TEMPERATURE
NUAGEUX
Max. aujourd'hui, 71 — Min. aujourd'hui, 53
Baromètre, hier, 29.79 — aujourd'hui, 29.72
L'an dernier, Maximum, 72 — Mnimum, 56
Voir détails page 19

La Patrie

LA BOURSE
La cote reflète les changements au tarif. — General Steel Wares s'apprécie de 2½ points. — Un léger repli s'explique du fait que les changements étaient escomptés. — New-York flotte, au début, puis se raffermit. — Argent à 2%. — Le prix du blé se relève.

52e ANNEE—No 174 Membre de l'A. B. C. MONTREAL, MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1930 Membre de la C. P. —20 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

NOMBREUSES ET IMPORTANTES MODIFICATIONS AU TARIF PROPOSÉES; AUGMENTATION DE 15 À 50 P. C.; LE CONSOMMATEUR EST PROTÉGÉ

L'Angleterre est affectée aussi bien que les Etats-Unis et les autres pays. – Amendement de M. King défait. – "C'est un véritable discours du budget", prétend l'Opposition qui émet plusieurs critiques.

PLUS DE 130 ARTICLES AFFECTES

OTTAWA, 17 — (Du correspondant de la "Patrie"). — L'administration conservatrice est décidément liée au principe protectionniste et, pour l'appliquer intégralement, le premier ministre Bennett est disposé à remanier le tarif actuel qui, suivant les termes mêmes de M. Bennett, "est rempli d'anachronismes qu'il convient de corriger sans retard".

A la séance d'hier, aux Communes, le premier ministre a déposé les résolutions budgétaires comportant une révision partielle du tarif. Mais il s'est empressé d'ajouter qu'à la prochaine session il proposera une révision générale du tarif.

En annonçant une augmentation des droits de douane sur les produits étrangers, M. Bennett a aussi déclaré qu'il a reçu l'assurance des industriels canadiens que les prix ne seraient pas augmentés. "LE GOUVERNEMENT EST PRET, a-t-il dit à ce sujet, A METTRE SON SORT EN JEU".

La révision partielle proposée à la séance d'hier a de fortes tendances protectionnistes que le premier ministre Bennett n'a nullement tenté de cacher. Il a au contraire laissé entendre qu'à la prochaine session le ministère s'engagerait encore plus loin dans cette voie.

Plus de 135 item du tarif sont modifiés. Ces modifications peuvent ainsi se résumer :

1.—TOUTES LES EXCEPTIONS A LA CLAUSE CONTRE LE DUMPING ABROGEES.

2.—LES DROITS CONTRE LE DUMPING SONT AUGMENTES DE 15 P. 100 A 50 P. 100.

3.—LE TARIF CONTRE LE BEURRE ETRANGER EST AUGMENTE DE 4 A HUIT CENTS LA LIVRE.

LA DECLARATION DE M. BENNETT

Une révision générale du tarif à la prochaine session;

—Une augmentation des droits de douane sur environ 175 items;

—L'assurance donnée par les manufacturiers canadiens qui profitent de la révision actuelle que les prix ne seront pas augmentés: telles sont les trois principales déclarations que le premier ministre Bennett a faites en présentant ses amendements au tarif.

Le premier ministre a d'abord expliqué qu'en plus de voter un crédit spécial de 20 millions, pour activer le travail, comme moyen de solution au problème du chômage, le gouvernement a considéré qu'il importait aussi de réviser le tarif. Les modifications qu'il propose aujourd'hui ne sont, en somme, qu'une revision partielle qui a, cependant, pour objet de procurer du travail à un plus grand nombre de Canadiens.

Sans rouvrir le débat sur le libre-échange et la protection, M. Bennett signale à la Chambre que depuis de nombreuses années les deux partis politiques ont également pratiqué le principe de la protection. La révision qu'il propose ne tend pas uniquement à la protection; elle vise surtout à procurer du travail aux chômeurs canadiens. "Toutefois, dit-il, si l'on veut prendre ce terme comme indiquant un moyen de faciliter aux Canadiens la reconstruction de leur pays, alors c'est la protection que nous voulons", dit M. Bennett.

Et il ajoute: "Personne ne contestera au gouvernement qu'il ait un mandat pour donner effet à cette politique". M. Bennett rappelle que pendant la dernière campagne, il a clairement déclaré à l'électorat canadien que si son parti était élu, il prendrait les mesures nécessaires pour fournir aux Canadiens le moyen de rivaliser avec succès avec leurs concurrents étrangers.

"A la prochaine session, le gouvernement proposera une révision générale du tarif", déclare ensuite le premier ministre. Pour le moment, M. Bennett se contente de dire que toute la structure du tarif sera complètement remaniée. "Le tarif actuel, dit-il, est rempli d'anachronismes qu'il convient de corriger sans retard", ajoute-t-il.

Quant aux modifications proposées à la session actuelle, M. Bennett se dit convaincu qu'elles procureront du travail à un très grand nombre de Canadiens. Antérieurement, M. Bennett avait déclaré que cette révision donnerait du travail à 25,000 chômeurs, mais aujourd'hui, il est prêt à affirmer que le nombre sera de beaucoup augmenté.

Le premier ministre ajoute que la revision tarifaire qu'il propose à la chambre est basée sur trois principes:

1.—Le Canada a développé des facilités de production sans égale;

2.—non seulement ces facilités peuvent assurer une production suffisante pour les besoins du marché domestique, mais encore pour permettre au Canada de soutenir la concurrence sur le marché mondial;

3.—par suite d'une concurrence injuste et inégale ces facilités ne sont pas employées suffisamment.

Le premier ministre ajoute que le gouvernement entend adopter des mesures qui permettront aux producteurs canadiens de suffire aux besoins de notre marché domestique.

Quant au tarif retaliatoire adopté à la dernière session par l'administration libérale, M. Bennett ajoute qu'il sera modifié en ce sens que ce sera le gouvernement canadien qui fixera les taux et non le gouvernement des Etats-Unis.

D'un autre côté le gouvernement a vu à ce que les manufacturiers canadiens ne profitent pas indûment de la révision tarifaire. Une clause a été insérée dans la loi autorisant le gouvernement à faire disparaître la protection accordée à toute industrie qui chercherait à en profiter indûment. M. Bennett affirme que les industries lui ont donné l'assurance que les prix seraient réduits si la production était augmentée.

"Le gouvernement est prêt à mettre son sort en jeu sur ce principe", ajoute M. Bennett.

Expliquant les tendances générales de la révision tarifaire, M. Bennett dit qu'elle vise à la protection des principales industries: **l'agriculture, l'industrie laitière, la pomiculture et le blé.**

Enfin pour aider au relèvement économique du pays, M. Bennett estime que le gouvernement doit entreprendre sans délai une grande campagne de publicité pour encourager la population du pays à acheter de préférence les produits canadiens.

LA FIN DE LA SESSION

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie".) — Il parait maintenant entendu que la session se terminera, samedi, cette semaine, comme la chose était d'ailleurs prévue. Toutes les mesures du gouvernement sont actuellement devant la Chambre et l'opposition libérale aurait décidé de ne pas prolonger le débat.

Il ne reste en effet que la révision tarifaire à adopter. Bien que ce soit une mesure assez contentieuse, les libéraux et les progressistes remettront à l'an prochain, le débat sur le budget. On ajoute qu'une revision générale du tarif sera proposée à la prochaine session.

L'HONORABLE M. KING

Le chef de l'opposition parle ensuite très brièvement. Il explique qu'il est impossible à l'opposition de commenter la révision tarifaire proposée puisqu'elle contient plus de 270 articles. Pour cette raison, il suggère que le débat soit ajourné à demain.

Il signale de plus que cette révision est en elle-même presqu'un discours du budget. Il s'étonne que le ministère ait jugé opportun de demander à la chambre de l'approuver en une session spéciale du parlement.

Le premier ministre se rend à la demande du chef de l'opposition et le débat est ajourné à demain.

DEUXIEME VOTE

La Chambre a enregistré un deuxième vote, à l'ajournement de la séance, quand l'honorable M. Ryckman, ministre du Revenu National a proposé en seconde lecture l'adoption de son bill contre le dumping. L'honorable M. King a proposé le renvoi à six mois et cet amendement a été défait par un vote de 62 à 116, soit une majorité de 54 pour le gouvernement.

MM. Gardiner, chef du groupe progressiste, Spencer Kennedy, Steadman, Lucas, Campbell et Lukovitch du groupe progressiste ont voté avec le gouvernement.

LA REVISION TARIFAIRE

1.—Il y a lieu de modifier le tarif des douanes constituant le chapitre 44 des statuts revisés du Canada, modifiés par le chapitre 13 des statuts de 1930 en abrogeant l'article 6 et en le remplaçant par le suivant:

"6.—Dans le cas de produits exportés au Canada qui sont d'une classe ou d'une sorte qui se fabrique ou se produit en Canada, si le prix d'exportation ou le prix effectif de la vente fait à un importateur en Canada est inférieur au prix marchand raisonnable du même produit lorsqu'il se vend pour la consommation domestique dans le cours ordinaire et usuel des affaires dans le pays de son exportation au Canada lors de cette exportation, ou est inférieur au prix marchand raisonnable ou à la valeur imposable du dit produit déterminée en vertu des dispositions de l'article 36 de la loi des douanes, ou est inférieur au prix marchand raisonnable du dit produit

Suite à la page 9

LE PITON DES NEIGES DU WHITNEY

Les sombres pics couronnés de glace du mont Whitney, Californie, élevaient orgueilleusement depuis des siècles leurs 14,501 pieds qui semblaient défier l'homme. Un aviateur vient de les survoler. On voit dans la vignette ci-haut la première photographie prise du haut des airs des pitons de Whitney par M. W.-H. Hitchman, de Los-Angeles, Californie.

Harold Lloyd est blessé au cou par une balle de revolver de calibre 38

Il ne s'agit pas de l'acteur mais d'un détective provincial.

BEAUX-PARENTS DETENUS

Accusé d'avoir tenté de tuer sa belle-mère. – Il accuse sa femme, Dolly.

TORONTO, 17. (Presse canadienne.)—Blessé à la gorge par une balle de son propre revolver de calibre .38, le détective provincial Harold Lloyd, de Toronto, a été transporté en toute hâte à l'hôpital St. Michaels, hier soir, à la suite d'une mystérieuse altercation dans son appartement.

Les versions sont contradictoires. Lloyd est cependant en état d'arrestation, sous accusation d'avoir tenté de tuer sa belle-mère, Mme Elizabeth McPhee, 100, avenue Russell, Ottawa.

Mme McPhee, son mari, John McPhee, et leur fille, Dolly, 20 ans, épouse de Lloyd, que le blessé accuse d'avoir tiré sur lui, sont détenus comme témoins. Mme Lloyd est alitée au même hôpital que son mari. Elle souffre de dépression nerveuse.

Il y a à peine quelques jours qu'un agent de la gendarmerie fédérale tuait son épouse et s'enlevait la vie, à Toronto. Quelques jours auparavant un autre gendarme blessait grièvement une femme à un pique-nique où l'on aurait consommé des liqueurs alcooliques, dans le Nord-Ouest. On déclara alors que c'était la première fois qu'un pareil crime était reproché à un membre de la gendarmerie à cheval canadienne, dans laquelle le sens de l'honneur serait particulièrement développé.

TRICENTENAIRE DE LA FONDATION DE BOSTON

Dédicace d'un monument et réunion du bon vieux temps. —Boston, Angleterre.

BOSTON, 17. — (Presse associée.) — La dédicace d'un monument sur la commune de Boston aux fondateurs de la colonie et une réunion du bon vieux temps à laquelle prit part le maire Reuben Salter, de Boston, Angleterre, ont marqué hier le deuxième jour des fêtes du tricentenaire de Boston.

Le secrétaire de la marine, M. Charles Frances Adams, a adressé la parole et Madame Ernestine Schumann-Heink a chanté à la réunion.

LE CHOMAGE EN GRANDE-BRETAGNE

LONDRES, 17. — Le chômage croit toujours en Grande-Bretagne d'après les statistiques publiées hier. Le 8 septembre, le nombre des sans-travail en Angleterre était de 2,139,671, soit 79,127 de plus que la semaine précédente et 989,879 de plus que l'an dernier.

UNE PAIRE DE DES DU TEMPS DE CLEOPATRE

Ils reviennent souvent aux chiffres deux et cinq. —Ceux de Marc-Antoine ?

CHICAGO, 17.—Une paire de dés datant de l'époque de Cléopâtre vient d'être envoyée au Field Museum. Ils sont démodés cependant. On a découvert qu'ils revenaient trop souvent sur les chiffres deux et cinq, deux mauvais nombres pour les joueurs modernes. On se demande la raison pour laquelle ces dés ont été ainsi truqués. C'est peut-être que l'on ne joue plus comme autrefois. "Ce sont vraisemblablement, a dit un loustic, les dés avec lesquels Cleo faisait jouer Marc-Antoine".

Démocrate, membre de la commission du tarif

WASHINGTON, 17. —MM. Edgar B. Brossard et Alfred P. Dennis, membres de l'ancienne commission, ont été nommés hier membres de la nouvelle commission du tarif, ainsi que le docteur Lee Coulter, républicain du Dakota du Nord. Cela porte à cinq le personnel de la commission. Un sixième membre sera nommé dans une dizaine de jours. M. Brossard est un républicain de l'Utah et M. Dennis un démocrate du Maryland.

Armand Vézina et Kid Lavigne à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick

SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick, 17 (Presse canadienne).—Enchaîné par le pied gauche au volant de son auto, Armand Vézina, accompagné de Kid Lavigne, ancien champion boxeur poids bantam du Canada, est arrivé de Moncton à Saint-Jean, mardi.

Vézina a roulé 24,700 milles depuis qu'il se fit attacher à sa voiture le 3 juillet.

Vézina et Lavigne, tous deux domiciliés aux Trois-Rivières, veulent battre le record mondial d'endurance pour la conduite sous les fers d'une auto. Ils comptent établir un total de 45,000 milles et éclipser le record de Mlle Ellen Stirling, du Dakota du Sud, qui selon eux détient le record actuel avec 33,000 milles de route.

Le record précédent appartenait à un homme de Toronto. Il lui fut enlevé par Mlle Stirling en 1922.

Un torrent de bière écumeuse

ELIZABETH, New-Jersey, 17. — (Presse associée.)— Un torrent de bière écumeuse roulait le long des rues aux abords de la brasserie Peter Breidt, hier soir, après un raid des agents de la prohibition qui capturèrent 150,000 gallons de cervoise et arrêtèrent neuf individus. On ignore qui a ouvert les robinets des cuves. Les agents prirent soin de les fermer.

CONTRE TOUTE HAUSSE DU TARIF SUR L'AUTO

Mémoire de l'Association canadienne des importateurs d'automobiles.

OTTAWA, 17. — Un mémoire présenté au gouvernement par l'Association canadienne des importateurs d'automobiles combat toute augmentation du tarif sur les autos. Il prétend que toute majoration des droits causera beaucoup de difficultés aux importateurs sans apporter d'avantage compensateur à l'industrie canadienne.

L'Association affirme représenter un capital de $33,465,591, employer 9,081 personnes et payer $16,189,922 par année en salaires. Son commerce est presque entièrement, dit-elle, aux mains de Canadiens, tandis que la majeure partie du capital placé dans les fabriques canadiennes d'automobiles appartient à des Américains.

NOUVEAUX MINISTRES DU CABINET FERGUSON

Ils ont prêté serment hier. — Deux nouveaux départements. — Trois démissions.

TORONTO, 17. — Le brigadier général L.-T. Kennedy, député de Peel, a prêté serment hier midi comme ministre de l'agriculture dans le gouvernement remanié de l'honorable Howard G. Ferguson; le Dr J.-M. Robb, d'Algoma, comme ministre de l'hygiène; et M. Léopold Macaulay, de South-York, comme secrétaire de la province.

L'honorable E.-A. Dunlop, depuis 1928 ministre sans portefeuille, devient trésorier de la province et l'honorable J.-D. Monteith, passe au nouveau département des travaux publics et du travail. Le révérend W.-G. Martin, de Brantford, administrera le nouveau département du bien-être public.

Les ministres démissionnaires sont l'honorable Lincoln Goldie, secrétaire de la province; l'honorable Dr Forbes Godfrey, hygiène; et l'honorable John S. Martin, agriculture.

M. CHARLES H. TUTTLE DONNE SA DEMISSION

Comme procureur fédéral à New-York. — Opposé à la prohibition.

NEW-YORK, 17. (Presse associée). — Le procureur fédéral Charles H. Tuttle a fait part, hier soir, de sa démission. Il refuse la candidature républicaine au poste de gouverneur et se prononce en faveur du rappel de la prohibition.

LA BOXE AU STUDIO

Rixe entre partisans du maire Curley et de Donohue à Boston.

BOSTON, 17.—On en est venu aux mains lundi soir entre partisans du maire James H. Curley, de Boston, et de Frank J. Donahue, président du comité démocrate, dans le studio du poste WNAC, à la fin de la campagne pour le choix du candidat au poste de gouverneur. Gale Coakley a été frappé au moment où il défendait Donahue contre le maire et ses partisans. Le maire nie que des coups aient été portés.

LE PLAN BRIAND EST CONFIE PAR LA S. D. N. A UN COMITE SPECIAL

Qui pourra s'assurer la collaboration des Etats-Unis. — A l'an prochain.

Suggestion de son auteur.

Le Dr Wu parle de confédération mondiale prédite par Confucius il y a 24 siècles.

GENEVE, 17. (Presse associée). — L'Assemblée de la Société des nations a laissé aujourd'hui la voie ouverte à la collaboration américaine avec la Société des nations en matière de fédération européenne.

L'Assemblée, tel qu'antérieurement convenu, a confié le mémoire Briand à un comité spécial de représentants des Etats d'Europe et de membres de la Société pour plus ample étude et rapport à l'Assemblée de l'an prochain.

Cette décision a été unanime. La proposition a été présentée par M. Briand lui-même. Le texte rédigé hier, fut modifié ce matin, de façon à permettre au comité de bénéficier de la collaboration de n'importe quelle nation, membre ou non de la Société.

FEDERATION MONDIALE

Hier, M. Aristide Briand a rendu hommage au docteur Stresemann, ancien ministre allemand des affaires étrangères, décédé.

Le ministre allemand des affaires étrangères, le docteur Curtius, parla du désir de l'Allemagne de voir réajuster la ligne de ses frontières.

Le docteur C. C. Wu dit à l'assemblée qu'une confédération du monde entier pourrait facilement résulter du projet de M. Briand.

Une telle confédération, dit le docteur Wu, a été prédite par Confucius il y a vingt-quatre siècles. Il ajouta que c'est inspiré de cette idée que le docteur Sun Yat Sen a fondé la république chinoise.

L'IRLANDE

GENEVE, 17. — (Presse canadienne.) — L'Etat libre d'Irlande a pris la place aujourd'hui du Canada au conseil de la Société des nations. L'Assemblée a élu aujourd'hui le Guatémala, la Norvège et l'Etat libre aux trois sièges du conseil quittés par Cuba, le Canada et la Finlande. Elle a refusé de déclarer la Chine immédiatement rééligible au conseil.

Le Canada ne sera rééligible au conseil que dans trois ans.

Indisposé

OTTAWA, 17. — Le primat anglican du Canada, le très révérend S. P. Mathewson, assistant au synode des évêques anglicans, du Canada, a été transporté à l'hôpital municipal, hier soir, indisposé. Il est âgé de 78 ans.

DEPÊCHES-ECLAIR

NEW-YORK, 17. — William D. Shand, de Toronto, ancien gérant de la publicité pour Barnum and Bailey, est décédé hier à l'âge de 60 ans.

SOUTHAMPTON, 17. — Le Canadien est cent pour cent homme de l'empire, a déclaré lord Melchett, aux journalistes, à son arrivée hier d'une visite au Canada. Il a ajouté que les Canadiens n'aimaient pas à être placés sur un pied d'égalité avec l'Argentine, les Etats-Unis et la Russie en matière d'importation du blé.

SAN-FRANCISCO, 17. — Le vapeur anglais "Ray Roberts", chargé de 1,089 caisses de spiritueux, a été libéré lundi et escorté en haute mer par trois vedettes.

MILAN, 17. — Le sculpteur Riccardo Ripamonti est décédé à l'âge de 81 ans.

WINNPEG, 17. — Le pilote américain Swanee Taylor est disparu pendant qu'il accompagnait les concurrents de la course nationale aérienne. Il montait une avionnette. Il atterrit dimanche à Bemidji, Minnesota, pour ravitailler.

WASHINGTON, 17. — On nie officiellement que l'ambassadeur Morrow ait été blessé dans un accident d'auto près de Mexico.

CHANG-HAI, 17. — Deux cent mille personnes sont menacées de mourir de faim près de Tchétcheng, Ho-nan, en raison de la guerre et des inondations.

LOUISVILLE, Kentucky, 17.— Un individu arrêté ici hier sous accusation de vagabondage a avoué être Theodore Geisking mais nié savoir quelque chose du meurtre Lingle à Chicago. Il est accusé d'avoir tué le reporter catholique de la "Chicago Tribune".

OMINATO, Japon, 17. — L'aviateur canadien Harold Bromley renonce à son projet de traverser le Pacifique en aéroplane cette année. Il essaiera d'obtenir l'argent nécessaire pour une nouvelle tentative en 1931.

La peste sévit en Mandchourie

CHANG-HAI, 17. — (Havas.) — Des centaines de personnes succombent à la peste bubonique en Mandchourie septentrionale, suivant l'information transmise par l'agence Indo-Pacifique. L'épidémie se propagerait avec rapidité dans la direction de Tsi-tsi-kar. Les communications avec la région pestiférée sont interrompues aujourd'hui.

M. ISAAC P. McNABB EST ELU GOUVERNEUR

Pour le district est des clubs Kiwanis.—Prochain congrès à Windsor.

SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick, 17.—M. Isaac P. McNabb, de Peterboro, Ontario, a été élu gouverneur du district Ontario-Québec Maritimes pour les clubs Kiwanis, et Windsor, Ontario, a été choisi pour siège du congrès de 1931, à la séance finale du 12e congrès de district. M. Roy Kennedy, Ottawa, a été élu lieutenant-gouverneur pour la division est, et M. A.-C. Gaul, de Hamilton, représentant international.

L'ETAT LIBRE ET LE CONGRES DE LONDRES

Ses délégués demanderont-ils l'abolition des appels au conseil privé ?

LONDRES, 17. (Presse canadienne.) — "Truth", un hebdomadaire, fait dire à Patrick McGilligan, ministre des affaires étrangères pour l'Etat libre, qu'il se rend à Londres sans idée préconçue mais sa réponse aux questions du journaliste porte à croire que l'Etat libre se propose bien de mettre un aussi gros doigt que possible dans la "tarte des Dominions" comme il le fit à sa conférence de 1926.

Les représentants de Dublin se proposeraient notamment de prononcer l'oraison funèbre du conseil privé. M. Ernest Blythe, vice-président de l'Etat libre, a déclaré, on se le rappelle, après le prononcer du jugement dans la cause de copyright Bray, que jamais plus le procureur général de l'Etat ne paraîtrait devant le conseil privé.

INVASION TERMINEE

Sur la frontière de l'Inde.— 25,000 nationalistes en prison.

SIMLA, Inde, 17. — Les tribus hostiles massées à la frontière de l'Afghanistan ont été dispersées et l'invasion est finie.

Plus de 25,000 nationalistes sont en prison actuellement, d'après un communiqué publié à Bombay, par le comité du parti du congrès pan-indien. Le Bengale vient en tête de la liste avec 6,000.

NLONDRES, 17. — Sir William Smith, architecte naval, est décédé hier à l'âge de 80 ans.

"LA PATRIE", 17 septembre 1930

SOMMAIRE

Page Deux
La radiophonie.
Page Trois
Le problème des marchés à Montréal.
Somme de 4 millions en jeu dans une cause en Cour Supérieure.
'Lhonorable M. Perrault est élu président.
Page Quatre
Editorial.
Page Cinq
Théâtre, musique, cinéma.
Page Six
Royaume des femmes.
Page Sept
Soumissions pour l'égout de la rue Dorchester.
Page Huit
Tony Pizzo continue son exploit.
Commentaires de financiers sur les modifications tarifaires.
Page Neuf
Le précis des modifications tarifaires.
Page Dix
Dernières nouvelles mondiales.
Page Onze
Illustration.
Page Douze
Les favoris peu chanceux à Delorimier.
St-Louis en tête de la ligue Nationale
Les autres parties d'hier.
Page Treize
Le tournoi de golf ouvert féminin à Laval.
Dans l'Actualité sportive.
Le programme de boxe du 24 au Forum.
Page Quatorze
Rubrique financière.
M. Bracken et la situation actuelle.
Page Quinze
Un surplus pour B. C. Power.
Page Seize
Nouvelles des centres du Québec.
Page Dix-Sept
Trois montréalais tués près de Wilsonville.
Conventum à Saint-Hyacinthe.
Page Dix-Huit
Petites annonces classifiées.
Page Dix-Neuf
Chronique ouvrière

RECEPTION FAVORABLE DES NOUVEAUX DROITS DOUANIERS CANADIENS

Ils vont diminuer nos importations et accroître notre production.

PLUS D'OUVRAGE

Le prix du beurre va monter.— Problème du chômage partiellement résolu.

TORONTO, 17. (Presse associée.)—Les principaux industriels, marchands, laitiers et autres hommes d'affaires sont presque unanimes à déclarer aujourd'hui que les modifications douanières présentées à la Chambre des Communes, hier, seront avantageuses pour le pays.

Un bon nombre d'entre eux, voient dans les nouveaux droits un remède à la dépression économique qui règne dans tout le pays. On prédit que le problème du chômage, jugé grave en certains centres, va bientôt être partiellement résolu.

Les voix discordantes peu nombreuses, notamment M. J. Morrison, secrétaire des Fermiers Unis d'Ontario, déclare que les cultivateurs ont été négligés et que leur pouvoir d'achat sera plus déprimé que jamais.

LE BEURRE

Par contre on prétend que les cultivateurs bénéficieront immédiatement d'une augmentation du prix du beurre. Le droit préférentiel de huit cents annoncé par le premier ministre exclura pratiquement du marché tout le beurre de la Nouvelle-Zélande.

Ce produit que l'on vend de 29 à 38 cents la livre dans les épiceries en série, montera probablement à 40 et 42 cents.

Les fabricants d'instruments aratoires sont contents. Le colonel Henry Cockshutt, président de la "Cockshutt Plow Company", de Brantford, déclare que l'industrie avait depuis longtemps besoin de ces droits, que l'importation annuelle des machines agricoles sera réduite de plusieurs millions de dollars et que le surplus d'instruments fabriqués au Canada va donner de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers canadiens.

PLUS DE PLACEMENT

M. George Valentine, vice-président de la "Masey-Harris Company", de Toronto, parle sur le même ton que M. Cockshutt.

"Nous n'en retirerons pas l'avantage immédiatement, dit-il, Les importateurs ont sans doute en main des stocks considérables qu'ils liquideront avant que le nouveau tarif devienne effectif.

M. F. Harry Hayes, président d'une fabrique de tapis, prévoit une amélioration immédiate des affaires et plus de placement. Il croit que sa compagnie pourra obtenir suffisamment de commandes pour employer un personnel de nuit.

Les fabricants de tissus approuvent également le remaniement du tarif. M. David C. Dick, président de la "Canadian Woolen and Knit Goods Manufacturers' Association", prédit l'amélioration d'une situation défavorable dont souffrait cette industrie depuis 30 ans.

L'importation des tricots arrêtera, croit-il, et une nouvelle ère va commencer pour les fabricants de tissus.

De Galt, Preston, Dunnvile, Renfrew et autres centres, où sont établies des filatures, arrivent des déclarations optimistes.

TROUBLES CAUSES PAR LES CHEMISES BRUNES

A Ulm, Allemagne. — Treize blessés. — Le chancelier Bruening négocie.

ULM, Allemagne, 17. (Presse associée.) — Les fascistes ont paradé hier soir et en sont venus aux mains avec les membres du parti socialiste-démocrate. Un chef fasciste du nom de Dreher et douze membres des deux partis ont été grièvement blessés. Plusieurs arrestations ont été opérées.

RENTREE LE 13 OCTOBRE

BERLIN, 17. — Le chancelier Bruening a renoncé à toutes visites en dehors de la ville, et il a commencé les négociations avec les chefs de partis dans le but d'obtenir une majorité permettant au cabinet de gouverner.

Le docteur Bruening a reçu une promesse absolue d'appui de la part du président Hindenburg, de même que de la part d'un nombre considérable de politiques influents. L'impression générale est que Bruening obtiendra un appui solide.

Le président Loebe du Reichstag, après une conférence avec Bruening, a convoqué la première réunion du nouveau Reichstag pour le 13 octobre.

MONDANITÉS

Le mariage de mademoiselle Marguerite de Montigny, fille de M. et madame Wilfrid de Montigny, d'Outremont, avec M. Henri Leroux, fils de M. et de madame Achille Leroux sera célébré le mercredi 15 octobre à 8 heures et demie, en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Sir James et lady Dunn arriveront d'Angleterre, à la fin de la semaine, à bord de l'"Empress of Australia".

Mademoiselle Madeleine Faribault, fille de M. et de madame René Faribault, est au nombre des débutantes de la prochaine saison mondaine.

Madame Séverin Létourneau et sa fille, Rochel, sont revenues d'Europe, dimanche soir à bor du "Calgaric".

M. et madame G.-A. Birks se sont enregistrés au Manoir Richelieu à la Malbaie, en fin de semaine.

Madame E.-E. Laurent et mademoiselle Thérèse Gauthier, de Saint-Anne de Bellevue sont parties, mercredi, pour un voyage à New-York.

Le docteur et madame J.-E. Blondin, de Bécancourt, sont actuellement à Montréal, et se sont inscrits à l'hôtel Windsor. Le docteur Blondin assistera au Congrès des Médecins de Langue Française.

Mademoiselle Juliette Paré est revenue d'un voyage dans la province d'Ontario et aux Etats-Unis.

M. et madame W. G. Krauser et M. J. Humphrey se sont inscrits au "Log Lodge" à Lucerne-en-Québec.

On annonce pour le jeudi 25 septembre le mariage de mademoiselle Fleurette Benoit, fille de M. et de madame Eugène Benoit, de Saint-Hyacinthe, avec M. Georges-A. Alain, fils de madame C. Alain, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à 9 heures et demie (heure solaire) en l'église Notre-Dame du Rosaire de Saint-Hyacinthe, par l'abbé Olivier Archambault, préfet du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

M. et madame Grant Langelier sont revenus de Saint-Hilaire où ils ont passé la fin de semaine, les invités du docteur F.-X. Langelier.

Le mariage de mademoiselle Adélia Devost, fille de M. et de madame V. Devost, de la Rivière du Loup, avec M. L.-D. Michaud, fils de M. et de madame Louis Michaud, décédés, sera célébré le mercredi 24 septembre, en l'église Saint-Patrice.

Mademoiselle Fleurette Benoit, de Saint-Hyacinthe est l'hôte à plusieurs réceptions à l'occasion de son prochain mariage. Mesdemoiselles Madeleine Ostiguy, Pauline Richer et Pauline Pothier donnaient un shower d'ustensiles de cuisine, le jeudi 4 septembre. Le mardi 9 septembre, madame Jean Morin donnait un déjeuner en l'honneur de mademoiselle Benoit. Mesdemoiselles Gilberte Saint-Germain et Françoise Collette recevaient à l'heure du thé et donnaient un shower de tasses le mercredi 10 septembre. Mademoiselle Doris Fee donnait un bridge, hier. Mesdemoiselles Bouchard reçoivent à l'heure du thé, aujourd'hui, pour mademoiselle Benoit et demain, mademoiselle Jeanne Desjardins recevra également en l'honneur de mademoiselle Benoit.

Le Révérend Père J.-M. Dionne, O. P., bénissait, dernièrement, en la chapelle Sainte-Jeanne d'Arc, de Westboro, Ontario, le mariage de mademoiselle Germaine Lacoursière, fille du notaire T. Lacoursière, de Maniwaki, et de madame Lacoursière, décédée, avec M. Aurèle Vincent, fils de M. J.-U. Vincent, c. r., et de madame Vincent d'Ottawa, M. Lacoursière accompagnait sa fille et M. Vincent était le témoin de son fils. La mariée portait un ensemble en dentelle de chantilly orchidée, un chapeau de velours transparent assorti et son bouquet se composait de roses et de muguet. Pendant la messe du mariage le programme musical fut exécuté par mademoiselle Marie-Ange Vincent, soeur du marié et M. Lamoureux; madame Stapleton touchait l'orgue. A l'issue de la cérémonie une réception eut lieu à la villa d'été de M. J.-U. Vincent, à Woodroffe. M. et madame Vincent partirent ensuite pour un voyage en auto à Toronto, Niagara, Buffalo et Rochester, N.-Y. Pour voyager madame Vincent portait un ensemble de crêpe tweed vert mousse, et un petit feutre de même ton. A leur retour M. et madame Vincent résideront à Ottawa, rue Gladstone, 1071.

M. et madame Alphonse Brodeur recevaient à dîner, hier soir, en l'honneur du docteur et de madame J.-E. Blondin, de Bécancourt.

Madame D.-J. O'Donahoe, est de passage à Ottawa, l'invitée de mesdemoiselles O'Donahoe.

Mademoiselle Evelyn Lajoie est revenue d'Ottawa, où elle a passé quelques semaines.

M. René Saint-Pierre a passé la fin de semaine à Ottawa.

Québec.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur et madame H.-G. Carroll recevaient, hier après-midi, en l'honneur des délégués au Congrès de l'Association Canadienne des Bonnes Routes. Madame Carroll recevait les invités accompagnée de ses filles, mesdames M.-C. Larue et Edouard Taschereau, et du lieutenant-colonel Papineau, du lieutenant-colonel Brousseau, et du lieutenant-colonel Crotlandt Fages.

M. Henri Bray recevait à déjeuner lundi, au club de la Garnison, en l'honneur du Comte de Bouzet, éminent financier parisien, et de sa mère, la Comtesse de Bouzet, qui sont arrivés dans notre ville lundi matin .Les autres invités de M. Bray étaient: l'honorable juge Albert Sévigny, C.P., l'honorable juge George-F. Gibsone, l'honorable M. Hector LaFerté, l'honorable M. Elysée Thériault, M. Louis Saint-Laurent, C.R., le brigadier-général T.-L. Tremblay, le lt-col. J.-S. O'Meara, président de la Commision du Port de Québec, M. Charles-J. Donohue, M. J.-H. Fortier, M. C.-E. Taschereau, N.P., M. R.-A. Benoit, M. Ivan Vallée, M. J.-L. Boulanger, M. J.-Eugène Tanguay, M. A.-G. Penny, M. Léon des Rivières, M. Jean-Charles Harvey, M. Robert Taschereau, C.R., le major R. Watson et M. A.-J. Thompson.

Lady Price est de retour de sa résidence d'été, à Tadoussac.

OTTAWA.

Mademoiselle Margaret Southam et M. I. MacAdam, de l'Institut des Affaires Internationales, de Londres ,ont dîné lundi, à Rideau Hall, avec Leurs Excellences.

L'honorable P.-J.-A. Cardin est de retour en ville après avoir passé la fin de semaine, à Sorel.

Le Président de la Chambre des Communes et madame Black, ont reçu à un dîner de quarante couverts, au Château Laurier.

M. Oscar Boulanger, M.P., et madame Boulanger ,ont passé la fin de semaine à Québec.

Mademoiselle Rose Stewart, fille de l'honorable M. et madame Charles Stewart, a reçu à dîner samedi soir, à la résidence de ses parents, avenue Clemow.

TROIS-RIVIERES.

L'honorable juge J.-H. Fortier, de Hull, est actuellement aux Trois-Rivières.

Le docteur W.-E. Godin, passe la semaine à Montréal, afin d'assister au grand congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

Mademoiselle Marguerite Trépanier est de retour d'un court voyage à Ottawa.

Mademoiselle Françoise Latour, de l'Assomption, est présentement aux Trois-Rivières.

M. et madame Roland Trépanier et madame Trépanier, sont retournés à d'Alhousie, N.-B., après avoir passé quelques jours aux Trois-Rivières, les invités de madame Jules Trépanier.

Mademoiselle M.-A. Quigley est retournée à Montréal, après un bref séjour aux Trois-Rivières.

M. Arthur Bettez est présentement à Ottawa.

Madame R.-F. Grant, ainsi que M. et madame Albert Morissette, font actuellement un séjour dans la Gaspésie.

Le docteur Benoit Jacob, de retour de Paris, était aux Trois-Rivières ces jours derniers.

M. Arthur Nadeau, de Montréal, est passé ici, en route pour Québec.

Madame C.-F. Charbonneau, de Montréal, a fait un court voyage aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

Mademoiselle Eva Letelliers de St-Juste, de Winnipeg, et mademoiselle May Letellier de St-Juste, de Montréal, étaient aux Trois-Rivières, dernièrement, en route pour Québec.

Le professeur Roussy, membre de l'académie de médecine de Paris, officier de la Légion d'honneur et chef de la délégation française, professeur agrégé; M. Chiray, médecin des hôpitaux de Paris, le professeur Pierre Masson, de l'Université de Montréal, le docteur Olivier Tourigny, accompagnait le docteur C.-N. de Blois à la délégation française, à Shawinigan Falls. A leur retour ils étaient les hôtes du docteur de Blois, à un dîner, en leur honneur au Château de Blois.

Mademoiselle Héleine Désilets est de retour d'un voyage de quelques semaines à Montréal.

TAIT-FAVREAU
ET VOS
YEUX
Consultez ceux qui peuvent vous guider sûrement.
TAIT-FAVREAU, Ltée
Opticiens Optométristes Licenciés
265, Ste-Catherine est
Tél. LAn. 6703

Forhan's
FOR THE GUMS
BRUSH YOUR TEETH WITH IT

N e laissez pas s'enfuir les inappréciables années

NOMBRE de personnes concluent à tort, du fait que le Forhan est si fréquemment recommandé par les dentistes, que ce dentifrice ne devrait être employé que lorsqu'il existe une affection quelconque.

Il est de beaucoup préférable de prévenir le mal que de le traiter — la bouche a besoin, pour conserver sa jeunesse, des doubles bénéfices du Forhan. Quand on l'emploie sous forme de pâte et qu'on se brosse les dents, non seulement il nettoie les dents mais il affermit également les gencives et aide à les conserver saines et en parfait état.

N'attendez pas d'avoir passé la quarantaine. Adoptez maintenant le Forhan comme votre dentifrice— 35c et 60c—quelques sous de plus par tube que pour la pâte à dent ordinaire et il les vaut fort bien. Forhan's Limited, Montréal.

Teute bouche peut avoir la pyorrhée et à quarante ans les proportions sont de
4 sur 5
Forhan's
pour les gencives

MME OSCAR DUNN EST DECEDEE HIER A 78 ANS

Elle était la veuve d'un journaliste éminent, et la fille d'un des "patriotes" de 37.

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Oscar Dunn, née Mathilde Leblanc. Mme Dunn était la fille de feu M. Charles-André Leblanc, avocat brillant de son époque, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, l'un des vaillants "patriotes" de la révolution de 37 et enfin shérif de Montréal; elle épousa M. Dunn, alors jeune journaliste, en 1876. M. Oscar Dunn à cette époque, quoique âgé seulement de 31 ans, était bien connu dans les milieux littéraires et aussi dans les milieux politiques de la province. Il collaborait surtout à la "Minerve", et, grâce à ses talents et son ardeur au travail, il s'était fait une place au premier rang des journalistes canadiens. Il fut alors désigné pour le poste de secrétaire du Comité de l'Insrtuction Publique. Il alla demeurer à Québec et y mourut subitement, le 15 avril 1885, au club de la Garnison de la vieille capitale.

C'est l'épouse de ce journaliste éminent qui vient de s'éteindre hier soir, à l'âge de 78 ans après quelques jours de maladie. Elle vivait paisiblement avec sa soeur, Mme Victor Beaudry, en faisant tout le bien qu'il lui était possible de faire.

Mme Oscar Dunn nous rappelait toute une époque de notre histoire. Elle avait été témoin d'une époque intellectuelle riche, ayant fréquenté Faucher de Saint-Maurice, Hector Fabre, Tardivel, Arthur Buies, d'Achintre, et beaucoup d'autres qui s'occupaient, comme elle, des choses de l'esprit.

Mme Dunn laisse deux soeurs: Mme Victor Beaudry et Mme Georges Beaudet; plusieurs neveux et nièces: M. Victor Beaudry, de Munich; M. Oscar Beaudry, M. René Beaudet, Mme James Barclay, Mme Arthur Amos, de Québec, Mme Charles Laurendeau, Mme Charles Bruchési.

La "Patrie" prie la famille d'accepter ses plus sincères condoléances.

LES FILLES CATHOLIQUES DU CANADA

Ce soir, à l'hôtel Mont-Royal, aura lieu la première assemblée de la saison, et après l'heureux moment de s'être rencontrées de nouveau, un programme des plus complets a été élaboré, et si aucune entrave ne vient mettre obstacle aux projets en vue, cette année comptera parmi les meilleures, et le public saura une fois de plus, apprécier nos organisations féminines canadiennes-françaises.

Suivant le règlement du Cercle, à la première assemblée eut lieu l'élection du nouvel exécutif, et le résultat fut le suivant pour 1930-1931.

Sur proposition de Mme Emile Pepin, régente, démissionnant après 3 ans de siège, Mme T. A. Demers est élue à l'unanimité; Mme E. Pepin agira comme secrétaire-financière.

Vice-régente, Mme F. Gravel, réélue à l'unanimité; secrétaire-archiviste, Mlle Georgette Deschênes, à l'unanimité; secrétaire-Financière, Mme E. Pepin, choisie à l'unanimité; secrétaire-trésorière, Mme A. Lamarche, choisie à l'unanimité; auditrice, (3 ans), Mme J. Ortiz, choisie à l'unanimité; sentinelle, Mme Hamelin, choisie à l'unanimité.

Les autres conseils adjoints seront élus à l'assemblée 4 octobre, lors de l'installation de l'exécutif.

(Communiqué).

La Radiophonie

Programme d'aujourd'hui 17 Septembre

CFCF — Montréal — 291.1 mètres
10.00 a.m.—L'heure Sunshine.
11.00 a.m.—Charis of Canada.
11.15 a.m.—Mélodies du matin.
12.30 a.m.—Musique en dînant.
1.00 p.m.—Cotations.
1.15 p.m.—St-Lawrence Kiwanis Club.
3.00 p.m.—Ross Hall Feature.
4.00 p.m.—Better Service.
5.00 p.m.—Hartney's Eventide Music.
5.55 p.m.—Programme musical et température.
6.00 p.m.—L'heure du crépuscule.
7.00 p.m.—Fermeture du marché.
7.10 p.m.—Rapports de la balle au camp.
7.15 p.m.—L'Oncle Willard.
7.30 p.m.—Adresse. Ligue de Sécurité de la P. de Québec.
8.00 p.m.—L'orchestre du Mont-Royal.
9.00 p.m.—Récital de studio.
10.30 p.m.—L'orchestre des Beaux-Arts.
11.00 p.m.—Température et l'heure.

CKAC—Montréal—411 mètres
10 h. 30. Heure de l'Ouverture des Quotations.
10 h. 45. Columbia Musicale et sujets d'Aviation.
11 h. Programme Bilingue.
11 h. 15. Columbia Musical. Température. Nouvelles.
12 h. 30. Les stocks Montréal-New-York.
12 h. 40. Orgue salle Tudor.
3 h. 45. La Bourse. Fermeture des cotations, par McDougall et Cowans.
6 h. Nouvelles. Température. Le sommaire de la soirée.
6 h. 10. Programme Lynn Oil Burner.
7 h. Organ Concert. D. Sanders-Tudor Hall, chez Ogilvy's.
8 h. à 9 h. Concert par l'orchestre du Ritz-Carlton, sous la direction de Rubin Krasner.

Poste CHYC

POSTES DU C.N.R.

CNRO — Ottawa — 434.80 mètres
11 h. 30 et 3 h. Concerts.

POSTES CANADIENS

CFCA—Toronto—257 mètres
6 h. 25. Rapports du Baseball.
6 h. 30. Programme E. Herman Co Ltd.
7 h. Savarin Gypsies.
9 h. Lake Simcoe Ice and Fuel Ltd. Music Hour, aussi Buckingham Sports tiaenes.
9 h. 15. Programme de Vaudeville Théâtre Hippodrome.

CFGW—Toronto—434.80 mètres
6 h. Black & Gold Room Orchestra.
6 h. 30. Cecil et Sally. Heure de l'oncle Willard.
7 h. Amos'n-Andy.
7 h. 15. Fess Oil Burner.
7 h. 30. Phil Cook—The Quaker Oats Man.
7 h. 45. Dic-A-Doo Cleaners.
8 h. Jack Frost Anti-Freezers.
9 h. Halsey Stuart Old Counsellor.
9 h. 30. Les joyeux messagers musiciens de Lake Simcoe.
10 h. Silent.
10 h. 30. Programme Coca Cola.
11 h. Romanelli et son orchestre de l'hôtel King Edward.
12 h. Température, nouvelles.
12 h. 05. Silent.

POSTES AMERICAINS

WEAF — New-York — 454.3 mètres
6 h. 05. Black & Gold Roome Orchestra.
6 h. 45. Uncle Abe and David.
7 h. 30. Les voix du crépuscule.
8 h. East of Cairo.
8 h. 30. Mobiloil Concert. Nathaniel Shilkret et son orchestre—Artistes invités: Lois Bennett et Lewis James.
9 h. Programme Halsey Stuart.
9 h. 30. Heure Palmolive.
10 h. 30. Coca Cola, programme. G McNamee Orchestre à cordes Dir. Leonard Joy.
11 h. Vincent Lopez.
11 h. 15. Uncle Ave&David.
11h. 30 Orchestre de Phil Stipalny. Minuit. Orchestre de l'Hôtel Gor-Clinton.

WJZ—New-York—394.5 mètres
6 h. 35. Orchestre White.
7 h. Programme Pepsodent Ams'n Andy.
7 h. 15. Piano Twins.
7 h. 30.Phil Cook.
8 h. Yeast Foamers, chant et orchestre, direction Harry Kogen.
8 h. 30. Sylvania Foresters.
9 h. Wads worth Programme.
9 h 30 Camel Pleasure Hour.
10 h. 30. The sun worshipers.
11 h. Slumber Music.
11 h. 30. Amos' n' Andy.
12 h. Orch. Hôtel Royal York. CKGW
12 h. 30. Orchestre de Kay Kyser.

WABC—New-York—348.60 mètres
7 h. The Crokett Mountainers.
7 h. 30. Evangeline Adams.
7 h. 45 Musique du vagabond.
7 h. 45. Esther Leaf à l'orgue.
8 h. Manhattan Moods.
8 h. 30. Forty Fathom Trawlers.
9. h. Gold Medal fast freight.
9 h. 30. Concert La Palina Smoker
10 h. La voix de Columbia.
11 h. 15. Programme Heywood.
11 h. 30. California Melodies.
12 h. Bert Lown.
12 h. 30. Nocturne—Esther Leaf à l'orgue.

KDKA—East Pittsburg—305.9 mètres
9 h. 30. L'Heure Camel.
10 h. 30. On the Sunset Trail danse du Royal York N.B.C.
12 h. Programme de l'orchestre di liam Penn.
11 h. 30. Orchestre de l'hôtel Wil-
11 h. 10. Slumber Music.
11 h. 01. Teaberry Sport Review.
7 h. Pepsodent Amos et Andy
7 h. 15. Twenty Fingers of Sweetness.
7 h. 30. Phil Cook.
7 h. 45. Dic-A-Doo Cleaners, NBC.
8 h. Concert Yeast Foamers.
8 h. 30. Sylvania Foresters.
9 h. Wadsworth Watch Case Co.—Programme.
9 h. 15. O'Cedar Time.

WGY—Schenectady—379.5 mètres
6 h. B. et G. Room Orch.
6 h. 45. Uncle Abe et David.
7 h. 15. Les gondoliers.
7 h. 45. Trio américain.
8 h. 30. Programe Mobiloil Concert.
8 h. Concert General Electric.
9 h. Programme Halsey Stuart.
9 h. 30. Heure Palmolive.
10 h. 30. Programme Coca Cola Sports casts.
11 h. Heure et la température.

WLW—Cincinnati—428 mètres
6 h. Variété.
6 h. 30. Phil Cook.
6 h. 45. Diner-concert — Hôtel Sinton.
7 h. Yeast Foamers.
7 h. 30. Sylvania Foresters.
8 h. 30. The Camel Pleasure Hour.
9 h. 30 Tom's Peanut Revue.
10 h. Kingtaste Sonusteers.
10 h. 30. Amos and Andy.
11 h. 03 Orchestre de l'hôtel Roya
11 h. 30. Voix de la nuit.
12 h. Orchestre de Vincent Lopez, de l'hôtel Gibson.
12 h. 30 Heure Varity
1 h. Orchestre Castle Farm.

WOR—Newark—422.30 mètres
6 h. Oncle Don.
6 h. 45. Orchestre Janssen.
7 h. 30. Orchestre de l'hôtel Saint-Georges.
8 h. On the Pawnee Trail.
8 h. 30. Emile Velazco.
9 h. Runkel Hour.
9 h. 30. Imperial Marimba Band.
10 h. Tuneful Tales.
10 h. 30. Roy Smeck.
10 h. 45. American Globe Trotter.
11 h. 05. Orchestre de l'Hôtel Astor.
11 h 30. Moonbeams.

WPG—Atlantic City—272.60 m.
8 h. 05. Orchestre Traymore.
8 h. 30. Programme.
8 h. 45. June Taylor, soprano et Alma Sprague pianiste.
9 h. Programme général Mills.
9 h. 30. Versatility musicale—Grace B. Allen.
10 h. Programme Voice of Columbia.
11 h. Bert Lown et son orchestre Biltmore.
11 h. 30 California melodies.
12 h. Bert Lown et son orchestre Biltmore.
12 h. 30. Nocturne.

WBBM — Chicago — 389.4 mètres
7 h. WBBM artists' Bureau Carnaval
7 h. 30. Irving Aaronson et son orchestre.
8 h. Orchestre de Tom Gerun.
8 h. 30. Dramatic Sketch.
9 h. Programme de l'orchestre "The Speed Demons" — Danse.
10 h. Off the Air until Midnite.
12 h. L'heure de Chicago. Frank Shaw - Irving Aaronson, Tom Gerun, Henri Gendron.

Programme de Jeudi 18 Septembre

CFCF — MONTREAL — 291.9 mètres
10.00 a.m.—Musique populaire.
11.00 a.m.—Musique du matin.
11.30 a.m.— Marguerite Ru'Anne.
11.45 a.m.—La Branche Feature.
12.00 a.m.—Programme musical Dostert.
12.30 p.m.—L'orchestre du Mont-Royal.
1.00 p.m.—Cotations de la bourse.
1.15 p.m.—Theronoid Old Timers.
3.00 p.m.—Ross Hall Feature.
4.00 p.m.—Programme Better Service.
5.00 p.m.— Musique de Hartney's Eventide.
5.55 p.m.—Programme musical et température.
6.00 p.m.—L'heure du crépuscule.
7.00 p.m.— Fermeture de la bourse.
7.15 p.m.—Rapports de la balle au camp.
7.30 p.m.—L'orchestre Golden Dome.
8.30 p.m.—Récital d'orgue de la Salle Tudor.
9.30 p.m.—Light Opera Gems.
10.30 p.m.—Température et l'heure.

POSTE CKAC—Montréal
10 h. 30. Ouverture des cotations.
10 h. 45. Columbia Musicale et rapports climatériques pour l'aviation.
11 h. Nouvelles, Columbia Musicale.
11 h. 15 à 11 h. 30 a.m. Programme Tintex.
11 h. 30 à 12.00 a.m. Nouvelles, température, Musicale Columbia.
12 h. Bordens Contest.
12 h. 30. Les quotations Montréal-New-York.
12 h. 40. Orgue. Tudor Hall.
3 h. 45. Fermeture de la Bourse.
6 h. Nouvelles, stocks, température.
6 h. 10. Bordens contest.
6 h. 30. Causerie sur les marchés.
7 h. Macdonald Blenders.
8 h. à 9 h. p.m. L'heure Eveready, russe de la Compagnie Chrysler Motor.
9 h. L'orchestre Neilson Chocolate.

POSTES DU C.N.R.

CNRM — MONTREAL — 411 mètres
10 h. Concert.

CNRO — OTTAWA — 434.80 mètres
10 h. 30 a.m. à 3 h. p.m. Concerts.
3 h. 45. Concert et programmes divers.

CNRT — TORONTO — 357.10 mètres

CNRL — LONDON — 329.70 mètres
10 h. p.m. Concert.

POSTES CANADIENS

CKGW — TORONTO — 434.80 mètres
6 h. p.m. Jack Paine et son orchestre de danse B. B. C.
6 h. 30. Service Auto Electric.
6 h. 45. Chrysler Price Contest.
7 h. Amos'n Andy.
7 h. 15. Borden Eagle Flights
7 h. 30. Silencieux.
8 h. Fleishman Sunshine Hour.
9 h. Arco Birthday Party.
9 h. 30. Sweet et low.
10 h. L'heure R.C.A.
11 h. Slumber Music.
11 h. 30. Don Bigelow
12 h. Température, nouvelles.
12 h. 05. Silencieux.

CFCA — TORONTO — 357 mètres
2 h. Programme de Robertson Permanent Waving.
3 h. Lake Simcoe Ice Ltd. Programme.

POSTES AMERICAINS

WEAF — NEW-YORK — 454.3 mètres
6 h. 05. International Broadcast.
6 h. 30. Dandies of Yesterday.
6 h. 40. United Press — Résultats de baseball.
6 h. 45. Uncle Abe et David.
7 h. Musique religieuse. Muriel Sage, soprano, Helen Banke, contralto.
7 h. 30. Niagara Hudson Program.
8 h. p.m. Fleischman Hour. Rudy Vallée et son orchestre — Graham McNamee, annonceur.
9 h. Arco Birthday Party.
9 h. 30. Jack Frost Melody. O. Smith ténor.
10 h. Programme R. C. A. Lucy Marsh et autres.
11 h. 30. Don Bigelow.
Minuit: Orchestre de Jack Albin.

WJZ — NEW-YORK — 394.5 mètres
7 h. Programme Pepsodent — Amos n Andy.
7 h. 15. Fastyeast Jesters.
7 h. 30. Phil Cook.
8 h. Orchestre Lucky Strike.
9 h. Orchestre Knox Dunlop.
9 h. 30. Les Mélodies Maxwell.
10 h. Les oeuvres de Victor Her-
11 h. Slumber Music.
12 h. Orchestre du Palais d'Or.

WABC—NEW-YORK—348.60 mètres
6 h. Harry Tucker et son orchestre.
6 h. 45 Peter Arno's Woops Sisters.
7 h. The Crokett Mountainers.
7 h. 30. Club Tip-Top.
8 h. Symphonic Interlude.
8 h. 15. Programme The Melody Musketeers.
8 h. 30. Nouvelles Kaltenborn.
9 h. 30. Histoire de détective
10 h. L'histoire syncopée Burbig.
10 h.30. Columbia Educational Features.
11 h. Bert Lown et son orchestre Biltmore.
11 h. 15. Colonne de radio d'Heywood Brown.
11 h. 30. Guy Lombardo et son or
12 h. Paul Tremaine et son orchestre.

KDKA — EAST PITTSBURG — 305.9 mètres
7 h. Pepsodent—Amos'n Andy, N B.C.
7 h. 15. Tastyeast Jesters.
7 h. 30. Phil Cook.
8 h. Orchestre Lucky Strike — Dir B. A. Rolfe.
9 h. Dunlop Knox, N.B.C.
9 h. 30. Concert Maxwell House.
10 h. L'heure RCA.
11 h. 30. Orchestre de l'hôtel William Pen.

WGY — SCHENECTADAY, N.-Y. — 379.5 mètres
6 h. 15. Diner-concert Black & Gold Room Orchestra.
6 h. 30. Dandies of Yesterday.
6 h. 40. Rapports du baseball.
7 h. Programme Fre-Joy Orchestra.
7 h. 30. Programme de Niagara-Hudson.
8 h. Programme Fleischman Yeast
9 h. Arco Birthday Party.
9 h. 30. Moments de mélodies de Jack Frost.
10 h. Programme Radio-Victor.
11 h. Récital d'orgue — Théâtre Ritz.
11 h. 30. Température.

WLW — CINCINNATI — 428 mètres
6 h. Récital d'orgue au crépuscule par Charles Melvin Gillick.
6 h. 30. Phil Cook.
7 h. Programme Crosley Theatre of the Air.
7 h. 30. Programme Chrysler.
8 h. Orchestre de l'Hôtel Sinton et K. O. Riley.
8 h. 15. Hum et Strum.
8 h. 30.Maxwell House Coffee concert.
9 h. Remodled Melodies.
9 h. 30. L'heure d'Amérique.
10 h. Hollingsworth Kall.
10 h. 30. Amos and Andy.
11 h. 03. Les Amigos.
11 h. 30. Mélodies remodelées.
12 h. Orch. Castle Farm.
12 h. 30. Melville Ray, ténor.
1 h. Orchestre Vincent Lopez.

WOR — NEWARK — 422.30 mètres
6 h. Oncle Don.
6 h. 30. Sports Talk. New-York American.
6 h. 45. Orchestre de danse de l'hôtel Astor.
7 h. 30. "Ohrbach's"
8 h. Heure Bulova.
9 h. 30 Kremlin Art Quintette — Ivannovitch.
10 h. 45. American Globe Trotter.
11 h. 03. Orchestre Will Oakland, Terrace.
11 h. 30. Moonbeams.

WPG — ATLANTIC CITY —
8 h. 15. Orchestre Toschia Seidel.
8 h. 30. Programme S. W. Straus.
9 h. 30. Programme de danse de l'orchestre de Jack Crawford.
10 h. Stanley Michon, ténor.
10 h. 15. Les Subway Boys.
10 h. 30. Studio C.B.S. Columbia Educational Feature.
11 h. Bert Lawn et son orchestre Biltmore.
11 h. 30. Guy Lombardo et ses "Royal Canadians".
12 h. Paul Tremaine et son orchestre.
12 h. 30. Midnight Melodies.

WBBM—CHICAGO—389.4 mètres
8 h. Tom Gerun et son orchestre.
8 h 30. Histoire de détectives.
9 h. Programme Romany-Pottaran.
9 h. 30. Irving Aaronson.

Au C. N. R. M.

M. JACK VAN DER STRAETEN, ténor de grande renommée, que l'on entendra demain soir durant le concert du C. N. R.

OUVERTURE DU SALON DE RADIO AU WINDSOR

Un congrès qui réunira à Montréal plus de 300 vendeurs ou distributeurs.

Tous les radiophiles qui attendent anxieusement l'ouverture du Salon de la Radio seront enchantés lundi soir, de se promener dans les allées de la Chambre Rose à l'hôtel Windsor, où seront installés pour la circonstance, un grand nombre d'exhibits du dernier modèle.

Cette exposition de radios se continuera jusqu'au 27 septembre. Malgré l'état des affaires en général, les vendeurs de radios expriment leur enthousiasme, en ce qui concerne leur commerce. On a constaté ce fait, par la grande demande pour réserves des kiosques construits spécialement pour les vendeurs qui apportent sur les lieux ,leur marchandise.

Plusieurs télégrammes ont été adressés à M. E. M. Wilcox, gérant, par plusieurs marchands ou distributeurs de différentes parties du Canada, disant qu'ils assisteraient à l'exposition, et aussi une lettre annonçant un congrès qui aura lieu ici même durant la semaine de la radio, sous les auspices d'un manufacturier, et qui réunira plus de 300 vendeurs étrangers.

On compte qu'une foule d'experts dans le monde de la radio se rencontrent à Montréal durant cette semaine dédiée exclusivement à l'essor de la radio dans la Métropole et aussi sur tout le continent.

FLORENCE, Italie, 17. — L'écrivain suédois Tortsen Holm, est décédé à sa villa près de Scandicci à l'âge de 52 ans.

Chemin de Fer National du Canada

ARTISTES: Yvonne Hubert, pianiste, Jack Van Der Straeten, ténor.

Orchestre sous la direction de L. Kotman.

PROGRAMME:
Orchestre: "Danse hongroise"
Chant: "Sérénade d'Arlequin", "Sylvia".
Orchestre: Play Gypsies, Dance Gypsies.
Piano: "The Confession"
Ténor: "A Dream To a Hill Top"
Orchestre: Extraits de "Circus Princess"
Piano: "Sérénade for the doll", "Impromptu en fa mineur"
Orchestre: "Le Danube Bleu" (Valse)
Ténor: "Kashmiri Song"; "Plaisirs d'amour"
Pianiste: Etude.
Orchestre: "Deux guitares"
Ténor: "Un oiseau brun chantant"; "Pour vous seule"
Orchestre: "Mélodie de chants bohémiens".

La Caisse Nationale d'Économie
a maintenant les revenus de plus de $6,000,000.00 de capital à distribuer chaque année à ses rentiers • • •
Venez donc grossir leur nombre
MONTREAL — 55, rue Saint-Jacques ouest — HArbour 2185

Merveilleux Manteaux!
Ravissantes Robes!
et Chics Costumes!
Juste ce que vous souhaitez

MANTEAUX - - $35.00

Personne ne pourrait souhaiter de plus chics manteaux que ceux-ci ! Ils sont magnifiquement confectionnés de broadcloth importé de blin et blin et d'élégants tweeds de voyage. La coupe fait ressortir la nouvelle silhouette; leurs lignes de taille sont semi-ajustées, de modèle Princess, ou avec le nouveau godet bas. Les gros cols châles et les poignets à pointe ou en de nouveaux effets sont tous d'un excellent choix de rat musqué, Jeannette, caracul, castor Mendoza ou Krimmer. Ces manteaux sont splendidement doublés de crêpe plat assorti, et entièrement entre-doublés.

Dans les nouvelles nuances de brun, vert et noir.

Tailles—13 à 29, 14 à 20, 38 à 42.
Faits pour vendre à $45.00.

* *

ROBES - - $10.95

Magnifiques robes faites d'épais crêpe Victoria, en les modèles boléro une et deux pièces. Quelques-unes finies de cols et poignets en délicate dentelle ou en crêpe plat. Les nouvelles lignes de taille et les hanches ajustées sont très chics et les jupes adoptent soit des plis, soit le nouveau ou large godet. Les couleurs sont des plus nouvelles; comprenant brun Maroc ou Philippine, marbre et vert cricket, tons orientaux et de rubis et noir. *Vous devez réellement voir ces robes pour apprécier leur merveilleuse valeur.*

Tailles—13 à 19, 14 à 20, 38 à 42.
Faites pour vendre à $19.95.

* *

COSTUMES DE TRICOT
$9.95 et $12.50

En plein ce qu'il faut pour la femme d'affaires pour le bureau ou la ville, pour la saison actuelle ou plus tard pour porter sous son manteau de fourrure ou d'étoffe. Un costume trois pièces en tricot, confectionné de très belle laine botany, dans les plus attrayants effets de tweeds. Manteaux descendant au bout des doigts, chics poches, quelques-uns avec ceintures—le pullover sans manches est avec la nouvelle encolure en "V", et les manteaux sont avec les nouveaux revers et cols. Ceux-ci sont en noir et gris, bruyère et vert, marine et fauve clair, bleu Corsaire et fauve claire, vert cricket et blanc. *Vous serez enchantée de ces manteaux d'un chic fashionable.* - Tailles 32 à 42.

LORRAINE
SHOPS, LIMITED
4719, RUE WELLINGTON — *entre les 2ème et 3ème Ave.*
1319 O., RUE STE-CATHERINE — *Ouest de la rue de la Montagne*
1007 O., RUE STE-CATHERINE — *Ouest de la rue Metcalfe*

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

La page quotidienne d'illustrations de la "Patrie" reflète tous les évènements importants.

MONTREAL, MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1930

DERNIERES NOUVELLES LOCALES

DE NOMBREUX TRAVAUX POUR CE QUARTIER

L'échevin Legault expose plusieurs demandes au comité exécutif. — Pavage de la rue Lajeunesse.

Une nombreuse délégation du quartier Ahuntsic, présidée par M. l'échevin Legault, s'est présentée au comité exécutif, ce matin, pour formuler plusieurs demandes. L'échevin Legault a demandé, pour cet automne, le parachèvement du pavage de la rue Lajeunesse, entre les rues Fleury et Kelly. Il a fait remarquer que l'on pouvait faire l'égouttement des eaux de surface de la rue au moyen de tuyaux temporaires que l'on pourrait poser dans le "ruisseau verbal" qui existe actuellement. Cette suggestion a été bien accueillie par les commissaires qui ont promis de faire étudier la chose immédiatement par les ingénieurs et de demander aussitôt des soumissions. M. Legault a fait remarquer que la rue Lajeunesse était le débouché du nouveau pont et que son pavage pressait encore plus de ce fait. Il a aussi demandé, à ce sujet, l'élargissement de la rue, entre le boulevard Gouin et le pont, à même le trottoir.

M. Legault a encore demandé l'établissement d'une double voie de tramways, boulevard Saint-Laurent, entre le boulevard Gouin et le boulevard Crémazie. Il a fait remarquer que le boulevard n'aurait pas besoin d'être élargi à cause des pavages des rues Lajeunesse et Berri et du pavage prochain de la rue Saint-Hubert. Le comité a paru abonder en ce sens quant à l'expropriation future qui ne serait plus nécessaire. Entre le boulevard Crémazie et la rue De Castelnau, cependant, le projet d'expropriation n'est pas abandonné à cause d'une largeur plus grande qui sera nécessaire pour le stationnement qui serait permis à cause du parc Jarry. Cependant, on pourrait quand même établir une double voie avant l'expropriation.

M. Legault a encore demandé l'établissement d'un terrain de jeux tandis que l'échevin Bray a soumis lui-même l'ouverture de la rue du Bois de Boulogne pour communiquer directement avec Bordeaux.

Les diverses questions soumises seront étudiées par le comité exécutif.

PROTESTATION DE CES MENUISIERS SYNDIQUES

Au sujet des travaux à la Cour des jeunes délinquants, rue Saint-Denis.

Les membres de l'Union Internationale des charpentiers-menuisiers de notre ville se sont rendus en délégation au comité exécutif pour demander que les autorités municipales abolissent la clause d'atelier fermé (closed Shop) à la Cour des jeunes délinquants, rue Saint-Denis, actuellement en construction.

Les délégués ont déclaré que seuls les membres des syndicats catholiques y ont de l'emploi. La délégation a protesté contre cet état de choses et elles s'est appuyée sur le fait que la construction est une entreprise publique. Les membres du comité exécutif ont promis de s'occuper activement de la question et de voir à ce que tous les ouvriers obtiennent justice.

DES VOLEURS TENTENT VAINEMENT D'OUVRIR UN COFFRE-FORT, HIER

Leurs efforts sont cependant inutiles.

Des cambrioleurs probablement cachés dans le magasin avant la fermeture, hier soir, ont vainement tenté d'ouvrir le lourd coffre-fort de la maison Hartney Company, marchands de radios, au cours de la nuit dernière. Le magasin Hartney est situé au numéro 755 de la rue Sainte-Catherine ouest.

Ce qui indique que les voleurs s'étaient cachés dans le magasin, est qu'il n'y a aucune trace d'effraction aux portes ou aux fenêtres et que tout semblait en ordre ce matin, à l'exception des traces laissées sur le coffre-fort par les outils des cambrioleurs. Voyant qu'il leur était impossible de réussir, les voleurs sont partis sans rien voler dans le magasin. Le coffre-fort ne contenait qu'une petite somme d'argent.

La réception hier soir

D'après les ingénieurs de la Canadian Marconi Company de Montréal, les conditions de la réception ici hier soir, étaient passables avec une statique très accentuée, mais qui s'améliora plus tard dans la soirée. Parmi les meilleurs postes entendus on mentionne: WEAF, WTAM, WGY, WJZ.

Bavardages

Il y a actuellement un projet de mariage princier qui retient l'attention de l'Europe entière; c'est celui de l'union de la princesse de Broglie avec l'infant d'Espagne. Le roi d'Espagne se fait tirer l'oreille et la cérémonie, qui devait avoir lieu dernièrement en Italie, a du être remise, parce que le consul espagnol avait refusé d'émettre certaines pièces indispensables au mariage.

Mais ce qui, surtout, fait que le monde s'occupe de ce mariage jusqu'à présent manqué, c'est l'énorme différence d'âge qui existe entre les fiancés; la princesse avait je crois, largement atteint sa majorité, lorsque l'infant est né.

Or, on dirait que l'exemple qu'ils veulent donner au monde devient contagieux: à Marçon, près de Chartre sur Loire, un certain M. Roger Charlet, qui a vingt ans, vient d'épouser Mme Cordier qui n'en a que... soixante et onze !

Et cela ne vas pas, je vous assure, sans certaines complications.

La mariée, ayant onze enfants dont plusieurs sont pères et mères de famille, son jeune époux se trouve ainsi être le grand-père de petits enfants plus âgés que lui.

Cela rappelle quelque peu l'histoire que contait Curnonsky, de cet homme qui, à la suite d'un mariage de ce genre, un peu plus compliqué même, trouvait ses liens de parenté avec tous ceux qui l'entouraient si compliqués et si illogiques, qu'il s'était jeté dans la Seine, pour être débarrassé de toute sa famille en une fois..

Mais tout de même, nous doutons fort que la jeune mariée (?) exige de son mari qu'il prenne une police d'assurance-vie !

Mme Cordier devait être bien riche !!!...

EDDY.

LE PROCES JUNEAU EN COUR DU BANC DU ROI

Les gérants des succursales de Sherbrooke et Trois-Rivières sont entendus.

Le procès de William Juneau, courtier continue à s'instruire en Cour du Banc du Roi, sous la présidence de l'honorable juge Aimé Marchand, de Québec. Au cours de la séance d'hier après-midi, M. Henry Lowin, expert-comptable, rendit le principal témoignage. Il déclara avoir fait l'audition des livres de la firme Juneau et Cie et de ceux de l'accusé. Interrogé par Me Gendron, l'avocat de la défense, qui lui demandait la définition d'un titre à découvert, M. Lowin répondit "Un titre à découvert signifie: valeur que l courtier vend à son client, mais qu'il ne possède pas au moment de la vente." L'inculpé transigeait par l'intermédiaire de deux autres courtiers de Montréal avec lesquels il se tenait en communication par fil privé; Juneau les payait sur marge. Le témoin explique que, sur un ordre d'achat d'un client, le courtier émet un reçu et ce n'est qu'après l'émission de cette confirmation que le courtier doit être payé. M. Lowin affirme en terminant qu'il a constaté un déficit de $33,140.48.

M. W. Noel, appelé dans la boîte, informe la Cour, qu'après audition des livres, il trouva un passif de $44,000.

Ce matin, le premier témoignage fut rendu par M. Joseph Labrecque, gérant de la succursale de Sherbrooke. "Nous exigions de nos clients, dit-il, 50 p.c. de marge sur tous les stocks, excepté les titres Nickel et Noranda, sur lesquels nous demandions une mise de 33 et un tiers pour cent.

M. Henri Bruneau, gérant de la succursale de Trois-Rivières, est ensuite entendu. Il fait les mêmes déclarations que le témoin précédent. Il fut à l'emploi de la défunte compagnie du mois de juin 1928 au 23 janvier 1930. "Dès ma première année au service de Juneau et Cie, dit-il, notre succursale accusait un profit de $1450.21, tandis qu'en 1930 nous étions moins heureux, puisque nous avons connu un déficit substantiel". La cause est ajournée à cet après-midi. On croit que ce procès sera fini au plus tard vendredi.

LE PARACHEVEMENT DU BOULEVARD DU CANAL

Il est demandé par l'échevin Angrignon. —Somme votée il y a trois ans déjà.

L'échevin Angrignon a réclamé, ce matin, du comité exécutif le parachèvement du boulevard du canal de l'aqueduc pour lequel une somme de $500,000 a été votée il y a trois ans. Il y a déjà une somme de $192,000 qui a été dépensée à cette fin, et M. Angrignon, dans le but de fournir du travail aux ouvriers, demande que la ville continuent les travaux. M. Bray a répondu que la question serait étudiée conjointement par le comité et la commission de l'aqueduc.

L'honorable M. Taschereau

L'honorable M. Taschereau sera aux bureaux du gouvernement, demain matin, à l'heure habituelle.

Elections à la Section Saint Jean-Baptiste Vianney

L'élection et l'installation des officiers pour l'année 1930-1931 ont eu lieu, hier soir, sous la présidence de M. Alphonse Phaneuf, délégué du bureau général de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Ont été élus: président de la Section: M. Henri Houle; Ex-Président, M. J.-Bte Delisle; 1er Vice-Président, M. Alphonse Alarie; 2e Vice-Président, M. Alfred Marcotte; Secrétaire, M. Lucien Turcot; Trésorier, M. Emile Pelletier; 1er Conseiller: M. Henri Turcot; 2ème Conseiller: M. Albert Damien; Commissaire-ordonnateur: M. René Desmarchais; aumônier: M. le curé J.-E. Bernier.

M. C .DUQUETTE SERAIT NOMME AU POSTE DE DIRECTEUR DU C. N. R.

Il déclare, ce midi, qu'il ne sait rien officiellement concernant cette nomination.

Rencontré cet avant-midi, par notre représentant, M. Charles Duquette, que la rumeur élevait, ce matin, en ville, au poste de directeur du Canadien National, a déclaré qu'il ne savait encore rien de cette nomination.

Il n'ignore pas que son nom a été mis de l'avant et il croit que sa nomination serait bien vue de la Chambre de Commerce et du Board of Trade. Il ose croire aussi qu'elle ne serait pas mal vue de la population de Montréal, mais il ajoute qu'il n'a pas sollicité cette position et qu'il ne la sollicite pas encore.

Toutefois, si le gouvernement croit qu'il a les aptitudes et les capacités nécessaires pour remplir cette charge convenablement, dans le plus grand intérêt du chemin de fer et du pays, il se déclare à la disposition pleine et entière du Canadien National et il acceptera volontiers un siège de directeur dans le bureau d'administration de la compagnie.

DE NOUVEAUX TEMOINS ONT ETE INTERROGES DANS LA CAUSE HENRY

Quatre personnes, dont deux femmes, sont interrogées par l'inspecteur Victor Foucault. — Un meurtre.

De nouveaux développements ont été mis à jour par les détectives municipaux dans la cause de meurtre d'Albert Henry, qui fut trouvé assassiné dans la nuit du 31 juillet dernier. Henry fut trouvé baignant dans son sang sur la chaussé de la rue Esplanade, près de la rue Marie-Anne. Depuis les détectives continuent les recherches afin de trouver le ou les meurtriers.

Hier après-midi et hier soir, de 3 heures à minuit, l'inspecteur Foucault, en charge de la Sureté, a questionné longuement quatre nouveaux témoins, dont deux femms. Il a été impossible de savoir quelles informations ces témoins avaient donné aux autorités, mais l'inspecteur Foucault s'est mis en communication avec le coroner Prince, ce matin, au sujet de la continuation de l'enquête sur les circonstances entourant ce meurtre.

Lors du meurtre Henry était supposé avoir plus de $100 en sa possession, mais on ne trouva rien dans ses goussets lors de la découverte du cadavre. Depuis un mois et demi le plus grand mystère entourait ce meurtre, qui semble maintenant être près de sa solution.

BRUTALE AGRESSION CONTRE UN CITOYEN

Trois individus l'attaquent et le frappent à coups de couteau. —Deux sont arrêtés.

M. Percy Carroll, 39 ans, 618 rue Bridge, a été victime d'un sauvage attentat hier soir, vers 7 heures et 30. Comme il passait sur le square Victoria, il fut attaqué par trois jeunes gens et l'un d'eux le frappa avec un couteau. Carroll a été conduit à l'hôpital Général et deux de ses assaillants ont été arrêtés par la police.

Lors de l'attentat, Carroll se rendait chez lui. Trois jeunes gens s'approchèrent et lui demandèrent des cigarettes. Il leur répondit qu'il n'en avait pas. Les trois individus l'insultèrent et Carroll alors frappa l'un d'eux du nom de John Connors, 20 ans, 1013 rue Anderson. Une rixe s'ensuivit. Les trois compagnons, dont deux les frères Frank et John Connors, se jetèrent sur Carroll et l'un d'eux le frappa dans le dos avec un couteau. Des témoins appelèrent la police, mais les assaillants prirent la fuite. Ils furent arrêtés plus tard.

Les deux frères Connors ont comparu devant le juge Cusson ce matin sous une accusation de tentative de meurtre et subiront leur enquête préliminaire le 24. Ils ont protesté de leur innocence.

VISITE DES HOPITAUX PAR LES MEDECINS EN CONGRES A MONTREAL

Les séances de cet avant-midi se sont tenues dans les divers hôpitaux de la métropole.

Le congrès de l'Association des médecins de langue française d'Amérique du Nord s'est continué aujourd'hui avec autant d'activité qu'hier. Cependant on ne remarquait pas autant de monde, cet avant-midi, à l'hôtel Windsor, à cause du fait que le programme de l'avant-midi comprenait un programme clinique dans les hôpitaux de Montréal.

Un certain nombre de délégués se sont rendus à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, où eut lieu une visite de la maison. Des conférences furent prononcées sur place par les docteurs G.-E. Mignault, J.-A. Vidal, C.-O. Milot, Y. Laurier, C. Baillargeon, E. Dubé. Ils ont parlé des délatations bronchitiques, des fistules pleuro-pulmonaires et de leur traitement, des injections intercrito-thyroïdiennes de lipiodol, du pneumothorax artificiel, du tuberculeux pulmonaire en ce qui concerne le dentiste et de la theracoplastie.

A l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc les docteurs Nové Josserand, R. Desaulniers et J.-A. Guertin ont parlé du traitement médical du cancer, des sérums et vaccins dans les infections et de la polyclinique. A la crèche d'Youville ce sont les docteurs J.-A. Leduc, D. Longpré et Philippe Panneton qui reçurent les délégués. A l'Hôtel-Dieu, la visite se fit dans l'amphithéâtre de la clinique. Les docteurs G.-H. Baril, J.-E. Dubé, J.-R. Pépin, P. Choquette, Chs. Nadeau adressèrent la parole.

Le programme à l'hôpital Notre-Dame était très chargé et comprenait des séances opératoires et des conférences médicales par les docteurs L. de L. Harwood, B.-G. Bourgeois, L. Blagdon, J.-U. Gariépy, A. Bellerose, P. Masson, M. C. Simard, R. Doré, L. Gérin-Lajoie, Charles Hébert, J.-F. Houlé, P. Caumartin, A. Magnan, J.-E. Panneton, J.-N. Roy, J. Brault, N. Fournier. Ils traitèrent des différents cas de maladie et de leurs traitements.

A une heure, ce midi, eut lieu un grand déjeuner d'honneur offert par la cité de Montréal aux délégués. Il y eut discours par le maire, par le président de l'association, le docteur Pierre Z. Rhéaume, et une causerie par M. P.-E. Béchet, de New-York, et Jean Louis Alibert, le fondateur de la Dermatologie française.

Après la séance plénière de cet après-midi, où plusieurs sommités médicales adresseront la parole, il y aura visite des édifices en construction de l'université de Montréal, avenue Maple Wood, où les congressistes seront reçus par Monseigneur le Recteur, A.-V. Piette, et le doyen, le docteur L. de L. Harwood. Il y aura causerie, goûter et visite des travaux.

Ce soir un diner sera donné à l'hôtel Windsor sous les auspices de la Société Médicale de la Société de Chirurgie de Montréal. A 9 heures il y aura séance plénière et à 11 heures p.m., réception par le comité des Dames au salon du Prince de Galles avec buffet et chant.

Plusieurs personnes ont visité avec grand intérêt, cet avant-midi, la magnifique exposition médicale et de produits pharmaceutiques à l'hôtel Windsor.

CHUTE FATALE D'UNE FILLETTE DE 4 ANS

La mère était absente, dit-on, au moment de l'accident.

Une fillette, Pauline Racicot, 4 ans, 86 rue Ontario, Est, a été mortellement blessée, lorsqu'elle tomba d'une galerie située au deuxième étage d'une maison donnant sur la ruelle. Elle se fractura le crâne. On l'a transportée d'urgence à l'hôpital Sainte-Justine, où les médecins malgré leurs efforts ne purent lui sauver la vie. Elle expira de bonne heure ce matin. On croit que la mère était absente au moment de l'accident. Des témoins oculaires déclarent que l'enfant monta sur la rampe de la galerie et qu'elle perdit l'équilibre et vint se fracasser la tête sur le pavé le la cour.

Eminents orateurs au Congrès des Professeurs

Un bon nombre d'orateurs éminents adresseront la parole au soixante-sixième congrès annuel de l'association provinciale des instituteurs protestants au Montreal High School, les 2, 3 et 4 octobre prochains. Parmi eux on remarque Henry F. Munro, Ph. D., surintendant de l'éducation pour la Nouvelle-Ecosse, qui parlera de "La scène moderne dans l'éduction.". F. George Locke, M. A., directeur de la librairie Bibliothèque Municipale de Toronto qui parlera sur "Un sérieux problème."

M. Bennett banqueté

OTTAWA, 17 (Du correspondant de la "Patrie"). — Un banquet sera offert, demain soir, à l'honorable M. Bennett par les sénateurs et les députés conservateurs. Un dernier caucus ministériel est convoqué pour demain matin.

L'honorable M .Forbes

OTTAWA, 17 (Du correspondant de la "Patrie"). — L'honorable M. G. W. Forbes, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, sera à Ottawa, demain. Il aura une importante entrevue avec les ministres au sujet d'une nouvelle entente commerciale avec le Canada.

POURSUITE QUI MET EN JEU $4,000,000.00 EN COUR SUPERIEURE

La succession Quinlan, William Robertson mise en cause. —La poursuite demande la démission des administrateurs.

La Cour Supérieure a entendu, ce matin, une cause entre Ethel Quinlan et al vs Angus William Robertson and Co., et al et William Quinlan et al, mis en cause.

Les demandeurs allèguent que Dame Ethel Quinlan et Margaret Quinlan, sont les filles de feu Hugh Quinlan, entrepreneur de Westmount et époux de Catherine Ryan, qu'ils sont les légataires universels de Hugh Quinlan mort le 26 juin 1927 laissant son testament entre les mains de Piron et Poirier.

Le défunt avait nommé Angus William Robertson et Capital Trust Corporation, exécuteurs testamentaires, lesquels recevaient des honoraires pour cette charge. Les défendeurs ont administré la fortune laissée par le défunt du 26 juin 1927 jusqu'à maintenant.

Les demandeurs prétendent que trois jours avant la mort du testateur, A. W. Robertson a acquis des parts, propriété de celui-ci. Cette vente aurait été faite au moment où le testateur à cause de sa maladie ne pouvait plus gérer ses affaires. Ces parts auraient eu une valeur de $1,000 chacune et Robertson les aurait obtenus au prix de $100.00. Pour cacher ce marché, la vente aurait été enregistrée au nom de personnes inconnues des demandeurs, mais bien connues du défendeur. De plus, ces parts n'auraient pas été inscrites et ce avec le consentement de la Capital Trust Corporation dans son relevé de compte qui fut envoyé à Ethel Quinlan. Les demandeurs accusent les défendeurs Robertson et al d'avoir acheté des parts leur appartenant et qui auraient valu $250,000 pour la somme de $25,000.

Les demandeurs prétendent en outre que les défendeurs auraient ouvert illégalement une voûte de sureté dans la Banque de Toronto où se trouvaient des parts appartenant à la succession Quinlan d'une valeur de $704,557.26. Après qu'on eût demandé compte de l'administration aux mis-en-cause, ceux-ci auraient envoyé un état de compte qui fut refusé parce qu'un relevé donné à Margaret Quinlan accusait une différence appréciable avec celui reçu par Ethel Quinlan. Il y avait un montant de $250,000 qu'on ne trouvait pas dans l'autre.

Les demandeurs accusent de plus les défendeurs d'avoir mésestimés à leur profit 1499 parts de la Fuller Gravel Co., d'en avoir fixé la valeur à $24,999 quand elles valaient au moins $300,000; que de plus à sa mort le testateur avait 1587 1-2 parts dans la A. W. Robertson Limited valant nominalement $700 et qu'ils les ont estimés en bloc à $158,750.

On demande donc à la cour de faire remettre tous les dividendes payés sur les parts du testateur; de faire démissionner les exécuteurs alléguant que leur administration a été frauduleuse et déloyale; qu'on les force de rendre compte de leur administration; que les héritiers soient nommés les seuls propriétaires des parts et de leurs dividendes; d'annuler l'inventaire soumis par la défense qui montre comme chiffre total du legs $1,619,814.76 et qui vaut en réalité près de $4,000,000.

La défense répond que l'inventaire par elle soumis est suffisant et raisonnable, que les voûtes où se trouvaient des parts du testateur ont été ouvertes devant des officiels de la Capital Trust Corporation et le comptable de confiance de Quinlan. Elle allègue de plus que quand les parts furent inscrites sur le relevé de legs elles n'avaient pas de valeur nominale et que leur évaluation était raisonnable.

Elle ajoute que Robertson et Quinlan étaient partenaires dans les compagnies Quinlan, Robertson & Janin Limited, Amiesite Asphalt Ltd et dans l'Ontario Amiesite Limited. Les parts de ces compagnies citées dans la poursuite n'étaient pas reconnues par aucune maison de change parce qu'elles n'avaient pas de valeur réelle, vu que ces compagnies faisaient des affaires hasardeuses qui rendaient problématique la valeur des parts.

Elle déclare que le 11 juin 1925, Quinlan fit un contrat avec ses partenaires par lequel il était spécifié qu'en cas de mort de l'un d'eux, les survivants avaient le droit à l'exception de tout autre, d'acheter les parts que le défunt détenait au prix de $125 la part de la Quinlan, Robertson et Janin Limited, et de $25 la part de Amiesite Asphalt. Un peu avant sa mort conformément à ce contrat, Quinlan transféra ses parts comme le prouverait une lettre mise au dossier.

Robertson après la mort du testateur, chercha des acheteurs pour ces parts, mais n'en trouva pas.

Au sujet des contradictions dans les relevés envoyés aux deux soeurs la défense réplique qu'elle sont dues à l'erreur d'un employé de la Capital Trust.

La défense termine en déclarant que durant la vie des testateurs elle a administré les affaires à sa satisfaction et qu'elle demande le retrait de la plainte tout en gardant son recours contre les allégations diffamatoires de la poursuite.

L'HON. J. E. PERRAULT EST NOMME PRESIDENT

Il remplace l'honorable D.-A. Stewart à la tête de l'Association Canadienne des Bonnes Routes. — Nouveaux officiers.

QUEBEC, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines dans le cabinet provincial, vient d'être nommé président de l'Association Canadienne des Bonnes Routes, au cours des élections générales qui ont eu lieu ce midi. Voici la liste des nouveaux officiers:

Président honoraire, l'honorable M. D. A. Stewart, ministre des Travaux Publics, Nouveau-Brunswick; président, l'honorable M. J.-E. Perrault, c.r., ministre de la Voirie et des Mines, province de Québec; 1er vice-président, l'honorable M. N. S. Laugheed, ministre des Travaux Publics, Colombie-Anglaise; 2ème vice-président, l'honorable M. A. C. Stewart, ministre de la Voirie, de la Saskatchewan; 3ème vice-président, l'honorable M. W. R. Hibbs, ministre des Travaux Publics, Terre-Neuve; secrétaire-trésorier, M. George A. McNamee, Montréal. Directeurs: l'honorable M. F. O. Black, ministre de la Voirie, Nouvelle-Ecosse; le colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, Québec; M. H. S. Carpenter, sous-ministre de la Voirie, Saskatchewan; l'honorable M. W. R. Clubb, ministre des Travaux Publics, Manitoba; M. E. A. Cunningham, ingénieur du C. P. R.; M. S. W. Fairweather, directeur du bureau économique du C. N. R.; M. William Findlay, de William Findlay Co., Toronto; le lieutenant-colonel P. R. Hanson, président du Royal Auto Club, Montréal; l'honorable M. George S. Henry, ministre des Travaux Publics et de la Voirie, Ontario; M. S. W. Hobard, gérant général de la Canadian Auto Manufacturers and Exporters Association, Toronto; M. T. J. Mahoney, président du Bureau des Aviseurs de la Voirie, Ontario; M. A. McGillivray, sous-ministre de la Voirie, Manitoba; l'honorable M. J. P. McIntyre, ministre des Travaux Publics, Ile du Prince-Edouard; l'honorable M. H. A. McKeown, président de la Commission des Chemins de Fer; l'honorable M. C. L. McPherson, ministre des Travaux Publics, Alberta; M. Patrick Philips, sous-ministre de la Voirie, Colombie-Anglaise; M. Auguste Pion, président de la Provincial Motor League; M. W. O. Robertson, secrétaire de la Ontario Motor League, Toronto; M. R. E. Smith, sous-ministre de la Voirie de l'Ontario.

L'exécutif reste le même que par les années dernières.

SEANCE D'OUVERTURE

QUEBEC, 17. (Dépêche de la Presse Canadienne.) — Des représentants de huit pays, cinq cents délégués et huit ministres de la voirie des différentes provinces se sont réunis ici pour le 17ème congrès annuel de l'association canadienne des bonnes routes.

A l'ouverture, les représentants du Dominion, de la province et de la ville de Québec ont fait des discours et il y eut aussi de brèves allocutions par les délégués officiels des autres provinces, de l'Angleterre, des Etats-Unis, de Terre-Neuve, de France, de l'Italie, de la Belgique et du Siam.

Le président, l'honorable D. A. Stewart, ministre de la Voirie du Nouveau-Brunswick occupait le fauteuil présidentiel.

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable H. G. Carroll, en inaugurant le congrès dit tout le plaisir, qu'il éprouvait, en souhaitant la bienvenue à Québec à une association qui sait promouvoir le progrès et le bien-être de la population du Canada.

Le premier ministre, l'honorable M. L. A. Taschereau fit remarquer que la province de Québec a ouvert la voie au mouvement des bonnes routes dans le Dominion. En dépit de sa population éparse, la province de Québec a investi cent millions de dollars dans ses routes, dit-il.

Le major F. G. Cook apporta les souhaits du gouvernement britannique. Le major Cook représente le ministre des transports de l'Angleterre. Les orateurs des autres provinces furent l'honorable W. Chubb, du Manitoba, l'honorable A. C. Stewart, de la Saskatchewan, l'honorable P. C. Black de la Nouvelle-Ecosse, l'honorable P. P. McIntyre, de l'Ile du Prince-Edouard, l'honorable C. A. Davidson, de l'Alberta et l'honorable T. J. Mahoney, d'Ontario. M. R. M. Smith, sous-ministre de la voirie de l'Ontario, lut un travail sur la construction des routes. Le plus grand problème qu'un ingénieur doit étudier, dit M. Smith, est l'alignement. Aucune influence extérieure ne devrait venir toucher le jugement d'un ingénieur, lorsqu'il s'agit de l'alignement d'une route.

Le Canada, avec ses 30,000 passages à niveau, offre beaucoup de problèmes dans l'alignement des routes, dans le but d'éviter le plus grand nombre possible de ces passages à niveau. Plusieurs milles des routes peuvent être construits pour le coût d'un tunnel ou d'un passage élevé. Quelques fois, un léger détour éliminerait un ou deux passages à niveau.

Pour ce qui est de la largeur des routes, M. Smith, déplora le nombre trop grand de ponceaux trop courts et de ponts étroits.

L'honorable J. E. Perrault, ministre de la voirie de la province de Québec, a déclaré que le gouvernement de Québec était maintenant engagé dans l'entretien des routes durant l'hiver, tenant ainsi les communications ouvertes avec les autres provinces et les Etats-Unis. Cette déclaration de M. Perrault fut chaudement applaudie.

Le major Cook donna un bref sommaire de l'administration des routes en Angleterre. Le plus grand problème que doit résoudre l'Angleterre est l'élargissement de ses routes, vieilles de plusieurs siècles.

L'honorable Stewart, ministre de la voirie de la Saskatchewan, dit qu'il croyait *fermement* que toutes les taxes sur les autos et l'essence devraient être consacrées aux routes de manière que ceux qui paient en retirent du bénéfice.

Il dit aussi qu'il croit qu'une province, qui a dépensé des millions pour ses routes, devrait annoncer pour attirer les touristes. Il parla aussi de la création d'un conseil de recherches pour étudier les terrains où passent les routes, les matériaux pour les routes et pour l'entretien. L'élection des officiers se fera demain.

DIX MINUTES AVEC

John Philipp Sousa

Le plus illustre des chefs de musique qu'a produits l'Amérique.

C'est aujourd'hui que John Philip Sousa, le plus célèbre des compositeurs et des chefs de musique américains donnera deux concerts au Forum; l'un cet après-midi à trois heures et demie, l'autre ce soir à 8 heures.

Nous avons eu la chance de le trouver ce matin à l'hôtel Ritz-Carlton où il est descendu et d'obtenir qu'il nous accorde quelques minutes d'entretien.

Il y a huit ans que Sousa est venu à Montréal pour la dernière fois, huit ans que nous n'avons plus entendu sa fanfare fameuse qu'à la radio ou par le truchement des disques de phonographe.

Il espère rencontrer aujourd'hui la même chaleur et le même enthousiasme que chez ses auditeurs d'il y a huit ans. Nous sommes persuadé qu'il ne sera pas déçu.

Sousa nous a parlé d'un peu de tout; de la musique en général, de sa fanfare, de la prohibition, du jazz et de bien d'autres choses.

La prohibition est, selon lui, la plus grosse des erreurs américaines.

—Je me souviens, dit-il, que lorsqu'on pouvait boire, on se contentait d'un cocktail; aujourd'hui, parce que c'est défendu, on en boit une demi-douzaine. Il n'est pas rare de voir de jolies jeunes filles qui n'ont pas vingt ans en prendre quatre ou cinq et supplier ensuite pour qu'on leur en donne encore. Pourtant, moi-même je ne fais presque jamais usage d'alcool, quoique, entre-nous, j'aime beaucoup le champagne.

—Et le jazz ?

—Le jazz, comme la prohibition, est l'une des grosses erreurs du siècle.

—Quelle est, selon vous, la nation qui fait le plus de progrès, actuellement, dans le domaine musical ?

—L'Amérique, sans aucun doute. D'abord parce que cent vingts millions d'habitants, lui offrent un champ de sélection plus vaste, et ensuite, parce que les grands maîtres étrangers viennent s'établir chez nous.

—Que pensez-vous du saxophone ?

—On a beaucoup décrié cet instrument qui pourtant, est bien intéressant. Du reste, l'instrument ne vaut jamais que par l'homme qui s'en sert. Pour vous prouver que je ne suis pas l'ennemi du saxophone, je vous dirai qu'il y en a huit dans ma fanfare.

—La musique mécanique est-elle un danger ?

—Réellement, je ne le crois pas. La musique enlève toute personnalité, on entend, mais on ne voit pas; et c'est pourquoi les gens, s'ils aimetn le phonographe et la radio, aiment quand même beaucoup mieux voir tout en l'entendant, un musicien, un chanteur ou un orchestre.

Et ce grand musicien, dont la renommée est internationale, nous quitte, souriant, pour aller répondre à d'autres questions, avec une simplicité totale, caractéristique des grands talents.

LA CONSTRUCTION DE L'EGOUT 'MONT-ROYAL'

Elle sera entreprise dès cet automne. — C'est ce que l'on annonce à M. L'Archevêque.

L'échevin L'Archevêque a obtenu, ce matin, la promesse du comité exécutif, que la question de l'égout de la rue Mont-Royal serait règlée sous peu. M. L'Archevêque était à la tête d'une délégation. Les commissaires ont déclaré que la question était actuellement devant la Commission des services publics et qu'il y aurait jugement bientôt. On pourra alors emprunter la somme de $2,000,000 nécessaire et commencer les travaux dès cet automne. On sait que les propriétaires se plaignent de l'inondation de leurs caves dans le quartier Delorimier à cause de l'absence d'un égout collecteur.

Pool obligatoire

SASKATOON, 17. (Presse canadienne).—Un communiqué du bureau des Fermiers Unis du Canada, section de la Saskatchewan, informe que le mouvement en faveur du pool obligatoire du blé dans l'Ouest n'a pas été abandonné malgré l'échec de la proposition pour établir une commission chargée de la vente de la récolte des prairies en 1930.

LA QUESTION DES MARCHES DANS LA VILLE

L'échevin Seigler suggérera au conseil de créer plusieurs marchés.—Coopérative de livraison.

Des marchés dans différents quartiers, voilà ce que vient de suggérer l'échevin Seigler, dans une entrevue accordée aux journalistes, ce matin. Le représentant du quartier Laurier est opposé à un seul marché où il y a et où il y aura toujours de la congestion. Il préfère, plutôt, l'établissement de nombreux marchés disséminés par la ville. On pourrait facilement construire des édifices pour ces marchés à même le montant que l'on dépenserait pour l'agrandissement du marché Bonsecours.

Parlant du marché Bonsecours, M. Seigler dit qu'il ne servira toujours qu'à une partie de la population. Lorsque ce marché fut construit, il suffisait facilement à toute la population qui se trouvait dans les environs. Aujourd'hui, les choses sont changées, la population s'est constamment éloignée du bas de la ville et il est souvent impossible, sinon toujours, aux gens de Villeray, par exemple, de se rendre au marché pour acheter suffisamment et économiser.

M. Seigler prétend également, pour la même raison, qu'il ne serait pas logique d'établir un autre grand marché ailleurs, comme le suggérait un échevin, la semaine dernière. Dans quelques années, la population se sera encore déplacée et éloignée et on se trouvera en face du même problème.

Comme moyen de faciliter le commerce de ceux qui loueraient des espaces dans ces divers marchés, M. Seigler suggère une livraison en coopérative. Avec le système en question, il y aurait trois ou quatre camions pour desservir les différents marchands d'un marché. Chacun paierait, par exemple, un sou la livre pour la livraison.

Avec le système de livraison, M. Seigler prétend que le pauvre serait favorisé. Actuellement, une pauvre femme, par exemple, ne peut acheter que pour cinquante ou soixante-quinze sous de légumes. Elle ne peut acheter plus parce qu'elle ne peut apporter plus et que la livraison n'existe pas. Si l'on pouvait acheter en plus grande quantité, avec la livraison, il vaudrait la peine de se déranger pour se rendre au marché. De plus, il n'y aurait qu'une seule livraison pour tous les produits achetés chez les différents marchands d'un marché. On agirait comme on le fait dans un magasin à rayons alors que le coût de la livraison est réduit à un minimum.

Ces différents marchés seraient de véritables magasins à rayons. M. Seigler voudrait la construction d'édifices à trois étages. Au dernier, il y aurait le poisson ; au second, les viandes ; au premier, les légumes. Afin que tout soit hygiénique et tenu proprement, suggère encore M. Seigler, il y aurait des réfrigérateurs électriques en arrière de chaque comptoir. Là seraient gardées les provisions à la vue des acheteurs grâce à un système de vitres.

La ville louerait les espaces dans les divers marchés et seraient amplement payée pour la dépense faite. Ces différents marchés n'empêcheraient pas de conserver le marché Bonsecours tant que les cultivateurs voudraient y venir. Il aurait son utilité pour les jours de grand marché.

L'échevin Seigler soumettra son projet au conseil lorsque la chose sera discutée.

CITOYEN ATTAQUE PAR DEUX BANDITS ARMES

Comme M. C. E. Baker, 5658, 7e Avenue, Rosemont, retournait che lui, à 3 heures et 40, ce matin, il fut soudainement attaqué par deux bandits armés, rue De Bullion.

Les deux bandits, qui descendirent d'un taxi, le forcèrent à leu remettre tout l'argent qu'il avai dans ses goussets, soit $11. Il menacèrent de le tuer s'il résistait. U des deux bandits était brun et surait environ 5 pieds 7 pou L'autre était blond et mesurait viron 5 pieds 9 pouces et por un pardessus gris.

Prochain déjeuner-causer du club Kiwanis, au Windso

Le club Kiwanis de Montréa tiendra demain à 12 h. 30, à l'hôte Windsor, son déjeuner-causeri hebdomadaire. Le conférencier d jour, M. E.-T. Adney, traitera d'u sujet qui ne manquera d'intéresser les membres, puisqu'il est inti tulé "The Indian Contribution t the Present European Civilisatio of North America". Le "booster" cette semaine a nom George-C Stuart. Le 25 septembre prochai les Kiwanis paieront une visite leurs amis de Québec. Le comit d'organisation compte sur la pré sence de tous. Donc, à demain, l'hôtel Windsor, en foule.

Elections d'officiers au club ouvrier Saint-Marc

Le club ouvrier Saint-Marc pr cédera à l'élection de ses officier demain soir au cours d'une asse blée régulière qui aura lieu à 8 30 dans la salle Valade Premièr avenue près Beaubien, Rosemon Tous les membres sont priés d'êtr présents.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879.
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie", limitée.

C.-E. Gravel, Président.
J.-H. Fortier, Vice-Président.
J.-M.-A. Perrault, Gérant et Secrétaire-Trésorier.
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL:
180, rue Ste-Catherine, Est - - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services

Représentants:
Toronto: F. W. Thompson Ch. 114, Edifice New Wellington, 137-14e, rue Wellington O.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud, Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 44e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne Canada: un an. . .		$5.00
" "	" six mois . .	$2.50
" "	Etats-Unis, un an. . .	$4.20
" "	" " six mois. .	$2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de "l'Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 17 SEPTEMBRE 1930

Auxiliaire et Gardien de la Vie.
l'Hôpital est une Nécessité.

TARIF QUI PROTEGE

De toutes les promesses qu'il a faites pendant la campagne électorale, l'hon. R. B. Bnnett vient d'accomplir celle qui était considérée comme la plus difficile à réaliser : un tarif de douane revisé qui protègera à la fois le manufacturier et le consommateur canadiens. La revision soumise hier à la Chambre des Communes n'est que partielle ; mais elle embrasse pourtant un grand nombre d'articles intéressant plusieurs des industries principales. Le premier ministre annonce d'ailleurs que la révision générale de tout notre tarif de douanes ne se fera pas longtemps attendre. Elle sera accomplie dès la prochaine session régulière, c'est-à-dire dans quelques mois.

Les changements tarifaires annoncés hier sont conformes à l'orientation politique que nos actuels gouvernants ont reçu du peuple l'ordre formel de mettre en oeuvre. Ils auront pour effet d'opposer un rempart à l'importation à outrance qui paralysait l'industrie nationale depuis très longtemps. Le gouvernement n'y présente pas à nos industriels un simulacre de protection contre la concurrence extérieure, mais une protection réelle, une protection qui protège. D'un autre côté, le consommateur est lui-même protégé contre toute exploitation indue des majorations de droits. Cette protection additionnelle est en effet révocable, et il est expressément entendu entre le gouvernement et les industriels canadiens qu'ils seront sommairement révoqués dans chaque cas où il apparaitra que les manufacturiers au bénéfice de qui ils sont établis en profitent indûment. En somme, le manufacturier est strictement engagé à continuer de vendre ses denrées aux mêmes prix que s'il avait toujours à faire face à la concurrence extérieure, et à prendre son bénéfice du tarif uniquement sur la production plus massive que lui permettra sa situation privilégiée sur le marché domestique. Non seulement il y a une entente sur ce point—et il faut compter que le gouvernement sera vigilant à la faire respecter— mais le premier ministre déclare tenir des manufacturiers ainsi avantagés des assurances formelles qu'ils vont immédiatement développer leur production et employer plus de bras.

Nos lecteurs connaissent nos sentiments sur la question du tarif. Depuis trente ans, que les libéraux ou les conservateurs aient été à la direction des affaires, nous avons toujours réclamé un tarif de douane assez haut pour permettre à l'industrie manufacturière canadienne de grandir parallèlement avec notre industrie fondamentale, l'agriculture. Nous ne trouvons pas que jusqu'ici, notre tarif a été façonné suffisamment avec cette vue de favoriser cette croissance de l'industrie nationale, et cela nous paraît démontré à l'évidence par le volume effarant atteint par notre exportation d'une multitude d'articles que nous sommes outillés pour produire nous-mêmes et par le marasme qui en résulte dans nos usines.

Pour le présent, il nous paraît certain que les changements au tarif annoncés hier vont avoir pour effet immédiat de remédier dans une sensible mesure au chômage généralisé. Mais nous en attendons en plus une bonne influence durable sur la situation économique du pays et sur son développement futur.

En tout cas, la politique de protection douanière va cette fois subir une épreuve décisive. Pour son succès, nous croyons qu'il est essentiel que les manufacturiers soient fidèles à la parole qu'ils ont donnée de ne point chercher à abuser de l'avantage qui leur est offert. Mais, à cette condition, nous avons confiance qu'elle réussira.

COSTE AU CANADA

Geste charmant auquel on ne manquera pas d'applaudir chaleureusement, celui que promet d'accomplir en octobre, Dieudonné Coste en se rendant au Canada. Coste et Bellonte viendront visiter dans leur avion, le "Point d'Interrogation", les villes canadiennes-françaises sitôt leur tournée terminée aux Etats-Unis. Coste a déclaré à un journaliste qu'il considérait comme un devoir de visiter le Canada "qui fut, déjà, suivant ses propres paroles, la Nouvelle-France". Les deux héros de la traversée de l'Atlantique recevront dans nos villes un accueil digne de leur exploit, digne de leur renommée, digne surtout de ces aviateurs qui se considèrent et que nous considérons un peu comme nos parents. Faisons des voeux pour que rien ne puisse empêcher cette randonnée aérienne au pays.

LE CONGRES DES ROUTES

Le congrès de l'Association Canadienne des Bonnes Routes a réuni, à Québec où il vient de s'ouvrir, non seulement les représentants de toutes les provinces du pays, mais aussi des délégués de plusieurs puissances étrangères. La province de Québec est considérée comme ayant l'un des plus beaux réseaux routiers de toute l'Amérique et ces délégués en prenant connaissance des progrès accomplis dans l'industrie routière trouveront chez nous l'illustration la plus édifiante des méthodes, des perfectionnements, des moyens préconisés au congrès.

La province, ainsi que l'ont fait remarquer l'honorable M. Taschereau et l'honorable M. Perrault, a placé dans l'industrie routière, malgré une population comparativement peu nombreuse, une somme de $100,000,000. Le placement a été heureux. On lui doit dans l'évolution économique du pays d'avoir atteint une situation à peu près unique. Rapprochement des villes et des villages de la métropole, pénétration mutuelle des centres du commerce, embellissement des villages, transformation de l'hôtellerie, essor de l'industrie touristique.

Toutes les questions d'intérêt général se rattachant aux routes sont discutées au congrès. L'une d'elles soulevée par le président de la Commission des chemins de fer évoque les accidents nombreux qui se produisent aux passages à niveau. Depuis ces dernières années, les compagnies ferroviaires ont pris des mesures pour protéger le public. A mesure que les fonds le permettent, elles font disparaître les passages qui offrent le plus de danger. Québec a passé une loi pour obliger les automobolistes à faire un arrêt avant de traverser une voie ferrée. Malheureusement, la plus grande négligence vient du public qui souvent considère comme lettre morte toute loi créée pour le protéger.

Un congressiste a suggéré la création d'un conseil national des bonnes routes comme il en existe un en Angleterre. Ce conseil jouerait un rôle efficace dans l'administration des fonds destinés à l'industrie routière du pays en assurant le parfait équilibre des affaires des divers services du transport. L'automobilisme doit être pour le chemin de fer un auxiliaire et non un concurrent dans le transport du fret. Mais pour éviter toute erreur et tout préjudice, un conseil national serait le moyen tout indiqué.

Québec a poursuivi une politique heureuse eu égard à ses routes et les orateurs l'ont reconnu. Les sommes que le gouvernement a dépensées ont donné des résultats plus que satisfaisants. Et ce fait, l'honorable M. Stewart, délégué de la Saskatchewan, l'a signalé au congrès, en hommage à notre province et en exemple aux autres provinces.

LA RADIO A L'ECOLE

Une suggestion intéressante a été faite à la Commission pédagogique des écoles catholiques de Montréal touchant la cinémathique et la radiodiffusion. La cinémathique est un important auxiliaire pour la leçon de choses et la radiodiffusion deviendra bientôt, pour la conférence scolaire, pour l'enseignement de la diction, pour la causerie, d'un précieux concours. Aussi a-t-on recommandé, comme on l'a déjà fait d'ailleurs, d'installer dans toutes les écoles en construction et dans toutes celles que l'on construira des tubes conducteurs de fils en vue d'un raccordement possible avec des appareils de radio.

Une autre mesure intéressante qui se recommanderait à l'attention des commissaires, c'est celle des piscines dans les nouvelles écoles. Dans les institutions scolaires ontariennes, on a pris cette initiative dont se félicitent aujourd'hui les autorités. La natation va de pair avec la culture physique. Elle développe la musculature des enfants ; elle est nécessaire alors que tant d'enfants — la grande masse — ne savent pas nager. Cette installation dans les nouvelles écoles ne serait pas si coûtuse alors qu'on les veut perfectionnées et conformes entièrement à l'hygiène.

BREFS COMMENTAIRES

Il n'en reste pas moins évident que, s'il avait pris le bateau, Boyd serait arrivé plus vite au Havre-de-Grâce.

L'hôtel de ville compte sur l'enlèvement de la neige pour occuper les chômeurs. Espérons que nous aurons un hiver neigeux.

Pour que M. Bennett soit présent à l'ouverture de la Conférence impériale, il faut que le parlement digère d'ici samedi ces modifications au tarif. C'est assurément un gros morceau.

A TRAVERS LA PRESSE

LE "PLEIN" D'HEROISME

Eug. Launay, dans le "Matin", Paris. — Le décor d'abord: le ciel et l'eau et la brume! Musique d'accompagnement ensuite: le vent glacé qui mêle sa plainte au vrombissement de la mécanique!

Et le pilote écoute de toute la force de son être le bruit de son moteur. Que ce ronron s'arrête, qu'une soupape casse, qu'une saleté vienne boucher un gicleur du carburateur, qu'un fil de bougie claque, qu'un hauban se rompe et c'est la dégringolade dans cet effroyable gouffre d'écume et d'embruns, tombe affreuse de Nungesser et de Coli.

Il faut, en plus de cinq tonnes de carburant, emporter dix mille kilos d'héroïsme pour entreprendre, vent et mort debout, un pareil voyage. Icare jadis y trouva une fin terrible. Icare fut déifié! Costes et Bellonte méritent d'être cités à l'ordre de la nation, pour que tous les petits enfants de France répètent avec émerveillement: "Si, le premier, un Français a traversé la Manche en aéroplane, les premiers, deux Français ont relié Paris à New-York, par avion".

***

LE SUCCES DE NOS CONCURRENTS

L'"Evénement", Québec. — Dans l'une de ses dernières revues, "Forbes" prétend avoir constaté, pendant un voyage de l'est à l'ouest du Canada, que notre pyas s'américanise rapidement. Il n'en juge pas uniquement par l'énorme commerce d'importations américaines, par la tenue des grands hôtels à l'américaine, par l'imitation des moeurs américaines. Qui niera que cet observateur n'a pas raison de conclure de ces faits que, petit à petit la nation canadienne perd son caractère français ou britannique? De tous les agents de pénétration qui travaillent notre pays, l'image et l'imprimé sont les plus efficaces. Puisque les Américains en conviennent eux-mêmes, ils ne devraient pas s'étonner que le gouvernement canadien prenne des mesures de ralentir cette américanisation dont nous pouvons certainement nous passer. Lorsque viendra la révision du tarif, que M. Bennett n'oublie pas de frapper vigoureusement toutes les publications étrangères qui viennent ici faire de la propagande commerciale et autre. Nos concurrents eux-mêmes le feraient, s'ils étaient à notre place.

***

LES PASSAGES A NIVEAU

Le "Progrès", Hull. — C'est en sévissant contre les imprudences coupables et en recourant aux mesures énergiques que l'on fera la mentalité de nos automobilistes. C'est en veillant à l'application intégrale des règlements que l'on préservera des centaines de vies, sacrifiées tous les ans aux imprudences coupables de malheureux irresponsables. Le Japon s'est inspiré de ce point de vue en établissant dernièrement que les compagnies de chemins de fer n'auront plus désormais de dommages-intérêts à payer aux victimes des accidents de passages à niveau. Ce sont ces endroits qui présentent le spectacle le plus saisissant des danger de l'automobile, lorsqu'elle est aux mains de personnes inconcientes du redoutable engin qu'elles ont en leur possession. Tous les ans nous lisons le récit de catastrophes effroyables, de voitures réduites en débris, de voyageurs affreusement mutilés. Mais là où sont passées sans souci du danger des personne incapable de comprendre leurs responsabilités, passeront encore d'autres automobilistes, aussi imprudents. On voudra rivaliser de vitesse avec un train. On accélérera la marche de sa voiture. On se fera une gloire de traverser la voie quelques instants avant le passage du monstre de fer et d'acier. On se flattera de pouvoir rejeter la responsabilité sur le chemin de fer, si l'on n'est que blessé. D'ailleurs, les compagnies d'assurances vous dédommageront. La décision prise par les Japonais fera réfléchir les intoxiqués de vitesse. Les statistiques ont prouvé que le gouvernement provincial a obtenu de bons résultats en obligeant les automobilistes à s'arrêter complètement avant de prendre un passage à niveau. Il a fait connaître son intention d'appliquer rigoureusement cette année les sanctions portées contre les violateurs de ce règlement. C'est un pas de fait.

LE BON LANGAGE

Je ne saurais trop remercier la personne obligeante qui m'a écrit pour me demander si l'on doit dire "un pantalon" ou "des pantalons"...

Il faut bien dire un pantalon, et non pas des pantalons sous prétexte qu'ils ont chacun deux jambes, et encore moins une paire de pantalons comme les faux puristes. Je pense que ma réponse fera plaisir à mon aimable correspondant, qui me déclare qu'il tenait fermement pour le singulier de pantalon, de même pour celui de caleçon et de lorgnon; mais l'exemple des lunettes au pluriel a ébranlé sa conviction...

Pour les lunettes, le cas est différent; il y a deux verres de lunette assemblés dans une même enchâssure; au lieu qu'un caleçon ou un pantalon est un objet unique, encore qu'il ait deux jambes; mais vous-même, monsieur, n'avez-vous pas aussi deux jambes, et de surcroît deux bras? Cependant vous êtes une créature humaine au singulier.

Lorgnon est toujours singulier, mais au fait, savez-vous bien ce que c'est qu'un lorgnon ? Littré le définit: "lentille concave ou convexe, qu'on tient d'ordinaire à la main par une queue en métal ou en écaille, laquelle fait partie du cercle où le verre est serti." C'est donc par une impropriété d'expression bien caractérisée que nous appelons lorgnon le pince-nez; j'ajoute que si l'impropriété est caractérisée, elle n'est pas pendable. Si le sens des mots ne variait pas, il n'y aurait pas de sémantique: ce serait dommage.

Pour en finir avec les instruments d'optique, j'ai ouï des personnes qui se figuraient sans doute bien parler mettre au pluriel lorgnette, qui est du singulier, sauf, naturellement, quand il y a une collection de lorgnettes. En revanche, on doit dire "des jumelles"... ce qui ne semble pas déraisonnable.

Le même correspondant ajoute à sa lettre ce post-scriptum : "Mon fils aîné entend son professeur de droit blâmer l'expression "par contre", est-elle vraiment vicieuse?" Bravo pour le professeur de droit! "Par contre" n'est pas un barbarisme, mais c'est un terme technique de comptabilité, et une façon de parler boutiquière.

"Par contre" me fait songer à "par ailleurs", fort à la mode en ce moment. Espérons que cette mode passera. "Par ailleurs", outre qu'il est peu élégant, n'a aucun sens comme l'emploient maints écrivains d'aujourd'hui. Il signifie par un autre chemin et ne peut signifier que cela: je n'irai pas à Versailles par Ville-d'Avray, j'irai par ailleurs. Il n'est pas le même que "d'ailleurs", comme le prétentieux et insupportable "à nouveau" n'est pas le même que "de nouveau".

LANCELOT.
(Dans "Figaro", Paris.)

JOURNEE ACTIVE, HIER, AU ONZIEME CONGRES MEDICAL, AU WINDSOR

Il y eut présentation d'un écusson au docteur Brochu. — Plusieurs conférences intéressantes.

Une ouverture faite avec grand apparat, une présentation des délégués étrangers, une présentation d'un écusson aux armes de la profession médicale, des discours éloquents, des conférences instructives et intéressantes, voilà ce qui a marqué, hier, la première journée du onzième congrès annuel de l'association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

L'honorable Athanase David, secrétaire de la province, ayant dû s'absenter, ce fut le docteur A. Lessard, directeur du Service d'Hygiène provincial, qui déclara le congrès officiellement ouvert.

Au cours de la séance de l'après-midi, le président de l'association, le docteur Pierre-Z. Rhéaume présenta, au nom de tous, un magnifique écuson argenté aux armes de la profession médicale au docteur D. Brochu, un des plus vieux médecins de la province de Québec et le fondateur de l'association. Le docteur Brochu fut durant plusieurs années doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval et plusieurs des médecins présents au congrès étaient ses élèves. Le docteur Brochu remercie le docteur Rhéaume et tous les membres présents pour leur chaleureuse réception et il se déclara très heureux de constater les merveilleux progrès accomplis par l'association depuis trente ans.

Le docteur A.-A. Foucher, l'un des doyens de la profession médicale, prononça le discours de bienvenue. Le docteur Foucher se dit heureux en sa qualité de doyen de la profession médicale de Montréal d'offrir à tous le pain et le sel de l'hospitalité. Je suis heureux en outre, dit M. Foucher de représenter auprès de vous, au point de vue général, la cité de Montréal. Il parle ensuite du droit de cité conféré aux congressistes. Les grandes études qui se feront au cours de ce congrès seront très profitables à la profession, dit-il. L'art médical a progressé à pas de géant, l'avenir qui s'ouvre est encore plus brillant. "A mes distingués confrères de France, à nos cousins de la Louisiane, à vous tous enfin, je souhaite la plus cordiale bienvenue. Espérons, dit en terminant le docteur Foucher, que la profession médicale ira toujours de l'avant."

Le secrétaire-général, le docteur O. Mercier, présente ensuite les délégués étrangers un à un. L'orateur suivant est le docteur P.-Z. Rhéaume, président de l'association.

Il débute en faisant l'éloge de la cité de Montréal, où la population est encore fidèle à la tradition française. Il parle ensuite avec émotion d'un grand disparu, le docteur Hervieu, que le formidable cataclysme de 1914-1918 engloutit. La guerre toutefois servit grandement à la profession médicale, particulièrement canadienne-française. Il remercie le docteur Foucher de sa bienvenue, rappelle la fondation de l'association et termine en disant qu'il n'avait aucun doute que ce grand congrès serait un succès complet.

Le docteur O. Mercier donna ensuite lecture du rapport du secrétaire général sur les activités du comité exécutif depuis le dernier congrès.

LES CONFERENCES

En réponse aux discours de bienvenue, le docteur G. Roussy, de Paris, complimenta les promoteurs du congrès sur le succès de la réunion et il donna ensuite une conférence scientifique sur les recherches modernes concernant le cancer. La conférence du docteur Rousy fut écoutée avec grand intérêt parce qu'elle contenait les plus récentes découvertes sur le sujet.

Le docteur Léo Pariseau, médecin bien connu dans les cercles médicaux de Montréal, donna ensuite une conférence sur les fondements rationnels de la physiotérapie.

Hier soir, dans la salle des conférences, s'est continuée la série de conférences.

Dans ces conférences, d'ailleurs très intéressantes, chaque délégué, une autorité, traite du sujet dont il a pratiquement fait l'oeuvre de sa vie.

Le docteur A. Laquerrière de Paris, traita de l'électrothérapie en gynécologie. Il insista surtout sur l'importance de l'électrothérapie en ce qui concerne l'obstétrique moderne et son développement durant la guerre.

Vint ensuite le docteur E. Aucoin, brillant jeune médecin de l'hôpital Jefferson de Philadelphie. Il traita de l'histoire et des applications pratiques de la physiothérapie sur l'endoscopie pérorale. Cette partie de la médecine, devenue aujourd'hui une spécialité, possède une chaire à trois différents hôpitaux de Philadelphie. L'élève de Chevalier Jackson démontra par des projections lumineuses comment se faisait la diagnostique des différentes affectations du larynx et des autres organes de la respiration.

Une conférence fut donnée par le docteur M. Chiray de Paris, sur les études des dyspepsies nerveuses. Le docteur Léo Pariseau, donna une courte démonstration de nouveaux appareils photographiques qu'il a inventés lui-même et qui sont faciles d'emploi pour le travail quotidien dans les hôpitaux. "Les effets du radium sur les cellules cancéreuses" fut le titre de la dernière conférence au programme, donnée par le docteur Ernest Gendreau, directeur de l'Institut du Radium de l'Université de Montréal.

Avant l'ouverture officielle du congrès il y eut un déjeuner d'inauguration offert par le comité exécutif de l'association. On y remarquait à la table d'honneur: le docteur P.-Z. Rhéaume, président; et Mme Rhéaume, l'honorable et Mme Athanase David, le consul des Etats-Unis, M. Wesley Frost, et Mme Frost; le consul général de France, M. E. Carteron et Mme Corteron; le docteur Alphonse Lessard, le docteur A.-A. Foucher, M. et Mme J.-H. Rainville, le docteur et Mme L. de L. Harwood, le docteur et Mme W.-S. Terribury, d'Angleterre, M. le docteur G. Roussy, le docteur C.-F. Martin, le docteur Camillien Houle.

Une centaine de délégués ont visité hier soir le port de Montréal à bord du Sir Hugh Allan sur l'invitation de M. J.-H. Rainville.

EN RELISANT NOS ARCHIVES DANS "LA PATRIE" IL Y A 40 ANS ET IL Y A 25 ANS

MERCREDI, LE 17 SEPTEMBRE 1890

Les préjugés contre les nègres.—Baltimore.—L'école de droit de Maryland a décidé qu'on n'admettrait plus d'étudiants de couleur à ses cours. L'an dernier, les jeunes mulâtres, Cummings et Johnson, subirent un brillant examen.

Le socialisme de l'empereur Guillaume d'Allemagne.—L'empereur récemment s'est prononcé pour les réformes sociales.—Il a loué les libéraux d'agiter les questions sociales et de se prononcer contre l'emploi de la force pour réprimer les aspirations des ouvriers.

On parle à Washington d'un second congrès pan-américain qui aurait lieu au mois de mai prochain et dont l'objet serait d'établir un système uniforme de monnaie pour tout le Nouveau Monde.

DIMANCHE LE 17 SEPTEMBRE 1905

Le journal n'est pas publié.

NOMBRE CONSIDERABLE D'ENFANTS DANS LES ECOLES DE MONTREAL

L'augmentation de 5,000 élèves a nécessité l'ouverture de 137 classes nouvelles.

L'ordre du jour était particulièrement chargé, hier après-midi à la réunion de la Commission Pédagogique, sous la présidence de Monseigneur A. V. J. Piette.

A la suite d'un rapport de M. Manning, directeur des études sur le nombre relativement considérable d'élèves demeurant en dehors des limites de la municipalité de Montréal, qui fréquentent les écoles de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, une longue discussion s'engagea qui aboutit comme conclusion pratique à l'augmentation du taux d'inscription pour ces derniers. Une résolution est en conséquence unanimement adoptée à l'effet de porter de $3 à $6 le taux de l'inscription pour les élèves qui demeurent en dehors des limites de la municipalité. La Commission entend par là donner la préséance aux enfants de Montréal.

Un intéressant rapport du président général démontre que le nombre actuel des élèves fréquentant les écoles de la Commission s'élève à 99,000, ce qui veut dire une augmentation de 5,000 sur l'année dernière, à pareille date. Cette augmentation a nécessité l'établissement de 137 classes nouvelles réparties comme suit dans les quatre districts scolaires de la ville: district centre, 17 classe; district est, 45 classes ; district nord, 40 classes; district ouest, 15 classes. Quant aux écoles anglaises, elles comptent cette année 20 classes de plus.

Après étude de la question, M. Augustin Frigon a fait part à ses collègues des avantages que la Commission Scolaire pourrait tirer de la cinématèque et de la radiodiffusion dans les écoles. En ce qui concerne la première, les commissaires ont, dès longtemps étudié attentivement la question. Son établissement avait été pratiquement décidé pour l'enseignement des leçons de choses; seulement la Commission ne veut donner aux élèves que des films, bien à leur portée, et elle veut, dans ce but s'assurer un choix de pellicules qui puissent donner des résultats pratiques et certains. Quant à la radio, M. Augustin Frigon déclare qu'il ne peut évidemment être question de faire une utilisation immédiate de cet excellent mode d'enseignement : mais on peut toujours prévoir pour l'avenir. On peut prévoir que dans quelques années cette installation pourra être faite. Il serait donc sage de placer dans les écoles, actuellement en construction ou les nouvelles écoles à être construites, des tuyaux conducteurs de fils, en prévision d'une installation future. Dans d'autres pays, ce système est employé et donne les meilleurs résultats. La Commission Pédagogique entre pleinement dans les vues de M. Frigon et elle prie ce dernier de rencontrer la Commission Administrative pour lui donner les mêmes renseignements sur la question.

"Encourager la littérature canadienne dans la distribution des récompenses, voilà un but, déclare le président général, vers lequel a toujours tendu la Commission des Ecoles Catholiques; cependant, il faut reconnaître que les livres pour les enfants font un peu défaut chez nous. Aussi, dans le but de créer un mouvement en faveur de la littérature enfantine, il y aurait lieu de fonder un prix comme encouragement à nos auteurs." La suggestion est renvoyée au comité de publication.

Une locomotive géante pour le Canadien National

La locomotive à vapeur la plus rapide au Canada, la Hudson, série 5700, sort aujourd'hui des ateliers de la Montreal Locomotive Works, pour être attelée au train le plus rapide du monde, l'International Limité, du Canadien National entre Montréal et Chicago. Une autre locomotive de la même série sera livrée à la compagnie à la fin de la semaine et trois autres d'ici à un mois.

Cette puissante locomotive sera exposée aujourd'hui à la gare Bonaventure et jeudi elle fera sa première course entre Montréal et Brockville et retour. Elle parcourra la distance de 350 milles entre Montréal et Toronto en 6 heures et celle de Montréal-Chicago en 18 heures 15. Il lui faudra faire jusqu'à 80 milles à l'heure. Les roues ont 80 pouces de diamètre.

Les lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

UNE SESSION SPECIALE DE LA LEGISLATURE

S. Fraberty,
1849 Dorchester ouest,
MONTREAL.
15 sept. 1930.

Hon. M. L.-A. Taschereau,
le Premier Ministre,
de la Province de Québec,
QUEBEC.

Honorable monsieur,

En ma qualité de candidat libéral indépendant pour la division de Huntingdon, Qué., j'ai l'honneur de vous demander au nom de la loi qui le prescrit que tous les comtés de la province soient représentés au parlement de Québec.

Comme la division où j'ai posé ma candidature, a été vacante depuis la mort de l'ancien député il y a près d'un an, je crois qu'il est grand temps, que vous fassiez paraître la proclamation ordonnant une élection dans Huntingdon.

Ce délai n'est pas au bénéfice des électeurs et j'ose espérer que vous allez hâter les élections sans plus de retard.

Il paraît qu'il est de votre intention de convoquer le parlement pour le mois de janvier. Comme je sais que vous avez à coeur les intérêts de la province et vu la crise commerciale qui existe en ce moment dans notre province et le chômage général qui en est le résultat, ne croyez-vous pas qu'il serait dans l'intérêt non seulement du parti libéral, mais aussi des classes ouvrières de convoquer le parlement de Québec, pour le mois d'octobre de façon que le parlement puisse voter les crédits nécessaires à temps et avant que les neiges rendent les souffrances des chômeurs plus grandes.

Tenant compte des considérations humanitaires et des devoirs que le parlement a de s'intéresser à cette situation anormale, il serait dans l'intérêt de tous de convoquer le parlement en session extraordinaire et d'aviser des moyens à prendre pour les classes les plus affectées par le chômage comme j'ai eu l'honneur de vous l'expliquer ci-dessus. Je suis sûr que vous prendrez en considération mon appel en donnant à cette demande une décision sans retard d'autant plus que nos fermiers eux aussi attendent un geste bienveillant de votre gouvernement et je suis convaincu que vous agirez sans perdre de temps pour faire droit à ma demande.

Agréez, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération, et de mes sincères sentiments.

Sydney FRABERTY.

Les Cours de l'Union Nationale Française

La réouverture des Cours du soir de l'Union Nationale Française aura lieu vendredi, 19 septembre.

Les élèves sont priés de se présenter au siège de la Société, 429 avenue Viger, à 8 heures du soir, pour se faire inscrire dès le début de la saison.

Quatre trains de pommes

WINNIPEG, 17.—Le plus considérable envoi de pommes, cette saison, a eu lieu hier, alors que quatre convois spéciaux du Pacifique Canadien sont partis des Montagnes Rocheuses. En effet, 113 wagons de pommes Mackintosh rouges démarraient à destination des provinces des prairies, jusqu'à Kenora.

POTINITÉS

On a conduit un jeune collégien à un enterrement, il a disparu ensuite et n'est revenu qu'à l'heure du déjeuner.

— Je suis allé à un autre enterrement, dit-il.

— Auquel? fait sa mère surprise.

— Oh! je ne sais pas, celui-là c'était pour mon plaisir.

Un politicien, récemment nommé à un poste important, reçoit la visite d'un de ses anciens camarades, et pense qu'il vient solliciter.

Le visiteur. — Je viens vous voir....

L'autre. — Et moi je vous vois venir.

Le peintre Z... passe pour s'adonner à la dive bouteille.

On discutait devant lui, dernièrement, l'éternelle question de l'émotion dans l'art. Quelqu'un prétendait qu'aucun chef-d'oeuvre n'avait été fait de sang-froid.

—C'est drôle, dit-il, moi, quand je suis ému, il m'est impossible de travailler.

Un de nos plus spirituels et paradoxaux chroniqueurs, s'attable dans un restaurant. Au bout de quelques minutes :

—Garçon, ce bifteck est dur comme du cuir.

Le garçon, avec une nuance de désillusion. — Tiens! je vous avais pris pour un type original. Voilà que vous dites la même chose que tous les autres, maintenant.

Au canal Lachine.

Un désespéré enjambe un parapet et s'apprête à piquer une tête dans le canal. Un gardien de la paix se précipite et se cramponne à lui.

—Laissez-moi, clame l'aspirant au suicide... Je suis las de la vie.... Je veux me noyer... C'est bien mon droit...

Et le préposé à l'ordre de nos rues :

—Chez vous, tant que vous voudrez... Mais pas sur la voie publique !

Dans un restaurant, un monsieur dîne avec une dame; à côté est assis un Américain du Sud, doigts couverts de bagues: il a l'air très insolent. Il fixe son regard sur la dame et tâche visiblement de provoquer le monsieur. Au bout de quelques minutes, il se lève, s'approche de la table où sont assis le monsieur et la dame et demande au monsieur de lui indiquer les cabinets.

—Vous monterez au premier étage, lui répond tranquillement celui-ci. Vous prendrez à gauche et vous verrez un écriteau: "Gentlemen". Vous pouvez tout de même entrer.

Distiques non rimés.

Georges Courteline a rapporté les propos de ce personnage pour qui la rencontre des mêmes lettres doit fatalement donner des rimes.

Couteline lui démontre que deux mots peuvent fort bien ne pas rimer tout en finissant par six et même huit lettres communes :

L'humidité des isthmes
Ne vaut rien pour les asthmes

Ou encore :

Les intérêts publics président
Dans les pouvoirs du président.

Les Annales poétiques, supplément des Annales, offrent à Courteline ce distique non rimé, malgré la désinence de dix-sept lettres semblables :

Les femmes brunes qu'intéressent
Les maux qu'un esquinté ressent.

N. R. BEAUDET
Edif. Confederation
Montréal

F. W. BENN,
305, Imm. Transportation, Montréal.

Mettez ce coupon à la poste de suite

Veuillez m'envoyer des renseignements plus complets sur les polices dotation émises par la Confederation Life Association.

Nom..

Adresse..

Occupation.................................. *Age*..........

2

Un Assuré Invalide Reçoit $12,228 en Bénéfices et un Bonus de $880 en plus de son assurance

Confederation Life Association,
Messieurs:

Le 23 mai, 1922, à l'âge de 54 ans, j'ai pris une police dotation de 15 ans pour la somme de $12,000, avec bénéfices en cas d'incapacité totale. J'ai payé une prime fractionnée jusqu'au 23 septembre de la même année, et à partir de cette date, j'ai versé mes primes annuellement.

Pendant plusieurs années, je cultivais vingt-quatre sections de terre; j'étais en excellente santé quand j'ai pris cette assurance. J'avais payé deux primes entières, lorsque, en janvier 1925, j'allai à Rochester, parce que je ne me sentais pas bien depuis quatre ou six semaines. Les frères Mayo déclarèrent mon cas incurable, et je finis par souffrir de paralysie tremblante. Bien que capable de donner des ordres pour l'exploitation de ma ferme, il m'a été impossible depuis cette date, de faire aucun travail; en ce moment, j'ai besoin d'aide pour me lever de ma chaise et pour marcher. La Compagnie exigea un examen médical à la suite duquel elle reconnut le bien-fondé de ma réclamation; le 21 avril, 1925, elle me versa $120 qu'elle a continué de me faire verser, bien régulièrement, chaque mois. Actuellement, j'ai perçu la somme de $7,200 sous forme de versements. La Compagnie a également payé pour moi cinq primes de $1,005.60 chacune, soit un total de $5,028, ce qui, au premier avril, 1930, faisait en tout, un montant de $12,228. En plus, la Compagnie a ajouté à ma police, la somme de $888 à titre de profits et l'on me dit qu'elle me versera le montant entier de ma police lorsque je m'en irai.

Je tiens à remercier la Compagnie et ses agents du splendide service qu'ils m'ont rendu. Tous les membres de ma famille se sont assurés dans votre Association, et nous sommes toujours heureux de bien recommander la compagnie qui a tant fait pour nous.

Bien à vous.

Que peut-on ajouter à ces lignes, si ce n'est de vous dire: "Assurez-vous dans la Confédération pour avoir Sécurité, Stabilité et Satisfaction."

Confederation Life Association
Siège Social Toronto

THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

LES CONCERTS

HEIFETZ, YVONNE GALL ET LA ARGENTINA

M. Louis H. Bourdon nous communiquait hier la date de ses trois premiers concerts de la saison; lundi 13 octobre ,récital du violonite Jascha Heifetz: lundi 3 novembre, récital de chant Yvonne Gall; lundi 1er décembre, la célèbre danseuse La Argentina; concerts qui seront donnés tous trois au théâtre Saint-Denis.

Voilà, en bien peu de lignes, trois excellentes nouvelles.

Certains s'étonneront peut-être que ce soit Jascha Heifetz qui ouvre ainsi officiellement la saison des concerts Bourdon, en se souvenant de certain soir de la saison dernère, où quatre ou cinq cents amateurs de musique se pressaient dans le hall du Saint-Denis, ne comprenant d'abord pas pourquoi on ne les laissait pas entrer. Puis on leur annonça que Jascha Heifetz, indisposé, ne pouvait donner son concert et que les journaux annonceraient comment on pourrait se faire rembourser ses billets.

La véritable indisposition de Heifetz était le manque d'argent de l'impresario imprimeur qui s'était engagé à lui verser son cachet avant le récital et qui, quoque le gérant du violoniste lui ait consenti une forte réduction, ne pouvait tenir ses engagements.

Il va sans dire que la foule confondit, au premier abord, l'impresario et l'artiste dans son mécontentement, pour comprendre bien vite cependant, que l'imprimeur juif était le seul coupable.

Heifetz, avant de quitter Montréal, promit que si la possibilité lui en était offerte, il reviendrait ici le plus vite possible, pour effacer la mauvaise impression que ce stupide incident aurait pu créer.

Et voilà qu'il tient parole!

A chacun son métier; l'on peut faire un excellent imprimeur et n'être qu'une nullité comme impresario.

Bien des gens sont tentés de croire que pour faire venir ici des artistes de renom, il suffit de connaître leur adresse et d'avoir de l'argent à leur offrir. Pour les faire venir, oui, c'est à peu près tout ce qu'il faut; mais pour que l'affaire soit suffisamment fructueuse pour en tenter une nouvelle, il faut bien d'autres choses encore.

Organiser un concert compte, plus qu'on ne pense, des difficultés qui sont presqu'insurmontables pour certains. Il faut savoir organiser sa publicité, il faut savoir choisir ses dates, il faut connaître le public auquel on s'adresse pour pouvoir mieux l'intéresser en prenant les meilleurs moyens pour cela; bref, il faut connatre son métier.

L'impresario sérieux, l'impresario qui connait son métier, est un bienfaiteur pour une ville comme Montréal; sans lui, on ne verrait ni entendrait jamais rien qui en vaille la peine; sans lui les jeunes artistes de chez nous manqueraient des ponts de comparaison que leur offrent les grandes vedettes et qui leur sont si utiles.

L'autre par exemple, l'impresario véreux, qui engage un artiste à la diable, sans savoir s'il pourra équilibrer son budget; qui organise sa publicité de travers, est une nuisance, dont le public, aussi bien d'ailleurs que les artistes, doit se méfier.

Mais, revenons à M. Bourdon; Heifetz, Yvonne Gall et La Argentina, voilà trois plats de résistance qui seront, n'en doutons pas, suivis de quelques autres, et pour lesquels, dès à présent, nous félicitons et remercions M. Bourdon.

EDOUARD BAUDRY

On a fêté Mlle Gilberte Martin, prix d'Europe, au Conservatoire.

Dernièrement, de nombreux amis et admirateurs de Mademoiselle Gilberte Martin, récent prix d'Europe, de l'Académie de Musique de Québec, se réunissaient en les salles du Conservatoire National de Musique pour fêter le départ pour l'Europe de la jeune artiste.

Ce fut une soirée intime qu'un remarquable concert contribua à rehausser.

M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire, avait accepté de prononcer l'allocution de circonstance. Il se fit l'interprète des sentiments de tous les assistants; rendit hommage à l'esprit de travail de Mlle Martin dont il avait pu se rendre compte lors de son stage au Conservatoire, et nota plaisamment que les treize années d'études que l'artiste avait consacrées au piano sous la direction du Maître Letondal, lui avaient porté chance en dépit de la mauvaise opinion qui a cour sur le nombre treize.

Treize ans valent mieux que douze quand il s'agit d'un effort intelligent et dirigé toujours dans le même sens. Le point le plus remarqué de l'allocution, fut sans doute la recommandation faite à l'étudiante de ne pas se déraciner, d'aller chercher là-bas la culture, rue Madrid ou Bois de Boulogne, mais sans oublier la rue St-Denis.

"C'est dans la mesure où vous resterez ici, Mademoiselle, que vous pourrez au retour faire quelque chose pour notre pays."

M. Arthur Letondal, D.M., répondit au directeur du Conservatoire avec l'à propos qu'on lui connait, repassant les principaux traits caractéristiques des études de Mlle Martin. Il nota aussi, avec plaisir, dit-il, les progrès que le Conservatoire réalise chaque jour.

Une bourse de $200 fut présentée à la lauréate et M. Alex Bailey, I.C., remercia au nom de la famille, tous ceux qui ont participé à la fête, en particulier M. et Mme Sylva Alary, principaux organisateurs.

Ont pris part à la fête: R. P. Lagacé, C.S.S., MM. et Mmes Alphonse Martin, Richard Prévost, C. Parent, Arthur Letondal, G.-E. Tanguay, Edmond Gravel, Wilfrid Fréchette, Alfred Normandin, F. L'Ecuyer, E. Fauteux, A. Boisvert, Notaire J. Larivière de Richelieu, J.-P. Bisson, Alex. Bailey, Notaire P.-A. Blondin, Alp. Pinet, Lauréat Déry, E. L'Ecuyer, A. Parent, P. Ledoux, L.-M. Lymburner, J.-A. Langis, P.-D. Racine, Eugène Lapierre, J.-R. Boisvert de Grandes Piles, Lucien Boisvert (Grandes Piles), Hector Charland, C. Gauthier, Camille Couture, F. Mayrand, Sylva Alarie, Ernest Charest (St-Stanislas de Champlain), Dr J.-P. Thibault, Mmes L.-E. Monty, N. Riendeau, U. Légaré, N. Martin, R. Hamon, Miles N. et M. Boisvert, C. Préfontaine, L. Chapleau, M. Gauthier, A. et Y. et J. DePocas, A. Houle, A. Boulay, A. et L. Papineau, J. Caillé, Y. et A. et E. Labelle, Ant. Turgeon, A. Voyer, G. et A. Sénécal, A. Cadieux, R. Comète, M.-Th. Paquin, S. Dansereau, J. Girard, F. Grisé, M. Ducharme, C. Destroismaisons, M. T. Croteau, E. Hamel, M. Du Plessis, A. Tuliet et MM. Edm. Archambault, Dr P. Trépanier, Lucien Martin, Dr J.-Z. Leblanc, G. Lebrun, P. Voyer, Albert Lapierre.

Artistes au programme: Mme J. A. Langis, Miles Gilberte Martin, M. Du Plessis, Marielle Provost, Fernande Grisé, E. Hamel, S. Dansereau, Yvette Provost, MM. Alfred Normandin, Dr Paul Trépanier, Eugène Lapierre, D.-M., Conrad Gauthier, Lucien Martin, Hector Charland, Albert Lapierre.

Le latin sans douleur

Le professeur américain Tauzer apprend le latin à ses élèves au moyen du cinématographe. Des films parlants (?) font passer devant eux des scènes de l'histoire romaine ou des reconstitutions de la vie latine.

Ouverture des cours de solfège gratuits.

M. J.-B. Dubois, directeur des cours de solfège gratuits de l'ECOLE DES ARTS ET METIERS de la province de Québec, nous prie d'attirer l'attention du public sur l'importance de l'enseignement qui est donné pour l'avancement de la culture musicale. A Montréal, ces cours se donnaient au Monument National seulement. Vu les longues distances à parcourir, les nombreuses demandes ont fait décider le directeur d'installer des classes dans différentes parties de la ville qui sont comme suit:

M. J.-B. DUBOIS

Centre, Ecole Technique, 200 rue Sherbrooke ouest.

Nord, Académie Saint-Paul, 6510 rue Saint-Denis.

Est, Ecole Jeanne-d'Arc, 1680 rue Jeanne-d'Arc.

Ouest, Ecole paroissiale, 4107 rue Saint-Jacques.

Les inscriptions se feront à partir de mercredi, 17 septembre, aux endroits ci-haut mentionnés, de 9 heures a.m., à 4 heures p.m.; on pourra aussi se faire inscrire au bureau de l'ECOLE DES ARTS ET METIERS, au Monument National, 1182, rue Saint-Laurent, de 10 heures à midi, et de 2 heures à 7 heures p.m. Les cours ont lieu une fois par semaine, le soir à 7 heures 30, il se donnera aussi un cours d'après-midi, à 2 heures à l'Ecole Technique.

Les jours de classes auront lieu comme suit:

Ecole Technique, mercredi, 1er octobre, à 7 heures 30, et vendredi, 3 octobre, à 2 heures p.m.

Ecole Paroissiale, à Saint-Henri, jeudi, 2 octobre, à 7 heures 30.

Ecole Jeanne d'Arc, jeudi, 2 octobre, à 7 heures 30.

Académie Saint-Paul, rue Saint-Denis, lundi, 6 octobre, à 7 heures 30.

Les élèves sont instamment priés de s'inscrire avant l'ouverture des classes.

SAM HARDY

Sam Hardy quui joue le rôle du gérant dans "Leather Pushers" vient d'arriver à New-York pour tourner quelques scènes de cette série.

LES CABARETS

Au Matou Botté

Max et Vivez présentent un spectacle très nouveau cette semaine. — Du rire à foison.

Après avoir été sous le charme durant toute la soirée par la merveilleuse représentation de "Mireille" au Monument National, il n'était que juste d'aller clore cette soirée si bien commencée par quelques heures passées dans la "boîte". Et par la "boîte" tous savent, n'est-ce pas, ce que je veux dire: le seul endroit à Montréal où l'on s'amuse franchement et le plus gaiement du monde; au Matou Botté enfin. Et ce ne fut en aucune façon un désappointement, au contraire!

Cette semaine MM. Paul Max, le dévoué directeur et M. Eugène Vivez, son assistant, se sont surpassés pour nous présenter un programme nouveau et de choix. Disons pour commencer que le sketch: "La bataille de fleurs" est quelque chose qui présente un caractère très typique, charmant, et amusant. C'est l'histoire décrite de façon pittoresque d'une petite bouquetière (Jeanne Bélan) qui épouse un millionnaire (Paul Max) malgré les vaines tentatives d'un sien ami, pochard sans vergogne mais avec trogne, (Eugène Vivez) pour lui faire changer d'idée. La distribution de fleurs, des oeillets de poète, par les soeurs d'Arcy et Marguerite Bray, obtient un vif succès unanime de même que le sketch tout entier.

Paul Max nous donne en outre un numéro complémentaire dans lequel il interprète une chanson qui est pleine de brio et de gaieté. Et, (ô agréable surprise!) Vivez nous chante sur l'air du fameux fox-trott "Should I?" une chansonnette en français, entièrement inédite et qui reçoit avec raison de chaleureux applaudissements. Les soeurs D'Arcy nous offrent deux nouvelles danses, avec de magnifiques costumes nouveaux; comme toujours, elles dansent de la façon la plus charmante et leur succès est bien mérité. Marguerite Bray, la gracieuse soliste de danse s'est particulièrement fait applaudir dans son numéro de danse russe. Jeanne Bélan a obtenu des rappels, hier soir, avec ses chansons, particulièrement "Mon héros."

Un numéro qu'il ne faut pas oublier est le numéro de danse acrobatique des frères Gagnon accompagnés de leur soeurette. Ces trois mioches possèdent l'art de Terpsichore de façon surprenante et les applaudissements prolongés qu'on leur octroie sont très mérités.

Disons enfin que le service, comme toujours, sous l'habile direction de M. Desjardins, est excellent, que le vin est doux comme du soleil d'été et que la bonne chère fait foison. En un mot nous nous sommes encore une fois convaincu que, comme dans la chanson:

"Au Matou Botté,
C'est la seule place pour s'amuser!"

NOCTURNIO

Billet à Cléopâtre

Douglas Fairbanks révèle dans "Pour Vous", le grand magazine de cinéma, l'énigme de son excellente santé et de sa bonne humeur, qui a survécu à vingt films et dix mille interviews.

"Je commence à vieillir, mais j'en remontrerais pour la souplesse, l'endurance et la gaieté à la plupart des moins de vingt ans d'Amérique et d'Europe. Il n'y a pas de secret: il n'y a que de bonnes habitudes. J'ai toujours beaucoup remué. Le remède à la vieillesse est dans le mouvement. J'ai sauté, nagé, grimpé aux arbres, monté à cheval, ramé. J'ai peu mangé, bu modérément de bons vieux vins de France; je me suis couché tôt et levé tôt.

"Ne me dites pas que c'est là une vie épouvantable, Cléopâtre. Vous vous en accommoderez fort bien et cela finira même par devenir si agréable que l'existence frelatée de la plupart des êtres dits civilisés vous paraîtra monstrueuse. Et puis, il faut bien choisir. Il n'y a point d'autre alternative que les petits fours, les "soirées" prolongées jusqu'à quatre heures du matin et les grasses matinées étirées jusqu'à trois heures de l'après-midi, avec leurs conséquences: rides, obésité, poches sous les yeux ou bien la vie résolument saine avec ses petits sacrifices de plaisirs et d'amour-propre et la "ligne", la fameuse ligne, Cléopâtre, la ligne que vous conserverez jusqu'à nonante années si vous suivez bien mon programme..."

Maisons hantées

Pour Vous, le grand hebdomadaire de cinéma, publie le dernier article écrit par Lon Chaney, deux jours avant de tomber malade, sur les maisons hantées de Hollywood:

"J'ai entendu dire que "Falcon's Lair" était hanté au sens exact du mot et des bruits courent d'après lesquels un gardien aurait dû récemment fuir les lieux en poussant des cris. Or, vous n'ignorez pas que dans cette demeure vécut Valentino. Il l'avait fait construire pour Natacha Rambova. Un jour il partit pour New-York et ne revint plus jamais. Des hommes vinrent et vendirent aux enchères des meubles et des habits qui avaient appartenu à l'illustre défunt.

"On peut toujours voir "Falcon's Lair" sur la colline: la maison est vide, d'aspect sévère. Evidemment, on pense à la brillante compagnie qui s'y réunit. Des esprits rôdent..."

JOYCE COMPTON

Une jeune graduée de la scène, cette jeune artiste sera bientôt sur les premiers rangs de la compagnie Fox Movietone. Elle a attiré l'attention par sa belle tenue dans "High Society Blues" et "Wild Company". On vient de lui confier des rôles importants pour l'avenir. Petit train va loin.

Un programme varié et des plus copieux pour le festival du C. P. R. à Québec.

Le Festival de la Chanson, des Danses et des Métiers du Terroir, qui se tiendra à Québec les 16, 17 et 18 octobre prochains, ne le cédera en rien aux fêtes du folklore que eurent lieu dans cette même ville en 1927 et en 1928 sous les auspices du Pacifique Canadien. Non seulement les chansons du terroir canadien-français y seront rendues dans leur pure forme primitive, mais des opéras-ballades et des compositions musicales, basés sur ces mélodies primitives y seront encore entendues et d'intéressants numéros de danses y seront exécutés.

La pièce de résistance du Festival de cet automne sera incontestablement l'opéra-ballade "L'Ordre de Bon Temps". Une association de joyeux compères, fondée par Champlain à Port-Royal en 1606, fera le sujet de cette pièce originale dont la musique est du Dr Healey Willan, l'un des plus éminents compositeurs du Canada. Le libretto de cet opéra est dû à la collaboration de Louvigny de Montigny, écrivain canadien-français bien connu et du jeune poète Robert Choquette.

L'opéra reconstituera la vie de la petite garnison de Port-Royal à cette époque, alors que, durant les premiers rigoureux hivers, "L'Ordre de Bon Temps" sut maintenir les traditions joyeuses de la vie sociale française et trouver le moyen de faire excellente chère. En effet, à la table bien garnie de Poutrincourt, l'orignal, le caribou, le chevreuil, la loutre, l'ours et le chat sauvage constituaient les pièces de résistance gargantuesques et l'on pouvait déguster, comme entrées plus délicates, du canard, de l'oie, du coq de bruyère, des pluviers, ou même des truites, éturgeons ou autres poissons, pêchés au dard sous la glace de la baie voisine. Comme le dit Lescarbot: "Quoi qu'en pensent nos gourmets de Paris, nous pûmes faire aussi bonne chère à Port-Royal qu'ils le purent eux-mêmes dans les grands restaurants de la capitale, et cela à bien meilleur compte". Ces repas plantureux étaient accompagnés de rites appropriés et d'un cérémonial solennel. Souvent les invités d'honneur y étaient des chefs et des guerriers indiens avec leurs "squaws".

Un autre numéro intéressant sera "La Noce Canadienne", oeuvre de M. Albéric Bourgeois, mettant en relief les réjouissances qui marquaient chez nos ancêtres cet important événement.

Les "Troubadours de Bytown", le fameux quatuor fondé par feu Charles Marchand, seront de la partie encore cette année. Lors des derniers Festivals, ces interprètes bien connus des chansons du terroir furent le clou de cette manifestation. Leur entrain, et leur brio dans leur interprétation de nos chansons ne manqueront certainement pas d'être appréciés comme il convient par tous ceux qui s'intéressent à la diffusion de notre répertoire national. On entendra également Mmes Irène Trudeau, Caro Lamoureux et Fabiola Hade, ainsi que MM. C.-E. Brodeur et L. Fortin.

Madame Duquet et un groupe d'enfants de Québec interpréteront des chansons et exécuteront des danses et des jeux. Un groupe de Métis de l'Ouest canadien viendra exécuter les danses autrefois en vogue parmi les "voyageurs" leurs ancêtres. Enfin des chanteurs et chanteuses du terroir rendront toutes sortes de chansons de leur pittoresque répertoire. Philéas Bédard, Madame Leblond de Sainte-Famille et ses filles, Madame Cimon de la Baie Saint-Paul et ses filles seront au programme. Madame Lord tissera sous les yeux des spectateurs, ses fameuses ceintures fléchées recherchées aujourd'hui comme des curiosités, tandis qu'on verra à leurs métiers à tisser, Madame Plante et Madame Lachance de Saint-Pierre de l'Ile d'Orléans.

Toutes les représentations se donneront au Château Frontenac.

Le secret de l'étonnante jeunesse de John Philipp Sousa.

Se tenir toujours occupé, mais ne jamais oublier de se délasser, tel est le secret de la vigueur mentale et physique du lieutenant-commandeur John Philip Sousa. C'est cette vigueur qui lui permet, à 66 ans, d'entreprendre une autre tournée à la tête de ses cent musiciens, que l'on entendra au Forum, demain. Dans cinq ans d'ici, Sousa n'admettra pas qu'il était extraordinaire à cet âge de se tenir au pupitre durant quatre ou cinq heures chaque jour et de faire deux cents milles de chemin de fer, à tous les vingt-quatre heures. Il a fait toutes ces choses, chaque jour, depuis trente-huit années comme directeur de sa fanfare.

Il y a plusieurs années, Sousa commença à se tenir de plus en plus occupé. Lorsqu'il assistait à quelques concerts, il profitait des quinze minutes libres pour dépouiller son courrier, écrire des lettres, rédiger des articles, etc. Il lui arrivait de travailler même ses propres compositions. Durant toute sa carrière, il n'a été inoccupé que trois fois.

Encourageons ceux qui le méritent!

L'oeuvre qu'accomplit la Société canadienne d'opérette compte parmi les plus méritantes et les plus dignes d'encouragement.

Le public semble avoir compris que l'art théâtral, et particulièrement l'art du chant, n'avaient à Montréal aucun défenseur plus courageux et plus enthousiaste que cette vaillante phalange et à chaque représentation, le succès financier semble grandir, comme s'affirment d'ailleurs les progrès des interprètes.

Ceux qui ont à coeur le maintien et le développement du théâtre à Montréal doivent se faire un devoir d'asister aux représentations de la Société canadienne d'opérette. Ce n'est d'ailleurs pas une complaisance que nous leur demandons là, les spectacles qui leur y sont présentés étant toujours montés avec le plus grand soin et interprétés par les meilleurs de nos artistes.

Messieurs Hector Charland et Louis-Philippe Hébert

Mardi soir, le 30 septembre prochain, la section dramatique des Anciens Elèves du Collège Sainte-Marie, interprètera: "VINGT JOURS A L'OMBRE", la fine comédie en trois actes de Maurice Hennequin et Pierre Veber.

Le rôle principal sera joué par M. Hector Charland, qui apparaîtra dans l'un de ses meilleurs rôles.

De plus, une mise en scène à point a été préparée par M. L.-P. Hébert, le populaire directeur des Anciens.

Les billets sont actuellement en vente au sous-sol de l'église du Gésu.

Répétition spéciale pour enfants samedi après-midi, le 27 septembre.

Boîtes de couleurs Reeves
PINCEAUX, PASTELS, PAPIER
Assortiment complet d'Accessoires d'Artistes
ART EMPORIUM LTD.
1429, AVE McGILL COLLEGE
8-17-23-26-30-O-2-6

PRINCESS SUPER TALKIES
3—DERNIERS JOURS—3
"ATLANTIC"
Le plus grand des films parlés
MATINEE AUBAINE 11 a.m. à 1 p.m. Sauf le dimanche 25c
REGULIER Matinée 25c—35c Soirée 35c—60c Sauf les samedi et dimanche
REPRESENTATION de MINUIT
Vendredi soir 19 SEPT. à 11.15
PREMIERE CANADIENNE
EDDIE CANTOR
Dans son enlevante comédie à succès
"W-H-O-O-P-E-E"
Le spectacle régulier commence samedi à 11 a.m.

Théâtre ST-DENIS
CETTE SEMAINE
DYNAMITE
Film sonore en 12 parties
Musique nouvelle.
Titres en français
Sept. 15-16-17-18-19

NATIONAL
"HOTEL DE LUXE"
Par A. M. Pétrie
Choeur de Beauté — 15 Jolies Filles
Effets de costumes par Effie Mack et Juliette Pétrie
Sketch comique par Pic-Pic
"Fais Attention à ta Montre"
VUE—PALAIS DE DANSE
172-5

-- FRANÇAIS --
AUJOURD'HUI
"SHADOW OF THE LAW"
Avec William Powell, Marion Shilling
Aussi "CAUGHT SHORT" avec Marie Dressler et Polly Moran, Anita Page
COMEDIE ET VAUDEVILLE
172-3

Théâtre STELLA
4652, Saint-Denis — BElair 5000
Cette semaine
"NOUS NE SOMMES PLUS DES ENFANTS"
pièce en 3 actes de Léopold Marchand
172-5

PALACE
Sans arrêt de 10.30 a.m. à 11 p.m.
3 Derniers Jours
Matinée Aubaine 10.30 a.m. 12.30 p.m. 25c
Le merveilleux, empoignant drame Paramount
"MANSLAUGHTER"
avec CLAUDETTE COLBERT
A PARTIR DE SAMEDI
JOAN CRAWFORD in OUR BLUSHING BRIDES

LOEW'S
CONTINU DE 10.30 A.M. à 11 P.M.
Le méchant, téméraire, impétueux
WILLIAM
HAINES
est irrésistiblement drôle dans
"Way Out West"
ACCOMPAGNE DE
LEILA HYAMS
STAN LAUREL et OLIVER HARDY dans "THE LAUREL-HARDY MURDER CASE"
ACTUALITES ET AUTRES COURTS SUJETS
Prix d'admission:
10.30 a.m. à 12.30 . . . . . 25c
12.30 à 6 p.m. 35c
Soirées 50c

GAYETY A l'affiche
Burlesque Mutual 2.15, 8.15 p.m.
Téléphones: LAncaster 0016-4764
C'est un fou-rire!
"LEGS AND LAUGHTER"
Nombreuse troupe d'étoiles populaires
Un choeur rapide de danseuses
Mat. spéciale quotidienne — 25c

CAPITOL Entertainment
PLUS QUE DEUX JOURS
et puis ADIEU A MONTREAL
ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT
VUE PRINCIPALE A 10 a.m., 12.22, 2.39, 5.00, 7.23, 9.45
Assistez à notre Matinée bon marché Venez avant 12.30 p.m. pour 25¢
Mat. régulière 40c jusqu'à 5 p.m. Soirées 65c—Sauf les sam. et dim.
PORTES OUVERTES A 10 A.M.
A PARTIR DE VENDREDI
IL REVIENT DANS UN FILM D'UNE PUISSANCE DRAMATIQUE!
Son plus récent rôle et il y a de la FORCE
WILLIAM POWELL
in "For the Defense"
with KAY FRANCIS
a Paramount Picture
AMOUR contre LA LOI
QUE DONNERIEZ-VOUS POUR L'AMOUR?

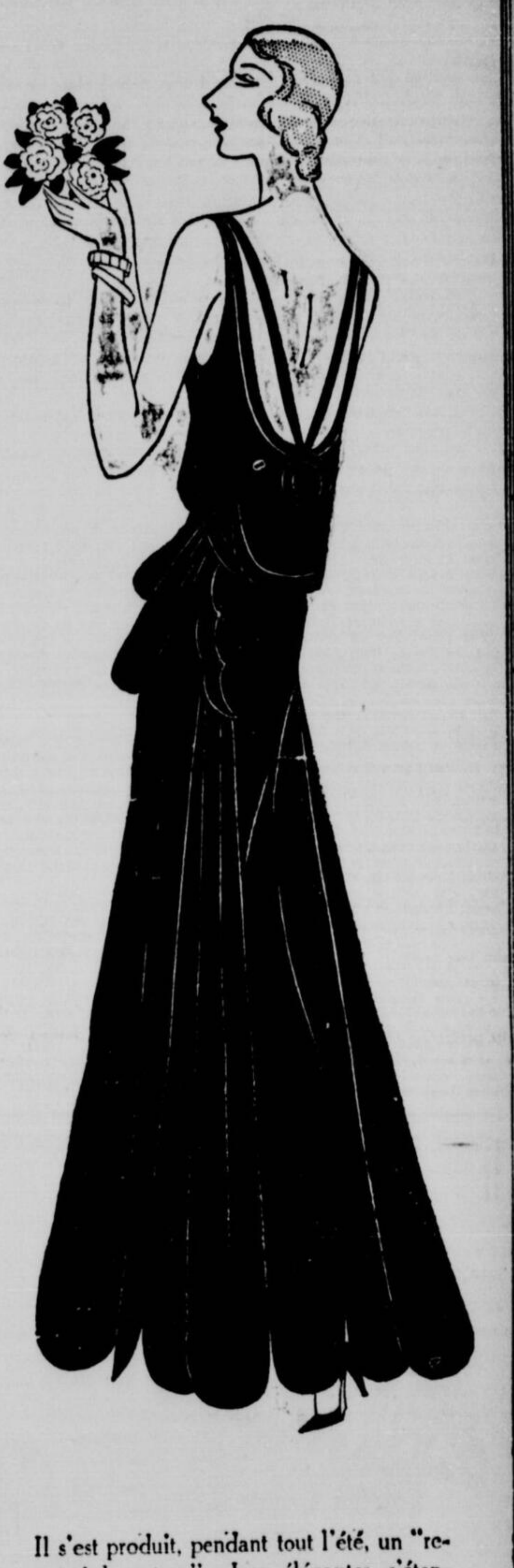

DE RETOUR À LA NATURE!

Il s'est produit, pendant tout l'été, un "retour à la nature". Les élégantes s'étendaient nonchalemment sur les plages baignées par le soleil, les lanières de courts costumes de bain descendues d'épaules brunies. Les dessinateurs de Paris se sont emparés de cette idée de face nue et de dos nu—et en voici la résultat—c'est ce que portent avec tant de succès les élégantes européennes.

Un brin de corsage retenu par deux minuscules lanières—une minuscule cape se balance sous le décolleté—la jupe compense pour le peu de tissu utilisé au-dessus de la taille. Le feston du bord est répété dans l'exécution par sections de la robe.

En magnifique crêpe de soie noir mat.
Taille 16, $75.

Ogilvy's—Deuxième étage

JAS. A. OGILVY'S
LIMITED

RÉPONSE À TOUT

Sous cette rubrique il sera répondu à toutes les demandes de renseignements: domestiques, scientifiques, historiques, ou de simples conseils, pourvu que les questions posées soient D'INTERET GENERAL.

Nulle adresse commerciale ne peut être obtenue par ce courrier.

Il n'y sera pas répondu aux questions légales.

On est prié de formuler son questionnaire clairement, et d'écrire le plus lisiblement possible.

Les lettres où ces conditions ne seront pas observées seront ignorées.

* * *

QUAND EST-IL MAINTENANT CONVENU DE DIRE QU'UNE FEMME NON MARIEE N'EST PLUS UNE JEUNE FILLE?

Q.—De nos jours où tout semble changé, voulez-vous me dire quand une jeune fille n'est plus réellement une jeune fille? — VIEUX BEAU.

R.—Ma foi, c'est assez difficile à dire, de nos jours où la jeunesse a fait, comme le reste, des progrès éclatants... vers la stabilisation.

Autrefois, une jeune fille, qu'elle eut 18 ans ou 25 ans, dès qu'elle était mariée et avait eu son premier enfant, elle délaisse les réunions bruyantes, et surveillait à l'année sa précieuse couvée.

Autrefois, une jeune fille était considérée comme une "vieille fille" si elle n'était pas mariée à vingt-cinq ans. Aujourd'hui, à vingt-cinq ans, la jeune fille est à peine au commencement de sa vie de jeunesse. A trente ans, elle est encore une jeune fille, ce n'est que vers quarante-cinq ans qu'un homme ou une femme non mariés commencent à être des gens d'âge mûr.

Pourquoi d'ailleurs la jeunesse d'aujourd'hui dépenserait-elle les trois quarts de sa vie à se préparer à être vieille avant le temps? La vie de nos jours demande à tous beaucoup d'activité, or, c'est dans la jeunesse que l'on peut dépenser le plus de force, d'énergie. Et c'est sans doute pourquoi nos jeunes gens, nos jeunes filles, ont appris à ne pas vieillir avant l'âge.

Il est des êtres qui sont nés vieux, et d'autres qui restent jeunes toute leur vie.

Ce qui revient à dire que la femme n'a jamais vraiment que l'âge qu'elle parait avoir. Tant mieux si elle a le bon goût de vieillir longtemps après son âge.—LOUISE.

Q. J'ai un ami qui me courtise depuis deux ans, il parait m'aimer, mais je crois qu'il vient seulement pour passer le temps. Il me parle souvent de mariage, mais cela tourne toujours à rien. Je ne sais pas que faire à ce sujet. Il me dit aussi qu'il veut aller en visiter une autre. Je l'aime trop pour l'abandonner. Je désirerais changer de localité afin de ne plus le voir, et l'oublier plus facilement. Lorsque je le lui dis, il ne veut pas en entendre parler. — UNE QUI AIME BEAUCOUP A VOUS LIRE.

R. Puisque votre ami vous exprime le désir d'aller visiter une autre jeune fille, il est clair qu'il désire garder sa liberté. Dès lors, reprenez la vôtre, si dur que cela vous paraisse. Cet homme est trop indécis, me semble-t-il pour prendre une décision. Recevez un autre jeune homme qui saura vraiment ce qu'il veut. Et surtout ne partez pas, vous verrez comme vous vous consolerez.

Q. A qui faut-il s'adresser, à l'hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières pour devenir garde-malade?—DE CELLE QUI LIT TOUJOURS VOTRE COURRIER.

R. Ecrivez à la directrice des gardes-malades, Hôpital Saint-Joseph, Trois-Rivières. Vous en recevrez tous les renseignements que vous désirez. Vous feriez bien de joindre un timbre à votre lettre.

Q. Auriez-vous l'obligeance de me donner l'adresse du bureau des Vétérans de terre et de mer du Canada, unité 33 sur le sweepstake de Cambridgeshire.—JACQUES.

R. Voici l'adresse nouvelle: The Army & Navy Veterans English Cambridgeshire Sweep, Saint-Jean, Terreneuve.

Q. Je désire un bon conseil. J'ai vingt-trois ans, j'ai toujours habité avec mes parents, mais je suis décidée à les quitter, parce qu'ils ne me laissent jamais sortir. Mes amies me délaissent parce que je ne leur rends jamais leur visite. Je suis bien découragée. Donnez-moi un bon conseil. — MADEMOISELLE A. S. S.

R. Je ne comprends pas bien. A vingt-trois ans, vos parents ont encore droit de tutelle sur leurs enfants. Cependant, il est raisonnable que vous ayez un peu la liberté de sortir avec vos amies, et surtout de leur rendre les visites qu'elles vous font. DITES UN PEU A VOS PARENTS QUE VOUS DESIREZ AVOIR UN PEU PLUS DE DISTRACTIONS, et ne prenez pas de décisions avant d'avoir bien réfléchi.

Deux élégantes robes

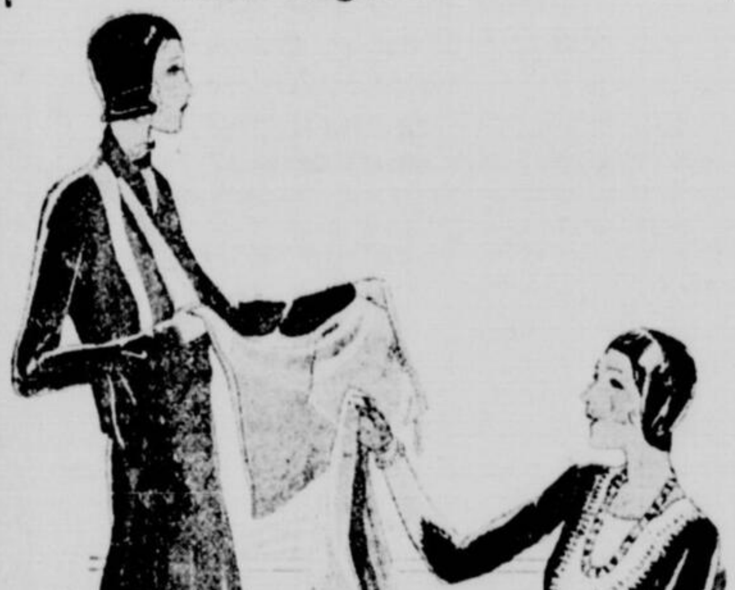

ROBE DE CREPE MAROCAIN noir agrémentée d'une écharpe de même étoffe grise et rouge.

EN CREPE SATIN NOIR cette robe est élégamment égayée d'un gilet et de bas de manches en crêpe-satin blanc incrustés sous une broderie noire et blanche.

Le Royaume des Femmes

Conseils Pratiques

Melons. — Vous pourrez garder cet excellent fruit jusqu'en janvier, en opérant de la façon suivante:

Prenez des melons tardifs qui n'ont pas encore atteint leur pleine maturité, essuyez-les légèrement et tenez-les pendant un jour dans un lieu sec. Tamisez de la cendre dans un tonneau et enterrez vos melons de manière qu'ils soient entièrement couverts. Surtout gardez-les bien de la gelée. Quand vous voulez manger un fruit, retirez-le, mais en veillant bien à ce que les autres ne soient pas affectés par l'air

• • •

Noix. — Prendre les noix bien mûres, les mettre dans un pot de terre couvert d'une planche et enterrer le pot dans un terroir bien sec. Les noix ainsi conservées attendent plus d'un an sans rien perdre de leur fraicheur et de leur bon goût.

La souffrance

Est-il possible qu'une vie en apparence méritoire soit en réalité, dépourvue de grandeur morale? Oui, parce que le fait de subir des épreuves importe moins que la façon dont nous les supportons au dedans de nous-même. On s'accorde à louer la patience, la résignation que semble révéler notre attitude extérieure: ces jugements élogieux mais superficiels ne sont bien souvent qu'une forme apitoyée de la sympathie ou de l'affection. Seul le secret de notre conscience nous apporte là-dessus un témoignage net.

Or, bien souvent, nous acceptons la souffrance "parce que nous ne pouvons par faire autrement". Elle nous répugne, elle nous révolte et nous ne voulons pas songer à nous en servir comme d'un puissant moyen de perfectionnement. Il est naturel que nous la redoutions; seuls les plus grands saints l'ont cherchée avec persévérance et subie sans défaillance. Mais une âme droite et fière y voit autre chose qu'une injustice du sort: elle s'y soumet à l'une des conditions inéluctables de l'existence: elle y trouve des éléments de force, des lumières projetées sur ses actes antérieurs aussi bien que sur ses résolutions.

La noblesse ne consiste pas à souffrir, mais à savoir souffrir avec dignité d'abord, avec fruit ensuite pour nous-même et pour notre prochain. La douleur fait vibrer en nous toutes les cordes de la sensibilité; les privations, les séparations rendent plus aigu le souvenir de ce que nous regrettons mais elles nous en enseignent aussi le prix et nous permettent d'apprécier à leur juste valeur les avantages dont nous jouissons. Elles préparent le chrétien au détachement des biens de ce monde, sans lequel il est impossible de vieillir et de mourir en paix.

Nos peines nous aident à comprendre celles d'autrui; nous trouvons une douceur à les partager, à les soulager.

Les esprits mesquins ne gardent de la souffrance que son amertume. Elle les irrite et leur fournit sans cesse des motifs d'envier et de dénigrer. L'étroitesse de leurs vues les empêche de compatir aux douleurs de leurs semblables qu'ils jugent toujours moins cruelles que les leurs.

Il y a pire encore lorsque, n'ayant pas la force de réagir contre la souffrance, nous perdons aussi celle de lutter contre nos penchants. Notre lâcheté y trouve une sorte de compensation: "N'ai-je pas assez de tracas, assez de soucis par ailleurs, et ne puis-je m'accorder un peu de répit? "Nous ne réprimons plus nos accès de paresse ou de gourmandise parce qu'il nous semble inutile de nous infliger des sacrifices en sus de ceux qui sont exigés de nous. Les âmes vulgaires cherchent même une revanche dans de basses satisfactions matérielles et cela peut mener jusqu'aux dégradantes habitudes d'intempérance.

Sans en venir là, nous pouvons perdre tout le profit spirituel de l'épreuve en nous laissant envahir par le découragement. Quelles que soient les obligations et les inquiétudes qui nous accablent, ne perdons pas de vue la nécessité d'épurer nos sentiments, d'accroitre notre valeur morale, d'élever toujours plus haut nos aspirations. La souffrance vaillamment supportée nous y aide: on pourrait dire d'elle, à peu de chose près, ce que les Orientaux disent de la reconnaissance: "Elle est semblable à cette liqueur qui ne se conserve que dans des vases d'or: elle parfume les grandes âmes, elle aigrit les petites."

Puisse notre âme être un de ces vases d'élection où la pureté du métal garde indéfiniment la suavité de l'arome!

A. Raymond

UNE BOURSE DE QUETEUSE

Cette jolie bourse tentera toutes celles de nos jeunes amies qui doivent prochainement remplir le rôle de demoiselle d'honneur.

Rôle charmant que celui des jeunes filles aux fraîches toilettes dont ce gracieux essaim se répand dans l'église pour la joie de tous les yeux, tandis que des flots d'harmonie chantent sous les voûtes séculaires!

On cherche toujours à renouveler par quelque détail les robes des demoiselles d'honneur afin de leur enlever toute banalité.

La bourse en forme de fleur sera très admirée pendant le passage à travers l'assistance de la jolie cohorte des quêteuses. Nul doute que nos jeunes lectrices, se hâtent de la confectionner.

Ce coquet modèle est réalisé en même tissu que la toilette. On peut aussi l'assortir à un détail du costume, au ruban ou à la fleur du chapeau, à la garniture de la robe.

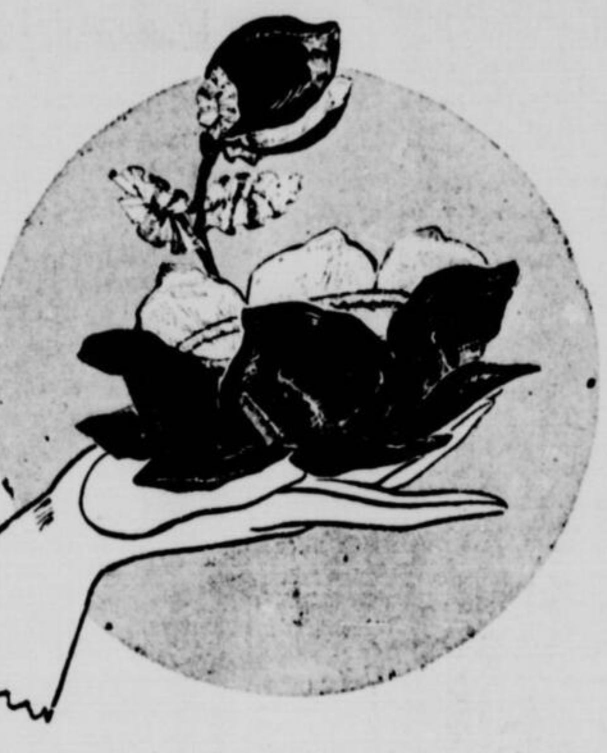

Sa tonalité n'est pas forcément claire ni même choisie dans les nuances de fleurs.

Dans ce dernier cas, un satin brillant conviendra bien: il peut être bleu roy, vert émeraude ou bien lamé argent.

Cette bourse peut être réalisée en un seul ou deux tons.

Le ton clair sera disposé à l'intérieur des pétales.

Voici comment on execute ce modèle.

Tout d'abord la petite bourse du centre. Couper une rondelle de carton. La recouvrir d'un rond de tissu que l'on replie et que l'on fronce à l'envers.

Couper une bande, la fermer en rond par une couture. La plier double sur le sens de la longueur, faire un pli du côté endroit et y glisser une ganse assez grosse.

On coud cette ganse en rond en réunissant solidement les deux extrémités.

Les bords du tissu sont froncés pour les amener à la dimension du rond du fond où on les coud à l'envers en répartissant régulièrement les fronces.

On coupe tous les petales doubles: une fois dans le tissu clair, une fois dans le tissu foncé.

Puis on les assemble à l'envers par un point devant.

On retourne alors le tissu à l'endroit et l'on passe un fil de fronce au bas.

On fixe 6 pétales un peu froncés à leur base autour de la petite bourse confectionnée en premier lieu; 6 autres pétales taillés sur le schéma des précédents, mais un peu moins longs sont faits de même; on les coud sous les précédents en les fronçant un peu moins, ce qui conduit à les faire chevaucher les uns sur les autres, on les dispose également entre les précédents, on place le tissu foncé du côté du dessus.

Avant de coudre à points coulés invisibles, à l'envers de notre assemblage, une rondelle de carton recouverte de tissu, comme nous avons expliqué plus haut, il convient de préparer le bouton de fleur qui accompagne la bourse de quêteuse, ainsi qu'on peut le voir sur la figure d'ensemble.

On les fronce au bas, où on les fixe solidement à l'extrémité d'un laiton.

Quelques petites feuilles en ruban vert sont obtenues ainsi: froncer un côté du ruban, et en repliant ce dernier, coudre les bords froncés ensemble au moyen d'un surjet que l'on disposera à l'envers.

Si le ruban est un peu souple on peut fixer en même temps, un fin laiton vert.

La tige est enroulée d'étroit ruban vert.

Le bas replié en forme de crochet est cousu sous la bourse munie de ses pétales et la rondelle de carton fixée en dernier lieu.

On peut coudre à cette rondelle, une bride plate formée d'un ruban permettant le passage de deux doigts et qui retiendra mieux ce coquet accessoire.

Les Décrets de la Mode

Si depuis un an la ligne de la femme a subi des modifications notables, que de changements nous prépare encore la mode! L'avènement des robes longues, en particulier, est riche de conséquences. ***Où*** *est-elle la silhouette fine, jeune, à l'allure dégagée, un peu garçonne que nous aimions au temps des jupes courtes? Le buste rejeté en arrière dégageant la poitrine, les hanches qui s'épanouissent au-dessous de la taille serrée l'ont déjà sensiblement transformée. Enveloppée de longues draperies la voici devenue plus grave, plus posée, empreinte d'une grâce plus féminine. Pour s'adapter à ces nouveaux caractères les robes elles-mêmes varient. Les volants, les pétales aux contours capricieusement découpés font place à des draperies plus nobles, plus majestueuses. Ne remarque-t-on pas dans bien des modèles nouveaux l'influence de la mode antique, des tuniques grecques aux plis sobres et harmonieux? Le choix des étoffes se ressent forcément de cet état de choses. Ce sont de beaux crêpes de soie lourds et souples que nous emploierons. Le chic, l'élégance des robes modernes consistent presque exclusivement dans la ligne, dans sa pureté, ses contours, ses agréables proportions. Sans doute la recherche de la coupe contribuera-t-elle à donner du caractère à un modèle. Mais elle n'est appréciée que dans la mesure où elle rend cette ligne heureuse et seyante. Plus importante encore est la qualité du tissu qui compose la robe. Une soie légère ou apprêtée donnera des plis trop raides, sans grâce, tandis que lourd et fluide un beau crêpe glissera en formant des draperies plombantes, favorables à la sveltesse.*

Fuites des robinets. — Pour empêcher les robinets de fuir, oindre la clef du mélange suivant: une partie de gomme résine et une partie de suif fondu, mélangées à chaud, et auxquelles on a ajouté deux pincées de graphite en poudre.

Soyez Jolies mesdames!

LES DARTRES

Il ne faut pas sortir de chez soi lorsque l'on a des dartres. Beaucoup de personnes considèrent à tort ou à raison ces accidents comme contagieux. D'autre part, le contact de l'air extérieur ne peut que compromettre leur guérison.

La naissance des dartres est généralement occasionnée par le contact d'objets malpropres, ou, tout simplement, par l'alimentation.

De toute façon, il convient, pendant les périodes dartreuses, de supprimer du régime tous les excitants et de faire un traitement local, au moyen de lotions ou de pommades appropriées qu'il ne faut pas choisir sans l'avis du docteur.

On recommande souvent un vieux remède qui a du bon. Il consiste dans l'absorption, à la fin de chaque repas, d'une demi cuillerée de fleurs de soufre dans un demi-verre d'eau.

On se contente souvent de lotions à l'eau salée tiède.

Les jeunes filles d'aujourd'hui

Je connais une vieille dame qui adore faire des mariages. Après avoir connu, pendant quarante ans, près d'un époux modèle, une félicité complète, elle occupe son veuvage à essayer de faire d'autres bonheurs. Elle y arrive quelquefois, ne manquant ni de flair, ni de bon sens. Elle sait réunir adroitement, autour de la même table à thé, la riche héritière et le jeune médecin plein d'avenir, la jeune fille sans dot et l'ingénieur sans fortune qui veut aller tenter sa chances aux colonies. Elle a, à son actif, plus d'un couple heureux.

Le hasard m'a fait rencontrer cette vieille dame, il y a quelques jours, dans une maison amie. Contrairement à son habitude, je l'ai trouvée triste et préoccupée.

"Qu'avez-vous? lui ai-je dit. Vous, toujours si gaie, vous semblez morose et pessimiste."

Elle a poussé un gros soupir:

— Je ne comprends plus les jeunes filles actuelles. Elles brûlent du désir de se marier et font tout pour ne pas y parvenir. Vous connaissez ma manie, n'est-ce pas? J'adore faciliter les fiançailles. Eh bien, je viens d'en rater plusieurs ce mois-ci, uniquement à cause des jeunes filles. On dirait qu'elles ont honte de leurs qualités. Dans la crainte de ne pas paraître à la page, elles se fardent, fument des cigarettes, croisent les jambes et se donnent un air émancipé déplorable. Je sais bien moi, que tout cela n'est qu'une façade et que les jeunes filles ne fanfaronnent ainsi que par peur d'un ridicule créé de toutes pièces par leur orgueil et leur enfantillage. Mais, allez faire comprendre cela à un jeune homme! Comme me l'a dit l'un d'eux, il n'y a pas longtemps: "Je n'appelle pas cela des jeunes filles, j'appelle ça des jeunes personnes en quête d'un marie."

Et pourtant, moi qui les connais et qui reçois souvent leurs confidences, je sais bien qu'il y a encore dans le coeur de toutes ces petites casseuses d'assiettes, pas mal de jolie fleurs bleues. La nature de la femme est éternelle et les jeunes filles d'aujourd'hui, comme leurs mères et leurs aïeules, sont des tendres qui ne demandent qu'à aimer et qu'à être aimées. Mais elles aimeraient mieux mourir que de le laisser paraître. Aimer, c'est pour elles abdiquer, et, cela, elles ne le veulent à aucun prix. Le mariage n'est plus, pour les jeunes filles modernes, qu'un état social qu'elles tiennent à aborder d'une manière délibérée en gardant toute leur initiative. Elles veulent traiter de puissance à puissance avec le postulant, sans se rendre compte que cette attitude les rend antipathiques.

C'est ainsi qu'une union que j'avais projetée—Dieu sait avec quel amour! — a craqué la semaine dernière. Le jeune homme, un avocat charmant, s'est retiré au bout de la troisième entrevue. La jeune fille pourtant lui avait beaucoup plu. D'ailleurs, elle est fort gentille; jolie, instruite, bonne musicienne et relativement plus réservée que beaucoup d'autres. Mon avocat était très emballé. Et puis, crac! en cinq minutes, tout a été rompu. Avant-hier j'ai reçu ce mot de lui: "Chère madame, je n'ai décidément aucune vocation pour le mariage. J'ai, sur ce sacrement, des principes beaucoup trop rigoristes pour la mentalité des jeunes filles actuelles. Ils sont aussi démodés que les leurs sont en avance. En les réunissant, nous n'aboutirions qu'à une catastrophe. La fantaisie de ma future femme risquerait, en cabriolant dans ma vie, de casser, comme de vulgaires porcelaines ébréchées, toutes mes chères idées sur le bonheur et l'amour. Dans ces conditions, je crois plus sage de rester vieux garçon."

Quand j'ai reçu cette lettre, j'ai couru chez ma petite amie:

"Que s'est-il passé? lui ai-je dit.

Elle a ouvert des yeux étonnés:

—Rien, m'a-t-elle répondu. Puis, en réfléchissant, elle s'est souvenue d'une timide déclaration qu'elle avait coupée d'un: "Oh! non, je vous en prie, j'ai horreur de ça!"

Je n'ai plus été surprise. Comment un homme ne reculerait-il pas devant un acte aussi important que le mariage quand il voit sa partenaire traiter ce sentiment comme une affaire!

C'est en vain que j'ai essayé de raccommoder les choses.

"Ne m'en parlez plus, m'a-t-il dit. Cette jeune fille a piétiné mes illusions, je ne veux plus en entendre parler."

Quant à elle, elle s'est composé un masque d'indifférence, mais j'ai su, depuis, qu'elle avait pleuré pendant trois jours.

Et la vieille dame a conclu, en hochant la tête:

On déplore la rareté des mariages, on incrimine à ce sujet, la vie chère et le problème du logement. Ce ne sont pas là les véritables raisons. Cupidon est un dieu trop malin pour ne pas déjouer semblables obstacles. S'il boude la jeunesse, c'est parce que les jeunes filles, manquant de simplicité, ne veulent plus reconnaître sa puissance. Elles n'osent plus aimer, tout le mal est là.

Claude SABATIER.

LES FAUVES DE TARZAN

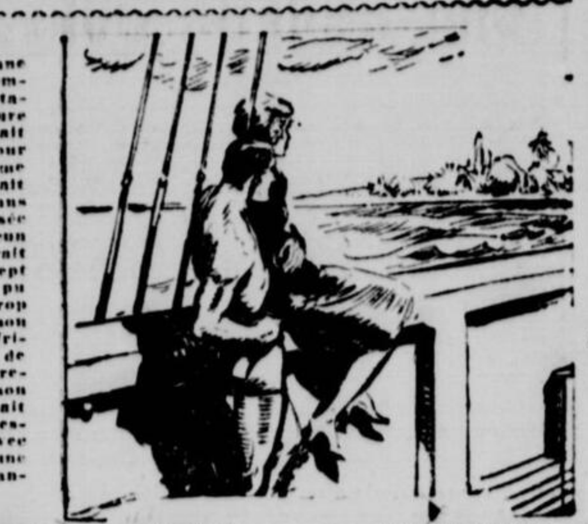

Tarzan et Jane Clayton contemplaient la rive tapissée de verdure qui s'éloignait du navire, et pour une fois l'homme des bois quittait son sol natal sans une seule pensée de regret. Aucun navire qui aurait parcouru les sept mers n'aurait pu le transporter trop rapidement à son gré hors de l'Afrique. Sa hâte de terminer ses recherches pour son fils perdu faisait comparer la vitesse du Kincaid avec la marche d'une tortue, au père angoissé.

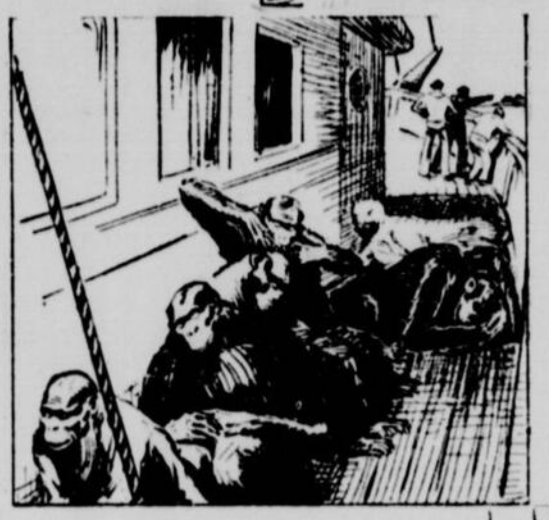

Cependant le navire faisait du chemin quoiqu'il parut ne pas avancer et déjà les montagnes basses de l'île Jungle étaient distinctement visibles à l'horizon. Jane et Tarzan se tenaient sur le pont admirant la terre qu'ils voyaient s'approcher. L'équipage se tenait à l'avant fouillant de son regard le paysage. Les bêtes s'étaient endormies sur le pont du côté de l'ombrage.

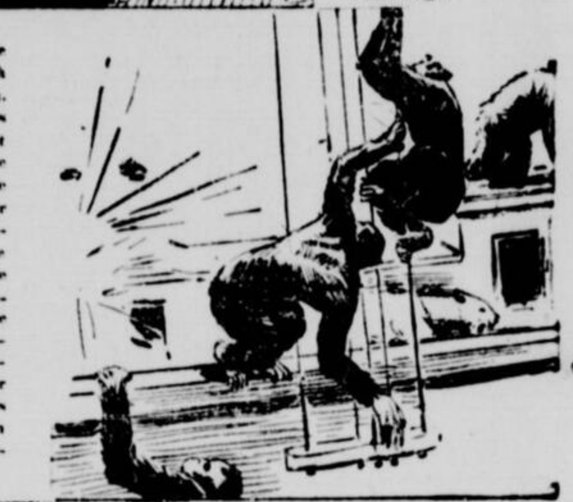

Tout était calme et tranquille à bord et sur l'eau. Soudainement sans rien qui ne l'eut fait prévoir, une colonne de fumée monta dans l'air en dessus du Kincaid suivie d'une explosion terrible qui secoua le vaisseau de la poupe à la proue. Immédiatement la panique se mit sur le pont. Les bêtes bondissaient en hurlant et en grondant.

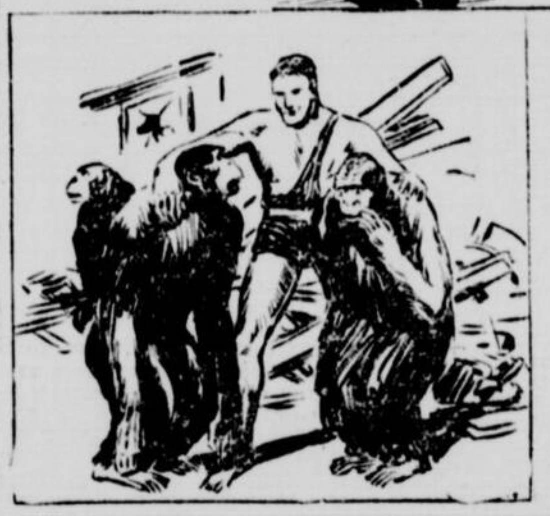

Sheeta sautait ici et là, miaulant de terreur et jetant des cris qui glaçaient d'effroi ceux qui étaient à bord du Kincaid. Mugambi, même, tremblait. Seuls Tarzan, des Singes et son épouse gardèrent leur sang-froid. A peine les débris avaient-ils été dispersés que l'homme des bois était parmi ses bêtes, calmant leur terreur, leur parlant, frappant leurs corps velus de sa main et leur assurant que le danger était passé.

Ouverture officielle du "Champ d'Honneur"

Le 21 septembre prochain, aura lieu la consécration et une cérémonie militaire à l'occasion de l'ouverture officielle du Champ d'Honneur de Pointe Claire. Ce terrain a été acquis par le "Last Post Fund" du Canada dans le but d'en faire un lieu de sépulture pour les membres des Forces Navales ou Militaires, de Sa Majesté. L'inspection de la Garde d'Honneur sera faite par le brigadier-général W.-B.-M. King, c.m.g., d.s.o., o.c., m.d. Sa Grandeur Monseigneur Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, présidera l'office religieux catholique.

Ceux qui voudront assister à la cérémonie, peuvent se rendre en automobile par la route de Lakeshore, jusqu'à l'avenue de Pointe-Claire puis tourner au nord et se diriger directement vers le Champ d'Honneur. Un train spécial sera mis à la disposition du public. Il partira à 2.15 (heure solaire) de la Gare Windsor et reviendra à 5 h 10 (heure solaire). Il arrête aux portes du cimetière.

Les Teintures Réelles Donnent les Meilleurs Résultats

Les Teintures Diamond contiennent de trois à cinq fois plus d'aniline que les autres teintures sur le marché. Faites-en l'essai la prochaine fois que vous aurez à teindre un tissu quelconque. Voyez comme elles sont faciles à employer. **Puis comparez les résultats.** Remarquez l'absence de cette apparence de chose teinte; de stries ou de taches. Voyez comme les couleurs sont chatoyantes, brillantes et ont l'apparence du neuf; et comme elles sont inchangeables. Si vous n'êtes pas convaincue que les Teintures Diamond sont les meilleures, votre marchand vous remettra votre argent. Le **paquet blanc** de Teintures Diamond est la teinture originale pour "toutes fins" convenant à tout genre de tissus. Elle teindra ou teintera la soie, la laine, le coton, la toile, le rayon ou tout genre de tissus. Le **paquet bleu** représente une teinture spéciale, uniquement pour la soie ou la laine. Vous pouvez à l'aide de cette teinture teindre vos précieux articles de soie ou de laine avec des résultats égaux au meilleur travail professionnel. Rappelez-vous bien ceci quand vous faites votre achat. Le **paquet bleu** teint uniquement la soie ou la laine. Le **paquet blanc** teindra tout genre de tissus, y compris la soie et la laine. Votre marchand vend les deux paquets.

DIAMOND DYES

D'emploi facile — Résultats parfaits

DANS TOUTES LES PHARMACIES

15¢

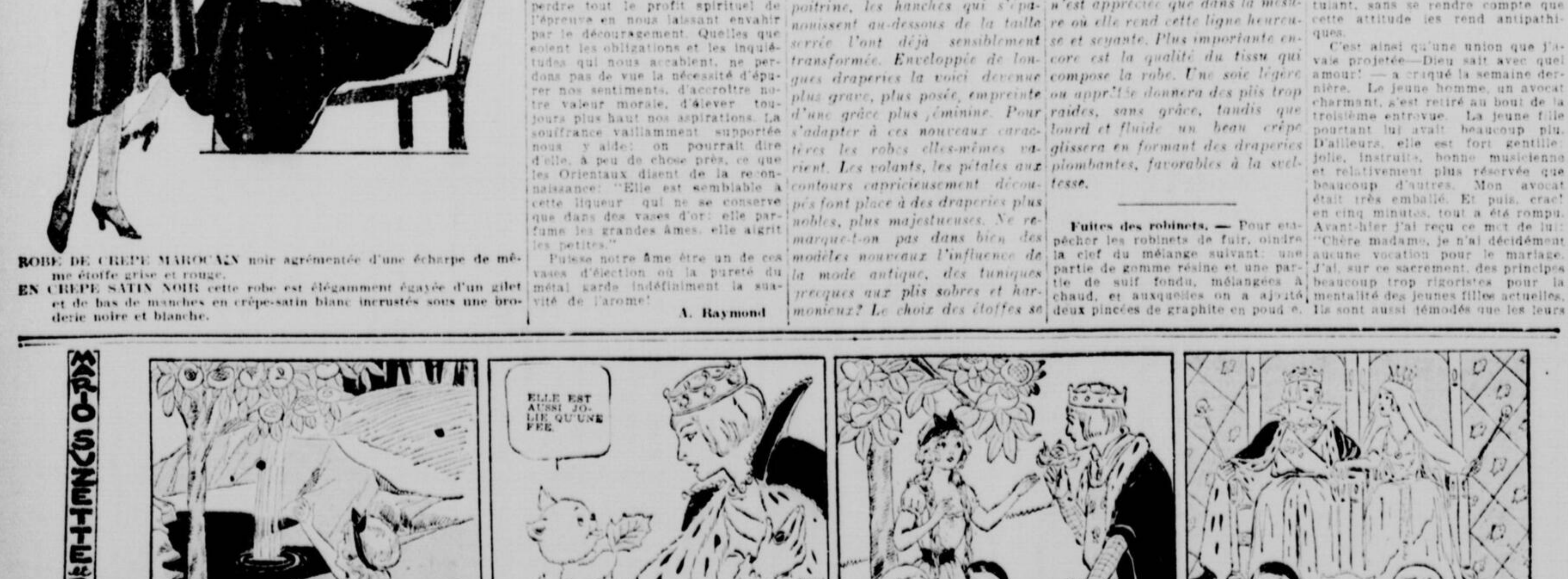
MARIO SUZETTE et BLANC-BLANC
CES DERNIERS MOTS A PEINE PRONONCES — UN JOLI ARBRE S'ELEVA IL AVAIT LE TRONC D'IVOIRE, DES FEUILLES D'ARGENT ET DES FRUITS QUI ETAIENT DES PIERRES PRECIEUSES RELUISANTES COMME DES SOLEILS
ELLE EST AUSSI JOLIE QU'UNE FEE.
BLANC-BLANC PRIT UNE DES FEUILLES ET LA PORTA AU ROI ET LUI CONTA TOUTE L'HISTOIRE — COMMENT LA JEUNE FILLE AVAIT AIME LE PETIT SOLEIL ET COMMENT LA SORCIERE L'AVAIT FAIT MOURIR — ET COMMENT ILS AVAIENT ENTERRE SES OS ET COMMENT S'ETAIT ELEVE LE JOLI ARBRE.
823
ET LE ROI VINT ET DIT A LA JEUNE FILLE QUE SI ELLE POUVAIT CUEILLIR LES FRUITS DE L'ARBRE SOLEIL, ELLE DEVIENDRAIT SON EPOUSE. ALORS L'ARBRE PLIA SES BRANCHES JUSQUES A ELLE
ALORS LE ROI MARIA LA JEUNE FILLE ET LE PETIT POISSON N'ETAIT PAS MORT EN VAIN CAR IL AVAIT PROUVE SON AMOUR APRES SA MORT EN APPORTANT LE BONHEUR A LA JEUNE FILLE ET MARIO, SUZETTE ET BLANC-BLANC NE L'OUBLIERENT JAMAIS

LES CONTES DE "LA PATRIE"

UNE ERREUR JUDICIAIRE

Cours Mirabeau Aix-en-Provence.

—Ce vieux Marius?

—Ce vieil Antoine?

—Qu'est-ce que tu deviens donc? Serais-tu amoureux, par hasard? On ne te voit plus? Le café ne parle rien moins que de fermer ses portes! Partout on demande: Et Marius? Vous n'avez pas vu Marius?...

—Ah! ne m'en parle pas! Il m'en arrive de belles! Ce matin je viens pour téléphoner, il était à peu près huit heures, et attend que tu attendrais, rien! Je sonne, je sonne encore...

—Comme le clairon de Déroulde! tu sonnais toujours!...

—Absolument, et dreling, et dreling, j'aurais avalé tout le monde le téléphone, la fille, et tous ceux qui attendaient derrière moi que je finisse ma conversation...

—Conversation que tu n'avais pas commencée?...

—Et oui, grand Dieu! Enfin j'en oublie d'aller manger, je passe la moitié de l'après-midi: 4408; je ne parlais plus, je criais, je ne criais plus, je... J'étais fou, cinq heures arrivent, j'étais en nage...

—En âge de raison?...

—Je pense!... on faisait la queue, les gens se bousculaient, que faire? 44580! Oui, c'est ça: 45480.

—Quel numéro, s'il vous plait?

—Bon sang de bon sang! Je parle Marseillais pourtant?... 48450...

—Vous dites: 08450?...

—Nom d'une pipe! sur la tête de ma belle-mère...

—Je te croyais célibataire?

—Et ça ne fait rien, j'étais enragé, j'avais envie de mordre de tous les côtés, et je ne criais plus, je...

—Tu hurlais?

—Nom, j'avais perdu ma voix!

—Mademoiselle, Monsieur Madame, je ne savais plus ce que je disais! Appelez-moi le directeur, et toujours les aiguilles tournaient: Allo! Allo!...

—Allo?... C'est la Maison Marie, corsetière...

—Je me rappelle: dreling, dreling: Mademoiselle je veux je veux: voilà que je ne me rappelais plus le numéro, à tout hasard d'une voix faible...

—D'émotion?

—Non, d'épuisement, je bafouillais: Oui, oui 44508... 44508.

—44805?

—Non, non, malheur!... 48054.

—Allo? Allo?

—Allo!... Commissariat de police, Place Grignan, qu'est-ce que vous voulez?...

Je n'en revenais pas, qu'est-ce que tu penses? Commissariat de police?

— De la Place Grignan!...

— Il était neuf heures, dans la foule des personnes dormaient, d'autres s'étaient évanouies et têtu comme mille Marseillais, j'avais eu le courage de murmurer encore: 40584.

— Au fait, comment voulais-tu que l'on te donne la communication, pas une seule fois tu as été capable d'appeler le même abonné!

— Quel A. Bonnet?... "Gaspard, Laripède et Compagnie", c'est ça que je voulais? Une grande Maison de pâtes alimentaires.

— Les pâtes alimentaires de côté, tu ne sais pas encore que quelqu'un qui a un téléphone chez lui est un abonné?...

— Peut-être, mais lorsqu'au bout du fil j'ai entendu cette phrase qui me frappa de stupeur: "Toute communication est coupée!" ça a été plus fort que moi, je me suis trouvé mal...

—Tu as pensé que c'était une nouvelle déclaration de guerre!

— Exactement, je me suis dit ça y est, une fois de plus te voilà dans les choux!...

— Dans les tranchées, veux-tu dire?

— De premières lignes!

—A quarante kilomètres du front! Je te plains! Aussi c'est de ta faute, s'entêter à demander chaque fois un numéro différent!..

— Et après? Crois-tu que je l'aurais eu davantage ou plus vite?...

— Eh bien! moi, quand je demande un numéro, je l'obtiens immédiatement, sans même avoir besoin de dire: Allo?...

— Qu'est-ce que tu dis: Au vin?...

— Non, je rentre chez le cordonnier, je lui dis: 39, il me sert tout de suite; chez le gantier, le chemisier, le chapelier, c'est la même chose!

— A Bordeaux, vous êtes tous espatrouillants! Quel esprit!...

—Oui, mon vieux, mais ne reste pas au soleil, ça va te faire du mal!

— Le soleil, ça me connaît! De plus je suis d'un caractère froid, tu comprends!...

— Parbleu, les rayons glissent sur toi et se refroidissent! Pauvre Marius, tu me fais de la peine!...

— Tu ne sais pas ce que tu racontes! Dans ton pays à force de pleuvoir, l'eau s'infiltre dans les cervelles et ça les trouble!...

— Si on ne peut plus te parler sans que tu te fâches, au revoir!...

— Porte-toi bien!... Et Antoine? Antoine? Viens ici... Tu ne t'en vas pas pour de bon?.. Au moins?..

— Ce n'est pas l'envie qui me manque! Caractère froid!... Tu parles!

— Té! Un Café, arrêtons-nous et trinquons ensemble!...

— Deux anisettes!...

—Et au sucre, s'il vous plait...

— Alors tu disais: 44058?...

E. Montaperto.

(Extrait de: "Le Mid bout!")

Soumissions pour l'égout de la rue Dorchester

Le Comité exécutif recevra des soumissions le 24 du courant pour la déviation de l'égout de la rue Dorchester, le long des rues Mansfield et Cathcart, de la rue Dorchester à la rue Université-Ouest. Ces soumissions seront ouvertes le 26 par le comité exécutif. On peut se procurer des renseignements en s'adressant au bureau du Service technique, Service des Travaux Publics, à l'hôtel de ville.

JOURS DE BONHEUR!

L'Héritier

C'est le jour où les bonnes fées apportent au nouveau-né tous les trésors de leurs cassettes . . . les parents ne sont pas oubliés . . . et quel toast sera plus apprécié que le cocktail préparé au Gin WHITE SATIN de Sir Robert Burnett?

Le Gin WHITE SATIN a un goût velouté que l'on reconnait facilement dans un cocktail . . . son parfum, son arome exquis ne se retrouvent dans aucun autre gin.

* * *

Chaque flacon de GIN WHITE SATIN porte une étiquette tissée de véritable satin blanc . . . marque définitive de son incomparable qualité.

Burnett's
WHITE SATIN
Gin

9F

LE GIN DES ARISTOCRATES

LA TENUE DE NOS ENFANTS

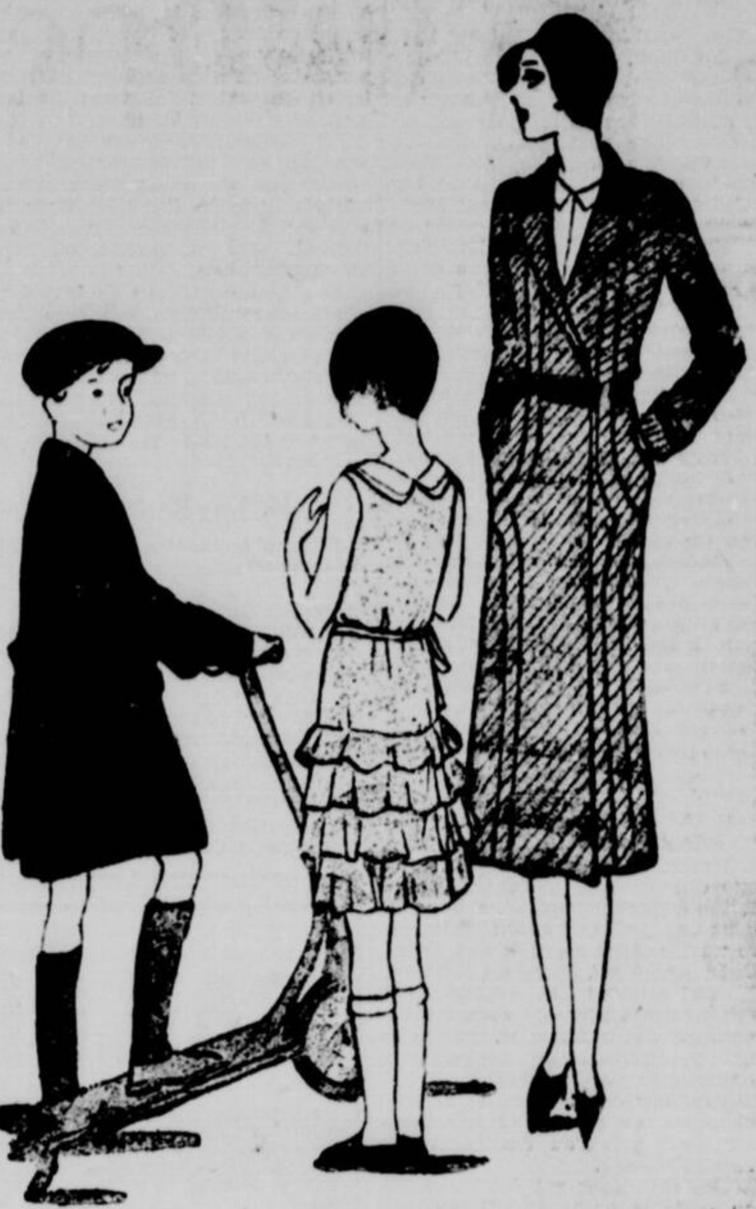

MANTEAU DE BUR amplifié dans le dos par un pli creux piqué à la hauteur de la ceinture. Casquette de même tissu.

En crêpe de Chine cette charmante petite robe que quatre volants en forme étoffent dans le bas. Col de piqué blanc.

Pour maman ce manteau travaillé de plis nervures et de découpes. Chapeau de feutre de même tonalité.

Nettoyage des vitres, des marbres, des cuivres et des dorures

Maintenant que vous voici, chères lectrices, devenues d'habiles et actives ménagères, nous n'avons plus, pour parfaire votre art, qu'à entrer dans des questions de détails où, là encore, je vais m'appliquer à vous orienter vers les procédés modernes.

Auterfois, pour nettoyer les vitres et les glaces, on se servait toujours de blanc d'Espagne (encore appelé blanc de Paris ou blanc de Meudon). Cette méthode donne, certes, d'excellents résultats mais elle est longue et fatigante. Il faut d'abord délayer le blanc d'Espagne dans un peu d'eau, étendre ensuite la pâte obtenue avec un chiffon sur toute la surface de la glace ou de la vitre, attendre patiemment que l'enduit soit sec, puis frotter énergiquement avec un chiffon et, enfin, avec une peau de chamois. Avec ce procédé suranné, il faut compter presque une heure par fenêtre, et une heure de grande fatigue, puisque les bras sont toujours levés et s'agitent sans arrêt.

C'est pourquoi beaucoup de personnes préfèrent, au blanc d'Espagne, un chiffon fortement imbibé d'alcool à brûler. Il faut toujours ensuite frotter avec vigueur au chiffon sec et à la peau de chamois, mais, comme il n'y a pas d'enduit à endever et que l'alcool s'évapore en quelques minutes, le travail est plus rapide.

Cette méthode n'est pas encore la meilleure. C'est pourquoi je voudrais que toutes mes lectrices se rappellent qu'il existe dans le commerce des raclettes en caoutchouc munies de longs manches, qu'il suffit de passer de temps à autre sur les vitres et les glaces pour les entretenir en parfait état de propreté. Pourtant, si les vitres sont polluées de poussières ou maculées de taches de mouches, il faut, au préalable, les frotter avec un journal "récemment imprimé", bien humecté d'eau et roulé en tampon. Sous l'action chimique de l'encre d'imprimerie encore fraiche, les taches disparaissent et il n'y a plus ensuite qu'à passer la raclette de caoutchouc pour obtenir des vitres ou des glaces d'une propreté parfaite.

Quant aux marbres des cheminées, je déconseille fortement à mes lectrices de les laver à l'eau vinaigrée ou de les savonner à la brosse comme l'usage en est courant. Ils perdent ainsi tout leur poli. Mais je les engage à les nettoyer à l'essence minérale, en leur rappelant pourtant que l'essence s'enflamme à distance et qu'il est dangereux de faire ce travail quand il y a du feu dans la cheminée. L'essence enlève rapidement toutes les taches et il n'y a plus, ensuite, qu'à passer un peu d'encaustique sur le marbre pour lui rendre son brillant.

Pourtant, si quelques taches d'acides ou de rouille résistaient à l'essence, il faudrait les traiter, soit avec une légère solution d'eau de Javel, soit avec du jus de citron, soit avec un peu de ponce en poudre.

Le nettoyage des cuivres, lui, varie selon qu'il s'agit de cuivre poli ou de cuivre verni. Si le cuivre poli est très sale, il faut le passer d'abord à l'eau de cuivre, puis le faire briller au tripoli. Cette méthode peu coûteuse vaut toutes les spécialités (pâtes ou liquides) vendues dans le commerce. Quant, au contraire, il s'agit de cuivre ou de bronze verni, éviter soigneusement tous ces procédés qui ne peuvent qu'altérer et même, enlever le vernis protecteur. Si, sous l'action de l'air humide, on apercevait quelques traces de vert-de-gris sur les cuivres, frotter simplement ces taches avec un peu de terre pourrie délayée dans quelques gouttes d'huile, en ayant soin ensuite de bien sécher en faisant briller avec un chiffon sec.

Quant aux dorures des cadres, on doit enlever les traces de poussière et les taches de mouches qui s'y déposent parfois, avec une petite éponge imbibée d'eau savonneuse. (Se servir surtout, pour cette dissolution, de savon blanc de Marseille et non de savon noir). Il faut éviter aussi de frotter trop énergiquement, ce qui pourrait enlever un peu de dorure. Rincer ensuite à l'eau claire.

J'espère, chères lectrices, que les quelques recettes ménagères que je viens de vous donner ici vous permettront de perfectionner encore votre savoir-faire et d'augmenter le confort de votre petit chez vous, non par un travail fatigant et opiniâtre, mais par une méthode consistant à grouper un matériel permettant de faire à la fois aussi bien et aussi vite que possible.

Martine GRETRY

Sur une réflexion d'enfant

Cette histoire est un souvenir de vacances. Ecoutez bien.

La nuit était profonde, molle, accablante et silencieuse.

On se promenait sur la digue. On parlait peu. La mer, très basse, étaia lointaine et ses flots d'encre avaient la pesanteur du plomb.

On suffoquait. On aspirait un air brûlant et pétrifié. Le petit contre-torpilleur qui mouillait au large, coupait la sombre ligne d'horizon de sa masse encore plus sombre où clignotaient les feux du bord. Et cette lumière plongeante et qui balançait sur les eaux, en d'insaisissables zigzags, l'imprecision de ses reflets, n'épaississait que mieux la nuit dont le calme était si parfait qu'il n'était pas de promeneurs qui ne s'en jugeât menacé. Car rien n'est plus inquiétant que l'immobilité totale. Un silence absolu fait peur. L'homme ne croit pas à la paix. Il n'en jouit que pour s'en méfier.

Alors un enfant près de moi clame son désappointement.

—On n'y voit pas! Je veux y voir!

Sa maman lui dit gentiment qu'il ferait preuve de sagesse et d'esprit de conciliation s'il voulait bien n'insister plus pour qu'on fit droit à sa demande incontestablement absurde, étant donné qu'il faisait nuit, et qu'il n'était point au pouvoir des mortels, du moins jusqu'ici, de transformer la nuit en jour, encore que Josué, jadis, eût étonné beaucoup de gens en arrêtant la rotation de la terre autour du soleil.

Mais le doux être s'obstinait: Il exigeait qu'on fit le jour, car il voulait voir le bateau.

Jutsement, un éclair surgit, dessinant avec crudité sur l'océan qu'il embrasa, les contours du vaisseau de guerre.

Et l'enfant s'écria: Bravo!

—C'est tout ce que je peux pour toi, souligna bien imprudemment et combien à tort la maman!

Avant même qu'elle eût parlé, la nuit était redevenue opaque, plus qu'auparavant.

Or, l'exigence de l'enfant s'était accrue en proportion du semblant de satisfaction que les éléments avaient eu la malice de lui donner.

Il redémandait des éclairs, il en voulait de plus en plus et qui durassent plus longtemps.

Je prenais plaisir à ce jeu. J'osai le déclarer piquant. Alors, mon compagnon me dit:

—Prenez garde que cet enfant est l'image même de l'homme, enclin, toujours, à demander à la nature beaucoup plus que ce qu'elle peut lui donner. L'homme est infini dans ses voeux, ainsi que l'a dit le poète. Il est borné dans ses moyens. Ce paradoxe inconcevable est la cause de tous ses maux, et par là se trouve expliqué le degré de perversité qu'atteignent les "insatisfaits" et la profondeur de l'abime où nous les voyons s'enfoncer dans l'espoir d'y pêcher la lune ou d'y trouver leur idéal,—les exigences de leurs sens allant croissant dans la mesure où se raréfient les moyens de leur donner satisfaction.

Le malheur est que, tout d'abord, il semble que le sort s'applique à leur doner un avant-goût délectable de ce qui fait l'objet de leurs désirs ardents. Ils veulent la lune? Ils la voient. C'est l'éclair de ce garçonnet qui veut qu'il fase jour la nuit. Et, de même que cet enfant ne croit pas à l'absurdité d'un voeu qui s'est réalisé—du moins il en a l'impression—durant l'espace de l'éclair, et désire plus ardemment que le miracle s'accomplisse encore et dure plus longtemps, de même l'homme ayant rêvé d'un paradis artificiel, pour tenter d'en rêver encore ou de retrouver son extase, abuse de ses facultés et se livre aux pires excès, toujours plus raffinés, sans doute, et de moins en moins agissants, ce qui fait qu'il en devient fou, quelquefois même criminel.

Ainsi parla mon compagnon. Je m'avisai qu'il parlait bien.

Maurice DUVAL.

Les formules mystiques chargées d'espérances telles que: dictature du prolétariat, lutte des classes, ont sur la conduite des foules un pouvoir supérieur à celui des canons.

LE PAIN

Ce soir à

8 heures

Les portes de notre Etablissement seront grandes ouvertes au public, ce soir à huit heures précises, ainsi que jeudi et vendredi. Nous vous invitons, donc, cordialement à venir en foule visiter la plus riche boulangerie du Canada en pleine activité.

Venez voir le Four qui a révolutionné l'industrie du pain. Ce four automatique mobile chauffant à l'huile, qui est le plus perfectionné au monde, fonctionnera sous vos yeux ce soir. Vous verrez des milliers de bassines de pâte levant, pénétrer par un bout de cette espèce de long tunnel, pour ressortir bientôt de l'autre extrémité, métamorphosées en autant de pains odorants délicieusement cuits à point.

Vous verrez l'énorme malaxeur pétrir la pâte—plus de pâte que vous en avez jamais vu de votre vie—avec cette précision humaine qui lui permet d'interrompre l'opération dès que la matière a atteint la texture désirée.

Vous verrez aussi la fameuse machine à mouler la pâte, celle qui lui donne sa forme définitive; vous verrez d'autres machines encore, étincelantes de blancheur immaculée, et vous vous rendrez compte, alors, du nombre d'opérations nécessaires pour fabriquer ce beau pain doré qui décorera la table familiale.

Vous verrez tant de choses, les unes plus intéressantes que les autres, que vous serez contents d'avoir répondu à notre invitation. Nos représentants seront à votre entière disposition pour vous donner toutes les explications que vous pourriez désirer, et s'assurer que vous avez passé chez nous une soirée à tous points de vue agréable.

LE PAIN
MODERNE
CANADIEN LIMITEE
E.-R. Décary, Président

Rien n'égale le pain comme facteur de santé. Il constitue depuis des siècles l'élément de subsistance fondamental de toute l'humanité.

19

MODERNE

SAILOR PIZZO VISITE SAINT-HUBERT

SAILOR PIZZO, *l'athlète extraordinaire qui passe actuellement cinq jours et cinq nuits menotté au volant de son automobile était de passage à Saint-Hubert, hier après-midi. On le voit ici photographié à côté du tri-moteur Firestone, en visite à l'aéroport de la rive sud.*

Tony Pizzo, très fatigué, exécutera quand même son exploit difficile

Il a fait laver sa voiture dans un garage, hier, et n'a pas arrêté une seule seconde.

ELOGE DE L'AUTO "PLYMOUTH"

SAILOR PIZZO, l'homme le plus extraordinaire que compte actuellement la ville de Montréal a passé devant nos bureaux ce matin. Son "PLYMOUTH" décoré comme une roulotte de cirque, Pizzo se promène dans les rues de la métropole, depuis déjà quarante heures et continuera son petit train jusqu'à samedi soir, à 8 heures alors que les menottes qui l'enchaînent actuellement au volant de sa voiture lui seront enlevées sur la scène du théâtre Saint-Denis.

Notre représentant n'eut que le temps de sauter à côté de l'inimitable Pizzo qui, on le sait, s'est engagé à ne pas arrêter un seul tiers de seconde pendant cinq jours et cinq nuits.

—"Comment ça va?" lui demandons-nous anxieusement.

—"Fatigué, très fatigué", répond-il, les traits ravagés par sa déjà longue insomnie.

—Vous allez continuer?

Pizzo nous lance un éclair de fierté blessée.

—"Pour sûr que j'y reste! J'en ai déjà vu de pires et vous allez vous apercevoir que cette expérience ne me fera pas "lâcher".

Très lentement, très lentement, nous nous dirigeons vers le coin Saint-Denis, où le constable de circulation fait à Pizzo son plus protecteur sourire. Une foule de gamins court sur les trottoirs, quelques grands individus à bout de souffle suivent, par les coins très encombrés de Saint-Hubert, Papineau, pour revenir avec Pizzo dans la direction ouest. On veut prendre PIZZO en défaut et pour cela on parait ne pas vouloir arrêter de le filer.

PIZZO connait son métier. Au coin Bleury, un encombrement se produit. Trois autos serrent ses ailes. Que va-t-il faire? PIZZO ne s'énerve pas, avance de quelques pouces puis recule de quelques pouces jusqu'à ce qu'enfin la circulation reprenne. "Je l'ai échappé belle" ne put-il s'empêcher de souligner". Une foule de curieux guettait l'arrêt de PIZZO. Mais, PIZZO n'arrêta pas.

Nous nous rendîmes ensuite à l'Hôtel Papineau. Pizza avala simplement son CACAO.

PIZZO s'est grandement intéressé à sa visite détaillée de la Métropole, hier après-midi, hier soir et cette nuit. Histoire de changer quelque peu les décors, SAILOR PIZZO décida toutefois d'aller à SAINT-HUBERT voir l'avion FIRESTONE actuellement en visite. On lui fit accueil chaleureux à l'aéroport. PIZZO fit le tour du terrain et revint petit train à Montréal.

PIZZO alla à 4 heures, hier après-midi, au GARAGE GIRARD, 1448 DORCHESTER OUEST. Le croiriez-vous, SAILOR fit laver son "PLYMOUTH", emplir le réservoir à gasoline et s'approvisionna d'huile sans le moindre arrêt.

Tout enthousiasmé, le gérant GASTON GIRARD s'approcha.

—"Une merveilleuse voiture pour une épreuve d'endurance que le "Plymouth" de lui lancer SAILOR PIZZO, dès son apparition. Ce dont je me trouve surtout bien, c'est la facilité de manoeuvre. Le moteur est l'un des plus souples que j'eusse pu imaginer. Il est puissant et très doux tout à la fois.

—Avez-vous quelque difficulté dans la circulation?

—Non! Je n'ai jamais connu de pareils freins. Ils obéissent à la moindre pesée et dans une expérience comme celle que je fais, c'est ce qu'il faut.

"J'ai toujours été très difficile dans le choix des autos à prendre pour mes longues épreuves" d'ajouter l'extraordinaire veilleur "et je vous répète que j'ai dans le "PLYMOUTH" tout ce que je désirais".

SAILOR PIZZO ne cherche pas à se cacher. Toujours vous le verrez dans quelqu'artère importante de la Métropole, semblant chercher les difficultés de circulation et s'en fichant surtout de la façon que vous devriez voir. S'il s'éloigne du grand centre, il a toujours soin de se faire accompagner par quelques témoins désintéressés. "Je mets trop d'énergie dans une telle expérience", remarque-t-il, "pour prendre des chances de m'attirer soupçons ou critiques. Je défie qui que ce soit de me voir arrêté. Pour aucune raison possible, je ne le ferai avant samedi soir, au théâtre Saint-Denis.

En dépit de sa terrible dépense de courage, Sailor Pizzo conserve la belle humeur commune aux athlètes en parfaite condition physique. Il s'égaie de tous les petits incidents de rue que présente sa grande randonnée et s'amuse follement de l'intérêt qu'il soulève chez la population témoin de son exploit. "J'en aurais de jolies à compter", aime-t-il souvent à dire.

Guettez bien Pizzo. Surveillez-le. Tentez seulement de le voir arrêter une fraction d'instant et la récompense de $100. est à vous.

Quelques commentaires sur les modifications tarifaires

Voici quelques commentaires d'hommes d'affaires éminents sur les modifications tarifaires proposées par le gouvernement conservateur:

M. F.-G. DANIELS

M. F.-G. Daniels, président de la Dominion Textile Company, et aussi de la Paton Manufacturing Company, manufacturiers de tissus (worsteds) d'estampe, dit ce qui suit:

"Dans son programme d'avant-élection, M. Bennett s'est engagé à envisager d'un angle absolument canadien tout problème affectant le Canada. Sûrement quiconque lira les modifications apportées au tarif hier, réalisera qu'il n'a pas fait volte-face, et qu'il a fait preuve de sincérité en s'efforçant si promptement de venir en aide aux chômeurs par tout le pays. Tous les changements opérés seront efficaces et créeront du travail pour un grand nombre de travailleurs actuellement sans emploi."

"Il n'y a pas de doute que la perspective d'une enveloppe de paye régulière et complète dans un avenir prochain répandra la jubilation dans des milliers de foyers disséminés de l'Atlantique au Pacifique."

M. A.-O. DAWSON

M. A.-O. Dawson, président de Canadian Cottons Limited, a émis l'opinion que, bien qu'il n'ait pas examiné en détails les changements apportés au tarif, ils lui paraissent favorables et satisfaisants.

Quoique M. Bennett ait eu d'abord en vue la solution du problème du chômage, le surplus de production qui devrait résulter de ces modifications devrait avoir pour effet de réduire le prix de revient. Le consommateur ne sera pas affecté, prétend-il, et les prix resteront au même niveau.

LE COLONEL COCKSHUTT

Le colonel Cockshutt, président de la "Cockshutt Plow Company", s'exprime en ces termes:

"Les amendements apportés à la loi du tarif m'agréent en tous points et je suis d'opinion que le pays en retirera des avantages marqués. Ils répondent à un besoin qui s'est fait sentir au Canada depuis un temps immémorial et devraient avoir pour effet de réduire de plusieurs millions nos importations de machines aratoires qui pourront à l'avenir être manufacturées au pays et donner du travail à des milliers d'ouvriers. On estime que pour chaque vingt-sept ouvriers employés dans les manufactures d'instruments aratoires au Canada, pour répondre aux besoins de nos cultivateurs, 73 ouvriers sont employés aux Etats-Unis. Il est d'une importance vitale pour le pays que cet état de chose soit changé".

"Nos manufactures devraient prendre soin de la demande locale dans la mesure du possible, et, par ce surplus de travail intensifier la demande pour nos produits de ferme.

La nouvelle loi du tarif n'aura aucune répercussion sur nos prix, et, comme par le passé, ils seront en relation avec le coût de production et de distribution."

"Nous sommes d'opinion que les prix actuellement en vigueur sont équitables et nous n'hésitons pas à donner aux fermiers canadiens l'assurance que tant qu'il ne se produira pas de changements appréciables dans le coût de production, ces prix ne seront pas majorés."

"Nous n'anticipons pas que le Gouvernement revise les droits à percevoir sur les matériaux, les machineries et autres lignes qui affectent notre prix de revient. Tout comme nous-mêmes, on réalise que le prix ultime au consommateur ne doit pas être haussé."

M. J.-C. NEWMAN

Lors de l'introduction du budget Dunning, on se rappelle que General Steel Wares fut l'une des compagnies les plus affectées par les dispositions qu'il contenait. Il semble donc tout juste que les amendements proposés hier, tiennent compte de cet état de choses et lui soient particulièrement avantageux.

"En effet, a déclaré M. Newman, on remarquera que par suite de la réduction des droits à prélever, en vertu du budget Dunning, les activités de General Steel Wares n'étaient que de 60 pour cent de la normale, tandis que nos importations venant de l'Europe centrale accusaient une forte augmentation. Ces droits furent portés hier, à 20, 25 et 30 pour cent de 10, 15 et 20 pour cent qu'ils étaient auparavant."

M. Newman, président, exprima une vive satisfaction de la mesure de protection accordée à l'industrie par la nouvelle administration. Au cours des deux dernières années, cette compagnie, ajoute M. Newman, a fait des déboursés considérables tant pour l'expansion des affaires en général, que pour l'outillage des usines, et il croit que le nouveau tarif en vigueur ne manquera pas d'avoir d'heureux effets.

M. A.-L. ELLSWORTH

M. A.-L. Ellsworth, président de la British American Oil Company, a déclaré au cours d'une entrevue que d'imposantes quantités de gazoline étaient importées au Canada, dont une partie de qualité inférieure au Standard accepté, aux Etats-Unis, lequel est lui-même inférieur à celui reconnu au Canada. Les changements proposés seront à l'avantage des raffineries, puisqu'ils leur permettront de conserver la haute-main sur le marché local; ces raffineries canadiennes se sont engagées, de plus, à ne pas hausser leurs prix au détriment de l'automobiliste.

Des objections ont été formulées en certains quartiers, dictées par la crainte qu'une révision du tarif se traduirait par une augmentation dans les prix chargés au consommateur.

M. Ellsworth a affirmé qu'il n'en serait rien. La demande d'un droit plus élevé avait été faite au gouvernement de la part des raffineries canadiennes, afin de leur permettre de manufacturer au pays la plus grande partie des 170,000,000 de gallons de gazoline importés au cours de l'année fiscale terminée le 31 mars dernier, et aider ainsi à la solution de la question du chômage.

M. CHARLES DUQUETTE

J'ai lu un peu rapidement sur les journaux de ce matin les modifications du tarif suggérées par le gouvernement. Je crois qu'elles sont à l'avantage de l'industrie et de l'agriculture, sans être préjudiciables à l'intérêt du consommateur.

Il est évident qu'il ne saurait être question pour la protection de notre pays d'un tarif uniforme; le tarif doit être d'un pourcentage convenable pour les différentes industries que nous avons besoin de développer au Canada, tel que l'a expliqué le premier ministre dans son discours d'hier après-midi.

Il faut aussi que le tarif qui concerne les produits agricoles soit saisonniers et mobile, puisque les conditions du climat de notre pays ne nous permettent pas de produire des légumes et des fruits en tout temps de l'année.

J'ai raison de croire que les modifications tarifaires suggérées par le premier ministre activeront la production canadienne et auront aussi pour effet de réduire le chômage, puisque nos industries requerront un plus grande nombre d'employés si leur volume d'affaires est plus considérable.

Je crois qu'il est sage de laisser au gouvernement le pouvoir discrétionnaire pour modifier le tarif entre les sessions du parlement et lui permettre de nous protéger suivant les circonstances, suivant les besoins et prévenir les abus.

En somme, j'approuve l'attitude prise par le gouvernement et j'ose croire que ses suggestions seront adoptées par la Chambre pour le plus grand avantage des citoyens du Canada, tant industriels, ouvriers ou commerçants.

Je suis un partisan de la préférence pour l'Empire à la condition que cette préférence ne soit pas préjudiciable aux intérêts canadiens pour que le but préconisé par le premier ministre actuel depuis trois ans "Canada first" c'est-à-dire le "Canada pour les Canadiens" soit atteint.

M. Elie Bertrand

OTTAWA, 17 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le député de Prescott, M. Elie Bertrand, a inscrit la question suivante au feuilleton: "Le gouvernement fédéral en est-il venu à une entente avec les provinces au sujet de leurs droits respectifs dans les ressources hydro-électriques des eaux navigables entre les provinces, dans l'affirmative, quand? Sinon, le gouvernement entend-il s'occuper de cette affaire prochainement, de manière à faciliter l'érection d'une centrale hydro-électrique à Carillon"?

Le tunnel de l'avenue Delorimier se termine

Les travaux du viaduc de l'avenue Delorimier avancent rapidement et on croit généralement que la Compagnie des Tramways sera en mesure de poser ses rails vers la fin du mois d'octobre. La population du quartier attend avec une certaine impatience la fin de ces travaux qui durent depuis déjà assez longtemps.

SUR LES ROUTES
—DANS LES AIRS
Les **PNEUS**
Firestone
Trempés de Caoutchouc

Pendant que "Sailor" Pizzo parcourt les rues de Montréal, roulant sur des pneus "Firestone", trempés de caoutchouc, l'avion tri-moteur Firestone survolera la ville avec des hôtes de la Firestone.

— SURVEILLEZ-LES —

SAILOR PIZZO DIT:

"J'ai complété quelques soixante-cinq heures de ma randonnée.

"Ma montre CYMA s'est magnifiquement comportée. Elle fait certainement honneur à son nom:" on time all the time.

T. C. Pizzo

CYMA

CYMA
on time all the time

Pendant son
Epreuve d'endurance
de 5 jours—5 nuits
"SAILOR" PIZZO
SE SERT DES
Pneus Trempés de Caoutchouc
Firestone
LES PNEUS QUI DETIENNENT TOUS LES RECORDS OFFICIELS DE LONGUE DISTANCE ET D'ENDURANCE.
Firestone—Dans les Airs—Sur les routes—Partout

SOLEIL
toute l'année

DURANT le pétrissage, la pâte qui sert à la fabrication du Pain Sunshine est baignée par les rayons ultra-violets provenant de puissantes lampes-soleil modernes. C'est un pain savoureux, de forme longue, qui vous donne de belles tranches appétissantes.

Commandez-le chez votre épicier ou téléphonez à la boulangerie et notre livreur passera chez vous.

PLUS DE TRANCHES *dans* CHAQUE PAIN

PAIN
SUNSHINE
Fabriqué par la
CANADA BREAD COMPANY *Limited*

CACAO
Fry
pour l'endurance

SAILOR PIZZO
compte sur le
Cacao et Chocolat Fry
pour son succès!

—Lisez sa lettre

"Je compte sur le cacao et le chocolat Fry pour fournir la nutrition additionnelle dont auront besoin mon corps et mes nerfs au cours de la déprimante randonnée que j'entreprends. Les gros repas sont impossibles au cours d'une randonnée sans arrêt de 5 jours et 5 nuits à cause de la sensation de somnolence qu'ils produisent. Le chocolat et le cacao Fry m'ont aidé à accomplir mes précédentes randonnées, et je compte encore une fois sur eux".

Sailor T. C. Pizzo

Le CACAO FRY est également excellent pour vous! Buvez-en une tasse chaque jour, et vous en bénéficierez sous le rapport de la vigueur et de la santé.

Mangez le chocolat FRY lorsque vous désirez ce qu'il y a de meilleur et de plus pur en fait de confiserie.

J. S. FRY & SONS (CANADA) LIMITED, MONTREAL

CACAO
Fry
Pour la santé

LES MODIFICATIONS TARIFAIRES PROPOSÉES PAR M. BENNETT

ELLES SONT NOMBREUSES ET DES PLUS IMPORTANTES. - PRECISIONS

(Suite de la première page)

fixé par le gouverneur en son conseil en vertu des dispositions de l'article 41 de la loi des douanes, ou est inférieur à la valeur imposable du dit produit déterminé par le ministre en vertu des dispositions des alinéas A et E de l'article 41 de la lo ides douanes, ou est inférieur au juste prix marchand du dit produit fixé par le ministre en vertu des dispositions de l'article 43 de la loi des douanes, il doit être, en outre des droits autrement établis, imposé, perçu et payé sur les dits produits à leur importation au Canada, un droit spécial ou d'anti-dumping égal à la différence entre le dit prix de vente de l'article pour l'exportation et le dit prix marchand raisonnable ou la dite valeur imposable; et ce droit spécial ou d'anti-dumping sera imposé, perçu et payé sur le dit article bien qu'il soit autrement frappé de droits.

Toutefois le dit droit spécial ne doit dans aucun cas dépasser 50 p. 100 ad valorem; et les marchandises suivantes seront exemptes du dit droit spécial:

Les marchandises d'une catégorie assujettie à un droit d'accise.

Toutefois, sur les importations d'Australie faites en vertu de la loi de la convention commerciale de l'Australie 1925 le dit droit spécial ne devra dans aucun cas dépasser 15 p. 100 ad valorem.

Nonobstant aucune partie de la présente loi la perception ci-haut mentionnée d'un droit spécial ou d'anti-dumping dans les cas où le juste prix marchand des articles a été déterminé par le ministre agissant ou censé agir en vertu des dispositions de l'article 47 (a) de la loi des douanes, adopté par suistatuts de 1922. (Article 43 de la te de l'article 3 du chapitre 18 des loi des douanes, S. R. 1927), est par les présentes ratifiée et confirmée".

"2.—Il n'est pas tenu compte des droits d'accise dans l'estimation de la valeur commerciale des marchandises en vue du droit spécial quand les marchandises sont admises sous le régime du tarif de préférence britannique, du tarif intermédiaire ou de tout tarif plus favorable que le tarif général".

"3.—Il n'est pas tenu compte des droits de douane du Royaume-Uni dans l'estimation de la valeur commerciale des vins en vue du droit spécial quand ces vins sont admis sous le régime du tarif intermédiaire ou de tout tarif plus favorable que le tarif génépôt de douane dans le Royaumeral et sont embouteillés en entreUni et importés directement de ce dernier endroit".

"4. "Prix d'exportation" ou "prix de vente", dans le présent article, est censé signifier et comprendre le prix de l'exportateur pour les produits, à l'exclusion de tous les frais qu'ils nécessitent après leur expédition directe du lieu d'exportation au Canada."

"5. Si à quelque époque, il est démontré au ministre que le paiement du droit spécial prévu au présent article s'élude par l'expédition de produits à commission, sans vente préalable à cette expédition, le ministre peut en espèce ou pour les cas d'une certaine catégorie, autoriser les mesures jugées nécessaires pour la perception sur ces produits ou certains de ces produits du même droit spécial que s'ils avaient été vendus à un importateur du Canada avant leur expédition au Canada."

"6. Si à quelque époque, il est démontré au ministre que toute personne possédant un commerce ou la majorité des parts d'un commerce, ou est intéressée dans un établissement commercial du Canada ou d'un autre pays, ou toute personne exploitant un commerce dans tout autre pays, et possédant ou étant intéressée dans un commerce exploité au Canada, et de ce fait peut importer des marchandises pour en terminer la fabrication ou pour les assembler ou pour les revendre, et bien que se conformant aux prescriptions de la loi relative aux importations, dispose de ces produits importés, soit sous la forme sous laquelle ils ont été importés, soit ayant été ouvrés de nouveau, assemblés ou manufacturés, à des prix inférieurs à la valeur marchande plus le droit de douane de ces produits plus, le cas échéant, le coût de la fabrication ou de l'asemblage au Canada, le ministre peut déclarer que les marchandises de cette catégorie ou de cette sorte étaient et sont au moment de l'importation, assujetties à un droit spécial ou un droit d'anti-dumping additionnel ne dépassant pas 50 p. 100 et autoriser les mesures qu'il juge nécessaires pour la perception de ce droit."

"7. Si le plein montant de quelque droit douanier spécial n'a pas été payé sur des produits importés, la déclaration d'entrée en douane doit être modifiée et le reliquat payé à la demande du percepteur des douanes."

"8. Le ministre peut édicter les règlements qui lui paraissent nécessaires pour la msie en vigueur des dispositions du présent article."

2. Il y a lieu de modifier le tarif des douanes, constituant le chapitre 44 des statuts revisés du Canada de 1927, modifiés par le chapitre 13 des statuts de 1930, en ajoutant les articles suivants:

7. Le gouverneur en son conseil peut, quand il le juge à propos, prohiber l'importation au Canada de toute marchandise exportée directement ou indirectement de tout pays qui n'est pas un signataire du traité de Versailles exécuté à Paris, (France), le 28 juin 1919.

18. Dans le cas de producteurs de marchandises du Canada qui augmentent les prix à la suite de l'imposition de tout droit, exécuté en vertu des dispositions de la présente loi, le gouverneur en son conseil petu abaisser ou abroger ce droit.

Entrée en vigueur

OTTAWA, 16. — Les modifications dans l'échelle du tarif annoncées hier par l'honorable premier ministre seront en vigueur dès demain, ont déclaré les autorités du Ministère du Revenu National. Tout officier des douanes qui ne s'est pas familiarisé avec les changements apportés devra faire la collection des droits, sujets à ajustement lorsque la nouvelle échelle lui sera fournie.

LE PRECIS DES MODIFICATIONS

3.—L'annexe A du tarif des douanes, constituant le chapitre 44 des statuts revisés du Canada de 1927, modifié par le chapitre 17 des statuts de 1928, le chapitre 39 des statuts de 1929 et le chapitre 13 des statuts de 1930, est de nouveau modifié par le retranchement des articles suivants: 4, 5, 6, 7, 10, 16, 16a, 18, 35, 56, 57, 58, 60, 61, 79b, 83, 91, 99a, 112, 113, 120, 178, 178a, 192, 193, 210, 232, 271, 272, 272a, 286, 288, 296b, 296c, 318, 357, 362, 367, 377, 377a, 378a, 379d, 380a, 388a, 388b, 388d, 409a, 409b, 409c, 409d, 409e, 409f, 409g, 409h, 409i, 409j, 409k, 409m, 409n, 415a, 415b, 415c, 424, 425, 427, 428, 428b, 432, 432a, 432b, 432c, 432d, 439c, 439m, 442a, 443, 443a, 443b, 443d, 445, 445a, 445b, 445f, 445g, 445j, 446, 457, 457a, 476b, 522, 522a, 522b, 522c, 522e, 522f, 523, 523a, 523b, 523c, 523d, 523e, 525, 526, 526a, 527, 529, 530, 532, 532a, 533, 540b, 541, 542, 542a, 544, 544a, 544b, 547, 548, 548a, 548b, 551, 551a, 551b, 551c, 552, 553, 554, 554b, 554c, 554e, 555, 556a, 556b, 558b, 558d, 560, 560a, 560c, [illegible], 561a, [illegible] 566, 566a, 567, 567a, 568, 568a, 572, 573, 576, 611, 611a, 618a, 619, 627, 627a, 630, 647, 663, 779, 779a, les diverses énumérations de marchandises respectivement et les divers droits de douane, s'il en est, placés en regard des dits articles et en insérant les numéros, énumérations et tarifs douaniers suivants à l'annexe A:

Numéros		Préférence	Intermédiaire	Général
4	Chevaux de plus d'un an, estimés à $100 ou au-dessous, par tête, chacun	$10.00	$12.50	$25.00
5	Animaux vivants, n. d:			
	(a) Bétail, la livre	En fr.	2c	3c
	(b) Moutons, agneaux et chèvres, par tête	En fr.	2.00	3.00
	(c) n. d.	En fr.	20%	25%
6	Porcs sur pied, la livre	En fr.	1¼c	2c
7	Viande fraiche, n. d.:			
	(a) Boeuf et veau, la livre	2c	2½c	6c
	(b) Agneau et mouton, la livre	2c	2½c	6c
	(c) Porc, la livre	2c	2½c	3c
	(d) n. d. la livre	2c	2½c	6c
10	Viandes préparées ou en conserve, autres que les viandes en boites:			
	(a) Bacon, jambons, épaules, et autres parties du porc, la livre	En fr.	1¾c	3¼c
	(b) n. d., la livre	En fr.	3c	6c
16	Ooeufs en coquille, la douzaine	2c	2½c	10c
16a	Oeufs, entiers, jaunes d'oeufs ou albumine d'oeufs, congelés, ou autrement préparés, n. d., auxquels du sucre ou un autre produit a été ajouté ou non, la livre	5c	10c	11c
18	Beurre, la livre	8c	12c	14c
18a	Beurre d'arachides, la livre	4c	6c	7c
35	Houblon, la livre	12c	20c	24c
56	Avoine, le boisseau	En fr.	9c	16c
57	Farine d'avoine et avoine roulée, les 100 livres	En fr.	50c	80c
58	Seigle, le boisseau	En fr.	9c	15c
60	Blé, le boisseau	En fr.	12c	30c
61	Farine de blé et semoule, le baril	En fr.	50c	$1.35
79b	Fleurs et feuillages, naturels, coupés soit en gerbes ou en bouquets ou non	En fr.	En fr.	40%
83	Pommes de terre, y compris les patates:			
	(a) Dans leur état naturel, les 100 livres	En fr.	En fr.	75c
	(b) Séchées, desséchées ou déshydratées, la livre	En fr.	En fr.	1¼c
91	Soupes, rouleaux, tablettes, cubes ou toutes autres préparations pour la soupe, n. d.	15%	25%	35%
99a	Figues, séchées; prunes et pruneaux et dattes, séchées, non dénoyautés, la livre	En fr.	2-3c	2-3c
99d	Dattes, n. d., la livre	1c	1½c	2½c
113	Noix de coco, séchées, sucrées ou non, la livre	5c	6c	6c
120	Anchois, sardines, sprats, pilchards, et narengs, conservés dans l'huile ou autrement, en boites de fer blanc scellées, y compris le poids de l'emballage:			
	(a) Quand la boite pèse plus de 20 onces et pas plus de 36 onces, la boite	3½c	5c	6c
	(b) Quand la boite pèse plus de 12 onces et pas plus de 20 onces, la bt	2½c	4c	4½c
	(c) Quand la boite pèse plus de 8 onces et pas plus de 12 onces, la boite	2c	3c	3½c
	(d) Quand la boite pèse 8 onces ou moins, la boite	1¼c	2c	2½c
178	Annonces et imprimés: brochures-réclames, placards-réclames, périodiques d'annonces illustrées; prix courants, catalogues, et listes de prix; calendriers et almanachs réclame; circulaires, feuilles volantes, ou brochures réclame concernant des médicaments brevetés; chromos, chromos-type, oléographies, ou ouvrages similaires, produits par tout autre procédé que la peinture ou le dessin à la main et portant des annonces imprimées, lithographiées, empreintes ou attachées, y compris prospectus, feuilles pliées et affiches, ou autres travaux artistiques similaires lithographiés, imprimés ou empreints sur papier ou sur carton et servant au commerce ou à la réclame, n. d. la livre	10c	12½c	17c
	Pourvu que, lorsqu'ils sont importés en vertu du tarif général, le droit ne soit pas inférieur à	......	......	35%
178a	Pourvu que les articles énumérés à l'item 178 et importés par la poste le et après le 1er jour de juillet 1914, les droits puissent être payés au moyen de timbres du revenu des douanes, sous l'empire des règlements établis par le ministre, d'après le tarif spécifié dans le dit item, excepté que sur chaque paquet ne pesant pas plus d'un once le droit sera pour chaque paquet	1c	1c	1c
	Pourvu en outre, que le et après le 1er octobre 1930, le droit en vertu de cet item sera de, chacun	2c	2c	2c
192	Carton de paille, carton de pâte et autres, fabriqués d'autres fibres végétales, non collés ou enduits; papier goudronné, feutre, papier sablé verré ou silexé et papier ou toile émerisé	15%	22½%	25%
193	Sacs en papier de toutes sortes, imprimés ou non	20%	30%	35%
197b	Papier d'emballage de toutes sortes, non collé, enduit ou en relief	20%	30%	35%
199b	Contenants en papier de toutes sortes, en fibre ou ondulés, la livre	1c	1¼c	1½c
210	Peroxyde de soude; silycate de soude en cristaux ou en solution; bicromate de soude; nitrate de soude ou nitre cubique; sel de soude; sulphure de sodium; nitrite de soude; arséniate; bi-arséniate, chlorate, bi-sulfiet et stanate de soude; prussiate sulfite de soude	En fr.	En fr.	En fr.
210d	Sulphate de soude, brut, ou Salt Cake, la livre	½c	⅕c	3-5c
232	Colle forte, liquide, en poudre ou en feuille, et mucilage, gélatine, caséine pâte adhésive et colle de poisson et, la livre	17½% 2c	25% 2½c	27½% 3c
271	Huiles de pétrole distillées, raffinées et purifiées, huiles de houille et Kerosene, gazoline, pétrole distillé, naphte et produits du pétrole, n. d., d'une densité spécifique de moins de .8235 à la température de 60 degrés, par gallon	2c	2¼c	2½c
272	Gazoline naturelle de tête de tubage de compression ou d'absorption, d'une densité spécifique de moins de .6690 à la température de 60 derés, lorsqu'importée par les distillateurs de pétrole pour le mélange avec d'autres gazolines distillées au Canada	En fr.	En fr.	En fr.
286	Articles en terre et en grès; damejeanne, barattes, cruches, cruchons et pots	25%	25%	30%
288	Poterie de terre et de grès, brune ou colorée, et faience de Rockingham; faience dite "C.C." ou couleur crème, décorée, imprimée ou épongée, et tous articles en terre n. d.	25%	25%	30%
296b	Magnésite, caustique, calcinée, ou magnésie plastique	20%	25%	25%
296c	Magnésite calcinée ou agglomérée	20%	25%	25%
318	Verre à vitre commun et incolore:			
	(a) En feuilles ne dépassant pas 80 pouces carrés en superficie, la livre	1¼c	1¾c	1¾c
	b) En feuilles dépassant 80 pouces carrés mais ne dépasant pas 120 pouces carrés en superficie, la livre	2¼c	3c	3c
	(c) En feuilles dépassant 120 pouces carrés de superficie, la livre	3¼c	4½c	4½c
357	Métal anglais, alliage de nickel, argent du Névada et Argent d'Allemagne, articles en, non plaqués n.d.	25%	35%	40%
362	Articles consistant entièrement ou partiellement en argent sterling ou autre argenterie, en nickel plaqué, doré ou argenté, par des procédés électriques, n. d.; articles en or et en argent, n. d.	30%	37½%	45%
367	Boitiers de montres et parties de boitiers, finis ou non finis	20%	45%	45%
377	Lingots de fer ou d'acier, n.d., par tonne	$1.50	$3.00	$3.00
377a	Masseaux, lingots à crans, brames et lopins, n.d., barres à feuilles, de fer ou d'acier, quel qu'en soit le procédé de fabrication, n.d., par tonne	$2.50	$4.50	$4.50
378	Barres et tiges, de fer ou d'acier; massets de fer ou d'acier, pesant moins de 60 livres par verge de longueur:			
	(a) non autrement ouvrés que laminés à chaud, n.d. la tonne	$4.25	$7.00	$7.00
379	Barres ou tiges, de fer ou d'acier, y compris les lopins pesant moins de 60 livres, par verge de longueur, laminés à chaud, tels que définis ci-dessous, conformément aux règlements établis par le ministre:			
	(d) tiges en bottes, n'excédant pas .375 pouce de diamètre, importées par des fabricants de fil métallique pour servir exclusivement à la fabrication de fil métallique, dans leur propre fabrique, la tonne	$2.25	$5.00	$5.00
380	Plaques de fer ou d'acier, laminés à chaud ou à froid:			
	(a) d'au plus 40 pouces de largeur, n.d. la tonne	$4.25	$6.00	$7.00
388a	Pièces ou profilés de fer ou d'acier, tels que définis ci-après, ni percés à l'emporte-pièce, ni forés, ni autrement ouvrés que laminés à chaud, pesant au moins 35 livres par verge linéaire, à savoir: poutre en I, d'une largeur ne dépassant par 6 pouces, mais ne devant pas comprendre les pièces en H; rainés d'une épaisseur ne dépassant pas 7 pouces; fers d'angle ne dépassant pas 6 pouces par 6 pouces; fers en Z dont l'âme ne dépasse pas 6 pouces d'épaisseur, la tonne	$4.00	$6.00	$6.00
388b	Fer et acier d'angle, poutres, rainés, colonnes, poutrelles, soliveaux, pilots, en T, en Z et autres formes ou profilés, ni percés à l'emporte-pièce, ni forés, ni ouvrés autrement que laminés à chaud, n.d. la tonne	$4.25	$7.00	$7.00
388d	Fer et acier d'angle, poutres, rainés, colonnes, poutrelles, soliveaux, pilots, en T, en Z, et autres formes ou profilés, percés à l'emporte-pièce, forés ou autrement ouvrés que laminés à chaud ou fondus, n.d	25%	35%	40%
336	Tuyaux en fonte, de fer ou d'acier, d'une valeur ne dépassant pas 5c la livre, la tonne	$7.00	$12.00	$14.60
409a	Trayeuses et accessoires de trayeuses; machines centrifuges pour servir à l'essai des matières grasses du lait ou de la crème et pièces complètes de toutes ces machines	En fr.	10%	10%
409b	Bineuses, herses, semoirs mécaniques, rateaux à cheval, houx à cheval, sarcloirs, distributeurs d'engrais, semoirs de jardin, houx à sarcler et pièces complètes de ces instruments	En fr.	15%	25%
409c	Charrues; rouleaux pour la ferme, le gazon ou les jardins; pioches à tasser le sol; et pièces complètes de ces instruments	En fr.	15%	25%
409d	Faucheuses, moissonneuses, avec ou sans appareil à lier, appareil à lier, moissonneuses-batteuses, combinées avec machines à cribler le grain, y compris le moteur attaché et pièces complètes de toutes ces machines	En fr.	15%	25%
409e	Pulvérisateurs et saupoudroirs mécaniques et leurs accessoires, y compris les pulvérisateurs à main; machines à classer les fruits ou les légumes et leurs accessoires; appareils spéciaux pour la stérilisation des bulbes; appareils d'essai à pression pour déterminer la maturité des fruits; serpettes, sécateurs; et pièces complètes de tout ce qui précède	En fr.	15%	25%
409f	Chargeuses à foin, faneuses à foin, planteurs et arracheurs de pommes de terre, hache-paile, coupoirs d'ensilage, concasseur de grain, ébarbeuses de grain ou de foin, devant servir pour la ferme seulement, excavateurs de trous de poteaux; manches de faulx, ésoucheuses et tous les autres instruments aratoires ou machines agricoles, n.d. et pièces complètes de toutes les machines sus-mentionnées	En fr.	15%	25%
409g	Incubateurs pour la couvée des oeufs éleveuses de poussins et les pièces complètes des machines sus-mentionnées	En fr.	15%	25%
409h	Presses à foin et leurs pièces complètes	En fr.	15%	25%
409i	Faulx, faucilles, hachoirs pour le foin et la paille, tranche-gazon, houx, fourches, rateaux, n.d.	En fr.	15%	25%
409j	Vaneuses, écosseuses, égreneuses à main, batteuses, y compris les ameuloneurs, appareils pour l'ensachement, le pesage et l'alimentation automatique des machines et pièces complètes de toutes ces machines	En fr.	15%	25%
409k	Moulins à vent et pièces complètes de ces moulins non compris les arbres de transmission	En fr.	15%	85%
409m	Tracteurs à combustion interne pour la ferme, évalués au plus à $1400 chacun; appareils de traction d'être combinés avec des automobiles fabriqués et importés dans le but au Canada pour servir comme tracteurs sur la ferme et pièces complètes de toutes les machines sus-mentionnées	En fr.	En fr.	En fr.
	Le gouverneur en son conseil peut, par décret, ordonner la substitution à l'article 409m de l'Annexe A du Tarif des douanes de 1907 et aux différents tarifs de douane inscrits en regard dudit article à l'Annexe A l'article suivant:			
	Tracteurs à combustion interne pour la ferme, évalués au plus à $1400 chacun; appareils de traction fabriqués et importés dans le but d'être combinés avec des automobiles au Canada pour servir comme tracteurs sur la ferme et pièces complètes de toutes les machines sus-mentionnées	10%	15%	25%
	A partir de la publication de tel décret dans la Gazette du Canada, l'article 409m du Tarif tel qu'il apparaissait à ladite Annexe lors de l'adoption de la présente loi sera abrogé et les dispositions dudit article du Tarif, tel qu'il apparait dans le paragraphe précédent du présent article, lui seront substituées.			
	Le gouverneur en son conseil ne devra pas ordonner la substitution des dispositions précitées jusqu'à ce qu'il soit convaincu que les tracteurs à combustion interne pour la ferme, évalués au plus à $1400 chacun et les appareils de traction décrits audit article 409m sont fabriquée en quantité suffisante au Canada.			
	Machines locomobiles portatives avec chaudières, combinées, pour servir sur la ferme, manèges et locomotives routières pour fins agricoles, n.d. et pièces complètes de toutes ces mécaniques	15%	25%	35%
409p	Pasteurisateurs pour la laiterie et leurs parties complètes	En fr.	15%	25%
415a	Glacières de ménage ou de magasin de tous genres, complètement montées ou non	20%	27½%	30%
415b	Laveuses mécaniques de ménage, avec ou sans moteur en faisant partie et pièces complètes de laveuses mécaniques	15%	25½	35%
415c	Essoreuses de ménage et leurs pièces de métal complètes	20%	30%	35%
424	Appareils à incendie; extincteurs à main, arrosoirs pour systèmes automatiques d'extincteurs protégeant contre les incendies	22½%	30%	35%
525	Tondeuses de gazon	20%	30%	32½%
428	Moteurs de traction et leurs pièces complètes n. d.	En fr.	15%	25%
432	Chaudrons de fer ou d'acier, enduits ou non n.d.	20%	27½%	30%
432a	Vaisseaux de cuisine et de laiterie, en fer ou en acier, étamés, y compris les cannettes pour l'expédition du lait ou de la crème, non peints, non laqués, et non décorés	20%	27½%	30%
432b	Vaisseaux de fer ou d'acier, recouverts d'émail vitreux	22½%	32½%	35%
432d	Articles en fer-blanc, peinturés, laqués, décorés ou non et articles de fer-blanc, n.d.	20%	27½%	30%
439c	Voitures de ferme, traineaux de ferme, voitures de débardage, traineaux de débardage et leurs pièces complètes	En fr.	15%	25%
439f	Voiturettes, traineaux et autres véhicules pour enfants et les pièces complètes de tous ces articles	22½%	30%	35%
442a	Nonobstant les dispositions de l'article 442 du Tarif, les matériaux et les marchandises ci-après définis et décrits, lorsqu'ils sont importés par des fabricants pour usage exclusif dans leur fabrique, au cours de la fabrication des articles énumérés aux item 409a, 409b, 409c, 409d, 409e, 409f, 409g, 409j, 409o, 409p et 439c, en vertu des règlements édictés par le ministre:			
	(1) Fer en gueuse, la tonne	75c	$1.25	$1.25
	(2) Barres ou tiges de fer ou d'acier, laminés à chaud, la tonne	$2.12½	$3.50	$3.50
443	Appareils destinés à la cuisson ou au chauffage des édifices:			
	(1) au charbon ou au bois	15%	25%	30%
	(2) au gaz	15%	25%	30%
	(3) à l'électricité	15%	25%	30%
	(4) A l'huile	15%	25%	30%
	(5) n. d.	15%	25%	30%
445	Appareils d'éclairage électrique et accessoires, n.d. et pièces au complet	20%	30%	35%
445a	Phares, lanternes et feux d'arrière électriques; torchères, ou lampes de poche électriques	20%	30%	35%
445b	Lampes électriques à arc et lampes d'éclairage électrique et incandescence, n.d	20%	30%	35%
445f	Dynamos ou générateurs électriques et transformateurs, n.d. et pièces au complet	25%	33⅓%	37½%
445g	Moteurs électriques, n.d. et pièces au complet	25%	33⅓%	37½%
464a	Matrices en acier, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, destinées exclusivement à la fabrication de radiateurs d'automobiles et camions automobiles, jusqu'au 31 mars 1932	5%	10%	10%
	Toutefois ces matrices doivent être exportées du Canada sous la surveillance de la douane dans les trois mois de leur entrée au pays.			
476b	Appareils chirurgicaux de succion, y compris le moteur; corde à boyaux préparée pour fins chirurgicales, chlorure d'éthyle; lampes de salles d'opération à dôme ou à pied destinées à réduire l'ombrage à l'exclusion des ampoules; le tout d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, et les pièces au complet pour l'usage de tout hôpital public, en vertu de règlements prescrits par le ministre	En fr.	En fr.	En fr.
476c	Chloroforme pour fins d'anesthésie	En fr.	En fr.	En fr.
522	Boudinages, filés et chaines entièrement de coton pas plus ouvrés qu'à l'état de fils simples, quand ils sont importés par des fabricants de tricots, pour être employés dans leurs fabriques à la fabrication des tricots	12½%	15%	22½%
522c	Boudinages, filés et chaines entièrement de coton, y compris les fils, les torties et les ficelles employés généralement pour la couture, les piqûres, l'emballage et autres fins, n.d.; filés de coton, entièrement ou partiellement recouverts d'une bande métallique connue communément sous le nom de "fil métallique aplati" et, la livre	15% 3c	22½% 3½c	25% 4c
522c	Fils à coudre de coton et fils à crochet, à tricoter, à repriser et à broder, en écheveaux, quand ils sont importés par des manufacturiers pour emploi exclusif dans leurs usines à la fabrication ou à l'enroulage du fil de coton à coudre, à crocheter, à tricoter, à repriser et à broder	7½%	15%	20%
523	Tissus de coton non blanchis, mercerisés, ni colorés, n.d., et sacs de coton sans coutures et, la livre	17½% 3c	20% 3½c	25% 4c
523a	Tissus entièrement de coton, blanchis ou mercerisés, non colorés, n.d. et, la livre	20% 3c	22½% 3½c	27½% 4c
523b	Tissus entièrement de coton, imprimés, teints ou colorés, n.d. et, la livre	22½% 3c	27½% 3½c	32½% 4c
523e	Tissus entièrement de coton, rasés, n. d. et, la livre	22½% 3c	27½% 3½c	32½% 4c
529	Broderies, dentelles, filets, tissus de filets, bobin, n.d., frange et glands entièrement de coton et, la livre	20% 3c	27½% 3½c	30% 4c
532	Vêtements, faits de tissus et de tous textiles entièrement ou partiellement manufacturés, composés entièrement de coton, recouverts ou imprégnés, n.d. et, la livre	25% 3c	30% 3½c	35% 4c
533	Voiles pour chaloupes, navires et, la livre	15% 3c	22½% 3½c	25% 4c
541	Tissus entièrement de jute, non blanchis ni colorés, n.d.	En fr.	5%	15%
542	Tissus entièrement ou partiellement de fibres végétales et tous tissus rasés, n.d., ne renfermant pas de soie artificielle ni de laine	20%	27½%	30%
542a	Tissus filés ou tressés ne dépassant pas 12 pouces de largeur, entièrement ou partiellement de fibres végétales, n.d., ne devant contenir ni soie artificielle, ni laine	25%	27½%	35%
542b	Boyaux à incendie de toile, doublés ou non	30%	32½%	35%
547	Sacs ou poches de chanvre, de toile ou de jute; sacs dans lesquels le ciment ou la chaux mentionnés à l'article 290 du tarif est importé	15%	17½%	20%
548	Vêtements et accessoires du vêtement, faits de tissus et de tous textiles entièrement ou partiellement manufacturés, composés en tout ou en partie de fibres végétales, mais ne renfermant pas de laine, n.d.; tissus recouverts ou imprégnés, composés en tout ou en partie de fibres végétales, mais ne contenant pas de soie, de soie artificielle ou de laine, n.d. et, la livre	25% 3c	30% 3½c	35% 4c
551	Fils, composés en tout ou en partie de laine ou de poils, mais ne contenant ni soie, ni soie artificielle, n.d. et la livre	15% 15c	20% 20c	22½% 22½c
551a	Fils et chaines, composés en tout ou en partie de laine ou de poils, importés par des manufacturiers exclusivement pour emploi dans leurs usines et la livre	10% 10c	17½% 15c	20% 17½c
552	Feutre de toutes sortes de texture, ne consistant pas en tissus ou matériel tissé, tricoté ou autre, ou n'étant pas combiné avec ce matériel et la livre	15% 10c	22½% 17½c	25% 20c
553	Couvertures de tout matériel, non compris les couvertures d'automobile, de paquebots, ni les articles similaires et la livre	22½% 20c	30% 25c	35% 20c
554	Tissus composés en tout ou en majeu-			

(Suite à la page 20)

Le Tarif est augmenté

mais

Les Prix des Couvertures Brantforde restent les mêmes

Slingsby Mfg. Company Limited

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

DANS LE MONDE

BALTIMORE, 17.—Un garde et un prisonnier ont été tués hier soir dans une bagarre au pénitencier de l'état du Maryland. Plus de 200 agents de police ont dû se rendre sur les lieux.

CLEVELAND, Ohio, 17.— Dieudonné Coste et Maurice Bellonte sont arrivés à l'aérodrome de Cleveland à 4.52 heures, hier après-midi, après une envolée sans escale de Boston, ici. Les aviateurs ont fait un atterrissage parfait avec leur "?".

LONDRES, 17.—La Grande-Bretagne a décidé de reconnaître le nouveau gouvernement de l'Argentine immédiatement et les instructions nécessaires ont été envoyées à l'ambassadeur britannique à Buenos-Ayres d'après le "Daily Herald".

NEWPORT, R.I., 17. — La troisième course pour la coupe America doit avoir lieu demain, après avoir été remise hier, à cause du brouillard.

CONTRAT RENOUVELE AVEC LA M. L. H. & P.

Pour l'éclairage des rues.— Pas d'usine municipale d'énergie électrique.

Maintenant que la question de la gare centrale du C. N. R. est réglée, on va s'occuper du renouvellement de contrat pour l'éclairage des rues avec la Montreal Light, Heat and Power. Ce contrat expire le premier novembre prochain. Deux membres de l'exécutif, avec qui les journalistes ont eu une entrevue, hier, ont déclaré que l'on s'occuperait immédiatement de cette affaire qui comprend une dépense annuelle de $600,000.

On sait que pour l'éclairage des rues, qui se fait à l'électricité, l'ancienne administration avait songé à la construction de sa propre usine de pouvoir dans le canal artificiel de l'aqueduc où il y a une chute capable de produire une vingtaine de mille chevaux-vapeur. L'an dernier, un terrain fut acheté et des plans tracés pour la réalisation de ce projet qui devait être exécuté cette année.

Depuis quelques mois, cependant, on n'a pas entendu parler beaucoup de la chose. Ce que l'on dit à l'hôtel de ville, c'est que le comité exécutif n'est pas favorable à un tel projet. On ajoute même que l'on signera fort probablement l'entente que soumettra la compagnie. On dit d'abord que l'on n'a pas le temps ni les fonds pour la construction de cette usine tandis, qu'en d'autres milieux, on ajoute que ce n'est pas l'affaire de la ville de s'occuper de la production de l'électricité. On prétend qu'il s'agit d'une affaire privée tandis que le devoir de la ville est d'administrer, et de percevoir ses taxes.

Le comité exécutif a donc l'intention de s'occuper de la question du contrat immédiatement. On sait que la ville est propriétaire du système souterrain dans notre ville. Ce système, cependant, ne couvre qu'un sixième de la ville. Si la ville voulait produire son électricité, il lui faudrait installer le système souterrain partout ou bien exproprier les poteaux actuels de la Montreal Light, Heat and Power. Dans les deux cas, il s'agirait d'une dépense élevée.

En outre du contrat pour l'éclairage des rues, il y a dans le budget des autres item comprenant $460,000 pour le pouvoir électrique nécessaire à l'aqueduc, l'éclairage des parcs, $25,000, l'éclairage des édifices municipaux, $36,000.

Enseignement élaboré du Chinois à l'Université McGill

Les autorités de l'Université McGill sont à prendre des dispositions pour instituer quatre cours de langue chinoise sous la maîtrise du docteur Kiang Kang-hu. Le docteur Kiang, qui est en charge du nouveau département des études chinoises, est arrivé à Montréal, lundi et a passé une grande partie de la journée en conférence avec les autorités du McGill.

Il donnera un cours spécial sur la culture chinoise, cours qui sera probablement public, un autre sur la philosophie chinoise, tandis que les deux derniers traiteront de la langue et de l'écriture chinoises.

Mère "décharnée" de 8 enfants engraisse de 10 livres en 4 semaines

MONT-JOLI, P. Q. — "J'étais faible, épuisée, décharnée, prenant soin de 8 enfants", dit Mme Eloi Gagnon, Jr. "J'essayai la Levure Ferrugineuse. J'engraissai de 10 lbs. en 4 semaines. Je recouvrai des forces nouvelles."

Ne demeurez pas maigre, nerveux, décharné. La nouvelle Levure Ferrugineuse fait engraisser de 5 à 15 lbs en 3 semaines. Creux disgracieux, membres décharnés se recouvrent de chair. Le teint terne s'éclaircit. Constipation, indigestion, disparaissent en une nuit. Nouvel entrain dès le premier jour. Sang rouge, riche.

La Levure Ferrugineuse constitue deux excellents toniques dans un, la levure de malt, aux propriétés engraissantes et le fer qui renforcit et enrichit le sang. Plusieurs fois plus efficace que la levure non médicamentée. Résultats en la moitié moins de temps.

Commencez maintenant à recouvrer poids et santé. Eliminez le danger de maladies graves. Prenez ces agréables petites pastilles. Elles ne causent pas de gaz et ne goûtent pas la levure. Si vous n'êtes pas enchanté des gains rapides, le fabricant remettra votre argent. Procurez-vous la Levure Ferrugineuse chez le pharmacien, aujourd'hui. Vous vous sentirez parfaitement bien demain. Vous engraisserez rapidement.

DANS LE QUÉBEC

COLLISION D'AUTOS

GRAND'MERE, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Deux automobiles, dont l'une conduite par M. Art. Bellemare, de cette ville, et l'autre par un chauffeur de Shawinigan, sont venues en collision au coin des rues Sainte-Catherine et Chamberlain, samedi soir dernier. Aucun des occupants des deux machines ne fut blessé, par contre, les deux automobiles sont considérablement endommagées.

LA MORTALITE INFANTILE

TROIS-RIVIERES, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Au cours du mois dernier, il y a eu dans notre ville, 30 décès d'enfants de moins d'un an. 14 de ces décès se sont produits à la Crèche et étaient ceux d'enfants venant de l'extérieur. Les naissances durant le dernier mois se sont totalisées à 131. Les Gouttes de Lait ont été actives. A Notre-Dame, il y a eu 33 inscriptions, 268 consultations et 222 visites; à Saint-Philippe, 43 inscriptions, 267 consultations et 293 visites.

CONFIRMATION DE HUIT CENTS ENFANTS

GRAND'MERE, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Lors de la visite pastorale de Sa Grandeur Monseigneur Comtois, il aura à donner la Confirmation à plus de 800 enfants de notre paroisse, dont à peu près 300 jeunes filles de l'Externat et du Pensionnat des Dames Ursulines, à peu près 300 jeunes garçons du Collège des Frères de l'Instruction Chrétienne et près de 200 élèves des Ecoles Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Saint-Maurice.

L'HOTEL DE VILLE DE SOREL

SOREL, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les travaux de construction du marché et de l'hôtel de ville, avancent rapidement, sous la conduite des entrepreneurs Bonin, Gendron et Poudrier.

ELECTIONS A L'AVANT-GARDE

GRAND'MERE, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les membres de l'Avant-Garde du Collège du Sacré-Coeur de cette ville ont fait récemment l'élection de leurs officiers avec les résultats suivants: Président, M. Wilfrid Vennes; vice-président, M. Alcide Villemure; secrétaire, M. Adélard Langevin.

LA CONTESTATION DE L'ELECTION DE M. BOUCHER

SOREL, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — La contestation de l'élection de M. Aimé Boucher, député au fédéral, pour le comté d'Yamaska, a été produite au greffe de la cour supérieure de ce district, samedi, le 13 septembre courant. M. Napoléon Veuilleux, est le pétitionnaire.

DES ETUDIANTS SONT INVITES A UN DINER

19 élèves des High Schools de Montréal sont les hôtes du Club Rotary.

Dix-neuf des plus brillants élèves des "High Schools" de la ville de Montréal et du district étaient hier midi les invités du club Rotary, à son déjeuner-causerie hebdomadaire tenu à l'hôtel Mont-Royal, et présidé par M. Saint-Clair Holland. M. H.-B. Parker, principal du "High School" de Westmount, présenta les étudiants. Ce sont: Kenneth McClure, Robert Woodhead, John Riddell, Joseph Harrison, Robert Thompson, Nathan Kayfitz, Robert Francis Pope, Sam Neamton, David Zweig, Edward Bourdon, Norman Benson, Laird Watt, Charles Paton, Robert Church, Louis LeBel, Martin Chapman, Kenneth MacIntyre, Fred Stevens. "Ces écoliers, dit M. Parker, ont remporté d'éclatants succès et plusieurs d'entre eux ont gagné des bourses d'études. Avec votre permission, je demanderai à quelques-uns de vous adresser la parole".

Trois seulement eurent ce privilège. Le premier orateur fut John Riddell qui traita de "l'athlétisme dans les High Schools", le second, Kenneth McIntyre, énuméra les "profits à retirer de l'éducation des High Schools", et le troisième, Martin Chapman expliqua le fonctionnement de la "Société des débats et des cours d'éloquence dans les High Schools". Ils furent très applaudis.

A l'issue du déjeuner, le président pria le révérend E.-L. Pidgeon de dire quelques mots.

M. S.-C. Holland, avant de lever la séance, souhaita la bienvenue officielle à 13 nouveaux membres.

$525,000.00 pour l'amélioration de la Voirie dans Westmount

Un crédit de $25,000 sera ajouté au montant de $500,000 voté précédemment par la cité de Westmount pour l'amélioration des rues, à la suite d'une motion adoptée hier à une assemblée du Conseil de Ville. Cette somme sera affectée à l'entretien de plusieurs autres rues et avenues qui n'apparaissent pas sur le rôle précédent.

Un permis pour ériger un terrain de golf "Pickwick", c'est une autre espèce de jeu de golf-miniature, au coin de la rue Sherbrooke et l'avenue Wood a été temporairement refusé. Le comité préfère ne pas recommander cette demande au conseil avant que l'avis des citoyens n'ait été demandé.

La liste des salaires pour le mois d'août qui se monte à $134,538.79 a été votée. Hier soir eut lieu la première assemblée hebdomadaire de la session hibernale.

LA CITE DE MONTREAL CONDAMNEE A VERSER UNE SOMME DE $5,000

Le demandeur a fait une chute sur un trottoir en glace sur lequel il n'y avait pas de cendre ou de sable.

Le juge Mercier de la Cour Supérieure a condamné la ville de Montréal à payer la somme de $5,000 avec intérêts à compter de la date du jugement à Télesphore Gingras.

Le demandeur poursuivait la cité pour un montant de $11,360 en dommages pour la fracture du fémur droit qu'il a subi lors d'une chute le 12 janvier 1929.

Il déclare qu'à cette date, il tomba sur le trottoir au coin des rues Beaubien et Christophe Colomb vers dix heures du soir parce qu'il n'y avait ni cendre ni sable sur la surface glacée. Le juge a maintenu son action pour la double raison que le rapport des employés démontrait qu'ils n'avaient pas répandu de sable ce jour-là et que les témoins de l'accident n'avaient pas vu de trace de sable sur le paletot du demandeur.

M. Gingras est âgé de 54 ans et selon que le dit le jugement, il a perdu une capacité de travail de 80 p. c.

Le défendeur prétendait que l'action devait être renvoyé parce que le demandeur n'avait pas mentionné dans son avis préalable à l'action le numéro civique devant lequel se serait produit la chute.

L'honorable juge répond que la ville dès qu'elle a reçu l'avis aurait pu très facilement dépêché un de ses représentants à la demeure du demandeur pour obtenir de Gingras les informations nécessaires.

UN JEUNE GARCON EST TUE INSTANTANEMENT A L'ABORD-A-PLOUFFE

Il était monté sur une bicyclette, lorsqu'il fut frappé par une automobile.

Léopold Nelson, 14 ans, 63 rue Levesque, l'Abord-à-Plouffe, a été tué instantanément hier soir vers 6 h. 30, quand il fut frappé par une automobile, alors qu'il se promenait sur la route, monté sur une bicyclette. On a transporté son cadavre à la morgue. On nous a informé que le chauffeur de l'auto qui a frappé l'enfant est M. N. Comeau de Cartierville qui a raconté au médecin qui fut appelé sur les lieux, qu'il filait sur la route à une allure très modérée, et qu'à un certain moment, le jeune garçon perdit le contrôle de sa bicyclette, et que lui-même ne put appliquer ses freins à temps pour éviter l'accident. Il ajouta qu'il s'était arrêté immédiatement pour porter secours à la victime, jusqu'à l'arrivée du médecin. C'est le docteur Plouffe de Saint-Martin qui se rendit sur les lieux. L'accident est survenu presqu'en face de la résidence des Pères Jésuites, sur la route de St-Martin.

EN PRISON 24 HEURES APRES L'ARRESTATION

Le juge Lacroix tient une séance spéciale de la Cour des Sessions.

La justice n'a pas été lente à sévir dans le cas de J. Richard Murray, déclarant venir de Toronto, a été condamné à trois mois de prison pour avoir volé la somme de $61, propriété d'un nègre, A. Holland. Le vol fut commis dans une pension de l'ouest de la ville. Murray a été conduit à la prison de Montréal hier après-midi, moins de 24 heures après son arrestation. La plainte originale portée contre Murray disait qu'il était armé lors du vol, mais il fut découvert que les deux "revolvers" que Murray tenait dans ses mains n'étaient que des étuis à cigarettes.

Murray comparu devant le juge Cusson hier matin et comme Holland devait quitter la ville hier soir le procès fut entendu par le juge Lacroix, au cours d'une session spéciale, hier après-midi. Holland rencontra Murray lundi soir et ils passèrent la soirée ensembles puis se rendirent dans la chambre de Holland où Murray le força à lui remettre son argent ainsi que ses vêtements. Holland parvint à désarmer Murray, qui n'avait que deux révolvers-jouets, et appela au secours. Un constable qui passait sur la rue entra et arrêta Murray.

MYRNA LOY
Dont les lèvres Kissproof fascinent nombre d'amateurs de film dans "The Great Divide".

"Je n'ai plus porté de bâton pour les lèvres ni brosse à cheveux"

"Jamais" déclare cette charmante étoile de cinéma, Myrna Loy. Avant de paraître ou de sortir pour la soirée, je me fais les lèvres avec Kissproof. Alors je sais qu'elles paraîtront au mieux et garderont la meilleure apparence — le jour et le soir. Mlle Loy n'est qu'une des nombreuses étoiles d'Hollywood qui se servent de Kissproof — la couleur naturelle et qui reste en place. A tous les comptoirs d'articles de toilette.

Kissproof

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

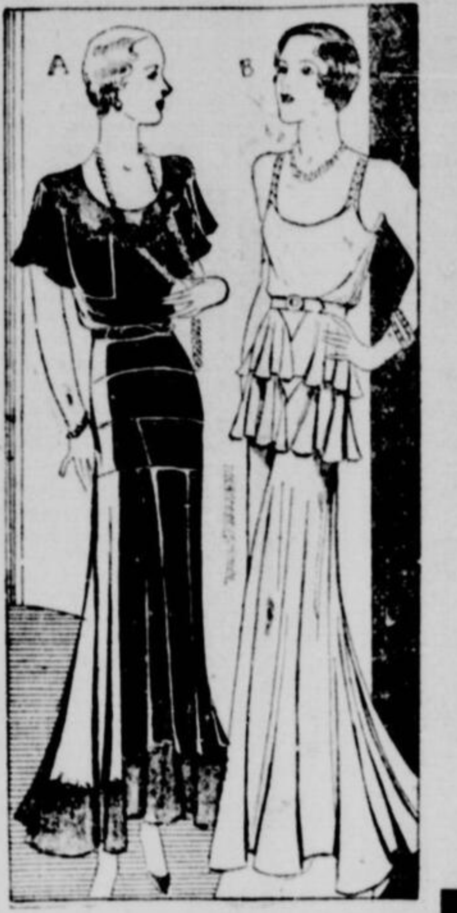

Les Nouvelles Modes d'Automne

par Déjà

d'une importance remarquable

Simpson a l'honneur d'être le seul magasin à offrir les robes et chapeaux par Déjà. Cette maison lui a confié l'exclusivité de ses créations. Modes inspirées par des grands modèles parisiens. De plus cette collection Déjà est toujours marquée à prix très bas.

Basques

La longue silhouette grecque pour le soir est souvent variée par une basque gracieuse telle cette robe inspirée par Chanel. En crêpe plat ivoire, noir, turquoise, rose ou rouge. Tailles 14 à 20. 39.50.

Epaules

Cette robe adaptée d'un modèle de Lauvin est en crêpe plat noir ou brun Carot. Les épaules sont particulièrement intéressantes. Tailles, 14 à 40. 39.50.

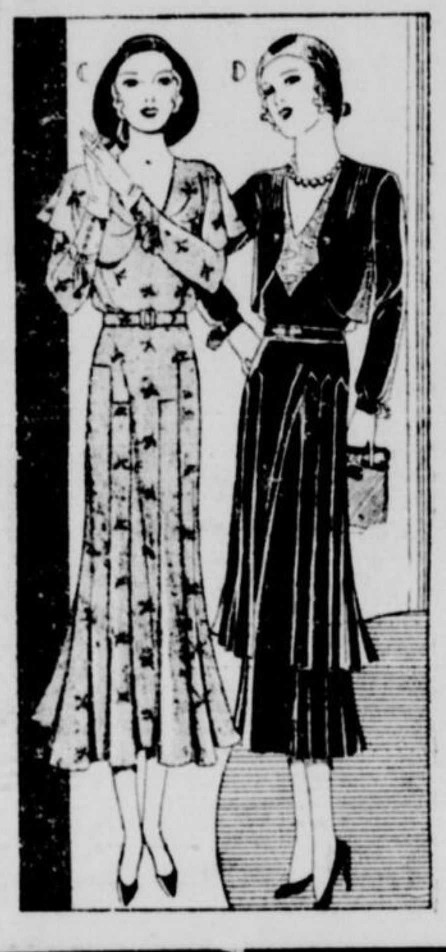

Métalliques

Les tissus métalliques sont de la dernière nouveauté et Paris les acclame. Voici un exemple gracieux de cette mode. Copie d'un modèle d'Auguste Bernard, le crêpe Canton noir, brun, rouge ou vert brodé de feuilles métalliques. Tailles, 14 à 20. 39.50.

Dentelle de Laine

Robe de crêpe Canton avec corsage de dentelle de laine et boléro simulé. Adaptation de Patou. Plis dans la Jupe et corsage à effet de tunique. Tailles, 14 à 42. 39.50

Chapeaux Déjà

La maison Déjà crée des chapeaux et s'inspire aux sources parisiennes de la mode. Voyez ce bonnet cloche, d'après Agnès, avec un rebord très original. En feutre soleil noir. $18. Aussi ce béret drapé sur les côtés en feutre taupe noir inspiré par Patou. 18.50.

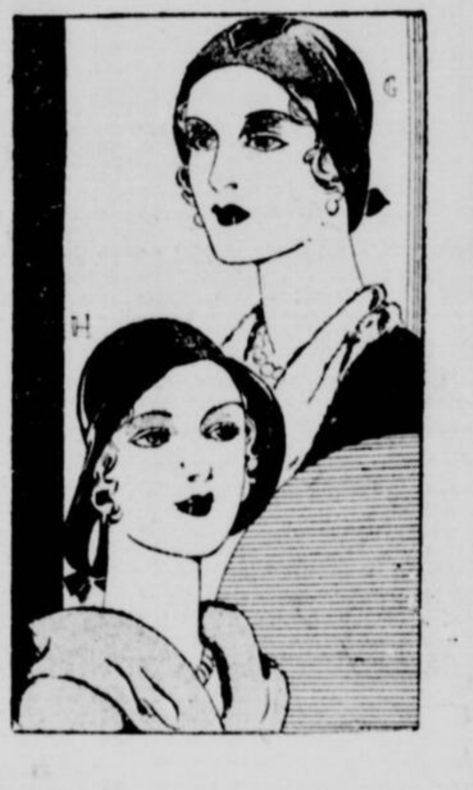

Vente Spéciale Mensuelle de Menus Articles

Téléphonez vos commandes si vous ne pouvez venir au magasin

Epingles de Sûreté d'or 6 cartes .25
Cartes de .12.

Cintres, douz. .25
Régulier .40. En bois ciré.

Culottes caoutchoutées pour bébés 2 pour .47
Régulier .39. Blanc, chair, naturel, bleu. Tout caoutchouc. Tailles moyennes, grandes et très grandes.

Serviettes à Verre, 5 pour .25
Régulier .10. En coton avec bordures rouge ou bleue.

Tabliers de caoutchouc, .47
Régulier .59 et $1. Nuances variées de rose, vert bleu. Effets imprimés en garniture.

Elastique en rayon, 6 verges .15
Largeur ¼ verge. Blanc seulement.

Serviettes sanitaires 3 boîtes pour $1.
Avec trois comprimés de trois serviettes. Une douzaine par boîte. Marque "Modess".

Couvertures de Planche à Repasser .23
Régulier .39. Cinq pieds de longueur. En bon coton. Laçage au dos.

Dessus de chaises 4 pour .97
Couverture de toile cirée ou cretonne fantaisie. Pour chaise, forme Windsor. Bleu, rouge, vert, jaune.

Draps de Caoutchouc pour Berceaux .25
Légèrement imparfaits. 27 x 36 pouces. Blanc.

Ceintures sanitaires .37
Régulier .49. Elastique de soie. Largeur ½, 1 et 1½ pouce. Tailles petites, moyennes et grandes.

Dessous de Bras de Soie, 3 paires $1.
Tailles 2, 3, 4. Bleu, bronze, mauve, vert, etc.

Simpson, au rez-de chaussée

Ceintures 1.49
Régulier 2.95. En satin et crêpe de chine. Godets d'élastique. Quatre jarretelles. Tailles 24 à 32.

Résilles pour Cheveux, Douz. .65
Régulier $1. Marque Simpson et Marie-Antoinette. Résille double ou simple. Modèle cap, frange et bob.

Toiles de Fantaisie à Grandes Réductions

15,000 dollars de toiles superbes dont une grande partie à moitié prix

Broderie à la main genre mosaïque, à l'aiguille, italienne, filet antique, appliqués Richelieu, etc.

Nappes Incrustées de Venise et Bordées de Filet 49.50
Valant $75. à $125. Splendides nappes en toile incrustée de Venise à la main et de filet à la main. 72 x 90, 70 x 100, 72 x 108 et quelques-unes 72 x 126 pouces. Une offre incomparable.

Parures à Dîner Brodées Mosaïque $59.
Régulier $98. Superbe toile blanche brodée à la mosaïque. Nappe 72 x 90 pouces ou 72 x 100 et une douzaine de serviettes assorties, 18 x 18 pouces.

Parures de Bridge 5.95
Nappe 36 x 36 pouces et quatre serviettes. En toile française très fine incrustée d'appliqués contrastants. Nuances pastellisées de bleu, or, pêche, lavande, vert. Bords rouleautés à la main.

Parures de Bridge 1.19
72 x 90 pouces. En dentelle écrue travaillée à la main. Très jolies sur fond de bois foncé ou comme couvre-lits.

Simpson, au cinquième

Nappes de Filet Ecru 1.98
Broderie à la main sur toile bise. Genre broderie Richelieu. Nappe 36 x 36 pouces et quatre serviettes.

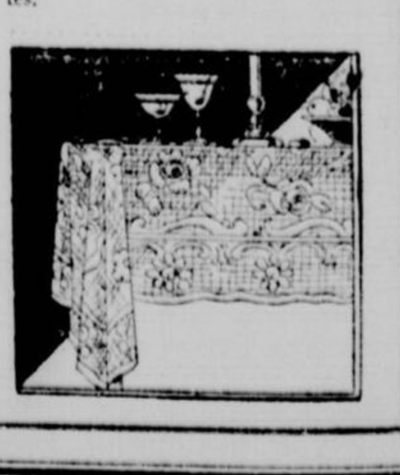

SECONDE SECTION

La Patrie

SPORT ET FINANCE

PAGES 11 A 20 MONTREAL, MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1930

Une locomotive géante. — Encan de ponies. — L'expédition MacMillan de retour. — Fameux athlètes. — Divers

Le bruit a couru, hier, que M. Dwight W. Morrow, ambassadeur des Etats-Unis au Mexique, avait été tué ou blessé dans un accident d'automobile, près de Mexico. Il n'en est rien. La rumeur a été démentie par le gouvernement de Washington.

Henry Adams, de Fostoria, Ohio, et Homer Jacobs, de Dayton, Ohio, ont gagné le tournoi de tir à longue distance au camp Perry. Adams est étudiant de l'université de Leland, Stanford. On voit les deux vainqueurs portant le trophée Hercules dont ils sont titulaires.

Mlle Nancy Hopkins, la seule femme qui prenne part au raid Ford de 4,500 milles.

M. Frank-B. Kellogg, ex-secrétaire d'Etat américain, élu aujourd'hui membre de la cour permanente de justice.

Hitler, chef des "chemises brunes", dont le parti vient de multiplier par neuf le nombre de ses représentants au Reichstag.

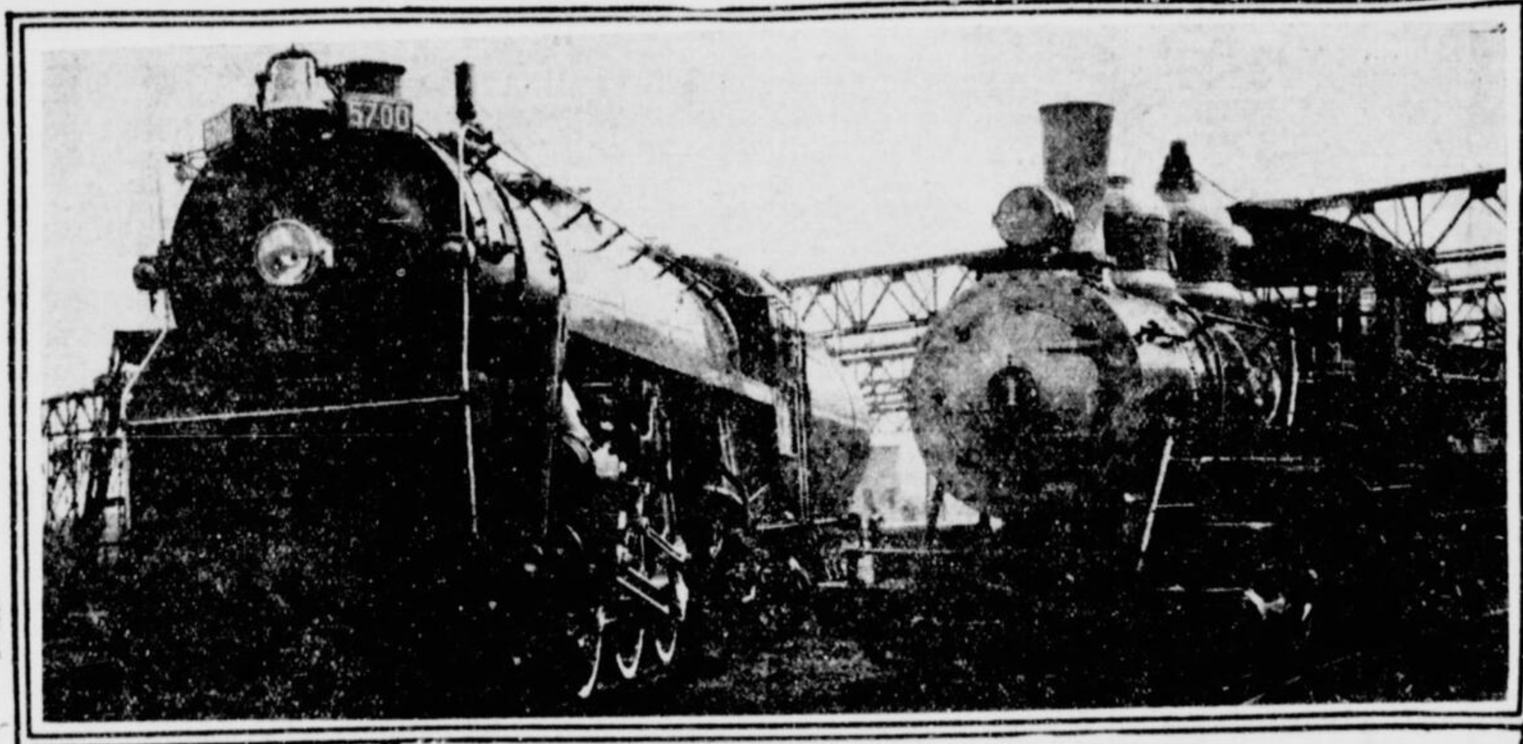
A gauche la nouvelle locomotive Hudson, série 5700, qui tirera l'International Limité, le train le plus rapide du monde sur pareille distance. A droite, la petite locomotive qui a sorti ce géant de l'atelier de la Montreal Locomotive Works où il a été construit. La nouvelle locomotive, la première dune série de cinq, mesure 92 pieds et 5¾ pouces de long pèse plus de 321 tonnes. (Photo C.N.R.)

Les Hart, capitaine de l'équipe de rugby de l'université Colgate est considéré comme un des meilleurs joueurs d'arrière.

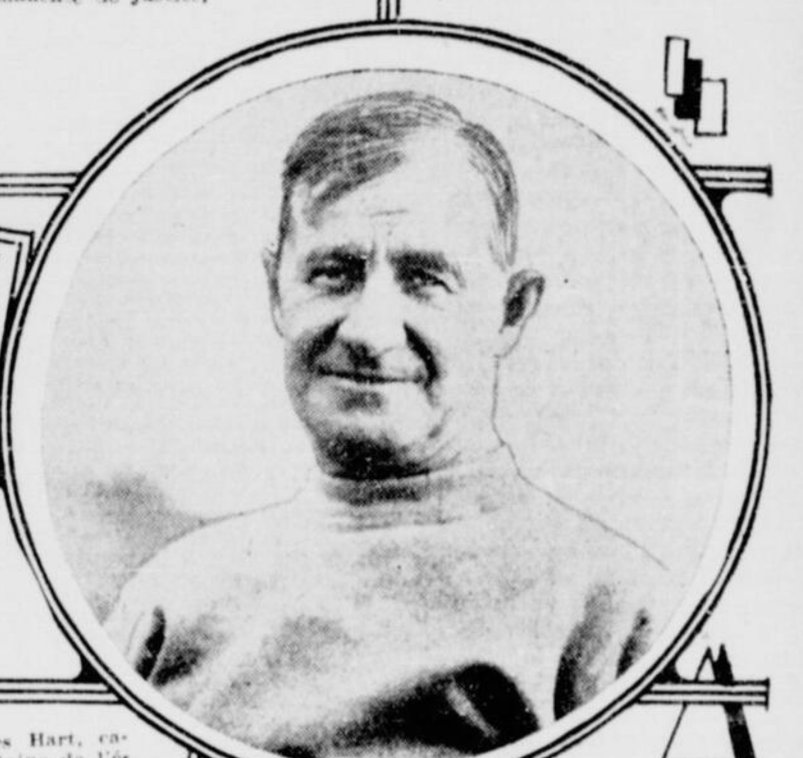
Andy Kerr, qui envoie maintenant ses dernières recrues à l'équipe Colgate Grid, en formation pour la prochaine saison, entraine les joueurs depuis plus d'un quart de siècle. Il fut entraineur auparavant à Washington et à Jefferson, à l'université de Pittsburg et de Stanford.

Le docteur D. BROCHU, de Québec, un des plus vieux médecins de la province de Québec, à qui on a présenté, hier après-midi, un superbe écusson argenté aux armes de la profession médicale. Il est le fondateur de l'association des Médecins de langue française d'Amérique.

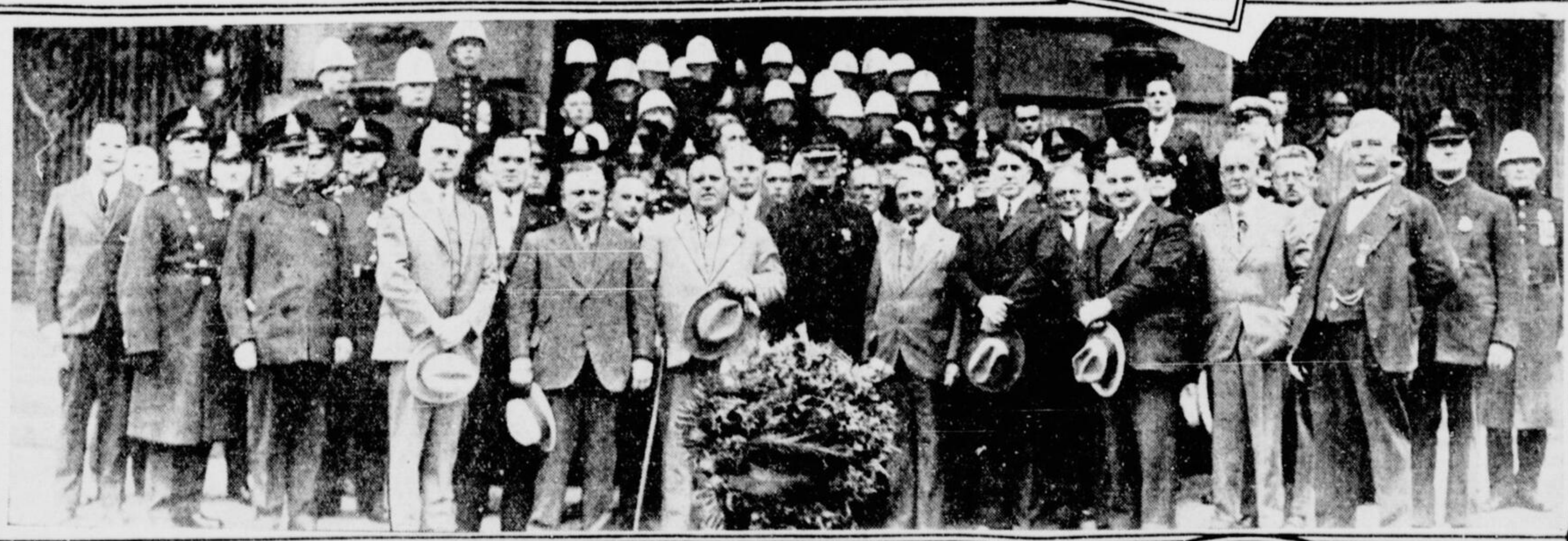
Photographie prise lors d'une "cérémonie du souvenir", alors qu'une couronne de roses fut placée sur la plaque commémorative des vétérans de la police tués pendant la guerre. Dans la première rangée on remarque l'inspecteur Gobeil, les échevins Weldon, Lamarre, Fortin, Demers, Allan Bray, le chef Langevin, les échevins Gabias, Mathieu, Savignac et Seigler, M. Jules Crépeau, le lieutenant Bageot et l'inspecteur Childs. (Cliché "La Patrie").

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

Sir Thomas Lipton, propriétaire du "Shamrock" aspirant a la coupe America, malheureux aux deux premières courses de la série, se dit trop vieux pour l'âge de la mécanique et déclare qu'il ne concourra jamais plus pour la coupe, s'il perd encore.

M. Scialoja, représentant de l'Italie à l'Assemblée de la Société des nations, a déclaré hier que son pays était prêt à accepter une entente réduisant les armements dans toute la mesure compatible avec la sécurité nationale.

Lord Moynihan, président du "Royal College of Surgeons" de Grande-Bretagne, a présidé hier l'inauguration de l'Institut Banting de recherches médicales, à Toronto. Ce laboratoire porte le nom du médecin canadien qui a découvert l'insuline.

Deux records ont été battus durant les Jeux d'Aboyne en Ecosse par G. Clark, de Dundee. Il a surpassé tout ce qui a été fait jusqu'à présent dans le lancer du poids de 28 et de 56 livres. Il a aussi gagné les épreuves du lancement du "marteau". Il n'a pas été encore défait cette saison. On voit ici G. Clark, de Dundee, lançant un poids de 26 livres.

On voit ici un groupe d'acheteurs au cours de l'encan des ponies de polo. Ces ponies ont servi au cours du match de polo international. Ils furent offerts aux plus hauts enchériseurs à East Williston, Long-Island. Le résultat de la vente fut assez satisfaisant et les acheteurs ne se firent pas tirer l'oreille pour renchérir. La vente a rapporté $182,400

Quand le schooner, vétéran de l'Arctique a jeté l'ancre dans le port de Wiscassett, Maine, il était de retour de sa dernière expédition au pôle Nord. Un équipage de sept hommes et de sept garçons a fait le voyage, destiné non seulement aux recherches scientifiques mais aussi à remplir la promesse de MacMillan aux Eskimos d'établir des écoles pour les enfants de Nain, au Labrador.

Le Saint-Louis prend la tête de la ligue Nationale, hier

Ce-que-nous en Pensons

Henri Lauzon

LES AMATEURS de baseball sont haletants d'anxiété devant l'âpre contestation qui se déroule présentement dans la ligue Nationale. La victoire du Saint-Louis sur le Brooklyn par 1 à 0, hier après-midi, dans la première partie d'une série extrêmement importante, a donné la tête du circuit Heydler à la vaillante cohorte des Cardinals. Il est vrai, toutefois, que leur pourcentage n'accuse qu'un point en avant des Robins, mais on a déjà vu une équipe remporter le championnat de sa ligue par un seul point, ce fait se présentant dans l'Internationale il y a quelques années. Une autre victoire améliorerait de beaucoup leur position parce qu'elle distancerait dans la course un des aspirants les plus tenaces. Mais, pour ceux qui connaissent la combativité des Robins, ces derniers n'ont pas joué leurs derniers atouts. La défaite d'hier n'a rien de déshonorant, loin de là, et, bien qu'elle ait été infligée au redoutable Vance, Wilbert Robinson possède deux ou trois autres artistes de la boîte qu'il peut exploiter avantageusement contre les cogneurs du Saint-Louis de sorte que le duel entre les deux premières équipes de la ligue Nationale, commencé hier par un triomphe aussi difficile que brillant pour les Cards, va se continuer aujourd'hui et demain au milieu d'une tension d'esprit non seulement des partisans des deux clubs mais de tous les adeptes du sport du losange. Cette série est comme un avant-goût du détail pour le championnat mondial, qui commencera dans quinze jours.

IL FAUT admirer la fermeté avec laquelle nos propriétaires de champs de courses prennent leurs revers. Depuis l'ouverture de la réunion de Delorimier, la température s'est montrée extrêmement défavorable, et les trois premières matinées ont été présentées dans des conditions atmosphériques bien peu propices. Il en est résulté, naturellement, une baisse appréciable dans les chiffres de l'assistance, mais Delorimier fait face à la musique avec dignité et honneur. Il reste quatre jours aux amateurs de turf pour se reprendre, car cette réunion est la dernière de la saison, et ils seront privés de leur passetemps favori pendant de longs mois. La valeur du sport, qui est offert par le Montreal Driving Club, n'est pas discutable, pas plus que les efforts déployés par les officiers pour rendre ce meeting aussi attrayant que possible pour les patrons, qui l'encouragent.

LA DECISION du club de hockey Canadien d'essayer les programmes populaires pour ses prochaines séances de boxe, a été accueillie avec faveur. L'an passé, le promoteur Alex Moore, aujourd'hui organisateur pour le club Canadien, avait exploité le motto suivant: "un centin la ronde de boxe", offrant jusqu'à 50 rondes de pugilat pour 50 centins. Le succès répondit aux efforts de l'entreprenant promoteur, qui essaiera le même plan pour le bénéfice de ses patrons comme pour celui du public. C'est pourquoi, à partir de la semaine prochaine, le club Canadien commencera ses séances de boxe, à prix populaires. On verra à l'affiche non pas des vedettes, des as, mais des boxeurs ordinaires, qui donneront probablement plus de satisfaction que n'importe quelle étoile, amenée ici à coups de dollars. Les boxeurs locaux auront la préférence, mais les boxeurs étrangers ne seront pas ostracisés, s'ils veulent être raisonnables. Si le succès couronne ces séances populaires, il se peut que M. Moore les continue cet hiver dans un endroit central, bien qu'il n'ait pas encore pris une attitude tranchée sur ce point. Ce serait avantageux pour les boxeurs, qui ne font pas un sou l'hiver, et, au point de vue physique, ils en retireraient aussi quelque chose, puisqu'ils garderaient leur condition tout l'hiver pour commencer plus à bonne heure le printemps prochain à donner leurs services.

PONZI GAGNE DE NOUVEAU SUR CAMP

Débutant par une série de 42, Andrew Ponzi a de nouveau vaincu son formidable rival par le score de 125 à 117, hier soir, à la salle Dave Major devant une assistance toute aussi forte que le soir précédent. Marcel Camp a joué une très remarquable partie mais le jeu de son adversaire était parfait. Camp a fait des séries de 20, 22, 23, 18 et 19. Camp est excessivement populaire auprès des spectateurs, tout comme l'est Ponzi d'ailleurs. C'est l'un des plus jeunes experts américains et il connaît les foules. Il s'exécute avec une extrême facilité. L'espoir de Détroit comme l'appellent les joueurs américains "traîne" par 300 à 331, actuellement. Les amateurs voient que Ponzi en regagne avec la qualité de ses adversaires. Depuis qu'il joue contre Camp, il a exhibé du jeu de première classe et Camp ferait bien de ne pas perdre de temps s'il veut lui tenir compagnie.

La troisième partie de la série de huit sera jouée, ce soir, toujours au même endroit, à la salle Dave Major. On anticipe que Camp fera un gros effort pour reprendre une partie du terrain perdu. Les amateurs de billards à blouses qui n'ont pas encore vu les deux fameux artistes feraient bien de se rendre le plus tôt à la salle Major pour assister à l'une de ces exhibitions gratuites. Ces aubaines n'arriveront pas tous les soirs de l'hiver. Ces attractions sont dispendieuses mais le promoteur Dave Major ne néglige rien pour donner tout le confort possible à sa nombreuse clientèle.

MAUVAISE MATINEE POUR LES FAVORIS A DELORIMIER, HIER

Les premiers choix ne remportent qu'une seule course. — De bons prix par une couple de montures. — Une chute sans conséquence.

MATINEE DES DAMES AUJOURD'HUI

Les favoris n'ont pas été chanceux dans la troisième matinée du meeting de courses du parc Delorimier, hier, puisqu'un seul, Ethel Kenyon put triompher de ses adversaires. Et ce fut dans la première course, après que le jockey Fator eut poussé sa monture de l'avant pour la faire gagner sur Blanchette par cinq longueurs. Les autres courses de l'après-midi furent toutes portées à l'actif des seconds choix et des chevaux complètement négligés. Dans la deuxième épreuve, Jug of Gold battit Spirit of Sense, dans les dernières enjambées et paya $14.65. Dans la troisième, Winsome disposa facilement de Celanese et donna $25.55 pour $2.00. Dans la course suivante, la victoire resta à Wandering Times, qui paya $13.20 tandis que la principale course de la matinée, la cinquième, fut gagnée par Rockpina, à F. H. English, qui paya le meilleur prix de la journée, soit $28.10. Davenport, à A. Gauthier, lui fit une belle opposition et Rockpina ne triompha que par une longeur. Dans la sixième, Highland Chief donna $8.20 pendant que Great Luck l'emporta sur Tom Kanty, dans la dernière course, et paya $12.30.

Le Jockey R. Feeney, après avoir gagné la deuxième course, fut forcé de remettre ses autres engagements pour s'être blessé à un pied. Dans la troisième course, Oak Leaf tomba, entraînant le jockey Farrell, sous lui, mais, après un splendide bain de boue, les deux se relevèrent, apparemment pas pires qu'auparavant. Seulement, Farrell avait de la boue partout, et il ne pouvait se conduire seul, de sorte qu'on dut se porter à sa rencontre et le retirer de la piste.

Aujourd'hui les dames seront admises gratuitement à Delorimier et ce sera la quatrième matinée du meeting.

PREMIERE COURSE. 5 furlongs. Bourse $400.

Chevaux P. Jockeys	D.	F.
Ethel Kenyon 115, Fator	3	1
Blanchette 107, Crucani	4	2
Yvonne M. 112, Dubreuil	5	3
Chemin des Dames 110, Moore	1	4
Rare Jewel 112, Foden	2	5
Wood Cherry 109, Clements	6	6

Départ à 2.49 1-2 heures. Temps 1.07 1-5. Piste lourde.

Pari de $2.00 sur Ethel Kenyon a rapporté $3.35 en premier, $2.80 en deuxième et $3.00 en troisième. Blanchette $16.70 en deuxième et $4.15 en troisième. Yvonne M., $6.25 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse $400.

Chevaux P. Jockeys	D.	F.
Jug of Gold 112, Feeney	3	1
Spirit of Sense 115, Moore	2	2
Collar Ada Rose 115, Gibson	4	3
Air Port 112, Clements	6	4
Kauri 112, Farrell	7	5
First Day 115, Tryon	5	6
Balsam Lake 112, McQuay	8	7
Flora 112, Crucani	1	8

Départ à 3.17 1-2 heures. Temps 1.08 3-5. Piste lourde.

Pari de $2.00 sur Jug of Gold a rapporté $14.65 en premier, $9.75 en deuxième et $4.90 en troisième. Spirit of Sense $11.45 en deuxième et $6.15 en troisième. Collar Ada Rose $2.85 en troisième.

TROISIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse $500.

Chevaux P. Jockeys	D.	F.
Winsome 112, Crucani	2	1
Celanese 110, Moore	1	2
Kia 106, Laurin	3	3
Sweet Tidings 109, Finley	4	4
Iotal 114, Fator	6	5
Danbaum 109, McQuay	7	6
My Helen 109, Tryon	8	7
Oak Leaf 108, Farrell, a tombé		

Départ à 3.47 1-2 heures. Temps 1.06 2-5. Piste lourde.

Pari de $2.00 sur Winsome a rapporté $25.55 en premier, $10.20 en deuxième et $6.15 en troisième. Celanese $6.15 en deuxième et $5.95 en troisième. Kia $17.50 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 7 furlongs. Bourse $500.

Chevaux P. Jockeys	D.	F.
Wandering Times 109, McQuay	3	1
Toller 106, Laurin	1	2
Dr Mayer 106, Henderson	4	3
Sister Ruby 106, Compton	7	4
Eunice Atwell 106, Gibson	8	5
Lure of Gold 106, Finley	2	6
Galopin Diamond 107, Crucani	6	7
Velero 108, Taylor	5	8

Départ à 4.10 heures. Temps 1.37 1-5. Piste lourde.

Pari de $2.00 sur Wandering Times a rapporté $12.20 en premier, $8.85 en deuxième et $5.90 en troisième. Toller $8.00 en deuxième et $6.65 en troisième. Dr Mayer $4.10 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 1 mille 70 verges. Bourse $450.

Chevaux P. Jockeys	D.	F.
Rockpina 90, Bellin	1	1
Davenport 102, Laurin	2	2
Commissioner Dee 108, Gibson	5	3
Kensington Lad 112, Finley	6	4
Cano 112, Clements	2	5
Fair Lad 112, Tryon	4	6
Bernard Bee 106, Compton	7	7

Départ à 4.35 1-2 heures. Temps 1.59 3-5. Piste lourde.

Pari de $2.00 sur Rockpina a rapporté $28.10 en premier, $8.90 en deuxième et $5.25 en troisième. Davenport $3.85 en deuxième et $2.70 en troisième. Commissioner Dee $3.10 en troisième.

SIXIEME COURSE. 1 1-16 mille. Bourse $500.

Chevaux P. Jockeys	D.	F.
Highland Chief 109, Finley	2	1
Florasetta 107, Crucani	3	2
Cut Bush 109, Clements	1	3
Kai-Lo 108, Fator	6	4
Hal Side Guy 108, Compton	8	5
Catlettsburg 108, Bryson	7	6
Willrain 106, Laurin	5	7
Lady Essington 109, Tryon	4	8

Départ à 5.07 1-2 heures. Temps 1.58 3-5. Piste lourde.

Pari de $2.00 sur Highland Chief a rapporté $8.20 en premier, $6.70 en deuxième et $4.20 en troisième. Florasetta $14.00 en deuxième et $7.00 en troisième. Cut Bush $2.95 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 1 1-8 mille. Bourse $400.

Chevaux P. Jockeys	D.	F.
Great Luck 115, Fator	1	1
Tom Kanty 110, Bryson	2	2
Lawless 115, Gibson	3	3
Floss 115, McQuay	4	4
Fornovo 109, Crucani	5	5
Vie 109, Tarni	7	6
Bill Hare 109, Finley	6	7

Départ à 5.40 1-2 heures. Temps 2.06 4-5. Piste lourde.

Pari de $2.00 sur Great Luck a rapporté $12.30 en premier, $5.30 en deuxième et $4.85 en troisième. Tom Kanty $4.35 en deuxième et $3.45 en troisième. Lawless $2.90 en troisième.

ENTREES POUR AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE, bourse $400, à réclamer, 4 ans et plus, 5 furlongs. (S)—Goeland 104; Seapen 107; Fairnet 109; Fateful 112; Golden Answer 104; Martini 109; Knight of Merci 2nd 109; Gallopin Diamond 107. Aussi éligibles: Ace of Aces 2nd 115; Kia 109.

DEUXIEME COURSE, bourse $400, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs.—Glory B. 110; Uplay 106; Mac Day 116; Rock Thorn 115; Complication 118; Illumine 113; Venizelos 107.

TROISIEME COURSE, bourse $400, à réclamer, 4 ans et plus, 5 furlongs.—Piloteer 109; Sport Hallahan 115; Wigtol 115; Noirette 109; Dolly Dunbar 109; Geheim 109; Len Sweep 115; Celanese 107; Aussi éligibles: Spirit of Sense 107; Danbaum 112.

QUATRIEME COURSE, bourse $500, à réclamer, 3 ans et plus, nés en Canada, 7 furlongs.—Arrant Jade 111; Nipigon 109; Pottery 105; Irish Sphere 111; Magna Charta 105; Tender Bud 109.

CINQUIEME COURSE, bourse $400, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges.—Toller x101; Peace Rock 93; Dark Angel 113; Top Cook 106; Willrain 106; D'Iberville x101; Booster 106; Hobson 106.

SIXIEME COURSE, bourse $500, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille.—Bill Hare 109; Kauiana 106; Lure of Gold 109; Jonah 115; Miles Prior 109; Non Stop 112.

SEPTIEME COURSE, bourse $500, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille.—Mulligans Son 109; Fretwell 109; Wandering Times 109; Beaumont 109; Bernard Bee 106; Confab 115; Ore 107.

Temps couvert, piste boueuse.

PARTIES D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Rochester, pluie.
Toronto à Buffalo, pluie.
Les autres clubs non cédulés.

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie 6, Chicago 4.
Philadelphie 10, Chicago 2.
Détroit 7, Boston 5.
New-York 19, Saint-Louis 10.
Washington à Cleveland, pluie.

LIGUE NATIONALE

New-York 7, Chicago 6.
Saint-Louis 1, Brooklyn 0.
Philadelphie 16, Pittsburgh 14.
Les autres clubs non cédulés.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Montréal à Rochester, double-header.
Toronto à Buffalo.
Baltimore à Newark.
Jersey City à Reading.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	AJ.	P.C.
Rochester	102	63	6	.618
Baltimore	95	67	6	.586
Montréal	93	71	4	.567
Toronto	85	77	6	.525
Newark	76	86	6	.469
Buffalo	71	88	9	.447
Reading	64	96	4	.400
Jersey City	58	101	9	.365

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	AJ.	P.C.
Philadelphie	98	47	3	.676
Washington	89	54	11	.622
New-York	82	63	9	.566
Cleveland	76	69	9	.524
Détroit	71	74	9	.490
Saint-Louis	60	86	8	.411
Chicago	56	89	9	.386
Boston	47	97	10	.326

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	AJ.	P.C.
Saint-Louis	84	60	11	.583
Brooklyn	84	61	9	.579
Chicago	82	62	10	.569
New-York	79	65	10	.549
Pittsburgh	74	69	11	.517
Boston	67	78	3	.462
Cincinnati	56	88	14	.389
Philadelphie	50	94	13	.347

Course de 25 milles en bicycles au Vélodrome

Le public sportif aura l'occasion d'assister dimanche, à la grande course de 25 milles sur piste, en bicyclettes, sous les auspices du club Quillicot. Les meilleurs artistes de la pédale seront présents pour déployer toutes leurs qualités de cyclistes parfaits. Le sport de la bicyclette tend à se développer rapidement, grâce aux jeunes athlètes locaux, qui sous l'oeil d'entraîneurs experts, ont su se distinguer dans les Courses de Six-Jours, cet événement bi-annuel, qui attire toujours des foules considérables dans l'amphithéâtre du Forum. Ce sport, pour ainsi dire, encore nouveau pour plusieurs, surprend même les plus difficiles. Ceux qui ont été témoins d'une course en bicyclettes, ne manquent jamais l'occasion d'assister à un tel spectacle, toujours des plus enlevants. Les coureurs, maintenant dans leur plus grande forme, s'étant entraînés tout l'été, sont en mesure de donner au public une exhibition de vitesse qui saura satisfaire tout le monde. La direction du club cycliste Quillicot invite tous les amateurs de vélo et aussi tous ceux et celles qui n'ont pas encore eu l'avantage de voir une course en bicycles, à se rendre, dimanche après-midi, au Vélodrome du Parc Jarry, situé à l'arrière de l'Institution des Sourds-Muets sur le Boulevard Saint-Laurent, près de la rue Jean-Talon. Le départ de cette course importante se fera à 2.30 hrs précises. Cet événement sportif, qui promet d'être des plus contestés, sera un vrai régal pour les spectateurs qui se rendront nombreux pour la circonstance.

R. WORTHINGTON VENDU AUX "BOSTON BRAVES"

(De notre Extra d'hier)

ROCHESTER, N.-Y., 16. — La vente sous option de Robert Red Worthington, champ droit du club "Red Wings" de Rochester aux mains du "Boston Braves" fut annoncée ici aujourd'hui par le président Warren C. Giles. Paul Derringer, lanceur et George Specks Toporcer, second but et capitaine de l'équipe, furent vendus aux "Cardinals" de Saint-Louis, propriétaires des "Red Wings".

COLUMBUS, Ohio, 16. — Bill Hinchman, de Columbus, étoile de balle au camp et de ballon au panier de l'université de l'Etat de Ohio, au cours des trois dernières années, a l'intention de joindre aujourd'hui les porte-couleurs du club Baltimore, de la ligue Internationale.

LES FACTEURS DU SUCCES DES CARDINALS

Le quatuor qui a le plus, peut-être, contribué à faire monter le Saint-Louis Cardinal en tête de la ligue Nationale. Gauche à droite: George Fisher, Taylor Douthit, Frankie Frisch et Jim Bottomley.

SONNENBERG S'ENTRAINERA DANS LE NORD

Gus "Dynamite" Sonnenberg, qui rencontrera Henri Deglane à l'Aréna Mont-Royal, lundi prochain, pour la couronne du championnat mondial des poids lourds à la lutte, fera une grande partie de son entraînement dans le nord, probablement au camp Riopel, à Saint-Faustin. Le champion ne veut pas prendre de chance, et il surveille son prochain match avec une attention exceptionnelle. Il assistait aux deux dernières séances de lutte à l'Aréna Mont-Royal, et c'est un indice de son intérêt à sa prochaine rencontre. Il sait que Deglane est un adversaire redoutable, nonobstant les deux victoires qu'il détient sur lui, grâce au fameux "flying tackle", et il veut se préparer en conséquence. Il arrivera à Montréal sur la fin de la semaine devant faire quelques exercices dans un de nos meilleurs gymnases. Mercredi prochain, le champion du monde, s'il détient encore ce titre, ira à Québec rencontrer le fougueux Stanley Stasiak.

Le club Mentana

Le club de balle molle Mentana a défait le St-Eusèbe Ind. par le score de 20 à 5 et ce dernier est prié de ne plus prendre en considération la série de 2 dans 3. Dans la 2ème joute jouée devant près de 1,500 spectateurs, le Mentana qui avait l'avantage jusqu'à la 8ème manche, a baissé pavillon à la 9ème par un mauvais lancé du receveur au 1er but. Aucun doute que si notre 1er but régulier y avait été le Mentana aurait gagné, car le All Star n'a fait que 3 hits et ceci à la 9ème. Le lanceur White a retiré 13 hommes au bâton; ces deux mêmes clubs se reprendront le dimanche 5 octobre à 1.30 p.m. au parc Laurier.

Dimanche, le 21, Montreal Biscuit visitera Mentana; le 28, le Mentana recevra un club de balle molle à 1.30 et à 3.30 il jouera au baseball contre le Parc Laurier Amateur.

Les joueurs suivants en feront partie: Guénard, Pelletier, Thorton, Irvin, Bourassa, Dinelle, Lavigne, Durand et un bon lanceur sera engagé.

Le hit de la saison sera la soirée de danse au profit du club qui aura lieu à la salle Lavoie, le 2 octobre 1930. Il y aura des surprises et divers amusements. Un orchestre a été engagé pour la circonstance. Le prix des billets sera de 35 cents et ils sont en vente à partir de ce jour.

Pour autres détails, voir Irénée Brien, 5287 Marquette, AM. 8246.

Sport aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 17. (De notre corr.)—Le club de tennis de Sherbrooke est venu rendre visite au Bellevue. Il a gagné les simples mais perdu les doubles. Voici les résultats: Maurice Lacroix et Paul Rivard, Bellevue, gagnèrent contre Workman et Wolfe, Sherbrooke, par 6-1, 4-6 et 6-2; R. Legendre et R. Désaulniers, Bellevue, triomphèrent de Rouleau et Richard, Sherbrooke, par 6-1 et 6-0. Dans les simples, Rouleau, Sherbrooke, triompha de DeBlois par 6-2 et 6-2; Girard, Bel. gagna contre Wolfe, Sherbrooke, par 6-4 et 6-4. Boland, Bellevue, fut battu par Grégoire, Sherbrooke, par 6-4 et 6-1. Bertrand, Sherbrooke, eut raison de Hocking, Bellevue, par 6-2 et 6-4.

Le R-100 a triomphé du St-Maurice par le score de 14 à 7. Claude Rochefort frappa un coup de circuit sur la première balle lancée. Le jeune National a triomphé du Tigre par 3 à 0.

Le club Bellevue a continué sa série de victoires dans le grand tournoi de tennis de la Ligue de la Cité, Classe B. Il vient de battre le Three Rivers Club dans les simples et les doubles. R. Legendre, Bellevue a défait Bernegger, Three Rivers Club, par 4-6, 6-2 et 6-4. G. Chevalier et C. Rivard, Bellevue, ont eu raison de Fred Argall et M. Arseneau, par 6-2, et 6-3.

Le St-Grégoire a fait partie nulle avec le Notre-Amateur du Cap. Le score final fut de 4 à 4. R. Rouleau, du St-Grégoire, se signala en retirant 14 frappeurs au bâton. Il faiblit cependant à la dernière manche et le Notre-Dame Amateur put égaliser le score.

Le Saint-Léon est allé rencontrer le club Textile de Louiseville et lui a fait subir une écrasante défaite par le score de 13 à 0. Le "All-Stars" eut facilement raison des joueurs de la frégate Champlain. Le score final fut de 11 à 1. Bruno Carbonneau, qui lançait pour le All Stars, n'accorda que deux hits. Martel se signala en frappant un deux-buts et un trois-buts.

Le Tigre a triomphé du club Banlieue par 20 à 7. Le lanceur Noël retira sept frappeurs au bâton. Le Castor a reporté sa troisième victoire de la saison en battant le Ste-Cécile, par 13 à 11. Le Rex a remporté sa 11ème victoire en triomphant du Voltigeur par 3 à 2. M. Marcotte frappa un 2 buts.

Le club de balle molle, le Forestier a remporté une belle victoire sur le St-Maurice par le score de 9 à 8. Le Castor a triomphé du St-Maurice par 9 à 3. C'était sa onzième victoire. Le Notre-Dame a battu le St-Théophile du Lac à la tortue par 17 à 5. Roland Lottinville retira 14 frappeurs au bâton. Le Dollard a aussi succombé au Notre-Dame par le score de 17 à 6 en sept manches. Lottinville retira 13 frappeurs sur des strikes.

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie	201 001 011—	6	8	0
Chicago	000 220 000—	4	9	1

Batteries: Grove et Cochrane; Thomas et Henline.

Deuxième partie:

Philadelphie	000 003 430—	10	10	2
Chicago	000 020 000—	2	10	1

Batteries: Shores et Cochrane; Braxton, Walsh, Wehde et Tate.

Boston	010 200 200—	5	10	2
Détroit	001 400 20x—	7	10	3

Batteries: Gaston et Heving; Hoyt et Hayworth.

New-York	454 230 001—	19	21	1
St-Louis	312 100 003—	10	11	4

Batteries: Gibson, Wells, McEvoy et Dickey; Jorgens; Holshauser, Blaeholder, Kimsey, Stiles et Ferrell.

Washington à Cleveland, pluie.

AMER. ASSOCIATION

	R.	H.	E.
Saint-Paul	8	15	2
Milwaukee	7	11	2

Batteries — Gomez, Moore et Grabowski; Stiely, Gearing, Jenkins, Barrer et Shea.

	R.	H.	E.
Minneapolis	3	9	2
Kansas City	4	12	1

Batteries—Dumont et Griffin; Thomas et Susce.

2ème partie:

	R.	H.	E.
Minneapolis	0	4	7
Kansas City	8	10	1

Batteries — Moss, McCullough et Griffin; Holley et Susce.

	R.	H.	E.
Columbus	7	14	2
Louisville	8	14	2

Batteries — Eckert, Miller, Campbell et Dixon; Marcum, Penner, Williams, Tincup, Jones et Hartley, Barnes.

Tournoi de Billard à la Salle Centrale

Avec l'automne, nous est arrivé un brouhaha dans nos salles de billard de la métropole.

Il y aura d'autant plus d'entrain cette saison que nos amateurs locaux ont choisi, comme centre de leur activité, la plus spacieuse salle de billard à Montréal. Chacun se croit habile à vaincre quiconque se présentera.

M. L. Daigle, champion actuel, se prépare à l'assaut, que les Roussel, les Durocher, les Rodrigue etc., exchampions et aspirants au championnat provincial, lui livreront, afin de gagner un des nombreux prix.

Avis est donc, par la présente, donné que les aspirants désirant concourir avec ces forts joueurs amateurs, devront communiquer directement d'ici jeudi soir avec M. Dominique Beauchamp, gérant du tournoi, 483 rue Ste-Catherine est, Téléphone Marquette 0034.

SIR THOMAS A ENCORE ESPOIR DE TRIOMPHER

NEWPORT, R.I., 17—Les conditions atmosphériques étant plus favorables, on considère que le "Shamrock V" a une meilleure chance de battre le yacht américain "Entreprise", contre lequel il lutte présentement pour la coupe America. La troisième course aura lieu cet après-midi et le "challenger" anglais n'a pas encore abandonné tout espoir de triompher. Pour y arriver, il lui faudra gagner quatre des cinq épreuves, qui restent. La brise est bonne, aujourd'hui, car le vent souffle à douze noeuds à l'heure. Sir Thomas Lipton, propriétaire du "Shamrock V", a déclaré qu'il était convaincu que son yacht n'avait pas donné son effort jusqu'ici et il s'est dit confiant que, avec une température plus propice, comme celle d'aujourd'hui, les choses allaient changer.

COUPS DE CIRCUIT

Voici la liste des coups de circuit frappés dans les ligues majeures, hier après-midi:

Grantham, Pirates, 2; Suhr, Pirates 1; Klein, Phillies 1; Goslin, Browns 1; Schulte, Browns 1; Lindstrom, Giants 1; Allen, Giants, 1; Webb, Red Sox, 1; Bishop, Athlétiques, 1.

Les meneurs sont: Wilson, Cubs 53; Ruth, Yankees 46; Gehrig, Yankees, 39; Simmons, Athlétiques, 33; Berger, Braves, 34; Foxx, Athlétiques, 34; Klein, Phillies, 34; Hartnett, Cubs, 33; Goslin, Browns, 34.

Total par ligue: Nationale, 938; Américaine, 652. Grand total 1,590.

COMBATS D'HIER

CINCINNATI, Ohio, 17—Freddie Miller, Cincinnati, bat aux points Cecil Payne, Louisville, (10). Young Ford, Miami, Flo., bat aux points Jimmy Neal, Cincinnati, (8).

INDIANAPOLIS, Ind. 17 — Jackie Purvis, Kokomo, Ind., bat Billy Rose, (10). Charlie Baxter, Louisville, bat Joe Lynn, Princeton, Ind., (10).

PORTLAND, Me., 17—Art. Giroux, Montréal, et Johnny McCoy, Cleveland, annulent, (10).

SAINT-LOUIS BAT BROOKLYN 1 A 0 ET S'INSTALLE AU SOMMET

Les Cardinals gagnent un duel de lanceurs entre Hallahan et Vance.

Dazzy VANCE

BROOKLYN, 17. Lorsque deux équipes de destinées se rencontrent dans une importante série, il est naturel qu'il en sorte quelque chose d'extraordinaire. C'est pourquoi les "fans" étaient justifiés de s'attendre à un duel entre les clubs St-Louis et Brooklyn pour le championnat de la ligue Nationale dans la série qui a commencé hier. La première partie a résulté effectivement en une victoir pour les Cardinals sur les Robins par le plus petit score qui se puisse faire dans une joute. C'est par 1 à 0 que les Cards ont gagné et le point solitaire fut fait dans la 10e manche sur les deux-buts d'un réserviste, Andy High, le simple de Joe Taylor Douthit et le "sacrifice" de Hallahan.

Ce fut un duel de première grandeur entre le célèbre Dazzy Vance, d'un côté et "Wild Bill" Hallahan, de l'autre. Le premier n'accorda que sept hits aux Cardinals, tandis que son adversaire fit encore mieux en limitant les efforts des Robins à cinq coups sûrs. Vance retira cependant onze frappeurs au bâton, tandis que le jeune Hallahan n'accorda que deux buts sur balles et pas un seul joueur local put se rendre au premier but avant la septième manche. Dans la dixième manche, les Robins vinrent cependant à un cheveu de voler la décision à Hallahan. Le capitaine Glen Wright ouvrit le bal par un deux-buts entre Douthit et Hafey. Bissonnette fut passé sur des balles et Hendrick se sacrifia, pour avancer les deux coureurs. Les 30,000 spectateurs firent alors entendre une clameur assourdissante et les papiers volèrent dans l'espace. Jake Flowers, envoyé au bâton pour Finn, fut délibérément passé et les buts furent remplis. Al Lopez s'avança alors pour frapper et il envoya un coup terrifiant à la droite de l'arrêt "Sparky" Adams. Il semblait que les Robins étaient au moins bons pour égaler le score sur le coup, mais il se produisit alors un revirement si dramatique et si imprévu que personne parut s'en rendre compte. Un double-jeu des plus rapides dans l'histoire du baseball, sauva la partie pour les Cardinals. Adams, un moment, erratique, recouvra la balle, la lança à une allure vertigineuse à Frankie Frisch qui la retourna à Bottomley sur la même vitesse, et ce double-jeu annihila les espoirs des partisans du club local.

Taylor DOUTHIT

Pendant que le Brooklyn perdait la 1ère position de la ligue aux mains des Cardinals, qui arrêtaient son élan victorieux de onze parties consécutives, les Giants faisaient subir l'amertume d'une défaite aux Cubs par le score de 7 à 6. Hubbell le lanceur de McGraw, fut une énigme absolue pour ses adversaires, dont dix mordirent la poussière sur ses balles. Il n'alloua que trois hits, lançant une partie quasi-parfaite.

Les Phillies ont défait les Pirates par 16 à 14, en 10 reprises. Au commencement de cette manche, les Phillies parurent devoir s'adjuger la décision en croisant le marbre quatre fois, mais, tenaces et résolus, les Pirates à leur tour, vinrent frapper et comptèrent cinq pts. Dans la huitième, il se produisit un triple-jeu, exécuté par Chic Thompson et Sherlock aux dépens de Traynor, Paul Waner et Grantham.

STARR VS FABIEN

C'est ce soir à 6 heures 15 que sera jouée la quatrième partie entre le Starr et le Fabien pour le championnat de la ligue Indépendante.

Comme le Starr a déjà à son crédit deux victoires, une autre ce soir lui assurerait le titre pour la deuxième année consécutive, tandis qu'une victoire pour le Fabien égaliserait les chances, et forcerait les deux clubs à jouer une cinquième partie. De part et d'autre, l'on a confiance de remporter la victoire et la partie promet d'être très contestée.

Cette partie sera jouée au terrain du Fabien, coin des rues Charlevoix et Duvernay.

SPORT SUR UNE GRANDE ECHELLE

Beloeil et St-Hilaire et toutes les places environnantes auront maintenant à trouver un champion amateur dans tous les sports possibles d'hiver et d'été.

C'est donc un réveil pour les amateurs de bon sport sains et honnêtes. Car depuis quelques années où l'on n'avait plus de régates annuelles, ces endroits étaient avec à peu près sans aucune distraction qui aurait pu toucher le public en général. Et ce public en a beaucoup souffert et c'est sur sa demande, qu'il ne fallait pas laisser nos jeunes pousser ainsi, que M. Gabriel Church, de St-Hilaire, se remet à la charge comme promoteur après trois années de repos avec un programme pour toujours tenir le public dans une émotion continue.

M. G. Church est connu par son passé en cette matière. Par sa ténacité, ne comptant jamais ses pas ni les minutes pour ne donner que du beau et cela à la grande satisfaction de tous, il se met de nouveau à l'oeuvre décidé à donner au public ce qu'il y a de mieux.

Et c'est avec beaucoup de reconnaissance que notre jeune promoteur accepte le concours que tous lui promirent afin de le seconder dans ses efforts. Suivez bien les journaux. M. Church se tiendra toujours en rapport avec le public, il y aura toujours d'intéressantes surprises.

M. G. Church s'est entouré des meilleurs hommes, tous se réjouiront de connaître le secrétaire de cette grande entreprise, M. Jean-Chs Ledoux, de Beloeil, très bien connu dans le domaine du sport, le hockey surtout. M. Ledoux, après trois ans de repos, secondera M. Church dans ses efforts pour tel que nous le verrons établir le tout sur une base solide.

COURSES
— au —
Parc Delorimier
Septembre le 13 au 20
7 — Courses par jour — 7
— Admission $1.50 —
1ère COURSE 2.45 P. M.
HEURE AVANCEE

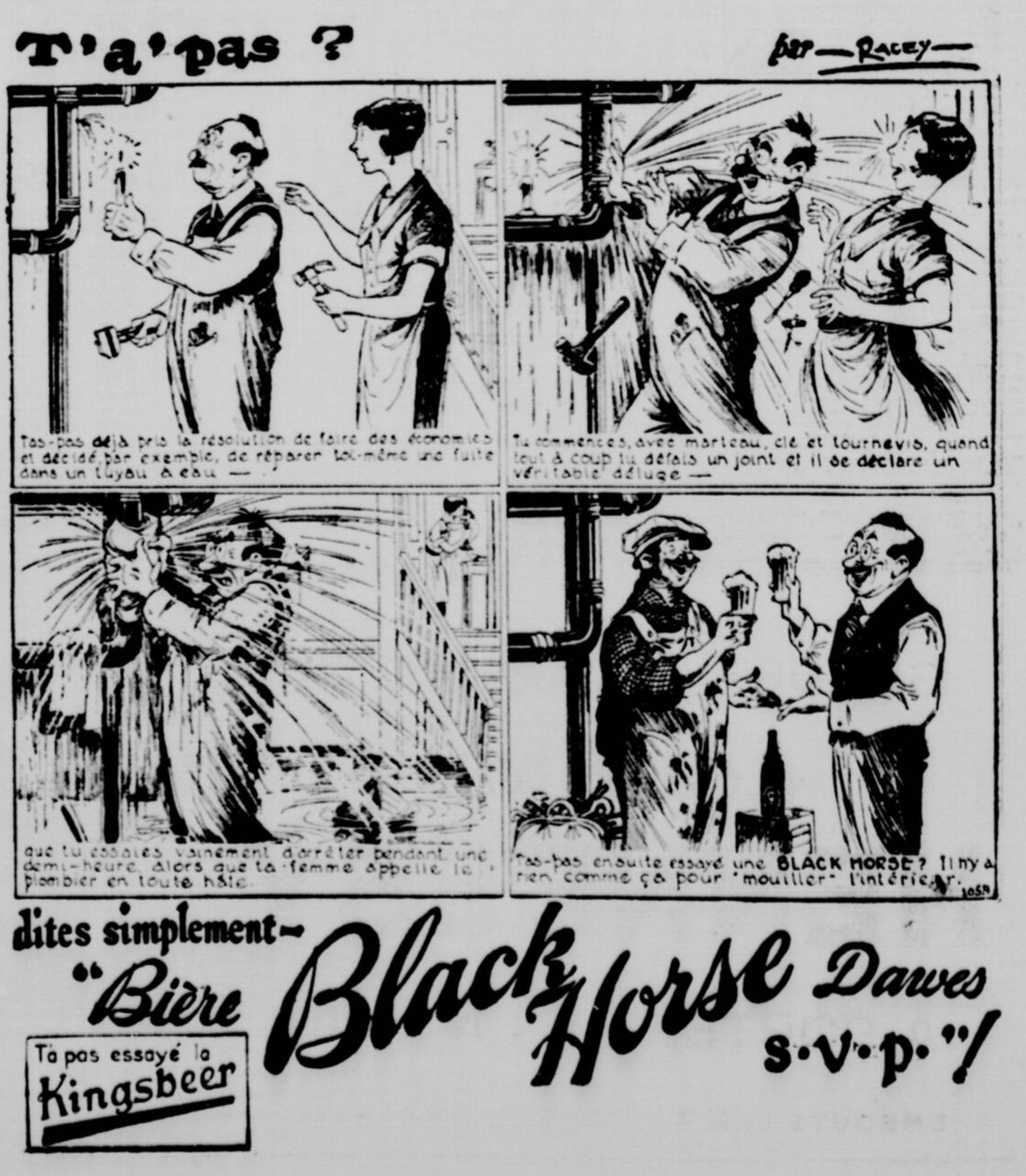
T'a'pas ?
par — Racey —
T'as-pas déjà pris la résolution de faire des économies et décidé, par exemple, de réparer toi-même une fuite dans un tuyau à eau —
Tu commences, avec marteau, clé et tournevis, quand tout à coup tu défais un joint et il se déclare un véritable déluge —
que tu essaies vainement d'arrêter pendant une demi-heure, alors que ta femme appelle le plombier en toute hâte
T'as-pas ensuite essayé une BLACK HORSE? Il n'y a rien comme ça pour "mouiller" l'intérieur.
1058

dites simplement—
"Bière Black Horse Dawes s.v.p."!
T'a pas essayé la Kingsbeer

Peu de Canadiennes dans le tournoi du championnat ouvert

le GOLF

Mlle HICKS ET Mme FRASER GAGNENT

LAVAL-SUR-LE-LAC, 17. (De notre envoyé spécial).—Onze américaines et cinq canadiennes restent sur les rangs après le feu de première ronde dans le tournoi Open Feminin pour le championnat du Canada. De nos cinq représentantes, une seule montréalaise, Mlle Marjorie Kirkham, de Forest Hills, reste en liste. Les yeux de tous les amateurs de golf de la Métropole se tournent maintenant vers elle, et à en juger par sa brillante tenue de ces deux derniers jours, il y a tout à espérer de ses chances dans les éliminations à venir. Deux autres championnes locales, sur lesquelles on comptait en certains cercles, sont disparues de la fête: Mlle Dora Virtue, championne de la Province, après une lutte acharnée à Mme Alexandra Sterling Fraser, d'Ottawa, vedette du présent tournoi; Mme J. Dagenais, que Mlle Helen Hicks, la championne actuelle du Canada, défit aisément.

Mme Fraser, médalliste de la ronde de qualification, et Mlle Hicks restent les principaux points d'intérêt du tournoi, mais semble-t-il y avoir encore considérablement à compter sur Maureen Orcutt, Mme Harley Higbie, chez les visiteuses, comme Mlle Ada Mackenzie, chez les nôtres, pour dire leur mot dans les semi-finales.

Deux canadiennes auront à disparaitre dans la seconde ronde d'aujourd'hui, Mme Fraser jouant contre Mlle Smith, de Toronto, et Mlle Mackenzie contre Mme E.-W. Whittingdon, de Toronto. Mlle Kirkham aura, pour sa part, dure opposition en Mlle Edith Quier, l'une des plus fortes joueuses d'outre-frontière.

Des trente-deux concurrentes qui s'étaient qualifiées, hier, seize restent automatiquement sur les rangs, dont les grandes favorites, Helen Hicks, la championne actuelle du Canada, Maureen Orcutt, membre de l'équipe Américaine qui alla récemment jouer sur le continent, Ada Mckenzie et Mlle A. Sterling Fraser, sur qui le Canada fonde, maintenant tous ses espoirs, et Mlle Marjorie Kirkham la seule Montréalaise qui ait pu survivre à la première ronde. Il semble que les semi-finales et la finale mettront aux prises les quatre premiers, à moins qu'il ne se produise quelques-uns de ces renversants changements auxquels donne souvent lieu un important tournoi de championnat.

Mlle Frances Williams prend 3 en avant au détour contre Mlle Frances Snyder et gagne finalement par 5 et 3.

La partie de Mlle Mollie Hankin contre Cécile Smith, de Toronto donna aussi lieu à un duel acharné, Mlle Smith l'emportant finalement, 1 en avant de Mme Harley Higbie de Détroit, défait Mlle Ruth Anne Perry de Philadelphie, 7 et 5.

Mlle Fritzi Stifel, de Wheeling,Pa, défait Mme J. Wanklyn, de Montréal, 5 et 4.

Mlle Marjorie Kirkham, de Forest Hills, prend 3 en avant de Mme Donald Ross au 9ème trou et gagne par 2 et 2.

Mlle Peggy Wattles, de Buffalo, cause une autre surprise en triomphant de Mme Vagliano, de Chantilly, France, 1 en avant.

Mme Vagliano, fut "runner up" de Mlle Simone Thion de la Caume pour le championnat de France, l'an dernier.

Mlle Ada Mackenzie, de Toronto, continue sa brillante tenue d'hier en l'emportant par 2 en avant sur Mme Harold Soper.

Leur carte:

Mme Soper: Out 645, 464, 355—42.
In 656, 345, 456—44—86.

Les cinq canadiennes qui restent sur les rangs peuvent promettre de dures luttes aux américaines pendant les jours qui vont suivre. Mme Fraser, Mlle Cécile Smith, Ada Mackenzie, Marjorie Kirkham et Mme Whittingdon n'ont à peu près pas faibli en deux rondes de golf et leurs adversaires d'outre-frontière sont les premières à craindre leur tenue d'ici à la fin du tournoi.

Mlle Mackenzie:
Aller—634 556 356—43.
Retour—536 464 544—42—84.

Mme E. W. Whittingdon défait Mme R. W. Gouinlock, par 1 en avant.

Mlle Edith Quier, l'une des plus dangereuses concurrentes du dehors, bat Mlle Rosalie Knapp, 5 et 4. Mlle Bernice Wall l'emporte sur Mlle Eileen Kinsella, de Senneville, par la marge décisive de 7 et 5.

Mlle Marion Bennett gagne 2 et 1 contre Mlle Louise Fordyce.

Mlle Helen Hicks, la championne du Canada, ne trouve pas opposition sérieuse en Mme J. Dagenais, de Laval-sur-le-Lac, qu'elle élimine par 5 et 3.

Mlle Hicks prit les 2e, 3e, 4e, 5e, 6e consécutivement pour partager le 7e, prendre encore le 8e et perdre le 9e pour finir le premier neuf avec la marge encourageante de 5 en avant.

La représentante de Laval prit 3 au 11ème contre son adversaire 4, fit 2 au 13e mais laissa le quinzième à sa jeune adversaire Américaine pour se voir éliminer du droit au championnat, 5 et 3.

Leurs cartes.

Mlle Hicks:
Aller—534 454 355—38
Retour—545 435.

Mme Dagenais:
Aller—545 565 364—43.
Retour—535 246.

La lutte entre Mlle S. Sterling Fraser, d'Ottawa, médailliste d'hier, et Mlle Dora Virtue, de Whitlock, championne de la Province, fut de loin la plus sensationnelle de la journée.

Mlle Virtue prit le devant au 7ème trou après avoir fait les six premiers à égalité, finissant les premiers neufs 1 en avant de Mme Fraser. L'ex-championne des Etats-Unis devait toutefois, faire valoir sa valeur des anciens jours sur le retour. Elle égalisa sa 11ème prenant 2 sur un par 3, prit une avance d'un coup au 13me qu'elle fit encore en 2 un par 3, pour revenir à égalité au 14ème, sur de magnifiques lancers de Mlle Virtue. Mme Fraser fit le 16ème en 4, pendant que son adversaire ne pouvait faire mieux que 5, conserva son avantage au 17me et avec le 18ème en vue fit une bonne approche pendant que la montréalaise jetait sa balle dans la montée du green pour la voir redescendre. Mme Fraser manqua un putt facile mais Mlle Virtue ne put faire mieux qu'égaliser à 6 pour perdre le match, 1 en avant.

Leur carte:

Mme Fraser—Out 633, 353, 454—42.
In 625, 254, 446—38—80.
Mlle Virtue—Out 635, 355, 354—42.
In 645, 444, 546—42—83.

Maureen Orcutt joue une partie solide pour triompher de Mme Leo G. Federman, sa compatriote, 7 et 5. Un tel score surprit quelque peu la foule qui suivit les deux intéressantes joueuses à travers le terrain, quoique la victoire de Mlle Orcutt, l'une des plus brillantes joueuses américaines ait été prévue.

Mlle Orcutt gagne six trous consécutifs pour finir au 13ème.

Mme Fraser est devenue le grand point d'intérêt du tournoi de championnat. "Une merveilleuse artiste", souligne Mlle Hicks.

Il est à noter que deux canadiennes auront à disparaitre dans l'élimination de demain. D'après le tirage, Mme Fraser joue contre Mlle Smith et Mlle MacKenzie rencontre Mme Whittingdon. Mlle Kirkham jouera contre Mlle Edith Quier, de Reading, Pa.

Une seule partie demanda un trou supplémentaire dans la ronde d'aujourd'hui. Mme R. C. Lake, de New-York, élimina Mme Vera Hutchings, de Vancouver, au dix-neuvième trou, 1 en avant.

Le pairage pour demain, se lit comme suit:

Mme A. S. Fraser, Ottawa, vs Mlle Ceci Smith, Toronto. Mlle Maureen Orcutt, New-York, vs Mlle Francess Williams, Lehigh, Pa. Mme Harley Higbie, Détroit, vs Mlle Fritzie Stifel, Wheeling. Mlle Peggy Wattles, Buffalo, vs Mme H. A. Martelle, Hartford. Mlle Ada MacKenzie, Toronto, vs E. W. Whittingdon, Toronto. Mlle Edith Quier, Reading, vs Mlle Marjorie Kirkham, Montréal. Mlle Bernice Wall, Oshkosh, vs Mlle Marion Bennett, New-Britain. Mlle Helen Hicks, Hewlett, L.I., vs Mme R. C. Lake, New-York.

1ère RONDE DE CHAMPIONNAT

Mme E. W. Whittingdon, Toronto, défait Mme R. W. Gouinlock, Toronto, 1 en avant.

Mlle Ada Mackenzie, Toronto défait Mme H. Soper, Montréal, 2 en avant.

Mlle Helen Hicks, Hewlett, L. I. défait Mme J. Dagenais, Montréal, 5 et 3.

Mme R. C. Lake, New-York, défait Mme Vera Hutchings, Vancouver, au 19ème trou.

Mme A. S. Fraser, Ottawa, défait Mlle Dora Virtue, Montréal, 1 en avant.

Mlle Cécile Smith, Toronto, défait Mlle Mollie Hankin, Montréal, 1 en avant.

Mlle Maureen Orcutt, New-York, défait Mme L. G. Federman, New-York, 7 et 5.

Mlle Frances Williams, Lehigh, Pa., défait Mlle Frances Synder, Rye, 5 et 3.

Mme Harley Higbie, Détroit, défait Mlle Ruth Ann Perry, Philadelphie, 7 et 5.

Mlle Fritzie Stifel, Wheeling, W. Va., défait Mme D. Wanklyn, Montréal, 5 et 4.

Mlle Edith Quier, Reading, Pa., défait Mlle Rosalie Knapp, Glen Head, N.-Y., 5 et 4.

Mlle Marjorie Kirkham, Montréal, défait Mme Donald Ross, Toronto, 2 et 1.

Mlle Bernice Wall, Oshkosh, Wis., défait Mlle Eileen Kinsella, Montréal, 7 et 5.

Mme H. A. Martelle, Hartford, Conn. défait Mme Richard Clemson, Middletown, N.-Y., 6 et 5.

Mlle Peggy Wattles, Buffalo, N.-Y., défait Mme Vagliano, Chantilly, France, 1 en avant.

Mlle Marion Bennett, New Britain, Conn., défait Mlle Louise Fordyse, Youngstown, Ohio, 2 et 1.

TIRAGE POUR LE CHAMPIONNAT DE CONSOLATION, AUJOURD'HUI

2.45—Mlle Virtue vs Mlle Hankin.
2.50—Mlle Frances Snyder, gagne par défaut sur Mme Federman.
2.55—Mme Wanklyn, gagne par défaut contre Mlle Perry.
3.00—Mme Clemens gagne par défaut contre Mme Vagliano.
3.05—Mme Soper vs Mme Gouinlock.
3.10—Mme Knapp vs Mme Ross.
3.15—Mlle Fordyce reçoit un "bye".
3.20—Mme Hutchings vs Madame Dagenais.

LES RESULTATS DE LA PREMIERE RONDE DE CONSOLATION

Mlle M. Lockhart, Montréal, défait Mlle B. Wadsworth, Toronto, un en avant.

Mlle L. Rolland, Laval, défait Mme A. B. Fisher, Toronto, 1 en avant au 19e trou.

Mme J. J. Thomson, Mount Vernon, N.-Y., défait Mme R. Miller, Détroit, 3 et 2.

Mme Wilding, Victoria, défait Mme L. Papineau, Laval, 2 et 1.

Mlle Maud Smith, Toronto, défait Mme Winifred Robinson, St-Catherines, 2 et 1.

Mme S. S. Laird, Rye, N.-Y., défait Mme C. S. Eddis, Toronto, 3 et 2.

Mme Rougvie, Ottawa, défait Mme J. Lawlor, White Plains, N.-Y. 2 et 1.

Mme E. Phillips, Ottawa, défait Mlle A. McLeod, St-Jean, N.-B., 2 et 1.

RESULTATS DE LA SECONDE RONDE DE QUALIFICATION

Mlle F. Abbott, Montréal, défait Mlle J. Jacques, New-York, 3 et 1.

Mme J. J. Ashworth, Toronto, défait Mme G. S. Knapp, Glenhead, N.-Y., 4 et 3.

Mme G. Weld, Toronto, défait Mme R. K. Smith, Hartford, Conn., 6 et 5.

Mlle Kate Robertson, Montréal, défait Mme F. W. Arnold, Hartford, Conn., 1 en avant.

Mme J. W. Nicoll, Montréal, défait Mlle F. Sharpe, Ottawa, 1 en avant au 20ème trou.

Mme C. R. Harbough, Cleveland, défait Mme F. W. Saunders, Montréal, 3 et 2.

Mme H. R. Pickens, Montréal, défait Mlle D. Nicoll, Montréal, 4 et 2.

Mlle J. Evans, Mount Vernon, N.-Y. défait Mlle H. Cushing, Montréal, 3 et 2.

RESULTATS DE LA TROISIEME RONDE DE QUALIFICATION

Mme E. Ross, Toronto, défait Mlle H. S. Cassils, Montréal, 1 en avant au 19e trou.

Mlle L. Wright défait Mme Gordon Phippen, 4 et 3.

TOURNOI DE GOLF DU CERCLE UNIVERSITAIRE

Le lundi après-midi, 22 septembre, à une heure et demie, beau ou mauvais temps, il y aura au club de Laval-sur-le-Lac, le 4e tournoi annuel de golf handicap des membres du cercle Universitaire. On jouera pour la coupe Simard. Le président du Cercle, M. Ernest Décary, et le Cercle offrent aussi des prix. MM. Armand Dupuis, Gaspard Archambault et Aimé Cousineau forment le comité spécial préposé à ces tournois.

LE TENNIS

KOSELUH ET RICHARDS GAGNENT

Forest Hills, N. Y., 17.—Karel Koseluh, de Tchéco Slavie, et Vincent Richards, de New-York, sont avancés en troisième ronde dans le tournoi annuel pour le championnat des Etats-Unis, Koseluh a éliminé le capitaine Valerian Yavorsky, un noble russe, maintenant sujet américain, 6-1, 6-0, 6-0, pendant que Richards battait deux rivaux, John Collom, de Baltimore, 6-1, 6-4, 7-5 et John Cardegna, de Ardsley, N. Y., 6-0, 6-2, 6-2

Pierre Etchbaster, de France, champion du monde sur court, a été éliminé en première ronde par Murray Dolman, de White Plains, 4-6, 6-2, 6-1, 6-1. Dan Maskell, champion anglais, a eu facilement raison de Dolman en seconde ronde par scores de 6-2, 6-2, 6-1. Roman Najuch, d'Allemagne, est aussi au nombre de ceux qui iront en troisième ronde demain.

CROYEZ-LE OU NON! par RIPLEY

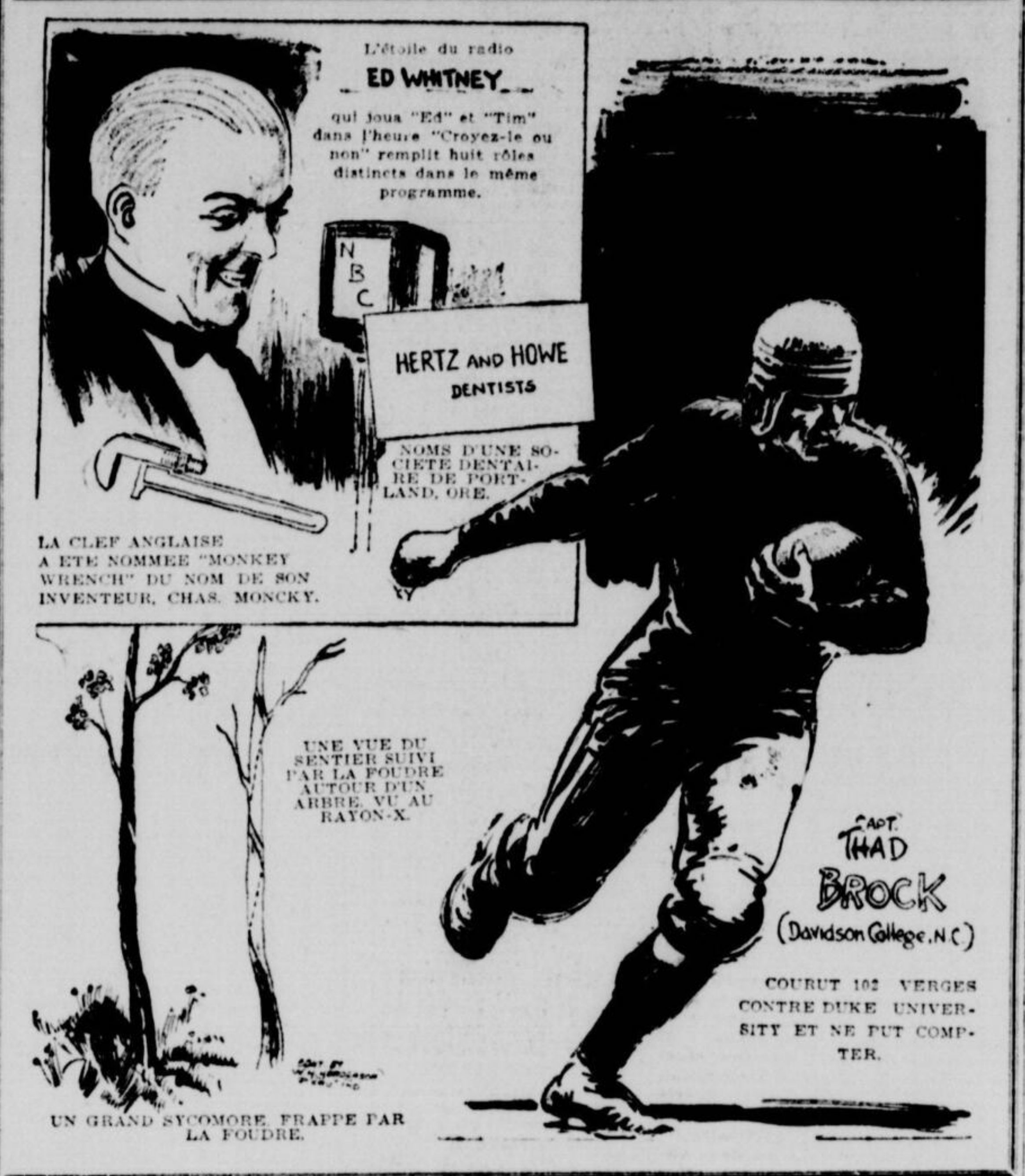
L'étoile du radio
ED WHITNEY
qui joua "Ed" et "Tim" dans l'heure "Croyez-le ou non" remplit huit rôles distincts dans le même programme.
NBC
HERTZ AND HOWE DENTISTS
NOMS D'UNE SOCIETE DENTAIRE DE PORTLAND, ORE.
LA CLEF ANGLAISE A ETE NOMMEE "MONKEY WRENCH" DU NOM DE SON INVENTEUR, CHAS. MONCKY.
UNE VUE DU SENTIER SUIVI PAR LA FOUDRE AUTOUR D'UN ARBRE, VU AU RAYON-X.
UN GRAND SYCOMORE FRAPPE PAR LA FOUDRE.
CAPT. THAD BROCK (Davidson College, N.C.)
COURUT 102 VERGES CONTRE DUKE UNIVERSITY ET NE PUT COMPTER.

1 DIX RONDES 5 SIX RONDES POUR MERCREDI

Le promoteur Moore a ajouté deux autres combats de six rondes à son programme de mercredi prochain, le 24, au Forum. Sa carte se lit actuellement comme suit:

Young Lebrun vs Barney O'Connell, 6 rondes.

Johnny Rousseau vs Secundo Gandini, 6 rondes.

Yg. Peter Jackson vs Earl Duquette, 6 rondes.

Vernon Cormier, vs Benny Bostroff, 10 rondes.

Il y aura une couple d'autres bons six rondes, de sorte que ce programme de boxe, à prix populaires, devrait attirer tous ceux, qui aiment les combats animés et mouvementés. On sait que Jackson fit une bataille nulle récemment contre Harry Hill, mais l'opinion générale prévalut que le Nègre aurait dû avoir le verdict. Quant à Cormier, dans la finale, sa belle figure contre Eddie Burl, de Buffalo, a démontré une amélioration de cent pour cent, et on est d'avis que ce petit Franco-américain ira loin s'il continue.

ROYAL-CANADIEN VS INDIENS DE ST-REGIS

Les joueurs du Royal ont eu hier soir, une dure pratique, en vue de la partie de dimanche prochain, et ce soir, ainsi que vendredi, tous seront au poste, beau ou mauvais temps, pour bien se conditionner, et essayer de triompher des redoutables Indiens.

Amb. DEGRAY

Ces derniers, comme toujours, vont faire leur gros possible pour remporter la victoire, mais le Royal - Canadien, jouant sur son terrain et devant ses nombreux supporteurs, promet à ces derniers de clôturer la saison par une belle victoire et remporter ainsi le titre de champion de l'Est du Canada, au jeu professionnel, et également, s'assurer, par le fait, la possession du superbe trophée Thouin, emblème du championnat.

Les Indiens, ayant à leur tête, Paul Thomas, le plus fort joueur existant actuellement, seront renforcis pour la circonstance, par un ancien joueur du National et du Cornwall que tout le monde connait de réputation. Il s'est remis à la pratique, et se dit en condition pour jouer pendant une couple de période; nous voulons parler du fameux Ambrose Degray, qui brilla longtemps sur l'équipe du National. Les Indiens ne négligent rien, comme on le voit, mais de son côté, le Royal n'oublie rien, lui non plus, et il promet la soupe chaude à son adversaire.

Il sera très intéressant de voir Ambrose Degray, aux prises avec Pit L'Heureux, et il faudra surveiller aussi les deux fameux joueurs Paul Thomas et Léon Boglíane, Léon est en condition superbe et il sait qu'il en a besoin pour tenir en respect son antagoniste Paul Thomas. Geo. Belleirose, dans les buts, sera à la hauteur de sa position, et a juré que les Indiens ne le déjoueront pas souvent; la défense du Royal, avec Willie Comtois, la Fred Gagnon de nos jours, Le Cardinal, et autres seront là pour tenir en respect leurs adversaires. Si l'attaque composée de Primeau, Leclair, Sauvé, Pusie, et Léonard, et autres joue comme elle a joué le 7 septembre dernier, les Indiens n'y verront que du feu.

Que tous les amateurs se donnent rendez-vous pour dimanche, au terrain du National, allons encourager les vaillants porte-couleurs du Royal-Canadien, ils l'ont bien mérité par les belles exhibitions qu'ils nous ont données cette saison.

En foule, dimanche, à Maisonneuve.

BOXE A VERDUN

Le club de boxe de Verdun a fait ses débuts, hier soir, dans la salle des Vétérans de la Grande Guerre. Une foule nombreuse était présente et voici les résultats des divers combats:

70 lbs.—L. Morey B.C., perd la décision à J. McMurtry, V.B.C.
85 lbs.—L. Desroches, V.B.C., bat G. Kinmond, B.C.A.A.A., décision.
112 lbs.—T. Butts, N.E., bat R. Jones, V.B.C., décision.
112 lbs.—L. Richmond, Y.M.H.A., bat W. Wallace, Verdun 500, décision.
118 lbs.—Lee Jones, N.E. bat E. Wise, Verdun 500, décision.
126 lbs.—V. Fiore, C.P.V., bat P. Wimmer, C.Y.M.C.A., décision.
126 lbs.—R. Deguire, Ste-Brigide, bat P. Valiquette, Verdun 500, décision.
140 lbs.—B. McLachlan, V.B.C., bat I. Fishman, Y.M.H.A., décision.
126 lbs.—V. Auger, N.A.A.A., bat L. Goudenberg, Y.M.H.A., décision.
118 lbs.—J. Gregerson, B.C. bat R. Kelly, V.B.C., décision.
118 lbs.—L. Phillips, Y.M.H.A., bat A. Jones, N.E., décision.
126 lbs.—H. McLeod, C.N.R., bat G. Galley, V. 500, décision.

Officiers: Tom Galley, Ernest Métivier, Jim Hutchings, Denis White, P. Mecteau et Solly Green.

AU PARC CHAMPLAIN

C'est devant une foule la plus considérable qu'aucun club amateur a jamais obtenue que le Parc Champlain a déclassé le Ville-Emard par un score de 19 à 3 dans la première partie de la série du championnat. Les clameurs de la victoire se répercutèrent jusqu'aux confins de la Côte St-Paul et même de Lachine et les chants "ils sont en or" et "le Parc Champlain est là" étaient entonnés par des milliers de voix tout le long du parcours célébrant ainsi un glorieux triomphe et une douce revanche sur ceux qui se vantaient tant et tant sur un léger succès antérieur mais nous préférons garder le silence et savourer une si éclatante victoire sur les seuls rivaux de la présente série. Le lanceur Larivière était en grande forme et réduisit à néant les gros frappeurs et n'alloua que trois faibles coups réussis aux Mentha, Brodeur et Quintal et se découvrit à eux un tout autre Rosaire que lors du 3 août dernier. Quoique sur un terrain étranger nos joueurs d'infield affichèrent un jeu quasi-parfait et Laplante, l'arrêt-court, fut comme toujours très effectif et brilla par ses arrêts surprenants; les gros facteurs de la victoire furent toute l'équipe entière mais particulièrement les deux frères Larivière, Cusson et Alarie par leur grand nombre de coups réussis; des applaudissements prolongés couvrirent les beaux exploits de Gervais, voltigeur de centre lorsqu'il attrapa la balle d'une seule main à deux reprises différentes et le coup le plus dangereux fut frappé par Cusson voltigeur de gauche lorsqu'il envoya la balle au-delà des rangs compacts dans le centre du terrain venant à un cheveu de compter le 1er home run de la présente série. Devant l'avalanche de coups réussis dès la 1ère manche, le lanceur Pagé crut bon le céder sa place à Rollin lequel fut impuissant à arrêter l'élan de nos rudes frappeurs déterminés à vaincre en enregistrant 11 points dès la 1ère manche.

Le gérant Lépine était dans la jubilation et serra la main des futurs champions. Le président Caron et les autres officiers avaient le sourire le plus narquois d'un triomphal retour avec la vision d'une si écrasante défaite infligée à leurs rivaux.

Dimanche prochain au Stade du Parc Champlain aura lieu la seconde et peut-être la dernière partie de ce concours.

Ci-suit le score détaillé de la dernière joute.

	R.	H.	E.
Parc Champlain	19	19	2
Ville-Emard	3	3	1

Inf. Jos. Lépine, 5995 Chabot, Calumet 8713J.

Fullum vs Balmoral

Le Fullum et le Balmoral sont sur un pied d'égalité dans leur série de 2 dans 3 pour un pari de $50.00. Le Fullum ayant gagné la première par 7 à 4 et le Balmoral la deuxième par 8 à 4, c'est une vraie lutte de corsaires que se livrent ces deux équipes. Dimanche aura lieu la partie finale et nous verrons qui possède le meilleur club. Il devrait y avoir une foule-record sur le terrain du Balmoral, situé coin Ste-Catherine et Frontenac. La partie commencera à 2.30 hrs.

Inf. A. Moreau, 2413 Notre-Dame Est, CHerrier 2394.

DANS L'ACTUALITÉ SPORTIVE par Wm J. Powers

Une des coutumes des amateurs de boxe au lendemain d'une rencontre entre deux bons hommes est de discuter la rencontre ellemême les conséquences pour l'un ou l'autre des participants, et la rencontre entre le petit Jimmy McLarnin, jeune irlandais de Vancouver, et Al Singer, qui détient actuellement le championnat poids-léger du monde, n'est pas une exception à cette coutume.

D'ordinaire, parmi les choses discutées, on se demande si la rencontre a été en règle ou s'il y avait quelque chose de louche en rapport avec la rencontre, ou bien si la décision fut méritée par le gagnant. Dans cette dernière rencontre, il n'y eut aucun doute sur le dernier compte, car McLarnin mit son adversaire complètement hors de combat, en plus il n'y eut aucun doute que la bataille fut en règle, il n'y eut pas même de plaintes au sujet de l'arbitre, chose très rare à New-York.

La seule chose qu'il restait à discuter est si ce ne fut pas un faux pas du côté de la direction de Singer d'essayer de prendre une plus grosse bouchée qu'il ne pouvait avaler. Certaines gens prétendent que ce fut un mauvais match du côté de Singer, d'autres prétendent que non. Si ce le fut, il n'y a que Singer à blâmer. Ce fut lui qui suggéra le match, malgré que ses aviseurs le déconseillèrent mais il alla à l'encontre de leurs désirs et leurs conseils. En effet, durant les deux premières rondes il paraissait que Singer avait raison de vouloir rencontrer le meilleur homme dans la division plus haute que la sienne. Mais, vers le milieu de la troisième ronde, Singer a dû changer d'opinion.

Si ce fut un mauvais match (du côté de Singer) — cela dépend de lui. Du côté de McLarnin, ce fut un très beau coup d'affaires. Il s'est ramassé près de $33,000 pour un peu plus que huit minutes de travail et est devenu une meilleure attraction qu'avant. Si Singer peut comprendre qu'il ne devait pas s'attendre de battre un adversaire plus pesant, plus dur, plus d'expérience et frappant plus fort que lui, il ne devait pas ressentir de mauvais effets de cette rencontre car ce n'est certainement pas une disgrâce d'être battu par McLarnin.

Singer a démontré que, malgré le résultat, il est bien meilleur que le croyaient la majorité des experts et des fervents de la boxe à New-York. Il s'est montré très vite, habile et frappant plus fort qu'il ne l'avait montré dans le passé. D'autres peuvent dire qu'il a aussi montré qu'il avait un menton faible. Peut-être, mais il faut admettre que "Kid" Kaplan et bien d'autres ont subi le même sort.

Certains gens prétendent que Singer aurait pu éviter un "knockout" s'il s'était contenté de boxer McLarnin et n'essayer que des coups de temps en temps et de se sauver et bloquer. Cela se peut, mais, dans ce cas, c'est notre opinion qu'il aurait été puni beaucoup plus que s'il avait été mis hors combat comme c'est arrivé.

Etre mis hors combat d'un coup ou deux est bien moins nuisible à un boxeur qu'une râclée bien administrée qui dure dix ou quinze rondes, car un boxeur peut en revenir plus vite. La plupart des boxeurs qui furent mis hors combat par Jack Delaney (Ovila Chapdelaine) d'un coup ou deux en revenaient mieux que ceux battus par Paul Berlenbach, par exemple, car Delaney de coutume mettait son homme hors combat d'un bon coup ou deux à la mâchoire tandis que Berlenbach continuait et forçait une attaque au corps et faisait conséquemment plus de dommage.

Si vous aviez votre choix, est-ce que vous ne préfériez pas être endormi d'un bon coup de poing à la mâchoire que d'être coupé et peut-être même avoir des contusions ou des os de brisés à la suite d'une rencontre contre un adversaire supérieur qui vous aurait frappé presque continuellement durant dix ou quinze rondes?

Après tout, les effets de ce match sur Singer seront jugés dans ses prochaines rencontres. McLarnin croit que Singer devrait régner longtemps comme champion poids-léger. Il dit que Singer est un des meilleurs adversaires qu'il ait rencontrés durant sa carrière, mais, comme lui conseilla McLarnin, il devra oublier son insuccès contre le petit Irlandais pour ce faire, car songer à cette affaire-là pourrait lui rappeler des souvenirs désagréables et lui inspirer une crainte de certains adversaires.

Au point de vue de la boxe, comme sport, ce fut un bon match. Ces vilaines rumeurs qui circulaient avant la bataille dans lesquelles même un bel athlète comme McLarnin n'était pas ignoré, passèrent pour n'être que le produit de certains écervelés qui veulent en tout temps le détriment de la boxe. Ce fut aussi bien que McLarnin ait gagné et surtout par un "knockout", car si Singer eut gagné la décision sur les points, comme ses gestes dans les deux premières rondes lui donnaient une bonne chance de le faire, ces mêmes individus auraient dit que la rencontre n'était pas honnête.

Du côté financier, ce fut loin du succès auquel les promoteurs du Madison Square Garden s'attendaient. Les recettes brutes se chiffraient à seulement $162,000 et les nettes à $133,724, 28,355 personnes ayant payé pour voir la rencontre.

McLarnin veut passer l'hiver à New-York. Il dit qu'il aimerait à rencontrer Tommy Friedman, qui vient de gagner le championnat welterweight de Jack Thompson. D'un autre côté, les promoteurs New Yorkais veulent arranger un match entre Jimmy et Justo Suarez, la nouvelle sensation de l'Argentine... McLarnin dit qu'il fut surpris de son poids (il ne pèsait que 140 livres quand il battit Singer.) Il pense qu'il aurait pu même se rendre au poids requis pour les poids légers, 135 livres. Toutefois il ne se battra pas à 135 livres à l'avenir.

Les amis juifs de Singer se sont fait "ruiner" en bien des cas, car ils gagaient tous sur les chances de leur compatriote... Un ami de McLarnin gagna $2,600 contre un de ces types qui croyaient que l'affaire était "arrangée" pour Singer... Ce fut une des rencontres où il y eut le plus de gageures depuis bien des années.. Au moins depuis la fois que McLarnin mit Syd Terris hors de combat dans la première ronde. Cette fois-là aussi McLarnin se trouva à vider les poches des Juifs de N.-York qui eux aussi avaient eut bien confiance dans leur compatriote pour battre "that Irisher".... Chose remarquable, McLarnin a battu tous les juifs qu'il rencontra à part de Ray Miller, mettant la plupart d'eux hors combat dans les premières rondes.

Au cours de sa carrière, Jimmy a rencontré huit champions du monde et les a tous battus, mais aucun de ces matches n'était pour le championnat. En certains cas, ses adversaires avaient laissé leur championnat de côté ou bien ils ne l'avaient pas encore acquis.

(COPYRIGHT, 1930.)

Norman Himes, étoile des New York Américains, a passé l'été à Galt, Ontario, où il est un assistant professionnel à un des clubs de golf de cet endroit.

GARDEZ TOUJOURS DU
COGNAC
HENNESSY
À PORTÉE DE LA MAIN
EMBOUTEILLÉ À COGNAC (CHARENTE)

LA MARQUE FASHION-CRAFT SIGNIFIE ÉLÉGANCE ET QUALITÉ

LE PARDESSUS
FASHION-CRAFT
est toujours agréable a porter, partout où vous conduisent vos relations mondaines ou vos affaires. Il donne de la personnalité.

CHIC ET QUALITÉ INCOMPARABLES

A partir de $25

Chapeaux
Automne 1930
formes anglaises
—
BRUN français
—
SABLE
—
ARDOISE
—
GRIS neige
—

Marques—
Fashion-Craft
Ascot
Vanity
Brock

$5. $6. $7. et $10.

Lechasseur
LIMITÉE
281, rue Ste-Catherine Est
Vêtements, Bonneterie, Chaussures

LA BOURSE LOCALE REFLETE LE NOUVEAU TARIF. — NEW-YORK SE RAFFERMIT. — ARGENT A 2 p.c.

POTINS DE LA RUE

La Bourse vit de prévisions. Il faut, naturellement, qu'elles soient confirmées par les faits. Mais dès qu'ils se produisent, ils paraissent perdre leur signification.

Ce qui explique que les changements transcendants au tarif n'aient pas plus grand effet sur la cote, ce matin, en dépit de l'effervescence du début. Ces changements étaient amplement escomptés.

General Steel Wares, cependant, parait plus avantagé qu'on ne le prévoyait. Le titre s'apprécie nettement de 2 1-2 points, au cours de la matinée. On a la déclaration du président Newman qui est suffisamment explicite.

Textile, Massey-Harris, Cockshutt Steel of Canada restent pratiquement au même point. Tous ces titres profitent directement des nouveaux droits. Mais cela était prévu, et la cote s'est appréciée en conséquence.

Montreal Power parait céder quelque peu. Mais le titre reste en demande et retient l'attention.

On persiste, en dépit des dénégations, à donner comme probable l'achat du rapide des Cèdres par Beauharnois. Il appert que les négociations sont en cours et en bonne voie d'être conclues. L'avantage serait double, pour Beauharnois, d'abord, qui aurait de la sorte, tout le courant du Saint-Laurent. Et pour Montreal Power, à cause des intérêts que cette corporation détient déjà dans Beauharnois. Il y a aussi la considération du prix.

La nouvelle taxe sur l'essence devrait profiter à McColl-Frontenac comme à d'autres. Dans ces conditions, le titre parait négligé et attrayant à 19 3-4. On explique que les officiels de la compagnie sont absents.

Brazilian se maintint assez bien au début, mais dut céder en fin de séance. Le titre est à 36 1-2, un recul de plus d'un demi point. Le milreis se maintient au-delà de 10 cents.

Nickel fait mine d'avancer, mais doit revenir à 25, une perte d'une fraction.

La compagnie a l'avantage d'avoir accompli tous ses travaux importants, ce qui réduit les dépenses à envisager. On informe aussi que le jour de l'assemblée en vue du dividende est changé. Au lieu du dernier lundi précédant, le mois où le dividende doit être payé, l'assemblée aura lieu le mardi.

Il y eut 25,859 actions échangées à la Bourse, ce matin, et 8,691 sur le Curb.

L'argent est à 2 pour cent à New-York. Cette réduction du taux tient à l'empressement des banques de se libérer de leurs engagements. Steel débute à 168 1-2, avance à 169 3-4, et maintient encore un gain à 169 1-4 à la fin de la matinée.

Le ton fut hésitant au début, mais parut s'affermir.

Cockshutt Plow déclare son dividende régulier de 37 1-2 cents par action pour le trimestre se terminant le 30 septembre. Le dividende est payable le 1er novembre pour les actionnaires inscrits le 15 octobre.

Ainsi se trouvent confirmés nos prévisions à ce sujet. Cockshutt Plow parait en meilleure position que Massey-Harris qui dut omettre, récemment, son dividende.

L'émission de $293,000 de la ville de Hull est adjugée à Gairdner et Co., à un prix de 99.799. L'emprunt est en obligations 5 p.c. en série, dont l'échéance s'étend de 1936 à 1949. Le cout pour la ville est d'environ 5.02 p.c.

Les prix du blé, après un nouvel affaissement au début, se raffermissent. Ce qui ne laisse pas d'avoir un bon effet.

Une compagnie anglaise, Anglo-Western Oils Ltd., avec capital de cinq millions, exploitera les puits de pétrole de l'Alberta. La compagnie a acheté 190,000 acres et procèdera immédiatement au creusage de deux puits.

Les modifications au tarif ont été annoncées hier au parlement. Elles vont plus loin qu'on ne prévoyait et comportent une augmentation variant de 15 à 50 pour cent sur les droits existants. Dans certains cas, de nouveaux droits sont imposés en dépit de la préférence britannique. Une concession est faite, cependant, dans le cas des textiles. Les filatures du Lancashire, dont la situation n'est déjà pas brillante, pourront bénéficier d'une réduction consentie dans le pourcentage requis pour qu'un produit soit considéré comme domestique. Naguère, la proportion requise du travail fait ici était de 50 pour cent. Cette proportion n'est plus que de 25 pour cent.

Les changements affectent une liste de près de deux cents produits. Et ce n'est qu'un présage d'une revision complète du tarif, à la prochaine session. Entre temps, l'honorable monsieur Bennett s'applique à rassurer les consommateurs. L'augmentation des droits ne devra pas être reportée sur eux. Sans quoi il appartiendra au gouverneur-en-conseil de rescinder le privilège accordé à telle ou telle industrie.

C'est l'important, et l'on veut espérer que cette garantie n'est pas que théorique, mais qu'elle servira en pratique. L'industriel se trouve bien d'une protection plus grande. De fait, il se félicite de bénéficier à partir d'aujourd'hui d'un tarif qui ne fut jamais plus avantageux pour lui depuis l'inauguration de la politique de protection, il y a quelque cinquante ans.

Mais il y a le consommateur. Et c'est le plus nombreux. C'est ce que fait valoir l'opposition qui ne l'ignore pas, évidemment. Le tarif, qu'on le veuille ou non, est étroitement lié à la politique. Pour que les changements qui viennent d'être effectués soient maintenus, il faut qu'ils aient l'approbation de la masse. Sans quoi le parti au pouvoir ne fera pas longue vie. On dit bien que la prospérité des industries se reflète dans les salaires. Mais cela ne suffit pas, peut-être, à augmenter le pouvoir d'achat. Il n'y a pas que les ouvriers. Il y a tout le reste de la population, et notamment les cultivateurs. Ceux-ci forment une classe importante. Et, pour l'instant, leur pouvoir d'achat est singulièrement réduit par suite de conditions que personne n'ignore. Ceux-ci seraient les premiers à récriminer s'ils devaient payer plus cher ce dont ils ont besoin. Et il n'est pas sûr que d'autres, même avec des salaires plus élevés et plus réguliers, ne le trouveraient aussi mauvais. On ne peut espérer revenir à l'insouciance du temps, de la guerre, et de l'après-guerre, alors que les gens se leurraient dans un paradis artificiel. Les événements qui ont suivi ont apporté une leçon qui est encore présente.

Mais nombre d'industriels, qui profitent du nouveau tarif, en vigueur dès aujourd'hui, s'appliquent immédiatement à rassurer l'opinion.

Nous avons, par exemple, la déclaration de M. Ellsworth, président de B. A. Oil, qui s'empresse de dire que les gens ne s'apercevront pas des nouveaux droits sur l'essence, à moins qu'ils n'en soient informés par les journaux. Et c'est une bonne nouvelle pour les automobilistes qui étaient plutôt anxieux. L'essence se paie déjà assez cher, surtout par comparaison avec le prix qui prévaut aux Etats-Unis où la tendance est vers une réduction. Mais on nous assure que l'essence, chez nos voisins, est de qualité inférieure à celle qui est fabriquée chez nous. Ce qui n'empêche pas les autos de rouler, évidemment. Mais, enfin, l'effet des nouveaux droits qui vont de deux cents, sous le régime de la préférence, à deux cents et quart pour le tarif intermédiaire, et à deux cents et demi pour le tarif général, sera sans doute d'encourager le raffinage au pays même. Et cela profitera, non seulement aux compagnies de pétrole mais à diverses autres industries qui fournissent l'outillage et le matériel nécessaires.

Voici encore la déclaration du colonel Cockshutt, président de Cockshutt Plow. Celui-ci est plus prudent et met une réserve. Les prix ne seront pas augmentés, pourvu que les droits ne soient pas changés sur les matières brutes nécessaires à l'industrie. La responsabilité est donc imposée d'avance, à titre égal, sur le gouvernement, ce qui est habile. Mais, pour le reste, on nous assure que le prix des machines agricoles sera toujours réglé par une répartition du coût de fabrication et de distribution. Et, incidemment, le président de Cockshutt Plow révèle ce fait saisissant que pour chaque 27 ouvriers engagés, chez nous, dans cette industrie, il y en a 73 aux Etats-Unis. Cette situation pourrait être renversée. Et ce serait excellent.

D'autres opinions sont intéressantes à noter. Et l'on guettera, notamment, avec le plus vif intérêt les commentaires des journaux américains. La première dépêche suggère que les Américains trouveront que le Canada n'avait rien de mieux à faire, comme riposte au nouveau tarif américain.

On se demande, cependant, ce que pensent les officiels et certains industriels directements atteints. Le président Hoover vient d'annoncer une augmentation de 38 millions dans le commerce extérieur, pour le seul mois d'août. De quoi Wall Street se réjouit fort, au cours de la journée d'hier. Ce fut même l'une des causes, sans doute, de la reprise qui se produisit hier, au cours de la dernière demi-heure. Mais on ne tient pas compte de la proportion entre les importations et les exportations. Il y a à noter que les exportations des Etats-Unis au Canada, pour les sept premiers mois de l'année, accusent une chute de 153 millions à 427 millions, tandis que les importations ne se trouvent réduites que de 42 millions à 250 millions. Le Canada est le meilleur client des Etats-Unis, c'est entendu. Mais il est aussi son premier fournisseur. Et le nouveau tarif devrait réduire la marge, qui était jusqu'ici à notre désavantage.

Il y a aussi l'opinion anglaise. Et ce ne sera pas la moins intéressante à entendre exprimer. Ceux qui ont entendu lord Melchett, dans son discours devant le Canadian Club, et qui ont retenu l'avertissement à peine déguisé aux prochains représentants du Canada à la conférence impériale, seront particulièrement intéressés. Nul doute que l'opinion anglaise laissera percer une pointe d'humeur.

A tout événement, on aura remarqué dans les journaux de ce matin, une opinion anonyme d'un industriel canadien. Elle a précisément trait à certaine anomalie de la préférence impériale. L'industriel en question fait allusion à certains produits émaillés. Sous l'ancien régime, ces produits étaient soumis à un droit de dix pour cent. Ce droit est porté à 22 1-2 pour cent. Or, les produits canadiens du même genre étaient déjà soumis à un droit de 22 1-2 pour cent avant d'entrer en Angleterre, pays libre-échangiste par excellence. Ceci, en vertu du Safeguarding Act.

C'est un exemple piquant de la portée du nouveau tarif canadien, en ce qui concerne particulièrement l'Angleterre.

Production de cuivre

La production mondiale du cuivre durant le mois d'août, s'élève à 148,321 courtes tonnes, au lieu de 143,615 tonnes en juillet et de 172,439 tonnes en août 1929. Ceci d'après les chiffres de American Bureau of Metal Statistics.

Dividende de Hollinger

Hollinger Consolidated Gold Mines déclare son dividende régulier de 1 p.c. payable le 7 octobre, pour les actionnaires inscrits le 23 septembre.

L'argent en barre

LONDRES, 17.—L'argent en barre cote 16 7-8 deniers l'once.

DIVIDENDE

NEW-YORK, 17. — National Biscuit Co. a déclaré un dividende supplémentaire de 50 sous sur ses actions communes, payable le 15 novembre, aux actionnaires enregistrés au 25 octobre.

Bourse de Montréal

La Bourse de Montréal reflète la portée du nouveau tarif. General Steel Wares avance de deux pts et demi. — Le fait que les changements étaient escomptés explique le léger repli qui suivit.

La Bourse de Montréal refléta au début, la portée des nouvelles modifications au tarif. L'activité fut marquée durant la première demi-heure et l'avance parut se poursuivre. Mais on s'aperçut vite que tout ce qui fut énoncé, hier, à Ottawa avait été escompté. Et il se produisit un léger repli. L'activité fut bientôt réduite au point où l'on put dire qu'il n'y avait plus guère d'intérêt.

General Steel Wares parut particulièrement avantagé par le nouveau tarif. Le titre débuta à 14, avec un grain de 2 points depuis hier et cotait 14 1-2 vers midi. Steel of Canada s'apprécie d'un demi-point à 48 et maintient ce gain. Dominion Bridge s'apprécie d'une fraction, dès le début à 69 3-4 et augmente ce gain à 70. Le titre oscille, mais maintenait son avance à la dernière heure.

Le groupe des utilités fournissait aussi une bonne partie de l'activité, en outre des titres mentionnés plus haut. Montreal Power débuta à la cote d'hier, à 68, s'apprécia à 68 3-4, mais dut céder à 67 1-2. Le titre cotait 68 à la fin de la matinée. Power Corporation s'apprécie d'un quart de point à 69 1-2.

Parmi les autres titres, citons Nickel qui s'apprécie d'une fraction à 25 1-4, pour revenir ensuite à son point de départ. Brazilian débuta en force à 37 1-8, mais retomba à 36 1-2. Can. Car avance d'une fraction à 23, puis recule à 22 3-4. Cockshutt Plow gagne une mince fraction à 20 5-8, puis retombe à 20 1-8. National Breweries parait en force à 33, puis cède d'un demi-point.

Dominion Textile débute à 87 1-2, mais perd un point à la fin de la matinée.

Sur le Curb, Imperial Oil cède d'une fraction à 22 1-8. De même International Pete à 18 7-8.

Il y eut 25,859 actions échangées à la Bourse et 8,691 sur le Curb.

Ventes de 10 à 11 hrs

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE. 50, rue Notre-Dame Ouest. Membres de la Bourse de Montréal.

B. C. Packers—15 à 5.
B. C. Power A—15 à 39 10 à 39.
Bell Telephone—10 à 155 15 à 155 10 à 155 5 à 155 3 à 155 1 à 155 12 à 155 7 à 155 27 à 155 2 à 155¼.
Brazilian—50 à 37¼ 125 à 37¼ 130 à 37¼ 250 à 37⅛ 35 à 37¼ 25 à 37⅛ 25 à 37 25 à 37 130 à 37 25 à 37 35 à 37 50 à 37.
Can. Bronze—25 à 42 25 à 41¾ 25 à 41¾ 10 à 41½ 50 à 41½.
Can. Car—25 à 23 50 à 23 5 à 23 50 à 23 25 à 22¾ 5 à 22¾ 5 à 23.
Can. Car priv—25 à 27½ 30 à 27¾ 50 à 27¾ 75 à 27¾ 35 à 27¾.
Can. Cement—210 à 19¼ 80 à 19¼ 5 à 19½ 10 à 19¼ 75 à 19½ 240 à 19¼ 80 à 19½ 115 à 19½ 90 à 19¼ 50 à 19¼ 25 à 19½ 100 à 19¼ 10 à 19¼ 3 à 19½ 25 à 19¼ 200 à 19¼.
Can. Pacific—10 à 47 25 à 47 10 à 47.
Can. Power—25 à 11¼.
Cockshutt Plow—75 à 20½ 110 à 20½ 5 à 20½ 275 à 20¾ 55 à 20¾ 40 à 20¾ 200 à 20¾ 50 à 20¾ 10 à 20¾.
Cons. Smeltin—1 à 190 15 à 190¼.
Dominion Bridge—100 à 70 25 à 70 175 à 69¾ 50 à 69¾ 250 à 70 50 à 69¾ 65 à 69½ 25 à 70 50 à 69¾ 40 à 69½ 25 à 69¾ 5 à 69½ 110 à 69¾ 25 à 70 25 à 69¾ 150 à 69¾ 11 à 69½ 5 à 69¾ 310 à 69¾ 20 à 69½ 75 à 69½ 25 à 69½.
Dominion Steel & Coal—120 à 10 270 à 10½ 100 à 10½ 230 à 10½ 100 à 10 165 à 10¼ 10 à 10¼ 1 à 10 25 à 10¼ 2 à 10 45 à 10¼ 1 à 10 25 à 10¼ 2 à 11 90 à 10¼ 55 à 10 50 à 10.
Dominion Textile—25 à 87 95 à 87 80 à 87 100 à 87½ 205 à 87 195 à 87½ 5 à 87¼ 2 à 86 5 à 87½.
Gen. Steel Wares—25 à 14 25 à 13¼ 105 à 13½ 25 à 13 60 à 14 435 à 14 65 à 14¼ 15 à 14¼ 35 à 14¼ 10 à 14 175 à 14 170 à 14 300 à 14 150 à 13¾ 50 à 13¾ 170 à 13¾ 50 à 13¾ 75 à 14 50 à 14.
Gurd—5 à 32 25 à 32¾ 25 à 32¾ 25 à 33 60 à 33 5 à 32¾ 45 à 32¾ 5 à 32¾.
Gypsum—10 à 20.
Hamilton Bridge—10 à 26 26 à 26 25 à 26 10 à 26 20 à 26 25 à 26 5 à 26.
Int. Nickel—25 à 25¼ 50 à 25¼ 100 à 25¼ 75 à 25¼ 75 à 25¼ 90 à 25¼ 75 à 25¼ 25 à 25 25 à 25¼ 25 à 25¼ 175 à 25¼ 25 à 25¼ 50 à 25¼.
Lake of the Woods—5 à 38¾ 5 à 38⅞.
Massey Harris—75 à 21 20 à 21 5 à 21 50 à 21 35 à 21 100 à 21 90 à 21 45 à 21 5 à 21 100 à 21 10 à 21.
McColl Frontenac—5 à 19 5 à 19¼ 35 à 19¾ 15 à 19¾.
Mont. Power—5 à 68¾ 25 à 68¾ 160 à 68½ 35 à 68W 15 à 68¼ 250 à 68 70 à 68 45 à 68¼ 125 à 68 60 à 68 235 à 68¼ 15 à 68¼ 65 à 68¾ 80 à 68¼ 40 à 68¼ 15 à 68¼ 5 à 68¾ 35 à 68¼ 55 à 68¾ 60 à 68 150 à 68 30 à 68¼ 375 à 68½ 35 à 68¾ 310 à 68¾ 75 à 68½ 3 à 69 30 à 68¾ 315 à 68¾ 225 à 68½ 10 à 68¾ 5 à 68¼ 100 à 68 15 à 68.
Mont. Power partie payée—15 à 29 1 à 29 23 à 29 50 à 29½ 45 à 29¼ 240 à 29 50 à 29.
Nat. Breweries—10 à 33 60 à 33 50 à 33 150 à 33 30 à 33 25 à 33 25 à 33 25 à 33.
Nat. Brick priv—25 à 19½ 50 à 20.
Penmans—50 à 75.
Power Corporation—25 à 69¼ 25 à 69 50 à 69 15 à 69 41 à 68 40 à 68 5 à 69 5 à 69½ 25 à 69.
Quebec Power—125 à 60 25 à 60 50 à 60.
Shawinigan—5 à 71 25 à 71¼ 20 à 71 75 à 71 45 à 71 10 à 71¼ 10 à 71 1 à 70½ 5 à 71¼ 25 à 71 25 à 71 25 à 70¾ 20 à 70¾ 55 à 70¾ 30 à 70¾ 5 à 71 100 à 71½ 1 à 70 10 à 70.
Sherwin Williams—10 à 35.
Steel of Canada—25 à 47¾ 25 à 47¾ 75 à 47¾ 165 à 48 400 à 48 25 à 48¼ 25 à 48 25 à 47¾ 55 à 48 90 à 48 125 à 48¼ 5 à 48 100 à 48¼ 50 à 48½ 25 à 48¼ 50 à 48½ 75 à 48¼ 175 à 48½ 55 à 48¼.
Steel of Canada priv—20 à 42 50 à 42 30 à 42¼ 5 à 42½ 20 à 42¼.
Winnipeg—25 à 39 25 à 39¼ 5 à 39 25 à 39¼.
Winnipeg priv—5 à 103.

Banques—
Montréal—2 à 320 31 à 320.
Nouvelle Ecosse—5 à 323 2 à 323.
Royale—17 à 312 25 à 312 25 à 312½.

VENTES DE 11 A 12.30 HRS

Asbestos—15 à 75.
B. C. Power A—1 à 38 50 à 39.
Bell Telephone—4 à 155½.
Brazilian—50 à 37 100 à 36¾ 50 à 36¾ 10 à 36½ 25 à 36¾.
Brompton—5 à 24½.
Bruck Silk—50 à 10.
Can. Car—10 à 23 10 à 23 10 à 23.
Can. Cement—15 à 19¼.
Can. Ind. Alcohol B—27 à 2¾ 11 à 3.
Can. Power—20 à 11¼ 80 à 11½ ¼ à 11 25 à 11½ 5 à 11¼ 5 à 11½ 15 à 11½ 1 à 11½.
Cockshutt Plow—25 à 20½ 25 à 20¾ 25 à 20½ 15 à 20½ 10 à 20½ 5 à 20¾ 50 à 20¼.
Cons. Smelting—5 à 190 10 à 190 1 à 190.
Dominion Bridge—10 à 69½ 25 à 69¼ 300 à 69½ 25 à 69 20 à 69 25 à 69 55 à 69 25 à 69¼ 15 à 69½ 5 à [illegible]
Dominion Steel—50 à 10 0 à 10 60 à 25 à 10 10 à 10 30 à 10 10 à [illegible]
Dominion Textile—50 à 86½ 25 à 87 5 à 87 5 à 86¾ 50 à 85½ 50 à 85¼.
Famous Players—20 à 48.
Gen. Steel Wares—10 à 13¾ 25 à 13¾ 50 à 13¾ 300 à 13¾ 125 à 13¾ 30 à 13¾ 10 à 13½ 90 à 13½ 125 à 13½.
Gurd—15 à 32¾ 25 à 32¾ 10 à 32½ 10 à 32½.
Gypsum—15 à 20 100 à 20.
Hamilton Bridge—25 à 26 10 à 26 25 à 25¾.
Int. Nickel—175 à 25 95 à 25 450 à 25 150 à 25 60 à 25 100 à 24¾ 75 à 25 25 à 25⅛ 100 à 25.
Massey Harris—100 à 21.
McColl Frontenac—10 à 19¾ 10 à 19¾ 10 à 19¾ 95 à 19¾ 5 à 20.
Mont. Power—15 à 67½ 5 à 68 35 à 67½ 5 à 68 155 à 67½ 100 à 67¾ 250 à 67¾ 85 à 67¾ 150 à 67¾ 120 à 67¾ 100 à 67½ 430 à 67½ 4 à 68 80 à 67½.
Mont. Power partie payée—10 à 28½ 40 à 28.
Mont. Telegraph—36 à 50 25 à 50.
Nat. Breweries—20 à 32¾ 5 à 32½ 25 à 32¾ 25 à 32¼.
Nat. Brick—50 à 3 10 à 4.
Nat. Brick priv—25 à 19½ 50 à 20.
Ogilvie—75 à 305.
Penmans—50 à 75.
Quebec Power—5 à 59½ 55 à 59½ 40 à 59½.
Shawinigan—1 à 70 40 à 69¾ 10 à 69¾ 10 à 69¾ 10 à 69¾ 25 à 69¾.
Sou. Can. Power—25 à 34.
Steel of Canada—100 à 47¾ 10 à 48¼ 50 à 48½ 30 à 48¼ 15 à 48¼ 10 à 48¼ 2 à 47 50 à 48 25 à 48.
Viau Biscuit—30 à 10.
Winnipeg—10 à 39.
Winnipeg priv—15 à 104.

Banques—
Can. Nationale—10 à 171.
Royale—1 à 312.

AVERTISSEMENT DE M. BRACKEN

Le premier-ministre du Manitoba considère la situation actuelle comme sérieuse. La valeur réelle de la récolte, d'après lui, ne sera que le tiers de celle de l'an dernier.

"Si une amélioration dans les conditions économiques actuelles ne se fait pas sentir dans un avenir immédiat, la dépression au Manitoba sera si accentuée que la province ne s'en remettra que très difficilement" déclare le premier ministre Bracken. "Il est de la plus grande urgence de trouver des débouchés pour des milliers de bovins d'engrais qui devront être mis sur le marché dans un avenir prochain. Quoi de plus logique que de garder sur la ferme l'orge de qualité inférieure et de l'utiliser dans l'alimentation des bestiaux.

"Depuis nombre d'années on a préconisé l'adoption de la culture mixte comme panacée à nos maux agricoles, et l'occasion ne saurait être plus favorable, étant donné les problèmes qui nous confrontent, à pousser de l'avant dans cette direction. L'orge de rebut pour l'alimentation ne rapporte que de dix à quinze sous le boisseau aux élévateurs de campagne, à l'heure actuelle; d'autre part si elle est employée à l'alimentation du bétail sur la ferme, même s'il ne se produisait pas une amélioration dans les prix actuels, telle orge rapporterait au cultivateur une moyenne de 40 centins le boisseau mise sur le marché sous forme de viande. D'autre part, si la différence entre les prix pour le bétail engraissé et celui non fini est normale, soit, de deux à trois sous la livre, le prix de vente de cette orge serait alors de près de 80 centins le boisseau, et du même coup, que d'aliments grossiers, tels que foin, paille et avoine et d'orge, etc., pourront être utilisés de cette manière, et qui autrement, seraient une perte totale.

"Si l'on analyse attentivement la situation agricole en général, nous ne pouvons que conclure que l'industrie, dans l'ouest canadien, traverse une crise aigue," dit M. Bracken. Cette crise est occasionnée par les prix excessivement bas des diverses céréales sur le marché. Peu importe que les productions disposent de leurs récoltes par l'entremise des "pools" ou non, dans l'un comme dans l'autre cas, les prix sont si ridiculement bas, que les recettes sont loin d'être au niveau du coût de production. Comme question de fait si l'on tient compte des déboursés occasionnés par la main-d'oeuvre, l'achat de ficelle d'engerbage, le coût du fret et autres dépenses incidentes, il ne restera que très peu pour subvenir aux obligations et se procurer les absolues nécessités de la vie. Toutes ces déductions faites, il est douteux que la valeur réelle des récoltes de blé, d'avoine et d'orge pour l'année 1930 dépassera le tiers de ces mêmes récoltes en 1929.

Opinions de Courtiers

Livingston & Co par l'entremise de Forget & Forget. — Les titres, laissés à eux-mêmes, devraient refléter au jour le jour les nouvelles des affaires. Voilà à quoi on devrait s'attendre d'ici quelque temps. Mais à cause du désappointement au sujet de la reprise prédite pour l'automne, toute reprise serait vite entravée par la liquidation des professionnels. Il faudra des nouvelles plus favorables pour justifier une reprise soutenue et de quelque envergure. La seule chose à faire parait être d'acheter des valeurs, au plus bas, pour réaliser quelque profit. Cela d'ici à ce qu'on ait des indications plus nettes au sujet de l'avenir. Le fait le plus encourageant est qu'il y a des baissiers en grand nombre. Le nombre de ceux qui se désintéressent de la Bourse est encore plus grand. Mais les reculs sont modérés, et dès qu'ils se produisent il y a une bonne demande.

Walker Bros. — Le marché semble se résumer à des opérations professionnelles, et nous ne nous engageons pas autrement qu'avec cette réserve.

SHEARSON, HAMMILL & CO. — Il existe une possibilité d'une amélioration plus prononcée puisque plusieurs facteurs considérés par les industriels comme étant adverses à une hausse des prix ont été temporairement éliminés. Les chiffres émanant du Ministère du Commerce, à Washington, relativement aux importations et exportations sont de bon augure; les chargements sont plus satisfaisants et l'affaissement dans le prix des céréales a pris fin. A n'en pas douter ces rapports serviront de base aux provisions optimistes.

LOGAN & BRYAN. — L'augmentation de $24,000,000 dans nos exportations pour le mois d'août est particulièrement significative puisque cette augmentation de saison ne se produit généralement qu'en septembre.

Intéressante découverte à la mine Tough Oakes

On vient de découvrir, en creusant un puits sur la propriété de la mine Tough Oakes, le puits 104, une veine de trente pouces avec du quartz contenant de l'or libre et destellurides. Cette veine d'après les expertises faites, semble se continuer riche en minerai. On attend l'analyse du quartz envoyé aux laboratoires. Cette découverte est très importante. On continue de creuser des puits dans d'autres sections de la propriété.

REVENU DU TRESOR AMERICAIN

WASHINGTON, D. C., 16. — Les revenus du Trésor, en date du 15 septembre étaient de $20,734,720.74; les dépenses s'élevaient à $25,309,584.74; il reste une balance de $20,930,256.38.

BOURSE DES MINES

TORONTO, Ont., 17. — Les prix ont subi une hausse générale sur la bourse minière ce matin, imitant en cela les autres marchés. Le nickel fit un gain de 75 centins à l'ouverture, soit 25.25.

Ajax Oil enregistra un gain de 26 points, soit 2.50 et Noranda à points, 23.00.

LE BRESIL ET LE CAFE

Les résultats obtenus au cours du second mois pendant lequel le système de réalisation de l'état de Sao Paulo, Brésil, pour le café, a été en vigueur, ont été divulgués par Speyer et Cie; cette maison, et la J. Henry Schroder Banking Corporation sont les agents financiers de l'émission 7 p.c. du système de réalisation du café de Sao Paulo.

Depuis le 1er juillet 1930, date à laquelle le système prit effet, le gouvernement a effectué les liquidations mensuelles stipulées, et le produit des ventes été versé aux représentants des agents financiers au taux d'environ $851,600 par mois. Le rachat des premières obligations à même le fonds d'amortissement pourvu à cet effet, sera fait le 1er avril prochain; elles représentent un vingtième des obligations totales.

Bourse de New York

Vague mouvement de hausse à la bourse de New-York, ce matin.

New-York, 17. (Presse associée.)— La côte débute irrégulièrement à la hausse aujourd'hui. La reprise d'hier soir se continue. American Can, National Biscuit, Sears Roebuck, Montgomery Ward, Standard Oil of New-Jersey et Radio s'ajoutent près d'un demi-point. American Telephone s'élève de 1, Pacifique Lighting, de 2 1-4, J. I. Case, de 1 1-2 et American and Foreign Power, de 1 3-8. U. S. Steel et Chrysler se contractent d'un demi-point et Kennecott, Safeways Stores, Union Carbide et Missouri Kansas Texas, de quelques petites fractions. Kroger Grocery se voit enlever trois quarts de point.

La tendance à la reprise se prolonge au cours des premières transactions bien que la plupart des gains s'affirment dans les valeurs spéciales. La prévision que les revues hebdomadaires concernant l'acier, vont accuser le maintien de la tonalité meilleure de cette industrie fondamentale stimule l'entrain mais les opérations ralentissent à la fin de la première demi-heure.

Les chargements de wagons pour la semaine terminée le 6 septembre, représentent une réduction de 127,867 sur la semaine précédente et bien que la période couverte par le rapport comprennent la fête du travail, on est désappointé de voir que la réduction soit aussi considérable.

Consolidated Gas, Baltimore and Ohio, American Can, A. M. Byers, Wrigley, Anchor Cap., Columbian Carbon, Real Silk Hosiery, American Tobacco B, Coca Cola, et National Cash Register ne tardent point à avancer de 1 à 1 3-4 point. International Combustion Engineering de priorité monte de 4. U. S. Steel échange sa baisse du début contre un léger gain net.

Tassement de quelques ferroviaires. Saint-Louis Southwestern fléchit de plus de deux points et Southern Railway et Western Pacific de priorité, d'environ un point. Inspiration Copper décline de 1 à 1 point 1-2. Kroger Grocery et Diamond Match souffrent de réalisation en bénéfices.

Le sterling débute à $4.86 3-32, baisse de 1-16.

Ces journaux américains donnent leur contrat de papier à Vancouver

VICTORIA, 17. — On apprend que la Powell Pulp and Paper Co., de Vancouver, a reçu un contrat pour 18,000 tonnes de papier par année du "Daily Oklahoman" et du "Times" d'Oklahoma. Ces journaux se procuraient leur papier jusqu'ici des Etats-Unis et du centre du Canada.

AJAX OIL A UN NOUVEAU PUITS

Ajax Oil Company a ouvert un nouveau puits de 40,000 barils sur sa propriété d'Oklahoma City hier soir, d'après un télégramme reçu par M. F. L. Culver, président.

Ce nouveau puits a une production soutenue de 2000 barils par heure.

Ajax Oil Company a aussi fait l'acquisition de cinq acres de terrain situés entre sa propriété actuelle et celle de la British American Oil, sur lequel est situé un puits d'une capacité de 85,000 barils par jour.

Int. Hydro déclare un dividende en actions

NEW-YORK, 16. (Service de la Presse canadienne). — Le Bureau de direction de l'"International Hydro-Electric System" a déclaré un dividende sur son stock de 1-2 part par chaque action de la classe A détenue au 25 septembre. Le dividende est payable le 15 octobre. Les actionnaires ont le choix d'être payés au comptant au lieu d'un stock à 50 centins la part.

North American Trust Shares

North American Trust Shares d'après l'information qui nous est fournie par la maison Georges Beausoleil et Cie cotait, ce matin, 8 1-2 demandé, fonds américains.

Production d'acier

NEW-YORK, 17.—On note une augmentation de 2 pour cent dans la production de l'acier en lingots, la semaine dernière, par comparaison à celle de la semaine qui a précédé. On estime la production actuelle à environ 58 pour cent de la normale. U. S. Steel opère sur une base de 65 pour cent, aciéries indépendantes sur celle de 58 pour cent de leurs capacités maximum.

Production de cuivre

Les chiffres revisés de la production de cuivre au Canada en 1928, publiés par le Bureau fédéral de statistiques, sont de 248,150,760 livres, ayant une valeur de $43,415,251 par comparaison à 202,698,046 livres et une valeur de $28,598,249 en 1928; l'augmentation dans le pourcentage de production est de 22 pour cent, et celui de la valeur de 52 pour cent et constitue un record.

LE BETAIL

MONTREAL, 17.—48 bovins, 79 veaux, 28 porcs et 736 agneaux étaient offerts en ventes aux deux cours à bestiaux de Montréal ce matin. Les bovins comprenaient deux wagons de boeufs de l'Ouest d'une qualité de bonne à moyenne et rapportèrent de $6 à $6.50.

Le prix des porcs resta le même, soit 12.25 pour bacons et 13.25 pour porcs de choix.

Les veaux et les agneaux n'étaient arrivés que du matin et ne furent pas vendus.

Les prix accusèrent un affaissement.

BOURSE DES GRAINS

CHICAGO, Ill., 17.—Ouverture de la Bourse à grain: blé: septembre, 82 1-4; décembre, de 86 3-4 à 87; mars, 90 1-2 à 90 3-4; mai, 93 1-4 à 93 1-2.

Maïs: septembre, 91 5-8 à 91 3-4; décembre, 87 3-8 à 87 1-2; mars, 88 1-2 à 88 1-2; mai, 89.

Avoine: décembre, 40 1-2 à 40 3-8; mai, 44.

Seigle: décembre, 59 1-4; mars, 64 1-4; mai, 66.

POMMES DE TERRE

Le marché des pommes de terre est resté ferme à $1.20 pour les qualités inférieures du Nouveau-Brunswick, $1.00 pour les pommes de terre locales, et de $1.05 à $1.10 pour celles du bas de Québec, en poches de 80 livres. Les arrivages sont légers.

LE BEURRE

Le marché du beurre était généralement coté, hier, à 29 3-4 cents la livre pour le beurre de crèmerie pasteurisé No 1 des Cantons de l'Est, en wagons.

Les arrivages de beurre se sont élevés à 42 boîtes, comparativement à 7 pour la semaine précédente, et à 30 pour l'an dernier.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, mercredi 17 SEPTEMBRE 1930

Cour fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 84, Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chan
Asbestos	75				
Bell Teleph	155	155½	155	155½	+ ½
Brzilian	37¼	37¼	36½	36½	— ¾
B. C. Pow A	39	39	38	39	
B. C. Pack	5	..	..	..	
Brompton	24½	..	..	..	
Brompton	24½				
Can. Bronze	42	42	41½	41½	— ½
Can. Car	23	23	22¾	22¾	— ¼
do priv	27½	27¾	27½	27¾	— ¼
Can. Cemen	19¼	19½	19	19	— ¼
do priv	94	94½	94	94½	+ ½
C'ckshut	20¾	20¾	20¼	20¼	— ½
C. I. Alco B	2¾	3	2¾	3	+ ¼
C. P. & Pap	11⅛	11½	11¼	11½	+ ½
Chas Gurd	32	33	32	32½	+ ½
Con. Smelt	190	190¼	190	190	
D. Bridge	70	70	69	69¼	— ¾
D. Textile	87	87½	86	86¾	— ¼
H. Bridge	26	26	25¾	25¾	— ¼
Int. Nickel	25¼	25¾	24¾	25	— ¼
L. of Woods	38¾	38¾	38¾	38¾	+ ¼
McColl Fron	19	20	19	20	+1
M. Harris	21				
Mt. Power	68¼	69	67½	67½	— ¾
Nat. Brew	33	33	32¼	32½	— ½
Ogilvie	305	..	..	..	
Penmans	75				
Power Corp.	69¼	69½	68	69	— ¼
Que. Power	60	60	59½	59½	— ½
Shawinigan	71	71¼	69½	69½	—1½
S. C. Power	34				
Steel of Can	47¾	48¾	47	48	+ ¼
do priv	42	42¼	41½	42¼	+ ¼
Viau	10				
Winn. Elec	39	39¼	39	39	
do priv	103	104	103	104	+1
Banques—					
Canadienne	171				
Montréal	320	321	320	321	+1
N. Ecosse	323				
Royale	312	312½	312	312½	+ ½

L'emprunt de la Commission Métropolitaine

Des soumissions ont été reçues hier par la Commission Métropolitaine de Montréal, pour une émission de $1,250,000 de débentures portant intérêt au taux de 4 1-2 pour cent et à échéance au premier mai 1962. Onze maisons de finance soumissionnèrent et l'émission fut octroyée à la Banque Royale du Canada et Wood, Gundy et Compagnie, Limitée, au prix de 97.70, payable en fonds canadiens, à Montréal. Le taux de rendement d'intérêt est donc de 4.63 pour cent.

Voici la liste complète des soumissionnaires:

Chase Securities Corporation, la Banque Royale du Canada et Wood, Gundy and Co., Limited — 98.70 (payable Montréal et New-York).

Banque de Montréal, A. E. Ames and Co., Limited et First National Bank of New-York—98.038 (Montréal et New-York), 96.54 (Montréal).

Guaranty Co., of New-York, Ltd.—96.139 (Montréal et New-York).

McLeod Young, Weir and Co., Ltd., Bell Gouinlock and Company et Fry Mills, Spence and Company—96.16 (Montréal et New-York).

Dominion Securities Corporation, Ltd., Dillon, Read and Co., Bankers Company of New-York, Banque Canadienne Nationale et la Banque Canadienne du Commerce—97.075 (Montréal et New-York).

Mead and Company, Ltd., Dyment, Anderson and Co., et R. A. Daly and Company—95.35 (Montréal et New-York).

Hannaford, Birks and Company, E. H. Rollins and Sons, Limited et Gairdner and Company—98.031 (Montréal et New-York), 97.531 (Montréal).

Banque Provinciale du Canada, Geoffrion et Cie Ltée, La Société de Placements du Canada, Hodgson Bros, Dunton Ltée, et Harris MacKeen and Co.—96.413 (Montréal et New-York).

The National City Company—97.559 (Montréal et New-York).

Hanson Bros, Incorporated, la Banque de la Nouvelle-Ecosse, Matthews and Co., Ltd., et Greenshields and Co.—96.279 (Montréal et New-York).

L'industrie du Saumon

L'importance de l'industrie canadienne de la mise en conserve du saumon sur la côte du Pacifique, nous est démontrée par les chiffres suivants:

Au cours de l'année 1929, nos expéditions de saumon en conserve du port de Vancouver, à destination de pays étrangers se sont chiffrées à 1,213,697 caisses de 48 livres chacune. Ces chiffres indiquent une diminution, comparés à ceux pour 1928, mais une augmentation sur ceux pour la moyenne des trois années 1926 à 1928.

Les pays australiens furent comme par le passé, nos meilleurs clients et plus de 303,000 caisses de conserves trouvèrent un débouché sur leurs marchés; l'augmentation dans le chiffre dans le chiffre de nos exportations à telle destination était de 39,000 caisses. Viennent ensuite, par ordre d'importance, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie avec des importations de 251,075, 194,172 et 136,960 caisses respectivement.

Notons que nos conserves de saumons sont expédiées à plus de trente pays parmi lesquels nous mentionnerons les suivants:

Australasie, Belgique, Antilles britanniques, Amérique Centrale, Amérique du Sud, Ceylan, Grèce, Chine, Danemark, Indes Orientales hollandaises, Egypte, Fiji, France, Allemagne, Hollande, Italie, Japon, Malte, Philippines, Afrique Méridionale, Détroits de la Sonde, Suède, Royaume-Uni, Etats-Unis, Afrique Occidentale, Antilles.

Les conditions dans l'Ouest

Bon nombre de rapports nous venant de Vancouver, indiquent que les conditions commerciales en Colombie-Britannique et dans l'Ouest canadien sont relativement favorables. L'expérience générale, au dire des chefs des grands magasins à départements, est que les maisons de commerce qui adhèrent à une politique énergique de réclame intensive obtiennent d'heureux résultats.

Dans le domaine industriel, nombre de compagnie importantes jouissent de conditions favorables d'opérations, au nombre de celles-ci notons la Vulcan Engineering Company qui au cours des trois mois terminés au 31 août, avoit réalisé un montant suffisant en bénéfice pour assurer le paiement des intérêts sur ses actions privilégiées et laisser en sus un surplus considérable.

Les bilans de bon nombre d'industries reflètent une ère de prospérité qui ne laisse aucun doute sur la véracité des avances de notre correspondant.

Marché des Changes

Cours moyens le 17 septembre 1930

Angleterre livre	$4.85⅝
France franc	.0393
Belgique belga	.1395½
Italie lire	.0526
Suisse franc	.1939
Hollande florin	.4027
Espagne peseta	.1070
Suède couronne	.2680
Norvège couronne	.2675
Danemark couronne	.2674
Brésil milreis	.1012
Etats-Unis dollar escompte	5
Etats-Unis dollar escompte	0.84
Allemagne R. mark	.2382

Sur le Curb

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes de 10 à 11 hrs

Associated Oil—10 à 45.
B. A. Oil—100 à 19 50 à 19⅛ 235 à 19 50 à 19⅛ 75 à 19 30 à 19.
Beauharnois—25 à 9½ 25 à 9½.
Home Oil—50 à 3.50 30 à 3.55.
Imperial Oil—100 à 22⅞ 90 à 23 100 à 22⅞ 125 à 22⅞ 75 à 23 25 à 22⅞ 710 à 23 25 à 23⅛ 6 à 23.
Imperial Oil—10 à 23⅛ 10 à 23¼ 50 à 23 435 à 23¼ 100 à 23⅛ 50 à 23⅛ 175 à 23¼ 10 à 23.
Int. Pete—125 à 19 25 à 18⅞ 10 à 19 135 à 18⅞.
Abana Mines—200 à 38 50 à 37 100 à 36 1000 à 35.
Noranda—20 à 23.00 25 à 23.00.
Sherritt Gordon—50 à 1.65.
Wainwell—1000 à 4½.

Ventes de 11 à 12 h. 30

B. A. Oil—35 à 19.
Home Oil—260 à 3.60; 25 à 3.65; 10 à 3.60; 45 à 3.55.
Hiram Walker—70 à 8 1-2.
Imp. Oil—130 à 23; 260 à 23 1-8.
Int. Pete—25 à 19; 20 à 18 7-8.
Imp. Tob.—25 à 9 7-8.
Amulet—100 à 59.
Abana—10 à 35.
Noranda—70 à 23.
Siscoe—100 à 34.
Beauharnois—250 à 9 1-2.

Légère baisse dans les affaires au pays des Dominion Stores Ltd

Les Dominion Stores, Ltd, rapportent que leurs ventes pour les cinq semaines se terminant le 30 août 1930, se sont élevées à $2,117,776, comparé à $2,271,869 pour la période correspondante, l'an dernier.

La perte n'a été que de 6.8 p.c., alors que les prix des produits ont tombé d'environ 10 p.c.

Les ventes pour les huit premiers mois de cette année, ont été un peu moins élevées qu'en 1929. Elles représentaient un montant de $16,225,266, contre $16,266,554 l'an dernier.

Cela indique, que bien que la valeur du dollar ait pu légèrement diminuer, les recettes n'ont baissé que de 2 1-2 p.c.. Cet état procure la bonne politique suivie en face de la situation générale des affaires.

La récolte de pommes

OTTAWA, 17.—Les perspectives de la récolte de pommes au Canada, après revision faite jusqu'à date du 1er courant, indiquent une diminution de 1,062,000, par comparaison à celle de l'an dernier, et son rendement ne sera que de 2,979,710 barils. Le pourcentage de réduction est donc de 24%.

Si l'on compare la récolte présente au rendement moyen pour les cinq dernières années, nous enregistrons une réduction de 6.2 pour cent.

A l'exception de la Colombie-Britannique, où une production d'environ 4,090,350 caisses sera réalisée, une augmentation de 23.8 pour cent sur l'an dernier, toutes les autres provinces enregistrent une réduction: 46.5 pour cent pour la Nouvelle-Ecosse; 41 pour cent en Ontario; 28.4 pour cent dans Québec et 12.6 pour cent au Nouveau-Brunswick.

Dans les provinces de la Colombie-Britannique, Ontario et Nouvelle-Ecosse, les conditions de température n'ont pas été des plus favorables au développement du fruit, et sa croissance a été quelque peu entravée par suite de la sécheresse. D'autre part, les fléaux de vergers ont pu être tenus en échec et la gale de la pomme n'a fait son apparition que dans les vergers négligés. La sécheresse prolongée n'a pas été sans porter de rudes coups, et c'est de ce fait qu'il nous a fallu réduire nos prévisions fiscales.

Les travaux de Beauharnois

MONTREAL, 17. — Les machineries employées à la construction du canal de Beauharnois et du pouvoir d'eau ont atteint leur maximum d'efficacité et plus de 60,000 verges cubes de matériaux sont déplacés chaque jour.

Le transport de tel volume de matériaux nécessiterait un train composé de 1200 wagons et équivaut au contenu cube d'un édifice de dix étages à emplacement de 120 pieds carrés.

Jusqu'à date le coût des travaux d'excavation a été inférieur aux estimés des ingénieurs, à cause de l'emploi excessif de machineries et qu'elles ont excédé leur capacité moyenne reconnue.

Le fait que les matériaux sont manipulés en telles quantités assure le parachèvement de la première unité pour le 1er octobre 1932, date à laquelle la Beauharnois Power Corporation doit effectuer livraison d'énergie électrique à la Montreal Power et la Ontario Hydro, aux termes de son contrat.

Bourse de Paris

PARIS, 17.—La cote s'est raffermie à la Bourse aujourd'hui. La rente trois pour cent cotait 89 francs 45 centimes. L'emprunt cinq pour cent cotait 101 francs, 60 centimes.

Le taux du change sur Londres est de 123 francs, 73 centimes. Le dollar cote 25 francs 45 1-2 centimes.

Transactions à la Bourse de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui, mercredi 17 SEPTEMBRE 1930

Cours fournis par la maison GEOFFRION & CIE 101, Notre-Dame O.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 heures
Air Reduction	123	124	123	124
Am. & F. P.	72	..	71½	..
Am. Loco	40			
Am. Smeltin	65	65½	65	65½
Am. Waterw	100	101¼	100	101¼
Am. T. & Tel.	216⅛	216⅜	216	..
Anaconda	46	..	45¾	..
Atchison	220	..	..	..
At. Refinin	33½	..	33½	..
Baldwin Loco.	33⅛	..	32⅞	32⅞
Balt. & Ohio	101		100⅞	..
Beth. Steel	88¾	89¼	88¾	..
Can. Pacific	186			
Com. Solvent	26¼	26⅜	26¼	26⅜
Ch. R. Island	97			
Chrysler	27½		27⅜	
Columbia Gas	62½	63¼	62½	63¼
Con. Gas N.Y.	108½	109⅞	108½	109⅞
Cont. Can	58½	58⅞	58½	59⅞
Corn Products	90	90⅞	90	90⅞
Com. South	14		13⅞	
DuPont	118	118¼	118	118¼
E. P. & Lt.	73¼	73⅜	73¼	73⅜
Paramount	60	60⅜	60	..
Freeport Tex	46			..
Gen. Foods	57½	57¾	57½	
Gen. Motors	44⅛		44⅛	44⅛
Gillette	67¾	67⅞	67	
Gen. Electric	72	72½	71¾	72⅛
Gen. Ry. Si	80	..	..	..
Hudson Mot	29¾			
Int. T. & Tel	41⅞	42½	41⅞	42
Kenn. Copper	34½	34⅞	34⅝	..
Mack Trucks	59			
Mont. Ward	36⅞	37	36½	37
Nat. Biscuit	84⅛	..	84⅛	84¼
N. Y. Central	161⅞	..	..	..
New Haven	108			..
Packard	13	13¼	13	..
Pan Am. B	54	..	..	..
Pennsylvania	73½	..	..	..
Phillips Pete	32⅞			
Pub. Ser. N.J.	92⅞	93	92⅞	93
Radio Corp	40¼	40½	40	40¼
R'to Ran	29½			
Sears Roebuck	71½	71⅝	71¼	71⅝
Simmons Bed	27⅞	..		..
Sinclair Oil	21⅛	..	21¼	
South Ry	86		85¼	86
Stand. Brands	20½	20½	20⅛	20⅛
St. Gas & E.	103½	103⅞	103½	103⅞
St. Oil N.J.	68	68¾	68	68⅞
St. Oil N.Y.	30¼	..	30¼	30⅜
Studebaker	31			
Un. Gas Imp	36¾	37	36¾	37
U. S. Rubber	19⅝			
Westinghouse	150⅞	151⅜	150⅞	151⅜
Willys-Over	6½		6¼	
Woolworth	66⅛	66⅜	66⅛	66⅜

LE FROMAGE

Le marché du fromage, tranquille depuis une couple de semaines alors que les acheteurs étrangers se montraient plutôt indifférents, commence à faire preuve de plus d'activité. L'arrivée du fromage de septembre a été un stimulant pour le marché. Le fromage classifié après le 15 de ce mois est regardé comme l'une des meilleures fabrications de toute l'année. Cette qualité de fromage a été l'occasion d'une demande plus active, même cette semaine et les prix ont monté au-dessus des bas niveaux qui ont prévalu la semaine dernière. Lors de l'enchère tenue hier après-midi, dans l'édifice du Board of Trade, 631 meules de fromage blanc No 1, de Québec, se sont vendues à 15 cents la livre, tandis que 124 meules de blanc No 2 et 63 meules de coloré No 2 se vendaient 14 1-4 cents la livre. Ces prix représentent une augmentation générale de 1 1-4 cent, comparativement aux prix obtenus lors de l'assemblée précédente, mardi dernier. On a craint que les prix aient été trop élevés, mais le Comptoir Coopératif de l'U.C.C., qui offrait le fromage, ne voulait pas vendre à des prix moindres. Le fromage de l'Ontario a été coté toute la semaine à une hausse entre 1-2 et 3-4 cent la livre, comparativement aux prix du fromage de Québec.

Les arrivages de fromage, hier, se sont élevés à 5,617 meules, comparativement à 7,113 pour la semaine précédente et à 6,272 pour l'an dernier.

Assemblée spéciale

Avis de convocation d'une assemblée générale spéciale a été envoyé aux détenteurs d'actions de "Stanford's Limited"; cette assemblée aura lieu à 2.30 p.m., à 1470 Mansfield, à Montréal et est convoquée dans le but de procéder à l'élection de trois nouveaux directeurs.

Recettes du C.N.R

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 16 septembre, 1930, se sont élevées à $5,022,666.00 contre $5,699,112.00 durant la semaine correspondante de 1929, une diminution de $676,446.00.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de trois dollars par action sur le capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après mercredi le 1er octobre prochain, aux actionnaires inscrits lundi le quinze septembre prochain, à trois heures.

Par ordre du Conseil d'Administration.

Le Directeur Général,
T. TAGGART SMYTH

Montréal le 26 août 1930. 167-10

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
112, rue ST-JACQUES OUEST
MONTREAL
Capital versé, $1,105,000
Hon. F.-L. Béique, *président*
Hon. J.-M. Wilson, *vice-président*
Hon. D.-O. L'Espérance, *vice-président*
René Morin, N.P., *directeur général*
EXECUTEURS TESTAMENTAIRES - ADMINISTRATEURS
FIDUCIAIRES - LIQUIDATEURS - AGENTS FINANCIERS
Sept. 3-8-12-17-22-24

Obligations de tout repos

Titre	Rendement %
SS. Grises de Montl (maison-mère) 1931 à 1950	5.40
SS. Grises 1931 à 50 (obl. payables par Gouvt)	5.00
SS. de Ste-Catherine (Berlin) 1932 à 1941	6.00
SS. de la Provid. en Col. Angl. 1934 à 46	5.55
SS. Franciscaines Miss. de Marie 1939 à 45	5.50
Fabr. de l'Ascension de Westmount 1942 à 45	5.38
SS. de S. Joseph de Toronto 1940 à 45	5.50
Ville de Greenfield-Park 1940 à 44	5.50
Ville de Dolbeau 1940 à 45	5.50
Pères Oblats 1940 à 45	5.50
Rolland Paper Co. 1948	5.80
Par. de S.-Clément de Beauharnois 1940 à 45	5.00
Ecoles Cath. de Granby 1939 à 59	5.00
Ontario Power Service 1950	6.00

Tous autres renseignements sur demande

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
Banquiers en valeurs mobilières
MONTRÉAL — 84 ouest, rue Notre-Dame — Tél. LAncaster 1136
QUÉBEC — 70, rue St-Pierre — Tél. 2-6445
TROIS-RIVIÈRES — 153, rue Notre-Dame — Tél. 1160-1161
PARIS: 5, rue Daunou, Tél.: Louvre 04-00
S. 17-30

TRANSACTIONS SUR LE CURB DE MONTREAL

Cours du Mardi 16 Septembre

Compilation préparée par Garneau & Ostiguy, 215 ouest, rue St-Jacques

(De notre Extra d'hier)

Ventes	STOCKS	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
750	Assoc. Oil	.40	.38	.40	
175	B. A. Oil	19	18⅞	19	+ ½
10	Can. Malt	18			
45	Dist. Seagram	11	10½	11	+ ¼
378	Walker Hiram	8⅝	8⅜	8½	— ⅛
545	Home Oil	3.50	3.40	3.40	—.10
1024	Imp. Oil	22⅜	22⅛	22¼	— ½
240	Imp. Tob.	9⅞	9¾	9¾	— ¼
615	Int. Petroleum	19	18¾	18⅞	+ ⅛
5	Int. Util. "A"	45			
125	Lake Superior	9			— ½
25	Robert Mitchell	21			+1
1	S. C. P. pfd.	106			
3075	Wainwell Oil	3	2¾	3	+ ½
425	Abana	.40	.38	.38	
170	Noranda	23.50	23	23	
1500	Siscoe	.35	.33	.35	

STOCKS DIVERS			Offre	Dem.
Assoc. Breweries	......	......	12	13
B. A. Oil	......	......	18¾	
Can. Malt	......	......	17⅞	18½
Can. Celanese	......	......	8	
Can. Celanese pfd	......	......	59½	66
Can. Dredge	......	......		36
Can. Vickers	......	......	5¼	6
Commercial Alcohol	......	......	2	
Dist. Seagram	......	......	10½	11
Dom. Engineering	......	......	66	69
Eastern Dairies	......	......	25½	28
Walker Hiram	......	......	8¼	8½
Home Oil	......	......	3.30	3.50
Hydro-Electric	......	......	37½	38¾
Imp. Oil	......	......	22¼	22½
Imp. Tobacco	......	......	9⅝	9⅞
Int. Petroleum	......	......	18⅞	19
Int. Util. "A"	......	......	43	44½
Lake Superior	......	......	9	
Nat. Distillers	......	......	1½	1⅞
Page Hersey	......	......	90¾	
Regent Knitting	......	......	2	5
Robert Mitchell	......	......		20¾
S. C. P. pfd.	......	......	106¼	
Wainwell Oil	......	......	3⅜	
Abana	......	......	.35	.39
Noranda	......	......	23.00	23.25
Siscoe	......	......	.33	.35

Total des ventes: 10,860. — Argent: 2%.

Transactions à la Bourse de Montréal

84, Notre-Dame Ouest
Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie.,

Cours de la journée d'hier, Mardi 16 Septembre 1930

	Valeurs	Ouverture	Haut	Bas	Dernière vente	Changement	—Clôture— Offre	Demande
10	Abitibi	21¼	..	..	..	..		22¼
5	do priv	76	..	..	..	..	74¾	75½
5	Agnew Surpass pr	93¼	..	..	..	..	92	93
30	Asbestos Corp	⅝	⅝	⅝	⅝	— ⅛	⅝	1
235	Bell Telephone	155	155	155	155	— ½	154½	155
6455	Brazilian	36¾	37¼	35½	37	+1½	36⅞	37
135	B. C. Packers	5	5	5	5	inch.	4	5
165	B. C. Power	39	39	39	39	+ ¼	38¼	39
85	do priv	15	15	15	15	inch.	15¼	..
35	*Bldg. Products	23¼	23¼	23¼	23¾	+ ¼	23⅜	24
53	Can. Brewing	9	9	9	9	+ ¼	8¾	9
370	Can. Bronze	41	41	41	41	+ ¼	41¾	42
285	Can. Car	22½	23	22¼	22¾	— ½	22½	22¾
65	do priv	27½	27½	27½	27½	— ½	27	27½
2750	Can. Cement	18¾	19¼	18¾	19	+ ¾	19¼	19½
30	do priv	95	95	94	94¾	..	94	95
30	*Can. G. Elec pr	62¾	62¾	62¾	62¾	+2	62	62½
10	Can. Hy Elec pr	86½	..	..	..	..		86½
200	Can. Ind. Alcohol	4	4	3¾	4	+ ¼	3½	3⅞
40	*Can. Pacific	184	184	184	184	+12½		
30	do nouveau	46½	46½	46½	46½	..	46½	47
688	Can. P. & Paper	11½	11½	11½	11½	— ¼	10¾	11½
15	do priv	39½	39½	39½	39½	..	39	39½
25	Can. Wire & C	37	37	37	37	+ ½	38¼	40
240	Cockshutt Plow	20	20½	20	20½	inch.	20¼	20½
141	Cons. Smelting	190	190	190	190	—2	190¼	190½
1985	Dom. Bridge	68	69½	67½	69¼	+1⅞	69⅛	69
1985	Dom. Bridge	68	69½	67½	69¾	+1⅞	69¾	69½
5	*Dom. Glass	120	..	..	..	..	115	..
212	Dom. Steel B	9¾	9½	9½	9½	+ ¼	9½	10
1206	Dom. Textile	84½	85¼	84½	86½	+1¼	86½	86¼
50	Donnacona	19	19	19	19	inch.	19	20
26	Dryden	7½	7½	7½	7½	..	7½	8
25	Enamel & Heat	11	11	11	11	inch.	11	12
15	Foreign Power	25	..	..	..	..		25
5	Gen. Steel Wares	11¾	..	..	..	..	11½	11¾
225	*Goodyear priv	107	107	107	107	+3¾	105	107½
229	*Gurd	32	32	31½	31¾	—1¼	31¾	
186	*Gypsum	20	20	20	20	+ ¼	19¾	20
55	Hamilton Bridge	25½	25½	25	25½	..	25½	26
105	do priv	85	85	84½	84¾	—1¼		84¾
4617	Int. Nickel	24¾	25¼	24¾	25	inch.	25¼	25½
40	Lake of Woods	38⅞	..	..	..	..	38½	38⅞
5	Lindsay	20	..	..	..	..		20
556	Massey Harris	20½	20½	20	20	— ½	20	20½
290	McColl Front	19	19	18¾	18¾	— ¾	18⅝	19
15	Mont. Cottons pr.	99	100	99	100	..	100	
10046	Mont. Power	64¾	68	64½	68	+3½	67⅞	68
15	Mont. Tramways	175	..	..	..	..	173	
1715	*Nat. Breweries	32	33½	31¾	33¾	+1¾	33	33¼
20	Nat. Brick priv	19½	19½	19½	19½	..		19½
65	Nat. Steel Car	50	51	50	51	..	51¼	51¾
209	Niagara Wire pr.	40	40	‡40	40	—4	30	
5	*Ottawa Power	99	..	..	..	..	99	100
20	* do priv	104	..	..	..	..	103½	
500	Power Corp	68	69	68	69	—1	69	69½
510	*Price Bros	60	60	60	60	inch.	59½	60
251	Quebec Power	58	58¾	58	58¾	— ¼	58¼	59
111	Shawinigan	69½	71	69½	71	+1½	70⅛	70⅞
5	Sou. Can. Power	34	..	..	..	..	32	34
5	St. Law. Flour	27	27	27	27	—1	27	28
285	St. Law. Paper pr	63	63	63	63	inch.	63	64
280	Steel of Canada	47	47½	46½	47½	— ½	47¼	47⅝
20	do priv	41½	42	41¾	42	..	40	42
200	St. Law. Corp	6½	6½	6½	6½	— ½	6	7
10	do A priv	23¼	..	..	..	..	23¼	25
395	Winnipeg Electric	38½	39	38	39	inch.	39	
20	* do priv	102½	..	..	..	..	102	104
	—MINES—							
400	Hollinger	6.20	6.20	6.20	6.20	+.20	6.05	6.20
	—BANQUES—							
23	Commerce	245	245	245	245	—1	246	..
2	Montréal	317	320	317	320	..	320	..
124	Royale	307½	309	307½	309	+2	309	312
	—OBLIGATIONS—							
26000	C. P. & P. L. S.	61½	62	61	62	inch.	61½	62
500	do W. S.	61	..	..	..	..	61	..
500	Wayagamack	94	..	..	..	..	94	..
2000	Vict. Loan 1934	103.30	103.30	103.30	103.30	—.35	103.30	103.50
100	Renewal 1932	101.55	..	..	..	..	101.75	..

*Ex-dividende †Nouveau haut ‡Nouveau bas

—VENTES TOTALES—

	Hier	Lundi	Il y a un an
Actions	38 070	18 927	40 185
Mines	400	110	175
Obligations	$29 100	$11 700	$28 350
Rights	....	....	2 579

B. C. POWER AFFICHE UN FORT SURPLUS

L'augmentation dans les recettes, pour l'année se terminant le 30 juin, est de trois quarts de million. —Et le progrès continue.

Le rapport annuel de la British Columbia Power Corporation pour l'année fiscale expirée le 30 juin dernier, accuse une augmentation de plus de trois quarts de million de dollars dans ses recettes brutes due en totalité à l'accroissement du volume de ventes d'énergie électrique et de gaz. Il indique également qu'au cours des cinq dernières années, la compagnie a maintenu une gradation ascendante tant dans le chiffre de ses ventes que dans le nombre de clients qu'elle a servis.

Le rapport fait mention du fait que la création d'un Bureau industriel par la compagnie dans le but d'inciter de nouvelles industries à s'établir dans le territoire desservi a déjà eu d'heureux résultats, et que l'on a toutes raisons de croire que plusieurs projets actuellement à l'étude se matérialiseront sous peu.

Il est enfin fait mention de la forte somme versée pour fins de taxes, fédérales, provinciales et municipales, laquelle en 1930, se chiffrait à $965,169, et pour les cinq années de 1926 à 1930, à $4,385,817.

Suit une courte revue des conditions économiques particulières à la Colombie-Britannique. L'accroissement du chiffre d'affaires de la compagnie est nécessairement en relations intimes avec la prospérité et le développement du territoire desservi et sous ce rapport les perspectives sont aussi encourageantes de celles pour tout autre district sur le continent. La part contribuée au développement et par le bureau industriel et par l'attribution de fortes sommes, soit au maintien des facilités d'exploitation déjà existantes, soit à la construction d'unités nouvelles, est considérable, puisqu'elles se chiffrent à quelque $20,000,000.

Mais ce n'est pas tout. Le progrès continue. Pour le seul mois d'août, il y a augmentation de $25,637, dans les recettes brutes qui ressortent à $1,194,390. Il y a légère augmentation dans les dépenses. Mais il reste des bénéfices nets de $398,568, une augmentation de $18,753, sur la période correspondante de l'an dernier.

Une conférence

Winnipeg, 17.—Des représentants, des principales banques du Dominion ont conféré hier, avec le premier ministre Bracken, et on comprend qu'un projet a été soumis aux représentants afin d'aider aux fermiers du Manitoba qui souffrent beaucoup de la dépression économique actuelle.

Ce projet pourvoirait à un programme de finance agricole, et on dit que les représentants des banques ont discuté pendant plusieurs heures avec les représentants du gouvernement.

On n'a pu obtenir aucune communication officielle. À la fin de la conférence cet après-midi. Des représentants des banques du Commerce, Impériale, de la Nouvelle-Ecosse, Dominion, Royale, et de Montréal, ont assité à la conférence, de même que des membres du cabinet et le lieutenant-gouverneur du Manitoba, l'honorable J. D. McGregor. Hier soir, le premier ministre Bracken et le lieutenant gouverneur avaient publié des communiqués, attirant l'attention sur la crise sérieuse que doit traverser la population agricole de la province, et ils avaient parlé de projets pour améliorer la situation des fermiers. Demain, la situation du chômage sera discutée avec des représentants des municipalités du Manitoba, et vendredi, les éleveurs de bestiaux auront aussi une conférence.

VENTES IMMOBILIERES

Au cours de la journée d'hier, 29 ventes ont été enregistrées, au montant de $569,353. Sur ce nombre, 17 étaient au chiffre de $2,600 ou plus. Le quartier Laurier se fit fort de consommer plus de la moitié des transactions, quant à l'évaluation, soit pour une somme de $335,900. Ces transactions furent faites sur le même immeuble, l'appartement Belnord. Le premier vendeur fut le dernier acheteur.

Durant l'après-midi, 4 ventes ont été enregistrées au montant de $87,459.

Voici d'ailleurs la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance:

Quartier Laurier. — Ave du Parc. Bâtisses Nos 5944 à 5956 (appartement Belnord. Lot No 12-15, 16, 17. Terrain 150 x 110 1-2 pds. — Adanac Realty Co., Ltd., vend à E. Héneault, $130,000. — J.-A.-D. Touzin, notaire, 1930.

Ave du Parc. Bâtisses Nos 5944 à 5956 (appartement Belnord. Lot No 12-15, 16, 17. Terrain, 150 x 110 1-2 pds. — E. Héneault vend à P.-E. Fottler $130,000. — A. Côté, notaire, 1930.

Ave du Parc. Bâtisses Nos 5944 à 5956 (appartement Belnord). Lot No 12-15, 16, 17. Terrain, 150 x 110 1-2 pds. La Succession Dame N. Montambault vend à Adanac Realty Co., Ltd., $75,000. — J.-A.-D. Touzin, notaire, 1930.

Paroisse Saint-Laurent. — Chemin Côte Vertu. Bâtisses. Lot, ptie No 195. Terrain, 3 arps x 28 arps. — A. Finestone vend à L. Herman, $50,000. — L.-J. Boileau, notaire, 1930.

Cité de Westmount. — Rue Ste-Catherine. Bâtisses. Lot, ptie No 1633. Terrain 56,183 pds. — W.-H. Harrison vend à Harrison Brothers Ltd., $42,500. — R.-H. Barron, notairee, 1930.

Quartier Saint-Michel. — Rue St-Urbain. Bâtisses Nos 5375 à 5379. Lot, ptie S.-E. No 11-474. Terrain, 25 x 105 pds. — A. Riopel vend à L. Potap, $9,100. — J. A. Savoie, notaire, 1930.

Rue Casgrain. Bâtisses. Lot No 10-1372. Terrain, 26 x 76 pds. — W. Racine vend à Dame P. Fortier, $6,000. — A. Jasmin, notaire, 1930.

Quartier Saint-Jean-Baptiste. — Ave du Parc Lafontaine. Bâtisses Nos 1307 à 1311. Lot No 6-7. Terrain, 26 x 100 pds. — M. Martin vend à A.-R. Bessette, $12,300. — J.-E. LaRivière, notaire, 1930.

Quartier Rosemont. — 7ème avenue. Bâtisses Nos 5216 à 5220. Lot No 172-663. Terrain, 25 x 78 pds. — W. Sénécal vend à Delle E. Sénécal, $9,000. — P. Guillet, notaire, 1930.

Rue Dandurand. Vacants. Lot No 172-1314, 1315. Terrain, 48 pds en front. — A. Legault vend à J.-N. Drapeau, $2,500.— P. Guillet, notaire, 1930.

Ville Montréal-Nord. — Ave Récollet. Vacants. Lot No 73-152 à 163. Teerrain, chaque lot 25 à 93 pds. — A. Firestone vend à L. Harman, $5,000.—L.-J. Boileau, notaire, 1930.

Aves Racette et Brunet. Vacants. Lot No 31-582 à 586, 31-624 à 628. — The Montreal Island Investment Co., vend à The Lord Bishop of Montreal, $600. — R. Leroux, notaire, 1925.

Aves Brunet et Racette. Vacants. Lot No 31-404 à 408, 31-418 à 422. — The Lord Bishop of Montréal vend à The Montreal Island Investment Co., $600. — R. Leroux, notaire, 1930.

Ville Mont-Royal. Blvd Graham, ave Rockland, ave Dresden. Vacants. Lot No 623-887 à 889, 2048, 2049, 627, 145, 146, 166 à 171, 628-167 à 170. — Terminal Cities of Canada, Ltd., vend à J.-E. Wilder, $2,000. — H. Decary, notaire, 1930.

Ave Querbes. Vacant. Lot No 638-330, 331. Terrain, 50 x 80 pds. — Sir T. Dixon et al vend à S. Royle, $1,500. G.-R. Séguin, notaire, 1930.

Quartier Saint-Paul. — Rue Gait. Vacants. Lot ptie No 4069, ptie 4070. Terrain 50 x 131 1-2 pds. — G. Leriac vend à D. Chatel, $2,200. — L.-E. Hétu, notaire, 1930.

Rue Jogues. Vacants. Lot No 3615a, 52, 53, 54, 3616-994 à 996. — T. Charlton vend à W.-T.-C. Riches, $750. — L.-E. Hétu, notaire, 1930.

Ville Mont-Royal.—Ave O'Shaughnessy. Vacant. Lot No 636-371. Terrain 25 x 76 pds.— Sir Thomas Dixon et al vend à W.-S. Wade, $550. — G.-H. Séguin, notaire, 1930.

Ave Vendôme. Vacants. Lot No 636, 364, 365. Terrain, 50 x 85 pds.— St. Lawrence Investment and Trust Co., vend à E. Shragie, $477. — G.-H. Séguin, notaire, 1930.

Ave Stuart. Vacant. Lot No 645-255. Terrain, 30 x 69 pds. — St. Lawrence Investment and Trust Co., vend à E. Préville, $409 — G.-H. Séguin, notaire, 1930.

Ville Saint-Michel. — Rue Papin. Vacant. Lot No 366-532. Terrain, 31 x 80 pds. — Dame U. Gagné vend à R. Gagné, $675. — A. Gouin, notaire, 1930.

Blvd Pie IX. Vacant. Lot No 366-216. — La Ville St-Michel vend à N. Petrella, $120. — J.-C.-V. Roy, notaire, 1930.

Quartier Ahuntsic. — Rue Berri. Vacant. Lot No 287-260. Terrain, 25 x 80 pds. — The Midland Park Land Co., vend à O. Goulet, $380. — D. Cameron, notaire, 1930.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce. — Rue Prince of Wales. Vacant. Lot No 152a-77. Terrain, 29 x 85 pds. — H. Charette vend à G.-E. Jeannotte, $300 —J.-R. Crépeau, notaire, 1930.

Quartier Villeray. — Chemin de la Côte St-Michel. Vacant. Lot, ptie No 484. Terrain 343, 528 pds. — A. Deschamps vend aux Révds Soeurs de la Charité, $1.00 et autres considérations. — G. Baudouin, notaire, 1930.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Quartiers Saint-Laurent, Saint-Georges, Saint-Edouard et Saint-Jacques. — Rue Hermine, Aylmer, De Saint-Vallier, Coleraine, Drummond et Amherst. Bâtisses. Lot No 724, 8-471, 472, 1200-3, 0, 2375-6, 2374-7, ptie 610. — J. Mulcair vend à D. Murphy et al., $61,250. — J.-C.-B. Walsh, notaire, 1930.

Quartier Saint-Louis. — Ave Hôtel de Ville et Ave des Pins. Bâtisses Nos 3730, 3732 Ave Hôtel de Ville et Nos 170 à 176 Ave des Pins. Bâtisses. Lo No 916-6, 7. Terrain, 36 x 59 pds. —E.-J. Moineau vend à M. Block (in trust), $12,000. — J.-A. Savignac, notaire, 1930.

Cité d'Outremont. — Ave Champagneur. Vacants. Lot No 35-382, 383, ptie N.-O. 381. Terrain, 89 x 90 pds.— J.-R. Valliquette vend à P. Jalbert, $7,200. — G. Beauregard, notaire, 1930.

Cité de Verdun. — Rue Joseph. Bâtisses Nos 3885 à 3889. Lot, ptie No 3406-203. Terrain, 18.5 x 105 pds. — D. St-Laurent vend à Dame S. Roch, $7,000. — A. Gervais, notaire, 1930.

BOURSE DES MINES

BEAUCHAMP-BEIQUE LIMITEE
Agents de change. — Banquiers en Obligations.

(De notre Extra d'hier)

HUILES—	Ouv.	H.	B.	Fer.
Ajax	212	218	205	205
Ass. Oil	37	37	37	37
Baltac	15	15	15	15
Calmont	75	75	75	75
Com. Pete	14	14	14	14
Dalhousie	75	75	75	75
Eastcrest	23	23	23	23
Home Oil	350	350	335	335
Imp. Oil	2270	2270	2200	2225
Int. Pete	1900	1900	1900	1900
Mayland	78	80	78	80
Merland	8	8	8	8
Nordon	91	95	91	92
South. Pete	35	35	33	35
MINES.—				
Abana	38	38	38	38
Barry-Holly	14	14	14	14
Base Metal	230	230	230	230
Big Miss.	60	61	60	60
Dome Mines	900	910	900	910
Hollinger	605	620	605	615
Howey Gold	35	35	32	33
Hudson Bay	800	800	790	790
Kirk. Lake	65	65	64½	65
Int. Nickel	2450	2500	2450	2450
Lake Shore	2400	2475	2375	2375
Man. Basin	3½	3½	3½	3½
Min. Corp.	114	114	114	114
McIntyre	1900	1900	1900	1900
Newbec	8	8½	7½	7½
Noranda	2300	2300	2285	2290
Sher.-Gordon	157	165	157	157
Siscoe	37	37	33	33
Sud. Basin	129	130	129	130
Stad. Rouyn	3¾	3¾	3	3
Teck Hughes	665	670	655	665
Ventures	85	92	85	89
Wr. Hargrea.	185	185	183	184
Vipond	125	126	125	125

LES OEUFS

Le marché des oeufs s'est maintenu ferme au prix de la hausse de lundi. Les arrivages ont accusé une augmentation inattendue, s'élevant à 4,515 caisses, comparativement à 3,337 pour la semaine précédente, et à 1,735 pour l'an dernier.

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Mardi 16 Septembre 1930

Cours fournis par JENKS, GWYNNE & CO.

FERMETURE D'HIER

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Abitibi	22⅛	22⅛	22⅛	22⅛
Adams Expr.	26½	26½	26½	26½
Air Reduction	122½	123½	120¾	123
Allegheny	21½	21¾	21½	21¾
Allis Chalm.	53½	53½	52½	53¼
Allied Chem	267	269¾	265¾	269¾
Amerada	24½	24½	24½	24½
Am. At. Chem	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
Am. Bk Note	82¾	82¾	82⅜	82⅝
Am. B. Mag	31¾	31¾	31½	31½
Am. Can	128¼	129¾	127¼	129¾
Am. Car & Fy	48½	48½	48½	48½
Am. Chicle	43	43	43	43
Am. & F. P.	69¾	71½	69¼	70¾
Am. In. Corp	36½	36½	34½	35½
Am. Ice	32½	32½	31½	31¾
Am. Loco	40¾	40½	39½	39¾
Am. M. & Fy	42¾	42½	42⅛	42½
Am. P. & Lt.	82	83¾	81	83¾
Am. Radiator	26¾	27	26½	26¾
Am. Smeltins	64½	65¼	64	64¾
Am. T. & Tel.	214¼	215½	213¼	51¼
Am. Tob. B	248½	250	248¾	250
Am. Waterw	97¼	100¾	96¾	100¾
Am. Zinc	9½	9½	9	9
Armour A	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
do B	3	3	3	3
Anaconda	45⅞	46½	45⅜	45⅝
Andes Copper	20½	20½	20⅜	20⅜
Ass. Goods	35½	36½	35	35½
Atchison	220	220½	220	220
At. C. Line	142	143	142	143
At. Refinins	33	33⅜	32¾	33⅜
Aviation Corp	5¾	5¾	5⅜	5⅝
Baldwin Loco	32½	33	32	33
Balt. & Ohio	99⅛	99½	99⅛	99⅞
Barnsdall	22⅛	22⅜	22⅛	22⅛
Bendix	31½	31¾	31	31½
Beth. Steel	88	88⅝	87½	88½
Bordens	77¾	78⅜	77⅜	78⅜
Briggs Mfg	18½	19	18½	18½
Bohn Alum	28	28	28	28
Brockway	18½	18½	18¾	18½
Br. Un. Gas	127⅞	129½	127¾	29
Br. M. Tran	67½	67½	65¾	67¼
Bruns. Balke	16⅛	16⅛	16⅛	16⅛
Bucyrus priv	35½	35½	35	35
Byesr A. M.	73½	74⅝	72¼	74½
Burroughs	34⅝	34⅜	33⅝	33⅜
Cal. Packers	63	63	63	63
C. & Arizona	49	49	49	49
C. & Hecla	13¼	13¼	13	13
Canada Dry	64	64	64	64
Can. Pacific	184½	186	184½	186
do nouveau	46½	46½	46½	46½
Ches. & Ohio	49½	49½	49	49½
Ches. Corp	65	65	64	64
Ch. M. St. P.	14¼	14¾	14¼	14¾
do priv	22½	22½	22½	22½
Ch. R. Island	98	98	97	97
Childs Co	52½	53	51½	52½
Chrysler	27½	28	27¼	28
Coca Cola	183½	185¼	183½	185¾
Colorado Fuel	47½	47½	47	48
Columbia Car	132	132	125½	129
Columbia Gas	62¾	62½	61	62½
Columbia Gr.	16¼	17⅜	16¾	17⅜
Com. South	13⅞	14	13¾	13⅞
Congoleum	11¼	11½	10⅞	10⅞
Conf. Cigars	25	25	25	25
Cons. Gas	107½	108¾	106¼	108¾
Com. Solvent	25¾	26¾	25½	26¾
Cont. Bak. A	28	28½	27½	28½
do B	4	4	3⅞	3⅞
Cont. Can	58	58	57½	58
Cont. Insuran	57½	57½	57½	57½
Cont. Motors	3¾	3¾	3¾	3¾
Cont. Oil	19	19	18⅞	19
Corn Products	89¾	90½	89½	90½
Coty Inc	17½	17½	17	17½
Cuba Co	11	11	9	9
Curtiss Wright	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
do A	8⅛	8¼	8¼	8⅛
Davison Chem	26⅜	26½	26⅛	26⅜
D. & Hudson	167	167	165	166
DuPont	117	119	115¾	118¾
Drug Inc	82	82	81	81½
Eaton Axle	23½	23½	22⅞	23
El. Auto Lite	64¼	64½	63	64½
El. P. & Lt.	71⅜	73¾	70¾	73¾
Eng. P. Ser	57¾	57½	57½	57¾
Erie Railroad	40½	40½	40½	40½
Eastman Kod.	213	214	210¼	214
Evans Leading	7⅛	7½	7⅛	7½
Fid. Phoenix	66¾	66½	66¾	66¾
Foundation	11	11	11	11
Fox Film	49	50½	48½	49½
Freeport Tex	45½	46	45¾	46
Gen. Asphalt	42	42	41½	41½
Gen. A. Tank	86⅞	88½	86⅞	88¾
Gen. Bronze	22	22½	21	22½
Gen. Cable	15¼	15⅜	15¼	15¾
do A	34⅝	34¾	34¾	34¾
Gen. Cigars	45	45½	45	45½
Gen. Electric	71	72	70¾	72
Gen. Foods	57¾	57¾	57	57½
Gen. Motors	44½	44⅝	43⅝	44¾
Gen. Refract	77⅝	77¾	76½	77⅝
Gen. Ry. Sig.	80	80	79⅜	79⅜
Gillette S. R.	68¼	69	65½	68½
Glidden	17½	17¼	17	17
Gold Dust	41½	42½	41¼	41½
Goodrich	22½	23¼	22½	22⅝
Goodyear Tire	52½	53½	52½	52½
Graham Paige	5⅞	6	5⅞	6
Grant W. T.	35⅞	35⅞	35⅞	35¾
Gt. Nor. priv.	70	70	70	70
Gt. Nor. Ore	21½	21⅝	21	21⅛
Gt. W. Sugar	19⅞	19½	19⅞	19½
Grusby Grun.	10	10	8½	8½
Gulf Steel	35½	36	35½	36
Hers	96½	97¼	96½	97¼
Houston Oil	73¾	74½	72½	74
Howe Sound	30	30⅛	30	30¼
Hudson Mot.	29½	29⅞	29½	29⅞
Hupp Motors	13½	13½	13⅛	13⅛
Ill. Cent. Ry	115⅞	115⅞	115	115⅞
Ind. Oil & Gas	24¼	24⅜	23⅞	24⅜
Indian Refin	13	13¼	12½	12⅞
Incersoll R	199	199½	199	199½
Insp. Copper	14¼	14½	14¼	14½
Int. R. Tran	29¾	30	29½	30
Int. B. Mach.	175	175	173½	173½
Int. C. Eng	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
Int. Harvest	77½	78	74⅞	76⅞
Int. Hy Elec	37½	37½	36⅞	36⅞
Int. Nickel	24⅞	25⅛	24¾	25
Int. M. Marine	21½	21½	21⅛	21⅛
Int. Paper	69¾	69¾	68⅛	68¾
do A	18½	18½	16½	18½
do C	7	7	7	7
Int. T. & Tel	42	42½	41⅛	42
J. Manville	89½	90¾	88⅛	90¾
Jordan Motor	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Julius Kayser	24¾	24¾	24⅝	24¾
K. C. Sout	68¼	68½	68¼	68¾
Kelly S. Tire	3	3	1⅞	2⅛
K. Hayes W.	29¾	29¾	29½	29⅜
Kelvinator	15	15½	14⅞	15
Kenn. Copper	34¼	34½	33⅞	34⅛
Kolster Radio	2⅜	2½	2⅛	2½
Kreuger	27⅛	27½	27	27⅜
Kroger	28¾	32½	28⅛	32½
Lambert	95⅜	96	95⅜	96
Lehigh Valley	64	64	64	64
Lehn & Fink	27¼	27¼	27¼	27¼
L. Myers B	100¼	101½	99	100¾
Liquid Carb.	69½	69½	69½	69½
Loews	77⅞	78⅛	76½	78⅛
Lorillard	21¼	21⅝	20⅞	21¼
Louisville Gas	37½	37½	37	37¼
Mathieson	42⅞	43½	42¾	43½
Mack Trucks	58	58½	58	58½
Magma Copp	31⅛	31⅜	31⅛	31⅜
May Stores	44	44	43½	43½
McKeesport	85¼	85¾	83⅜	85
Mex. Seaboard	23	24	22⅞	23⅞
Miami Copper	14¼	14⅞	14⅞	14⅞
Mid. C. Pete	23¼	23½	23⅛	23¼
M. K. & T.	40¼	40½	40¼	40¼
do priv	96½	96⅞	96⅝	96⅞
Motor Wheel	21⅛	21⅜	21⅛	21⅜
Mont. Ward	36¾	37⅛	35¼	36⅞
Munsing Wear	39	39	39	39
Murray Corp.	17	17½	16½	17
Nash Motors	34¼	34¼	34	34
Nat. Biscuit	83½	84¾	82¾	83¾
Nat. C. Reg	46½	46½	46¼	46⅜
Nat. Dairy	53⅜	54½	53⅛	54⅛
Nat. Lead	128½	128½	128½	128½
Nat. P. & Lt.	47⅛	48	46⅞	47⅞
Nat. Supply	105¼	105¼	105¼	105¼
Nevada Con.	14	14½	14	14½
N. Y. Air Br.	39¾	39¾	39¾	39¾
N. Y. Central	162½	162¾	161½	162
Norf. & West	228	230	228	230
North Am Co.	104½	105⅜	103½	105
North Pacific	72⅛	72⅛	72	72
Ohio Oil	30⅛	30⅛	30⅛	30½
Otis Elevator	68⅝	69⅛	68	68⅛
Owens Bottle	45½	45½	45¼	45⅛
Pacific Gas	59⅜	59½	58⅜	59
Pacific Light	80	80	79⅝	79¾
Packard	13	13	12⅞	13
Paramount	60¼	60½	59½	60½
Pattno Mines	16¼	16¼	16	16
Penick & Ford	42	42⅝	41⅝	42⅝
Pennsylvania	73¾	73⅞	73⅝	73⅝
P. Marquette	131	131	131	131
Phillips Pete	32¼	32½	31⅞	32½
Pierce Arrow	20⅛	20⅜	20⅛	20⅜
Pierce Pete	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Pills Flour	33⅛	33⅜	33	33
Pitts. Coal	45	45	45	45
Poor & Co	25½	25½	25½	25¾
P. St. Car	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Pub. S. Corp.	91¾	92½	90⅝	92½
Pullman	67	67¼	66⅞	67
Punta Sugar	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Pure Oil	19½	19½	19½	19½
Radio Corp	39¼	40½	38⅛	39⅞
Radio Keith	34	35	33⅞	35
R'ton Rand	29¼	29½	28⅛	29½
Reo Motors	13⅞	14⅛	13⅞	14
Rep. I. & St.	34¾	34⅞	34⅛	34¼
Reynolds B	52¾	53	52¾	53
Richfield Oil	16⅛	16½	15⅞	16½
Royal Dutch	48½	48½	47⅞	48⅜
Safeway	73¼	74⅛	72	74⅛
Schultze	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Schubert	16¼	17⅛	14¾	18⅛
Shell Un. Oil	14⅛	14⅛	14⅛	14⅛
Sears Roebuck	71	71⅛	68	70¾
Simmons Bed	27	27½	27	27½
St. L. & S. Fe.	89	89	88	88
Sinclair Con.	21¼	21½	21½	21½
Skelly Oil	26⅞	26⅞	26⅞	26⅞
S. C. Edison	58	58	58	58
South Pacific	118	118	117½	117½
S. P. R. Sugar	16½	16⅞	16½	16⅞
South Ry.	85½	86⅛	85½	86¼
Stand. Brands	20¼	20⅜	20	20¼
St. Gas & E.	103¼	103	101⅝	103
St. Oil N. J.	68½	68⅛	68	68½
St. Oil N. Y.	30⅜	31	30⅛	30⅞
St. Oil Califor.	60¾	60⅝	60⅛	60⅝
St. Warner	26⅛	26⅝	26⅛	26⅛
Stone Webster	78	78⅞	76¾	78⅞
Studebaker	30⅞	30⅞	30¾	30⅞
Texas Gulf	58¾	58⅜	58	58¾
Texas Oil	51¼	51¾	51½	51½
Texas P. Coal	8½	8½	8½	8½
Texas P. Land	22¾	22¾	21⅞	22¼
Tide Water	12⅞	13	12¾	12¾
Tob. Products	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
Trico Prod	35	35	35	35
Tri Continent.	12½	12⅞	12½	12¾
do priv	95	95	95	95
Twin City	11½	11½	11	11
Underwood	93	93⅞	93	93⅞
Un. C. & Car	76¾	78⅛	75½	78
Union Pacific	217½	218½	217	217
United Aircr.	59⅞	60⅝	58¾	60½
do priv	63	64	63	64
United Corp	32⅞	33⅞	32⅝	33⅞
United Cigars	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
United Fruit	85¼	85¼	84¾	84¾
Un. Gas Imp	36½	36¾	36½	36½
U. S. Pipe	34½	34¾	34	34⅝
U. S. Alco	72¾	72¾	71½	72
U. S. Realty	47½	47½	44⅞	44⅞
U. S. Rubber	19	19¼	18⅞	19
U. S. Steel	167¼	169	166½	169
Universal P.	4	4	3½	4
Ut. P. & Lt.	35¼	35¾	35	35¾
Vadsco	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Vanadium	85⅛	87⅛	84	87⅛
Wabash	32	32	32	32
Ward Bak. B	9⅛	9⅛	9	9
Warner Bros	29⅞	30¾	28⅞	30½
Warren F & P	32	32	32	32
Wt. Maryland	23½	23¾	23½	23¾
Wt. Un. Tel.	169½	170	169	170
Westinghouse	148⅜	151¼	147½	151
do Air Bra.	39	39¾	39	39
Willys Over	6¼	6¼	6	6
Woolworth	65¾	66⅛	63¾	66½
Worth. Pump	124	125	123	124½
Yale & Towne	40	40	40	40
Yellow Cab	21½	21¾	21	21½

OUVERTURE POUR NOTRE COMMERCE

M. A. S. Bleackney montre l'opportunité d'établir des maisons canadiennes de commerce au Brésil.

M. A.-S. Bleakney, commissaire canadien du commerce au Brésil, nous faisait, hier, une déclaration qui nous parait être d'une importance capitale au point de vue commercial. Voici ce qu'il nous disait: "Si les manufacturiers canadiens, qui cherchent un débouché sur le marché du Brésil, y établissaient des maisons canadiennes de commerce et offraient leurs produits d'exportations à des prix spéciaux, ils pourraient faire concurrence avantageusement au marché domestique et ne seraient pas obligés de charger sur les produits manufacturés, comme la chose existe présentement, des prix qui sont généralement de quinze à vingt pour cent trop élevés. Si les maisons canadiennes veulent faire concurrence avec succès sur le marché du Brésil aux maisons américaines, elles doivent établir des maisons sur des bases solides au Brésil même, et offrir, pour leurs produits des prix moins élevés que ceux déterminés pour la vente domestique."

M. Bleackney est venu à Montréal pour rencontrer les hommes d'affaires de la ville en vue de développer le commerce canadien dans le Brésil, ses quartiers généraux sont à l'édifice du Board of Trade.

Marché aux bestiaux

SEMAINE FINISSANT LE 11 SEPTEMBRE 1930

Les marchés des bêtes à cornes étaient plus intéressants au cours de la semaine écoulée, dans le cas des bouvillons et des génisses, sous l'influence d'un débouché plus actif. Il est possible que la température plus fraîche et la fin des vacances aient activé la consommation des viandes plus nourrissantes. Il est aussi presque certain que la demande pour de bons bouvillons en faveur du marché d'exportation en Grande-Bretagne ait introduit une compétition plus grande aux jours de commerce, particulièrement à Toronto. Les arrivages de bouvillons et de génisses de choix et de bonne qualité furent encore de volume modéré et plusieurs animaux offerts en vente, chaque jour, pouvaient être reconnus comme "de choix". Le marché indiquait peut-être quelques symptômes qui amèneraient des prix un peu meilleurs: au fait, sur un des marchés, les bouvillons et les génisses se vendaient de 15 à 25c de plus. Toutefois, on doit faire remarquer que le principal facteur du marché était bien un volume modéré dans les arrivages. Même si la demande s'améliorait un peu, elle ne résisterait pas à une légère augmentation dans les provisions, particulièrement de catégories commune et moyenne. Les acheteurs choisissent leurs animaux avec soin et ne semblent pas beaucoup intéressés aux vaches; ces dernières sont devenues encore moins en demande depuis notre dernier rapport. Les veaux nourris semblent se vendre très bien, et les taureaux jouissent d'une très bonne demande, particulièrement ceux de bonne qualité pour l'exportation.

Un intérêt plus grand résultait en une légère augmentation dans le prix des bovins d'engrais dont le nombre était peu considérable. Il appert que ceux qui ont de bons bovins d'engrais à vendre ne se pressent pas de les liquider. Les marchés de l'ouest ne reçoivent pas assez d'animaux pour remplir les commandes qui viennent de l'Est, et les prix de la bonne qualité ont augmenté, dans plusieurs endroits. Il y a aussi une meilleure demande locale aux prix actuels, lesquels sont considérés comme attrayants dans les centres où la nourriture est abondante.

Les exportations d'outre-mer se chiffrèrent à 130 têtes à la Grande-Bretagne et 125 têtes à Antwerp, Belgique.

Le marché des veaux, dans l'est, est ferme et un peu meilleur sous l'influence d'une demande active et des arrivages modérés. Les marchés des veaux de l'Ouest sont un peu meilleurs, pris comme tout.

Les porcs continuent à être les meilleurs vendeurs sur le marché et on constate une augmentation de 50c les cents livres sur la plupart des marchés importants; un des parcs à bestiaux seulement semblait être dans une meilleure condition.

Les marchés des agneaux sont dans des conditions variées. Sur un des marchés où les arrivages étaient plus abondants, les prix devinrent moins élevés; sur d'autres, la demande locale était suffisante et, comme résultat, il y avait une bonne fermeté. Un autre marché signalait une assez bonne augmentation dans les arrivages et une demande locale assez considérable, par conséquent, il devenait ferme et en très bonne condition.

MARCHES DES BETES A CORNES

TORONTO vendaient 5,600 bêtes à cornes. Le marché était plus actif et les provisions se liquidèrent très bien. Les bouvillons et les génisses de boucherie se vendirent 15 à 25c de plus et les bovins d'engrais rapportaient un peu plus aussi. Les acheteurs sont plus attentifs dans leurs transactions et les vaches ne semblent pas en grande faveur. Les prix de ces dernières baissèrent de 25 à 50c. La qualité de la plupart des animaux est plutôt désappointante. Quelques groupes de bouvillons moyens et de fortes pesanteurs donnent $7.50 à $7.75; une charge à $8. Les bouvillons et les génisses se vendaient, toutefois de $6 à $7; quelques-uns à $4.75 seulement. Les meilleurs bouvillons et les meilleures génisses donnaient $4.50 à $5.50, en majorité, et les exportateurs payaient ce dernier prix. Les taureaux se vendaient très bien de $3 à $5. Les bovins d'engrais étaient peu nombreux et les prix plus élevés de $5.25 à $6. pour la bonne qualité et aussi bas que $4.50 pour les communs. Les vaches pleines et les vaches laitières se vendaient mieux; les meilleures de $90 à $100; quelques-unes $110. Les exportations d'outre-mer se chiffraient à 255 têtes.

MONTREAL vendait 1,024 bêtes à cornes à peu près dans les mêmes conditions que la semaine dernière. Bien que le marché aurait payé plus il n'y avait pas de bouvillons valant plus que $7. Les offres étaient, en majorité, de qualités commune et assez moyenne, et les ventes se faisaient lentement. Les bouvillons moyens et bons rapportaient $6. à $6.75; quelques-uns un peu plus. Les bouvillons et les génisses communs et légers se vendirent à environ $4.75 et les génisses seules $4. à $6. Les vaches de boucherie communes et bonnes trouvaient acquéreurs de $3 à $5.50 et les animaux pour la mise en conserves et la coupe $1 à $2.75. Les taureaux communs donnaient $2.50 à $3.50 et quelques-uns de boucherie de bonne qualité, $4. ou plus.

WINNIPEG vendait 2,583 bêtes à cornes. La qualité était ordinaire et dans le cas de quelques bons bovins de boucherie, les prix étaient fermes. Les bons bouvillons et les moyens donnaient $4.50 à $6. et les qualités moins bonnes aussi bas que $4. Les prix des vaches baissèrent de 50 cts: les meilleures donnant $4.50; les moyennes et les bonnes $3 à $4.25. Les animaux pour la mise en conserves rapportaient $1.50 à $2.25; les génisses de boucherie étaient en assez bonne demande et les ventes se font de $4 à $6. Les prix des taureaux restent les mêmes de $2.50 à $3.75. Les mi-gras furent en meilleure demande aux prix actuels. Les commandes venant de la province d'Ontario n'ont pas pu être remplies et les prix gagnèrent $50c; les ventes se faisant de $3.50 à $5.25. Les veaux nourris trouvaient acquéreurs de $7 à $10; quelques-uns à $11.

CALGARY vendait 1,478 bêtes à cornes à des prix fermes pour la bonne qualité. Les meilleurs bouvillons se vendaient $5.25 à $5.75; quelques-uns à $6. et les communs et les moyens $3.50 à $5.15. Les génisses donnaient $4. à $5.50; les vaches $3. à $4.50; les animaux pour la mise en conserves et la coupe $1 à $2.50 et les taureaux $2.75 à $3.50. Les mi-gras se vendaient très bien; les bouvillons donnant $3.50 à $4.75 et $5. et les vaches et les génisses $3.25 à $4.25.

MARCHE DES VEAUX

TORONTO vendait 1,500 veaux sous l'influence d'arrivages peu abondants et d'une bonne demande pour l'exportation, les prix augmentèrent de 50c les cents livres. Le veau de boucherie de choix donnait, à la fermeture, $11. à $12. et ceux engraissés à l'herbe se vendaient aussi plus cher, de $4 à $5.50.

MONTREAL avait 2,721 veaux sur un marché actif et ferme. Les bons veaux mi-gras donnaient $9.; quelques-uns $10.50; les moyens et autres, y compris les veaux allaités d'assez bonne qualité, donnaient $7. à $8.50 et la majorité des veaux engraissés à l'herbe, $4.75 à $5.25 les cents livres.

WINNIPEG vendait 978 veaux sur un marché moins bon, de $6. à $10 les cents livres à la fermeture.

CALGARY vendait 619 veaux sur un marché ferme, de $4.50 pour les communs jusqu'à $8. pour ceux de choix.

MARCHES DES PORCS

TORONTO vendait 3,200 porcs. La demande était bonne et les prix augmentèrent de 50c. Le porc à bacon donnait $11.50 f.Ab. ou $12.25 au sortir du camion ou $12.50 à la descente du wagon; ceux de choix donnaient $1. de plus par tête. Les acheteurs étrangers prenaient quelques charges à une augmentation de 25c sur les prix du marché général. Les saleurs de Hamilton payaient $11.90 à l'ouverture et $12.15 à la fermeture, non nourris et à la descente du camion. KITCHENER ouvrait à $11.35 et fermait à $12 au sortir du camion. LONDON ouvrait à $11.25 et fermait à $11.50. PETERBORO ouvrait à $11.25 et fermait à $11.50. STATFORD ouvrait à $11.25 et fermait à $11.50. GUELPH payait $11.75 et BRANTFORD point de rassemblement, $11.50 mardi, $11.25 mercredi, et $12. jeudi. Les expéditeurs de WANSTEAD payaient $10.50 samedi et ceux de KENNILWORTH $11.40 lundi, et WATFORD $11.

MONTREAL vendait 4,226 porcs sur un meilleur marché. Les porcs à bacon et ceux de boucherie donnaient $11.75 à $12 et ceux de choix $1. de plus par tête que ceux à bacon. Les truies se vendaient plus cher, $9. à $10.50. Les porcs légers et d'engrais donnaient $11.25 à $11.75 et les pesants $10. à $11. les cent livres.

WINNIPEG vendait 1,577 porcs à une hausse de 50c dans les prix d'ouverture. Le porc à bacon donnait $11.50 à la fermeure; celui d'engrais $10. à $11. et ceux de choix $1. de plus par tête.

CALGARY vendait 619 porcs. Les prix de la fermeture furent à 10c de moins à $11.25 pour le porc de choix au sortir du wagon et $10.40 pour celui de boucherie.

MARCHES DES MOUTONS ET DES AGNEAUX

TORONTO vendait 8,700 moutons et agneaux ou 900 de plus qu'il y a une semaine. Après avoir perdu 50c lundi, les prix des agneaux se maintinrent fermes et les vendeurs essayèrent une augmentation à la fermeture. Les bonnes brebis et les bons béliers donnaient $10.50; les grossiers, pesants et mâles $6.50. Quelques ventes se firent mercredi de $8. à $9., mais le meilleur prix de jeudi fut $8.50. Les moutons se vendaient lentement de $3.50 à $4. les cent livres pour les meilleures brebis légères.

MONTREAL vendait 6,007 moutons et agneaux sur un bon marché. Deux charges d'agneaux donnèrent $9.; la majorité des bonnes brebis et des bons béliers $8.50; les moyennes $8. et les mâles et les grossiers $6. à $6.50; la majorité à $6.50 les cent livres.

WINNIPEG avait 1,727 moutons et agneaux. À la fermeture les agneaux se vendaient moins bien; la plupart à $7.50; quelques ventes à $8. et les moutons $2. à $4.

CALGARY vendait 445 têtes sur un marché ferme. Les agneaux donnaient $6. à $6.50; les antonais $4.50 à $5. et les brebis $2. à $4. Il y avait, en cours d'expédition directe, 2,064 bonnes brebis portières en destination, de Cardston à Ashcroft en Colombie-Anglaise.

MARCHES BRITANNIQUES DES BETES A CORNES

BIRKENHEAD vendait les bovins irlandais de 17 à 18c la livre, sans issues; les issues valaient 2 1-2c.

GLASGOW vendait les bovins irlandais de 8 1-2 à 11c la livre, poids vif, et les bovins écossais, de 10 à 13c la livre.

MARCHES BRITANNIQUES DU PORC A BACON

Porc à bacon canadien 78 à 85 (17-18 1-2c); Irlandais 85 à 97 (18 1-2—21c); Danois, 81 à 85 (17 1-2—18 1-2); Suédois, 76 à 81 (16 1-2—17 1-2); Hollandais, 74 à 79 (16—17 1-4). Les arrivages abondants de bacon danois nécessitèrent une réduction générale sur le marché. Abatages danois 11,000 têtes. Le jambon canadien se vendait lentement, 98 à 105 (21 1-4—22 1-4c).

LES CAFES

NEW-YORK, 16. — Les contrats No 5 des cafés futurs ont clôturé à une baisse nette variant de 7 à 19 points. Les ventes se sont chiffrées à 23,000 sacs. Les contrats Santos ont débuté entre une hausse de 5 points et une baisse de 10 points, pour clôturer à une baisse entre 8 et 13 pts. Le total des ventes s'est élevé à 22,000 sacs. Voici les prix de fermeture: Contrats No 1: septembre, 6.60; décembre, 6.50; mars, 6.06; mai, 5.94; juillet, 5.85. — Contrats Santos: septembre, 12.00; décembre, 10.55; mars, 9.64; mai, 9.38; juillet, 9.20.

ELECTRICITÉ
Offre de meilleurs salaires après seulement quelques mois d'apprentissage.
Cours pratiques et théoriques du jour ou du soir.
Instructeurs français et anglais qualifiés — Renseignements sans obligation
L'ECOLE CANADIENNE D'ELECTRICITE, LTEE
1485, rue Bleury HArbour 4745
A. 16-20-22-27-30
B. 3-6-10-13-17-20-24-27

LA PENURIE DE FONDS A L'HOTEL DE VILLE

Remarques de l'échevin Seigler à la Commission des travaux publics.

"Si nous n'avons pas d'argent, pourquoi tenons-nous des assemblées pour des travaux que nous n'exécuterons que l'an prochain"? C'est la question qu'a posée l'échevin Seigler à la séance de la Commission des travaux publics lorsque le président Mathieu répondait constamment qu'il manquait de l'argent pour tels ou tels travaux demandés. "Si nous entreprenions de petits contrats, ici et là dans la ville, ce serait quelque chose, a continué M. Seigler, mais il semble que tout est retardé à l'an prochain. Mais qui va aider nos gens, cet hiver? Voyons à fournir tout l'ouvrage possible pour cet hiver. Dans ce but, je suggèrerais, si la chose était nécessaire, de limiter le temps de l'ouvrage à quatre jours par semaine, afin d'employer le plus de monde possible".

L'échevin Seigler a demandé quelque chose de précis pour ce qui a trait aux travaux cet hiver. L'échevin Mathieu a dit qu'il consulterait ses collègues et le directeur les travaux publics.

L'échevin Biggar a écrit à la Commission attirant son attention sur l'ouvrage à donner, cet hiver, par l'enlèvement de la neige. Quand à l'ouest de la cité, cependant, il fait remarquer que l'on manquera certainement de chevaux. Il suggère, pour son quartier, la machinerie nécessaire pour transporter la neige. Quant au chargement, il serait fait soit à la machine soit par des hommes. M. H.-A. Terreault a dit que la machinerie de la ville était en ordre.

On a refusé l'offre de cession de rues faites par la succession M. R. MacKenzie parce que les rues n'ont que 25 pieds de largeur alors qu'elles devraient avoir de 50 à 60 pieds. Il a été décidé de recommander au comité exécutif les réparations demandées à maints postes de police et de pompiers. On a aussi décidé de recommander la confection de casiers pour les échevins, de confirmer l'augmentation de $50 pour la construction des marches du monument LaFontaine, parce qu'on a employé du granit au lieu de la pierre ordinaire. On a aussi recommandé les réparations aux divers bains de la cité. La question des réparations aux diverses bâtisses de l'Ile Sainte-Hélène a été étudiée, mais on décide de faire réparer la toiture de la bâtisse principale pour le moment.

NOMBRE-INDICE DES TITRES MINIERS

Le nombre-indice au poids de dix-sept actions minières compilées par le Bureau fédéral des Statistiques, prenant comme base 1926 équivalent 100, était de 70.2 pour la semaine terminée le 11 courant, contre 67.6 pour la semaine précédente.

Onze valeurs minières aurifères ont enregistré une hausse de 61.5 à 62.6. Amulet et Noranda (mines de cuivre aurifère) se sont élevées de 107.0 à 118.1. Quatre valeurs de mines argentifères et autres ont enregistré une baisse de 29.9 à 28.7.

Pour les valeurs de mines aurifères, les prix moyens pour la semaine ont été les suivants: Dome, de $8.55 à $9.04; Hollinger, de $5.81 à $5.89; McIntyre, de $17.84 à $18.81; Kirkland Lake, de 58 à 65 centins. Lake Shore, de $22.97 à $23.05 et Teck-Hughes, de $6.36 à $6.52.

Les prix moyens de la semaine pour les valeurs Amulet et Noranda ont enregistré une hausse de 51 à 54 centins pour la première, et de 21.65 à 23.94 pour la seconde.

MAISONS D'ÉDUCATION

Comptables
inscrivez-vous aujourd'hui
à nos cours du soir de comptabilité et autres qui préparent aux examens de C. A., L. I. C. et C. P. A.

Employés de Banque
inscrivez-vous à nos cours du soir, préparés spécialement à votre intention et conduisant au "certificat d'aspirant" (*Associate of the Canadian Bankers' Association, A.C.B.A.*).

Ouverture: le lundi, 6 octobre 1930
Inscriptions tous les jours de 9 à 12 et 2 à 5, sauf le samedi; et, à partir du 22 sept., de 7 à 9 h. le soir

L'École des Hautes Études Commerciales
affiliée à l'Université de Montréal
Coin avenue Viger et rue Saint-Hubert
MONTRÉAL

ECOLE TECHNIQUE
200 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL
COURS DU SOIR REOUVERTURE LE 7 OCTOBRE
Préparant aux carrières industrielles les plus diverses. Enseignement théorique et pratique. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. L'Ecole décerne des certificats d'aptitude professionnelle aux élèves qui suivent une série de cours se rapportant à leur spécialité.

Mathématiques appliquées	Modelerie (ateliers)
Chimie industrielle	Estimation en Construction
Electricité théorique	Tracés en Menuiserie et Construction
Electricité (ateliers)	Construction et Lecture des Plans
Radio (Théorie et pratique)	Soudure Autogène
Dessins Industriels (tout genre)	Soudure Electrique
Plomberie et Chauffage (Théorie)	Automobile (Mécanique et électricité)
Plomberie (ateliers)	Automobile (cours spécial pour dames)
Ferblanterie (Théorie)	Aéronautique
Ferblanterie (ateliers)	Moteurs d'Aviation
Ajustage (théorie et pratique)	Imprimerie (composition)
Forge - Fonderie	Imprimerie (presses)
Ingénieurs stationnaires	
Peinture d'Enseignes	
Menuiserie (ateliers)	
Charpente (ateliers)	

COURS SPECIAL EN EBENISTERIE
L'Ecole recevra les inscriptions à partir du 23 septembre de 7.30 à 9 p.m. (lundi et samedi exceptés)
Pour tous renseignements, prospectus, etc, s'adresser au SECRETARIAT
S. 17-20-22-27-30 O. 4-6

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS
Province de Québec. Secrétariat de la Province
(Ancien Conseil des Arts et Manufactures)
COURS GRATUITS
ouverts dans les districts Centre, Nord, Est et Ouest.
Dessin à main levée et Modelage
MERCREDI, LE 1er OCTOBRE 1930
Architecture Pratique
JEUDI, LE 2 OCTOBRE 1930
Les inscriptions sont reçues de 10 hres à midi et de 2 hres à 7 hres tous les jours, à partir du 15 septembre, à 1185, Boulevard Saint-Laurent — (Edifice "Monument National")
S. 11-12-15-17-19

Province de Québec Secrétariat de la Province
ECOLE DES BEAUX-ARTS
Montréal — 3450, rue Saint-Urbain
Formation d'architectes et de professeurs de dessin diplômés
—dessinateurs commerciaux et industriels
—décorateurs et sculpteurs pour les arts appliqués aux métiers.
Ouverture, Mercredi, le 1er Octobre 1930
Les inscriptions sont reçues de 10 heures à midi et de 2 heures à 7 heures, tous les jours, à partir du 15 septembre.
Examens d'admission au cours préparatoire d'architecture
Samedi le 27 Septembre à 9 h. 30 A. M.
S. 10-12-15-17-19

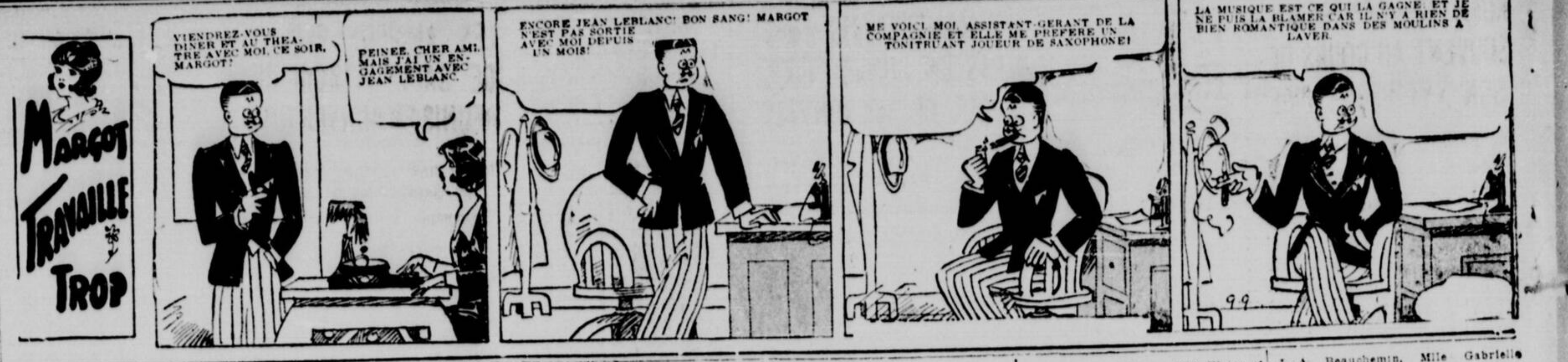
MARGOT TRAVAILLE TROP
VIENDREZ-VOUS DINER ET AU THEATRE AVEC MOI, CE SOIR, MARGOT?
PEINEE, CHER AMI, MAIS J'AI UN ENGAGEMENT AVEC JEAN LEBLANC.
ENCORE JEAN LEBLANC! BON SANG! MARGOT N'EST PAS SORTIE AVEC MOI DEPUIS UN MOIS!
ME VOICI, MOI, ASSISTANT-GERANT DE LA COMPAGNIE ET ELLE ME PREFERE UN TONITRUANT JOUEUR DE SAXOPHONE!
LA MUSIQUE EST CE QUI LA GAGNE. ET JE NE PUIS LA BLAMER CAR IL N'Y A RIEN DE BIEN ROMANTIQUE DANS DES MOULINS A LAVER.
99

A TRAVERS LES CENTRES DE NOTRE PROVINCE

L'Islet

L'ISLET, 16.—(Du correspondant de la "Patrie".)—MM. Martin Dion, E. E.M., Paul Kirouack, Guy Fortier, René Adam, Wilfrid Caron, étudiant, Robert Bernier, de Winnipeg, sont de retour d'une excursion au Lac Trois-Saumons.

—Mme Emile Lavoie, Miles Gaby et Rachel Lavoie, d'Ottawa, Yolande Dion, Léda et Edith Fafard, Marie-Berthe Caron, sont revenues également du Lac Trois-Saumons.

—Mlle Lucienne Cameron, de Québec, était, dernièrement, l'invitée de Mme René Pelletier.

—Mme H. Fortier, et son fils, Guy, étudiant, sont revenus d'une promenade à Plessisville.

—A l'occasion de la visite de leur cousine, Mlle Chalifour, de Montréal, Mlles Madeleine et Yolande Dion, ont donné une soirée à la résidence de leurs parents, le docteur et Mme Dion. Les invités étaient au nombre d'une trentaine.

—Le docteur et Mme Philippe Leclerc (Adrienne Bruneau), font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Jean-Marie-Gilles.

Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Langlais, de St-Philippe de Néri. Porteuse, Mme Albert Beaulieu, de Montréal et tante de l'enfant.

—Mme Omer Brousseau, de Québec, était dimanche, chez ses parents, M. et Mme Georges Caron.

Deux religieuses du Bon Pasteur qui sont venues solliciter des aumônes pour la Crèche de Lyster, ont amassé la somme de trois cent-vingt-cinq piastres. Le révérend Père Ménard, père Mariste, enfant de la paroisse, et reçu en Belgique en février, a chanté la grand'messe, dimanche dernier; il était accompagné comme diacre, par M. l'abbé Paul Bernier, sous-diacre, M. le vicaire l'abbé Rhéaume. Il est nommé professeur à l'Ecole Apostolique des Pères Maristes à Sillery.

—M. et Mme Arthur Gamache, de Victoriaville, sont actuellement les hôtes de M. Eugène Gamache.

S.-HENEDINE

SAINTE-HENEDINE, 16 — (Du correspondant de la "Patrie"). — Mlle Hélène Carrière, de Scott a passé quelque temps chez M. T. J. Byrne, son oncle.

—M. et Mme Donat Perreault et leurs enfants sont arrivés résidants dans notre localité depuis quelques jours; ils demeuraient autrefois à Sainte-Claire.

—M. et Mme Charles Pomerleau ont vendu leur propriété tout dernièrement à M. Donat Perreault et ils résideront à l'avenir dans notre village.

—Mlle Annette Audet et son frère, M. Henri, sont partis en automobile en visite de quelques jours chez leurs parents aux Etats-Unis.

—Mlle Aurore Lecours, institutrice, est partie pour sa classe à Sacré-Coeur de Marie.

—M. et Mme Georges Bélanger et leurs jeunes filles, Mlles Marguerite et Georgette, qui ont passé leurs vacances parmi nous, sont parties pour Montréal, ces jours derniers.

—Le docteur Alf. Morisset et sa famille qui ont passé leurs vacances parmi nous, sont partis pour Québec, ces jours derniers.

—M. et Mme Alyse Larasse étaient à Lévis, ces jours derniers.

—Mlle Claire-Hélène Carrier, institutrice de cette paroisse, vint de nous quitter pour entrer au noviciat des révérendes soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

—Dernièrement, a eu lieu en cette paroisse, le mariage de Mlle Marie-Anne Carrier avec M. Clovis Roy de Sainte-Marguerite. M. Joseph Carrier servait de témoin à sa fille et M. Georges Roy accompagnait son neveu. Le mariage fut bénit par M. l'abbé L. N. Fiset, pendant la cérémonie, un joli programme musical fut exécuté. Le diner fut servi chez le père de la mariée. Les époux résideront à Sainte-Marguerite.

West Shefford

WEST SHEFFORD, 16.—M. Wilfrid Dubois, de Springvale, Maine, est chez ses parents pour quelques mois.

—Mlle Victoria Marchessault est de retour à son foyer, après un séjour de quelques semaines à Mont-Laurier.

—Mlles Marie-Flore et Léonie Girard, de Waterloo, étaient de passage chez leurs amies Mlles Casucia et Annette Neveu.

—M. Girard Blain est de passage à Montréal.

—Mlles P. et A. Neveu ainsi que Mlles M.-Flore et Léonie Girard, de Waterloo, sont de retour dans leur famille, après avoir visité Beloeil, Saint-Hilaire et Montréal.

—M. et Mme Luc Marchessault et leur fils Jacques, ainsi que Mme H. Girard, étaient à Sherbrooke, ces jours derniers.

—M. Martin Larivière est retourné à Saint-Hyacinthe, après avoir passé quelques jours dans sa famille.

—Mme J. Dubois, Mlle M. Neveu, ainsi que MM. Wilfrid et Florent Dubois étaient de passage à Saint-Hyacinthe et Saint-Dominique, ces jours derniers.

—MM. Gérard et Bernard Normandin sont partis jeudi dernier pour reprendre leurs études au Séminaire Saint-Charles-Borromée, Sherbrooke.

—M. et Mme H. Thibault, M. et Mme A. Duhamel, et leur famille sont retournés à Montréal, après avoir passé une quinzaine en villégiature au lac Eméral.

—Mlle Bernadette Viens, fille de M. A. Viens, nous a quitté le 4 septembre pour entrer chez les Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie à Saint-Hyacinthe.

—Le notaire Auguste Marchessault et Mlle Hermine Marchessault, de Montréal, sont les hôtes de M. Victor Marchessault, leur père.

—Les Quarantes-Heures ont eu lieu dans notre paroisse, les 7, 8 et 9 septembre.

Cap Saint-Ignace

CAP ST-IGNACE, 16 — (Du correspondant de la "Patrie")—Lundi a été béni le mariage de M. Edgar Bélanger, fils de M. et Mme Amédée Bélanger, avec Mlle Jeanne Gagné, fille de M. et Mme Eugène Gagné.

—M. Nap. Théberge (fils) s'est rendu à Rivière Ouelle, dimanche.

—MM. Lucien et Jean Paul Carlos, Simon Fortin, Geo. Henri Fraser, Nap. Théberge, Emile Méthot, Jos. Bernier, Alfred Guimond étaient à Québec, la semaine dernière.

—MM. Eugène, Gérard Gagné, Mlle Boulet et Alice Bernier, sont allés à St-Paul du Buton.

—Mlle Rollande Picard, après avoir passé un mois chez sa tante, est retournée à Limoilou.

—Mlle Lumina Richard était à Québec dernièrement.

—M. et Mme Louis Fortin étaient à Québec dernièrement.

—Mlle Bl. Yvette Richard, après une quinzaine passée chez ses grands parents, est retournée à Thetford.

—Mlle Yvonne Paré, de Montmagny, était l'invitée de son amie, Mlle B. Couillard.

—Etaient les hôtes de M. Elphège Bernier: Mme J. Chapdelaine et ses fils Ovila, Dud, Mlles Laura Lépine et Fernande Perron, tous des Montréal.

—Mme Achille Landry, de Montréal, est venue chez son frère, M. Eugène Blanchette.

—MM. et Mmes Ernest Fournier, Alcide Lachance, Aug. Marcoux, de Québec, étaient chez M. Ulric Fournier, dimanche.

—Mlle Jeanne Picard est revenue d'une promenade à Québec.

—M. et Mme Oscar Fortin, M. Lionel Fortin sont allés à Québec récemment.

—Chez M. Camille Bernier, dernièrement: Mme J. Thibault, Mlles Rose Jeanne Thibault, d'Edmonston; M. et Mme J. Raymond et leurs enfants, de Montréal; Mlle Jeanne Bouchard, de Beauceville.

—Mlle Simonne Bernier est revenue d'un voyage de quelques semaines à Edmonston.

—Mm J. Raymond, Camille Bernier, Louis Gaumond sont revenus d'un voyage à Ste-Anne de Beaupré.

—MM. Chs. Eug. Bernier, Gérard Labbé, Pamphile Bernier, Bertrand Boulet, Rolland et Benoit Méthot, Berchmans Boulet, sont partis pour Ste-Anne de la Pocatière.

LORETTEVILLE

LORETTEVILLE, 16. (Du correspondant de la "Patrie".)—Mme veuve A. Vézina, employée à "La Vogue", rue Saint-Jean, à Québec, a été victime, samedi soir, à Loretteville, d'un brutal attentat, comme elle se rendait chez elle, après être descendue du train. Les blessures infligées à Mme Vézina ne sont heureusement pas très graves, et la victime se remet assez bien.

—Trois conseillers, MM. Eugène Lavoie, Albert Duchesneau et Joseph Lavallée, qui avaient donné leur démission il y a trois semaines, pour protester contre l'attitude du maire, au sujet d'une difficulté entre la municipalité et la Banque Provinciale, ont été réélus lundi dernier, le 8.

Il restera au conseil de Loretteville d'élire un nouveau maire pour les quatre mois de 1930, balance du terme, et de revenir au suffrage populaire en janvier 1931.

—Il y a vingt-cinq ans les religieuses de La Charité Saint-Louis de France fondaient une communauté enseignante dans notre paroisse. Elles arrivèrent ici le 6 septembre 1905. La Révérende Mère Saint-Ambroise fut la première supérieure.

A cette occasion il y aura dimanche, le 21 courant, une messe solennelle, avec sermon spécial. Le chant sera fait par un choeur d'anciennes élèves. Les élèves de l'Académie Commerciale, sous la direction des Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes, intéresseront la foule par des exercices de gymnastique.

Les dames religieuses comptent sur la présence de toutes les anciennes élèves, sans oublier les anciens qui ont passé par leur couvent "Ad multos annos".

—Une classe supplémentaire a été organisée à l'Académie Commerciale. M. Clément Dusault (laïque) des Ecureuils, Co. Portneuf, en est le professeur.

Thetford-Mines

THETFORD, 16. (Du corr. de "La Patrie") M. Guy Ingham agent de la Canadian Pacific Express actuellement en vacance pour une quinzaine est remplacé par M. R. O. Deveault de Farnham. M. et Mme Ingham sont partis pour Saint-John N.-B. où ils passeront quinze jours.

Mlle Marjorie Lipsey fille de M. Jas. Lipsey chef de gare est partie pour Sainte-Anne de Bellevue.

—M. et Mme Albert Galipeau sont de retour d'un voyage à Saint-Isidore de Prescott, Ottawa et Montréal.

—M. Arthur Baillargeon a passé la semaine en excursion de chasse au East Lake près de Coleraine.

—M. le docteur et Mme Paul Henri Lessard ainsi que M. François Deveau était de passage à Saint-Ferdinand dimanche.

—M. et Mme Jos Collette et leurs enfants, de Bishops Crossing étaient en ville hier chez M. Jos Nadeau.

M. J. A. Bernard à Scotts Jct dimanche pour assister à une réunion des télégraphistes du Québec Central.

—M. L'avocat Dalma Landry actuellement en voyage à Montréal.

—Mme Frank Cole est allée demeurer à Montréal.

—M. et Mme Arcadius Marceau sont en promenade à Montréal et Valleyfield pour une semaine.

—Mme J. A. Bernard de Saint-Joseph était de passage en ville samedi.

—Mlle Yvette Marceau qui a passé un mois à Lévis est de retour dans sa famille.

—M. M. Roméo Lemoine à Sherbrooke dimanche.

S.-MARGUERITE

SAINTE-MADELEINE, 16 (Du corr. de la "Patrie")—M. l'abbé Osias Boucher, curé de la paroisse du Saint-Sacrement, de Parc River est venu chez son père M. C. Boucher.

—M. Napoléon Ménard, curé de St-Joachim, est venu chez sa soeur Mme Jos. Leduc.

—Mlle Juliette Létourneau a quitté ses parents et amis pour embrasser la vie religieuse, chez les Rév. Soeurs Grises, de Saint-Hyacinthe.

—Mlle Alphonsine Gervais a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe chez Mlle H. Fontaine.

—M. et Mme Zoël Roy et leurs enfants, de Sainte-Thérèse de Blainville, étaient en visite la semaine dernière, chez M. Charles Boucher et MM. et Mmes A. Boucher et Noël Guilmette.

—M. et Mme D. Normandin sont revenus d'un voyage à Fort Edouard, où ils visitèrent M. et Mme Archi. Gingras.

—Mme E. Vallée recevait dernièrement M. et Mme Oct. Auclair, de St-Hyacinthe.

—Mlle Eva Morin est retournée dans sa famille à Michauville.

—M. C. Boucher, Mme Noël Guilmette, ainsi que sa fillette Doris, ont visité M. et Mme Z. Roy de Sainte-Thérèse.

—M. et Mme V. Phaneuf et leurs enfants, de Saint-Damase, étaient de passage, dimanche, chez M. J. O. Dansereau.

—M. et Mme Raymond Létourneau recevaient, dimanche, à un diner, plusieurs parents.

—Mlles Rosa et Angéline Guilmette étaient les invités de MM. et Mmes Ovila et Noël Guilmette.

—M. Camille Fréchette, de Tafville, Conn., est venu chez ses parents, M. et Mme Isaac Fréchette.

—MM. O. Beauregard, R. Beauregard, Ed. Dorsigny, J. Jarry, Mlles Valérie Beauregard, Madeleine Casana, se sont rendus à Sorel, dimanche dernier.

—M. et Mme Eus. Gaudette et leur fils Gaston, Mmes L. P. Richard, Omer Sarrazin, ainsi que son bébé, Richard étaient de passage à Beloeil tout récemment.

—Etaient de passage chez M. Jos. Bernard, dimanche: M. O. Leduc et ses enfants, Joseph, Dolorès et Jeannette Leduc, Mlles Marieanne Dubé et R. A. Bernard.

—Les funérailles de M. Fernand Leduc, de Sainte-Madeleine, décédé la semaine dernière, à l'age de 13 ans et 11 mois, ont eu lieu lundi le 8 sept. La levée du corps fut faite par le Révérend Père Laberge, curé qui chanta également le service. Les porteurs étaient MM. G. E. Bouquet, A. Jodoin, C. Laflamme, H. Benoit, G. Bernard et A. Bernard. Conduisaient le deuil: Les deux grands-pères du défunt MM. Jos. Leduc et D. Normandin.

Dans le cortège, on remarquait: Mme D. Normandin et Mlle Ang. Normandin, M. et Mme E. Leduc et leur fils, C. Leduc, M. et Mme O. Bousquet et leur fils, Girard Bousquet, M. et Mme Elzéar Jodin et leurs filles Mlles Flore et Jeanne, de Sainte-Madeleine, M. et Mme A. Gingras, de Fort Edouard, M. et Mme W. Jodoin, et leurs filles, Simone, Berthe et Alice, de St-Damase, Mme Joseph Laflamme, M. et Mme V. Laflamme, Mme Vve Benoit, Mlle Dorilla Laflamme, de Ste-Madeleine, M. et Mme O. Normandin, de Marieville, M. et Mme A. Beaudoin, M. et Mme H. Hamel, de Marieville, M. et Mme R. Normandin, de Saint-Jean-Baptiste, M. et Mme Fabien Barré, de Saint-Jean-Baptiste, M. et Mme Napoléon Robert, de Saint-Jean-Baptiste, M. et Mme C. Messier, de Sainte-Madeleine, Mme veuve B. Lafrance, Mme veuve C. Lemai, et son fils, Fernand, de Montréal, M. et Mme F. Messier, de Montréal.

—Les funérailles de M. Léon Boissy, de Sainte-Madeleine, décédé dimanche, à l'âge de 61 ans, ont eu lieu le 9 septembre, à Sainte-Madeleine. La levée du corps fut faite par M. le curé J.-P. Laberge, qui chanta également le service.

Conduisaient le deuil: MM. H. Boissy, et L. Lafranchise. Les porteurs étaient Jos Dion, Jos Dyameau, Jos Lusignan, A. Beauchemin, R. Jodoin, Z. Glasson.

Dans le cortège: Mme G. Messier, de Montréal, Mme G. Boissy, de Montréal, Garde Lafranchise, de Montréal, M. et Mme L.-P. Boissy, de Saint-Hilaire, Mme F. Tétreault, de Saint-Hilaire, M. H. Palardy, de Saint-Hyacinthe, M. et Mme O. Chabot, M. et Mme R. Chabot, de Saint-Jean-Baptiste, M. et Mme R. Létourneau, de Sainte-Madeleine, M. et Mme A. Meunier, MM. O. Dion, R. Tétreault, R. Mercier, de Sainte-Madeleine. Assistaient aux funérailles: les Révérendes Soeurs de Saint-Joseph avec leurs élèves, MM. Oct. Beauregard, A. Gauthier, Jos Lusignan, F.-H. Leblanc, Mme A. Guertin, Mlle A. Gervais, M. O. Choquette, Mlles V. Beauregard, M.-R. Vallée, M. et Mme Q. Benoit, Mme J.-B. Angers, Mme Z. Glasson, Mme A. Langlois, ainsi qu'une foule d'autres.

LA VISITATION

LA VISITATION, 16—(Du correspondant de la "Patrie"). — M. et Mme Louis Morrissette de Montréal, ont passé une huitaine à Chatillon, les invités des familles O. Béliveau et J. B. Morrissette; ils ont aussi visité des parents à Sainte-Perpétue, Saint-Célestin et Saint Raphael.

—M. et Mme Adolphe Côté, de Chatillon, sont de retour d'une promenade à Berthier et Trois-Rivières.

—Mlle Marie-Rose Coll, de Princeville, Mlle Jeannette Coll de Nicolet, ont passé une huitaine à Chatillon, les invitées de leurs cousines, Mlles Laurette et Irène Coll.

—Mme Athanase Lambert et Mlle Cécile Lambert de Sainte-Perpétue, M. et Mme L. Desmanges de Trois-Rivières, sont les invités de M. Rod Blanchette.

—M. et Mme Joseph Payer et leurs enfants, M. Paul-Emile Bourk d'Asbestos, sont en visite chez M. Albert Côté.

—Mme J. Marcotte est de retour d'une promenade à Saint-Ferdinand d'Halifax et Sainte-Eulalie.

—Mlle Judith Grammont, M. J. Grammont de La Baie sont en visite chez M. Ed. Moulin.

—M. et Mme Emile Blanchette et leurs enfants de Thetford Mines sont en visite chez M. Etienne Blanchette.

—M. I. Perrault, M. J. Hamel et son fils Jean-Paul, de Montréal, M. Gaston Boullane de Saint-Léonard sont de passage à Chatillon, les invités de M. H. Lesieur.

—Mme Ad. Bernard a passé une huitaine à Trois-Rivières, l'invitée de M. P. Duval.

—Mme Albert Côté et son fils Jacques, sont de passage à Danville, en visite chez son frère, M. Urbain Champagne.

—Mlle Béatrice Laplante, institutrice est partie pour faire de l'enseignement à Danville.

—MM. Euclide Jutras et Adolphe Lesieur, Mlles Lucile, Marcelle, Ange-Aimé, Agnès, Françoise, Cécile et Marie Lesieur, de Victoriaville, sont en visite chez M. H. Lesieur, de Chatillon.

—Mme J. E. Lewis et sa fillette, Marie-Paule, de Montréal, sont les invitées de Mme Delphis Côté.

—MM. et Mmes F. Jutras et H. Beaudoin de Drummondville, sont en visite chez M. F. Côté.

—Mlle Eva Béliveau de Charlemagne est de passage à Chatillon, l'invitée de M. Omer Béliveau.

—Mme J. Fitzgerald, Mlle Mildred O'Sullivan de Manchester, N. H., Mme Rolland Floris et Mlle Géraldine O'Sullivan, de Boston, Mass., M. James O'Sullivan, de Montréal, sont les invités de MM. Peter et Edward O'Sullivan.

Amqui

AMQUI, 16—(Du correspondant de la "Patrie"). — M. Horace Saint-Pierre de Amqui est de retour de Saint-Joseph d'Alma, après avoir passé huit jours chez sa fille, Mme Paul Lapointe.

—M. et Mme Henry Frechette et leur famille, de Edmonton, Alberta, sont venus passer quelque temps chez leurs parents MM. Georges et Thomas Fréchette, et Mme Horace Saint-Pierre.

—M. le notaire Henri Larue, député du Comté, est parti pour Ottawa, jeudi dernier.

—M. et Mme Philippe Breton, de Trois-Pistoles, étaient à Amqui, ces jours derniers.

—M. Oscar Saint-Pierre est retourné à Berthierville, après avoir passé huit jours chez ses parents.

—M. Gustave Blais, de Québec, est à Amqui, cette semaine.

—M. Thomas Gendron, de Amqui, était à Rimouski, mercredi dernier.

—M. et Mme A. I. Rostan, sont allés reconduire leur fille, Madeleine, au couvent des Ursulines de Rimouski, la semaine dernière.

—M. et Mme Ernest Bélanger et leur fils, J. B., étaient à Rivière Blanche, la semaine passée.

—M. Raoul Marmen, de Mont-Joli, est en voyage d'affaires à Amqui cette semaine.

N.-D. de Stanbridge

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE, 16. (Du correspondant de la "Patrie")—Dimanche dernier avaient lieu les touchants adieux du révérend Père L. Surprenant, avant son départ pour le Japon.

—Le révérend Père L. Larocque, rédemptoriste d'Ottawa, était de passage parmi nous, samedi dernier, chez son cousin M. Joseph Bédard.

Saint-Philippe

SAINT-PHILIPPE, 16 — (Du correspondant de la "Patrie"). — Les nombreuses amies de Mlle Lucienne Chamberland leur présentent leurs sincères félicitations à l'occasion du brillant succès qu'elle vient de remporter en obtenant son brevet de capacité du Bureau Central des Examinateurs catholiques de la province de Québec, avec la note "Distinction".

Saint-Pierre

ST-PIERRE, 16—(Du correspondant de la "Patrie")—Mme le docteur A. Bédard est retournée à Québec après avoir passé une huitaine chez son amie, Mme Alf. Doyer.

—M. et Mme Théo. Bibeau, ainsi que M. A. Bibeau et Mlle Lucienne Bibeau, tous de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Philippe Bernier, il y a quelque temps.

—M. et Mme Gérard Cloutier et enfants, de Québec, ont passé le dimanche chez leur père, M. Z. Cloutier.

—Mlle Fernande Cloutier est partie en promenade pour une quinzaine à Montréal chez sa cousine Mlle Simonne Marsot.

—Mlle Cécile Beaumont est revenue d'une promenade de quinques jours au Cap Saint-Ignace chez son amie, Mlle Yvonne Hamel.

—M. Emile Goudreau, d'Albanel, Lac Saint-Jean, a rendu visite à Mme Alf. Doyer, dans le cours de la semaine dernière.

—Mlle Ida Pelletier, après avoir passé la vacance chez son père, M. Eug. Pelletier, est retournée demeurer à Fall-River, Mass.

Robertsonville

ROBERTSONVILLE, 16—(Du corr. de la "Patrie"). — Lundi, 8 courant M. l'abbé J. P. Plante bénissait le mariage de M. Albert Boutin, de Concord, N.-H., et Mlle Irma Châteauneuf.

—M. Oscar Boutin, frère du marié, l'accompagnait, et M. Gédéon Châteauneuf servait de témoin à sa fille. Le nouveau couple demeurera à Concord, N.-H. Nos voeux de bonheur les accompagnent.

—Tous nos jeunes étudiants sont retournés à leur Collège et Couvent les 2, 3 et 4 septembre.

—M. et Mme Georges Jacques et Georges Bélanger, de Laconia, N.-H., étaient chez M. Philias Jacques, tout récemment.

—M. et Mme Arcadius Talbot, de Québec, étaient de passage chez M. Aramis Talbot et Alfred Pagé, dernièrement.

—M. Jean-Marie et Mlle Marguerite Gosselin, de Senneterre, Abitibi, MM. Philippe et Armand Longchamp et Mlle Marie-Jeanne Longchamp, de Saint-Isidore, Dorchester, étaient en visite chez M. Arthur Guillemette, ces jours derniers.

—Mlle Marguerite Lacroix, de New-York, était chez M. Arthur Fillion, la semaine dernière.

—MM. et Mme Alfred et Arthur Jacques et Mlle Rose-Jacques, étaient à Sherbrooke et Saint-Denis, dimanche.

—Mme Bolduc, de Pontbriand, demeurera quelque temps chez sa fille, Mme Joseph Dupuis.

Saint-Placide

SAINT-PLACIDE, 16—(Du corr. de la "Patrie"). — Miles Pratte ont acheté pour $1200, un terrain de M. J. B. Carrière, en vue d'y construire une résidence d'été.

—M. et Mme Bastien, de Montréal, passent huit jours chez leur fils à leur résidence de Saint-Placide.

—Mlle Charlotte Bastien est en promenade chez M. Ferron, où elle passera quelques jours.

—M. Georges Charest, Mlle Thérèse et Rachel Charest et M. Brisebois d'Oka, sont en visite chez leur cousine, Mlle Jeanne Ferron.

—De passage à St-Placide, venant des Etats-Unis: MM. René Rivière et René Blanchet. Ils sont repartis par Toronto pour Philadelphie, après quelques jours de séjour ici.

Saint-Norbert

SAINT-NORBERT, 16—(Du corr. de la "Patrie").—Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Francis Desrosiers, née Philomène Grandpré, décédée à l'âge de 89 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, un fils Joseph Desrosiers; deux filles Emma (Mme Jean-Baptiste Boudreau), et Elodie (Mme Gustave Brissette). Le service funèbre fut chanté par M. le curé de la paroisse, le Rév. Père Melançon. Les porteurs étaient MM. Jean-Baptiste Dubois, Edmond Dubois, Charles Désaulniers et Joseph Houde. Le deuil était conduit par M. C. A. Coutu, de Saint-Félix.

On remarquait dans le cortège: Les Rvdes Soeurs Sainte-Anne, avec leurs élèves, les Rvdes Soeurs de Jésus Marie, de Montréal, M. et Mme Georges Dubeau, de Montréal, Mme Vannais, de Berthier, M. Joseph Grandpré, de Ste-Elisabeth.

Nos sympathies à la famille en deuil.

—Mlle Rolande Laporte nous a quittés pour aller enseigner la musique au couvent Saint-Thomas, de Joliette.

—Mlle Madeleine Roy, ainsi que sa soeur, Irène Roy, nous ont quittés pour aller au Couvent de Rigaud, continuer leurs études.

—MM. Donatien Lafrenière et Orien Roch sont rendus au collège de Berthier et M. Donatien Rocheleau au Collège de Joliette.

Magog

MAGOG, 17—(Du correspondant de la "Patrie")—Jeudi dernier, Mme J. Patient, ainsi que ses enfants, Georges, Fernand et Blanche, M. et Mme Albert Rivard, étaient de passage au Cap-de-la-Madeleine.

—M et Mme Léon Patient ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un enfant, baptisé sous les noms de Joseph-Raymond-André. Parrain, M. Georges Patient, marraine, Blanche Patient, oncle et tante de l'enfant.

Carleton

CARLETON, 16. (Du corr. de la "Patrie"). — M. Albert LeBlanc, de cette paroisse, vient d'être officiellement nommé inspecteur des Ecoles du comté de Bonaventure. Depuis plusieurs années, M. LeBlanc enseigne à Bonaventure, et au début de l'année, il fut engagé comme organiste, il est professeur de chant et de fanfare.

—Tous nos touristes sont retournés en ville après d'excellentes vacances; il ne reste que la famille de M. Robert Laurie, d'Ottawa, qui y passera encore quelques semaines.

—Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, évêque de Trois-Rivières, accompagné de M. l'abbé Grimard et du docteur Deblois, en villégiature ici depuis quelques semaines, sont partis de Carleton le 5 septembre pour retourner à Trois-Rivières.

—Mlle Alma Roy de Campbellton, N.-B., passe quelques jours chez ses parents ici.

—Mme Honoré Rivière est en promenade à Port Daniel, l'invitée de Mme J. Jones.

—Parmi les nombreuses élèves entrées pensionnaires chez les Révérendes Soeurs de la Charité, il nous fait plaisir de mentionner Mlles Evelyn et Lucie Allard, filles de M. et Mme le capitaine J. Auguste Allard.

—M. Ernest Cullen fils de M. F. L. Cullen, est rentré au Séminaire de Gaspé, le 5 septembre.

IMPOSANTES OBSEQUES DE M. MARCEL GIROUX

RIVIERE DU LOUP, 6. (Du corr. de la "Patrie"). — Les funérailles de M. Marcel Giroux, fils du docteur Albert Giroux, décédé à l'âge de 24 ans, ont eu lieu dernièrement à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup.

Monseigneur C.-A. Carbonneau, P.D. de l'évêché de Rimouski, a présidé à la levée du corps et a chanté le service assisté des abbés Joseph Paré et Fernand Viel comme diacre et sous-diacre, et M. l'abbé Philias Roy, curé, a chanté l'absoute.

Le deuil était conduit par le docteur Albert Giroux, son père; MM. Victor, Camille et Gustave Giroux, ses frères; M. Ernest Thivierge, son beau-frère; MM. Fortunat Giroux et Gaspard Huot, ses oncles; M. Paul Desrochers, cousin, M. A. E. Thivierge.

Les porteurs étaient: MM. Paul Schmouth, Eugène Pettigrew, Henri Lavoie, Gérard Viel, L.-P. Pelletier, Roger Lavoie, Louis Lord et Robert Viel.

On remarquait dans le cortège: MM. L.-V. Dumais, Jos. Viel, S. Belle, Jos. Lord, Léo Bérubé, le docteur C.-H. Dumais, le docteur Lessard, R.-B. Panet, J.-T. Bégin, J.-H. Mailloux, H. Desrosiers, J.-H. Pelletier, Eugène Marchand, Réal Viel, M. Quentin, et un grand nombre d'autres.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie dont voici la liste:

Offrandes de fleurs: M. et Mme Victor Giroux, ses autres frères et soeurs, le colonel et Mme Hector Prévost, M. et Mme L. P. Lizotte, Mlles Chamberland, Mlle Fleurette Blanchet, MM. Eugène Pettigrew et Villeray Lavoie.

Bouquets spirituels: M. et Mme F.-X. Côté, le docteur A. Couturier, Mlles Suzanne et Aline Dionne, Mme Thadée Dionne et M. Adrien Dionne, la famille Eugène Michaud, Mlle Eugénie Morency, Mlle Mignonne Twohey, Mme J. A. Ross, M. Paul-Henry Schmouth.

Sympathies: Le docteur Roma Amyot, Mlle Jeannette Anctil, Mlles Anctil, M. et Mme François Bélanger, la famille Pantaléon Bérubé, le docteur et Mme J. O. Benoit, le docteur Fred Bertrand, Mlle Pauline Belle, MM. Alphédor et Réginald Bérubé, Mlle A. Blanchet, Mlles Fleurette, Emilienne et Gertrude Blanchet, M. et Mme Chs. Blanchet, Famille Auguste Blanchet, M. Ernest J. Bérubé, la famille Antoine Bérubé, M. et Mme J. Paul Bolduc, MM. Hector et J. A. Boucher, Mme et Mlles Boulanger, M. et Mme Albert Boulanger, M. et Mme William Boulet, M. et Mme Aurèle Caron, Mlle Colette Caron, Mlle Alice Castonguay, M. J. A. Cawthorne, Mlles Berthe et Eugénie Cartier, Mlle W. Chamberland, la famille A. Cinqmars, M. et Mme Zoel Comtois, Mlle Simonne Côté, Mme et Mlle Côté, M. et Mme Louis de la Cueva, Mlle Jeanne D'Amours, Mlle Gertrude D'Anjou, M. Georges E. Ed. Demers, Mlle De Guise, M. et Mme Geo. Desjardins, M. Lucien Desjardins, Mlle Lucille Desroches, MM. Gérard et Paul Desrosiers, M. Marcel Dion, M. et Mme J. Alfred Dion, Mme H. Dorion et Mlles Dorion, Mme D. J. Drapeau, M. Fr. de Sales Dubé, M. et Mme J. E. Dubé, M. et Mme Emile Dubé, M. L. P. Dumont, famille J. B. Dupuis, famille Ovide Emond, M. et Mme Norbert Faribault, Mme J. A. Foisy, le docteur Jules Fontaine, M. le notaire et Mme L. E. Fortier, M. et Mme P. T. Fraser, M. P. Albert Gagné, M. et Mme Léopold Gagné, Mlle Gauvreau, M. Gérard Gendron, M. et Mme L. M. Gingras, Mme J. O. Girard, Mlle Girard, Mlle Godbout, M. et Mme Jean Guérin, M. et Mme Lionel Hall, M. et Mme Jean-Louis Héon, Mlle Eugénie Huot, M. et Mme John Irvine, la famille W. Lachance, Mme Jules Langlais, Mlles Langlais, M. G. Ed. Langlais, la famille Auguste Langlais, M. et Mme O. Laplante, M. Paul Lavoie, M. et Mme Albert Lemieux, Sr., M. et Mme Albert Lemieux, Jr., Mme P. A. G. Lespérance, M. Rosario Lord, M. et Mme Arthur Labelle, la famille Joseph Lebel, Mlle Juliette Leclaire, Mlle Gabrielle Lecourt, Mlle Jeanne-Aimée Lévesque, M. Viateur Levasseur, N. P., M. et Mme J. E. Léveillé, M. Gaston Lévesque, M. et Mme J. B. Lévesque, M. Auguste Lizotte, M. et Mme J. E. Marcotte, M. et Mme W. D. Marois, M. et Mme Aimé Marquis, M. et Mme Pierre Marquis, la famille Ludger Marquis, M. et Mme F. F. Martin, la famille Eugène Michaud, M. et Mme D. E. Morin, M. Vincent Morin, M. Morrison, M. et Mme H. R. Murphy, M. et Mme E. Maranda, Monsieur et Madame Alexandre Michaud, Monsieur et Madame L. P. Michaud, Frère Paul Moisan, o.v.l., M. et Mme Adélard Ouellet, M. Armand Ouellet, M. J. Hermisdas Ouellet, Mlles Cordélia et Hénédine Ouellet, M. et Mme Emile Ouellet, la famille Alphonse Paré, la famille Jos. Parent, M. J. H. Pelletier, la famille M. G. Pelletier, la famille J.-Achille Pelletier, M. Jos. Pelletier, Mlles Pelletier, Mlle Gabrielle Pelletier Mlle Eléonore Pelletier, M. et Mme Napoléon Pelletier, la famille Emile Pelletier, Mme David Pettigrew, MM. Adjutor Picard et sa famille, Mme Stanislas Picard et famille, la famille J. E. Piuze, M. et Mme Jean-Françoise Pouliot, l'honorable juge et Mme Pouliot, Mlles Pouliot, Mlle R. E. Pouliot, Mme Alexandre Préfontaine, Mlle Prince, le docteur Henri Provencher, Mme J. B. Raymond, M. J. René Raymond, la famille Romuald Raymond, M. et Mme Wilfrid Rioux, M. et Mme Rioux, famille Théophile Rioux, Mlle Pauline Roy, M. Albert Roy, M. et Mme Louis Saint-Jacques, docteur Jean Saucier, M. Gilles Schmouth, la famille Schmouth, Mme H. Saint-Laurent, M. et Mme Robert Têtu, la famille Narcisse Thériault, M. Gérald Thiboutot, Mme Eugène Vallières, M. Chs-Auguste Vallières, M. et Mme Eugène Veilleux, M. J. Réal Viel, le docteur Z. Vézina, Mlles Voyer, Monseigneur C. A. Carbonneau, P. D. Mme Saint-Georges Legendre, M. et Mme Paul Desrochers, Mme et Mlle Dorion.

Offrandes de messes: M. et Mme Arthur Bastien, M. et Mme S. Belle, M. et Mme Geo Bernier, Mlle Louise Bertrand, M. et Mme Léo Bérubé, M. et Mme Léon Bérubé, Mlle Aline Bienvenue, Mlle Jeanne Binet, Mlle Fleurette Blanchet, Mlle E. Blanchet, M. l'abbé Origène Boulanger, M. Edouard Cantin, Mlles Berthe et Eugénie Cartier, M. et Mme Hervé Desrosiers, M. et Mme J. Alfred Dion, M. et Mme Albert Dionne, M et Mme Emile Dionne, M et Mme Joseph Dionne, Mlles Dionne et Parent, Mlles Corinne et Eugénie Dorion, M et Mme E. A. Doucet, M. et Mme C. E. Dubé, M. et Mme L.-V. Dumais, M. et Mme A. Faucher, Mme et Mlles Foisy, M. et Mme Maurice Foisy, M. J. A. Fortier, Mlles Alice et Blanche Gagnon, Mme et Mlle Garneau, Mme J. O. Girard, le docteur et Mme Albert Giroux, MM. Victor et Gustave Giroux, M. et Mme Camille Giroux, Mlles Irène, Thérèse et Marthe Giroux, M. et Mme Alphonse Giroux, Mlle Yvonne Giroux, M. et Mme Fortunat Giroux, Mlle Marguerite Gosselin, Mme Lionel Hall, Mlle Corinne Lafrance, M. et Mme Louis Landry, Mlles Langlais, docteur et Mme F.-J. Langlais, M. et Mme Lauréat Lavoie, famille L.-N. Lavoie, M. et Mme André Lefrançois, M. et Mme J.-Frs Lemieux, M. Thaddée Lévesques, famille Jos. Lord, M. et Mme J.-H. Mailloux, M. J.-B. Marchand, M. et Mme Eugène Marchand, M. et Mme Louis Marquis, M. Marie-Louis Michaud, M. et Mme F. Miller, Mme et Mlle Millette, le Révérend Frère L.-Paul Moisan, o.v.l., Mme John Murphy, Mme J.-A. Ouellet, M. et Mme Georges Ouimet, famille Philias Paquette, MM. Narcisse et Roland Pelletier, docteur Ernest Pettigrew et sa famille, M. l'abbé J.-M. Roussel, Mlle Charlotte Tassé, Mlle Charlotte et Isabelle Saint-Laurent, M. et Mme Ernest Thivierge, M. et Mme A.-E. Thivierge, M. l'abbé Fernand Viel, M. Paul-Emile Viel, Mlles Lagacé, Harvey et Lortie, MM. Raymond Mailloux, Yvon Lavoie, Paul Schmouth, Robert Viel, Villeray Lavoie, et Eugène Pettigrew. Les gardes-malades du Sanatorium Prévost, Mlle Alice Huot.

TELEGRAMMES: M. et Mme Gaspard Huot, M. et Mme Emile Dionne, M. et Mme Joseph Dionne, M. et Mme Léopold Giroux, le Révérend Frère Louis-Paul Moisan, o.v.l., M. et Mme A.-P. Voyer, M. Y.-A. Fortier, M. J. Charles Comtois, M. et Mme J.-A. Larochelle, Sanatorium Prévost, Cercle Chaptal des Gardes-malades de l'hôpital Notre-Dame, famille L.-J.-A. Beauchemin, Mlle Gabrielle Taschereau.

La fermeture de bonne heure et les barbiers

Une importante assemblée de l'Association des Maîtres-Barbiers du district de Montréal a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. J. A. Gagnon. Après avoir réglé les questions de moindre importance, on en vint à l'étude de l'opportunité de convoquer une grande assemblée des maîtres-barbiers de la cité de Montréal. Les membres se prononcèrent en faveur de la tenue de cette assemblée, qui aura lieu le 13 octobre. A cette assemblée, on discutera la question de savoir si les barbiers consentiraient à fermer leurs salons les quatre premiers soirs de la semaine à 7 heures du soir; le vendredi à 9 heures et le samedi à 10 heures; celle de la fermeture deux soirs à 7 heures les mardi ou mercredi ou les mercredi et jeudi; celle de fermer le mercredi à une heure de l'après-midi pour ne rouvrir les salons que le lendemain matin à 8 heures.

Il a été aussi décidé que le grand parti d'huîtres aura lieu le 29 octobre, dans la salle des Débardeurs.

Le meilleur, après tout coûte moins cher

LE MEILLEUR
COMBUSTIBLES ROGERS

"Toujours 2000 livres à la tonne"

The Elias Rogers Co., Limited
Alfred Rogers, Président.

Imm. Canada Cement
LAncaster 4252

CHARBON SCRANTON, GALLOIS ET ECOSSAIS
COKE LASALLE — HUILE DE CHAUFFAGE

VOYAGEUR

TABAC NATUREL
FORT

BOVRIL
dans Votre Diète Quotidienne
Signifie
Forces Sans Engraisser

23F

HORN SE CONTREDIT SOUVENT AU COURS DE SON INTERROGATOIRE

Me Philips, procureur de la défense, compare sa déposition avec celle qu'il fit à Estevan.

La contre-interrogatoire de Wolf Horn, qui accuse la Jewish Colonisation Association de l'avoir déposséder de sa terre et qui poursuit les agents de celle-ci pour un montant de $124,150, s'est continuée hier devant le juge Campbell Lanes.

Le témoin s'est montré moins réticent que la veille et il a répondu de bon gré aux questions des avocats.

Au cours de l'interrogatoire, Horn a révélé qu'avant le 4 octobre 1928, c'est-à-dire avant la saisie de la ferme Horn, il avait délivré neuf voyages de blé à l'élévateur à grain de l'Etat, recevant $432 pour 506 boisseaux.

Cette livraison fut faite au nom de J. Waxslak, beau-frère de Horn, ce dernier a déclaré qu'il avait reçu l'argent. Une autre fois, il avait transporté 3 convois de blé, les reçus de deux de ceux-ci allant à Barrish, au profit de l'Association et le troisième à Myer Hoffer. Me Philips lit alors le témoignage donné par Horn à Estevan, dans lequel il déclare qu'il n'avait pas livré de blé au nom de Wakslak avant le 4 octobre.

Me Philips demande alors s'il n'était pas vrai que le témoin avait disposé d'une certaine quantité de blé de façon à ce que l'Association ne l'ait pas.

Me Phillips lit une autre fois les déclarations faites par le demandeur et inscrites dans le dossier d'Estevan. Il montra que le témoin avait dit là-bas qu'il n'avait livré aucune consignation de blé au nom de Waxslak après le 3 octobre et fit remarquer que la saisie avait eu lieu le 5. L'honorable juge Lane est intervenu à ce moment et a déclaré que la preuve était contradictoire quant aux dates auxquelles Horn a livré du blé au nom de Waxslak.

Le témoignage a porté encore sur plusieurs détails de la saisie.

SEULE L'EXPERIENCE FAIT UN BON HOMME

L'opinion du chef Ralph Scott, de Los Angeles, sur la formation d'un policier et d'un pompier.

"C'est l'expérience, et non les livres, qui forme un bon pompier ou un bon agent de police", disait hier soir le chef Ralph Scott, du service des incendies de Los Angeles, aux membres du Club des Chefs de Police et des Incendies, à l'occasion de la première réunion de la saison à l'hôtel Place Viger. Le chef Scott est le président sortant de charge de l'Association Internationale des Chefs de pompiers, laquelle tenait son congrès annuel la semaine dernière, à Winnipeg.

Il a dit aussi: "Pour faire un pompier ou un policier, il faut d'abord mettre l'homme en service, et lui faire envisager les problèmes en rapport avec son service. Pendant ce temps, on lui fournit les informations pratiques et techniques qui peuvent l'aider".

Au cours de l'année pendant laquelle il fut président de l'Association Internationale des Chefs de pompiers, M. Ralph Scott a essayé de faire quelque chose de constructif. "Nous avons essayé, a-t-il dit, de relever notre service dans la confiance du public. Nous avons découvert qu'un pompier pouvait être engagé de trois façons. Il devient pompier soit par amitié personnelle, soit par influence politique, ou il est admis comme tel par une commission de service civil. Il est évident que cette dernière façon d'engager des pompiers est la meilleure. Certaines gens croient que tout ce qu'il faut à un pompier ou à un policier, c'est une forte corpulance et une tête faible. Selon nous, les hommes ont besoin d'être instruits de leurs devoirs et des problèmes de leurs métiers respectifs. L'Association Internationale nous accorde son concours dans ce sens, et le Congrès des Etats-Unis, en vue de nous aider, a créé un département d'éducation à cet effet".

Le chef Scott a félicité le directeur Raoul Gauthier, du service des incendies de Montréal, qui est maintenant vice-président de l'Association, et a prédit que l'an prochain, le directeur Gauthier serait le deuxième chef canadien à diriger l'Association.

Le chef Scott avait été présenté à l'assistance par le chef William Wren, de Westmount, le président du club, et M. Hector Cadieux, du service des enquêtes du Pacifique Canadien, et M. H.-H. Craig, maire de Saint-Lambert, le remercièrent pour son intéressante causerie.

Puis, le secrétaire du club fit part à l'assistance que les fleurs qui se trouvaient sur la table d'honneur avaient été envoyées au club par le chef Mills, de Richmond Hills, Ont., et sur une proposition de MM. le chef Dubeau et L.-B. Tremble, on décida que ces fleurs seraient envoyées à l'Hôpital Royal Victoria, après la fête.

A la table d'honneur, on remarquait: le maire H.-H. Craig, de Saint-Lambert; le capitaine T. Leggett, de Montréal; M. A.-H. Cadieux, du C. P. R.; le chef Fred S. Hirch; le chef William Wren; le chef Ralph Scott, de Los Angeles; le directeur Raoul Gauthier, de Montréal; le colonel E.-A. Williams, de la police du port; et le chef Dubeau, de Verdun.

Le sixième banquet annuel du club aura lieu en décembre.

Feu M. Paul Ledoux

SAINT-HYACINTHE, 16. (Du corr. de la "Patrie"). — Les funérailles de M. Paul Ledoux, décédé ces jours derniers, à la demeure de son gendre, M. Arthur Bélanger, ont eu lieu au milieu d'une assistance de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Rémi Daigle, Victor Racine, J. Beauchemin, J. P. Laplante, N. Lamoureux et C. Vincent. Le service fut chanté dans la cathédrale de la ville.

Le défunt laisse outre son épouse, ses fils: MM. Ferdinand, de Saint-Hyacinthe; Joseph, de Montréal; Henri, de Richmond; ses filles, la Révérende Soeur Saint-Gabriel, des Révérendes Soeurs Sainte-Marthe; Mme Arthur Bélanger, née Eugénie, de Saint-Hyacinthe; Mme Henri Hallé, née Georgine, de Montréal; Mme Ernest Dubé, née Albertine, de Saint-Hyacinthe; ses soeurs, Mme Joseph Bazinet, née Philomène, La Présentation; Mme Moïse Gauthier, née Marie, de Sainte-Madeleine; Mme Octave Dion, née Lumina, de Saint-Hyacinthe; aussi un frère, M. Joseph Ledoux, aussi de notre ville.

Feu M. Georges Young

TROIS-RIVIERES, 17—(Du correspondant de la "Patrie") — Ces jours derniers a eu lieu, en l'église du St-Sacrement, au milieu d'un grand nombre de parents et d'mis, le service de M. George Young.

Le service fut chanté par M. l'abbé Albert Grandmont, assisté de MM. les abbés F. X. Saint-Arnaud et Robert Giroux, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Roger Beaulieu, Charles Dufresne, Joseph Péruse, D. Blais, Rodolphe René et Robert Soucy. Le deuil du défunt était conduit par son père, M. Georges Young; sa fille, Mlle Françoise Young; ses frères et soeurs, Arthur, Philippe, Claire et Antoinette Young; ses oncles et tantes, MM. Frederic Young, M. A. Dickenson, M. et Mme Joseph Young, Percy Denis, Mme Prudent Goudreault, MM. Ernest Marcouiller et Joseph Veillet, Mme Philippe Dubé, Mme Louis Gravel; ses cousins et cousines, M. et Mme Daniel Gravel, Mme E. Rousseau, MM. Philippe Dubé, Wilbrod Gravel, Mme Albert Gravel, M. David Tremblay, Mlle Alma Brière, Mlles Emma Young, Marcelle et Alice Young, M. Rosaire Marcouiller, Mme Joseph Panneton, Mme R. Chandonnet, M. et Mme Adélard Charette, M. Adélard Simard; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme N. Denis, M. et Mme Laurier Denis, Mlles Marie et Fernande Denis.

On remarquait dans le cortège: MM. Paul Gagnon, Fernande et Gérard Kègle, Rosaire Simard, Roméo Marcouiller, Elphège Giroux, Henri Duchesneau, G. Garceau, Armand Pagé, Joseph Pagé, M. et Mme A. Compartineau, M. et Mme Rosaire Thibodeau, M. et Mme Tancrède Rodrigue, M. et Mme Albert Boisvert, Mme T. Manseau, Mlles Germaine et Alexandra Caron, MM. Garneau et T. Trow.

L'inhumation eut lieu au nouveau cimetière catholique.

3 MONTREALAIS TUES PAR UN CONVOI, HIER, PRES DE WILSONVALE

Deux meurent instantanément, l'autre succombe à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield

COTEAU-DU-LAC, Qué., 17. — Trois Montréalais ont perdu la vie au passage à niveau de la gare de Wilsonvale hier à 4 h. 37 (heure solaire) lorsque leur camion, chargé de pièces de fer, fut frappé par un convoi de passagers du Canadien-National, dû à Montréal pour 5 h. 30. Les freins de la locomotive 5557 ont été endommagés dans la collision et un retard de 45 minutes a été causé. Le camion a été réduit en miettes. Les victimes sont: M. Louis Bross, 38 ans, 3759 rue Arcade; Louis Bronz, 30 ans, 1451 Sainte-Zotique est; et un allemand dont le nom était encore inconnu hier soir. Deux des trois victimes ont été tuées instantanément, et la troisième fut transportée en toute hâte à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, où elle expirait deux heures après l'accident, succombant à une fracture du crâne.

Les cadavres ont été transportés dans la gare de Wilsonvale, et aujourd'hui, le docteur Armand Trépanier de Saint-Clet, coroner du district de Soulanges, tiendra une enquête.

L'agent de la gare, qui a vu l'accident, raconte que le chauffeur du camion s'est engagé sur la voie ferrée sans regarder si celle-ci était sûre. Le convoi n'arrêta pas à Wilsonvale.

On a informé le coroner du district, que les montréalais qui occupaient le camion s'étaient dirigés vers le grand chemin du canal Soulanges et qu'ils effectuaient le voyage de retour au moment de l'accident. Le camion a été projeté à une grande distance. Le docteur Elzéar Deguire, de Côteau-du-Lac, a été appelé sur la scène de l'accident et constata la mort des deux victimes et se procura un autre camion pour faire transporter la troisième victime, qui était alors mourante, à Valleyfield, où elle expira malgré tous les soins des médecins.

Madame Louis Bross, veuve du défunt, a déclaré hier soir, que son époux et ses deux compagnons avaient quitté Montréal lundi matin pour aller chercher des ferrailles et ils revenaient vers Montréal, lorsque cet accident fatal est survenu. Elle ajouta que le compagnon allemand, n'avait commencé à travailler que le matin avec son époux.

AUX FUNERAILLES DE Mlle LUCIENNE MARTEL

Elles ont eu lieu récemment au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Vendredi dernier ont eu lieu les funérailles de Mlle Lucienne Martel, fille de M. et Mme Camille Martel.

Le service funèbre a été célébré en l'église Saint-Louis de France.

L'absoute fut faite par M. l'abbé C.-A. Labelle. Le service fut chanté par M. l'abbé J. A. Cadot, curé de Ste-Anne des Plaines, cousin de la défunte, assisté de MM. les abbés J. B. Moreau et Erien, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé J.-Lionel Beaudry disait la messe à un autel latéral.

La chorale, sous la direction de M. Joseph Saucier, exécuta la messe de Pietro Yon. M. Arthur Letourneau était à l'orgue. Les solistes furent le docteur Louis Verschelden, M. Paul Trottier, M. Gustave Longtin, Léopold Fortin.

A l'issue de la messe, M. Eugène Dubuc chanta "Vierge Sainte", de Missa.

Conduisaient le deuil: son père, M. Camille Martel, ses frères, MM. Pierre J. Martel et Paul Martel; ses beaux-frères, MM. Oscar Dorval et Eugène Dubuc; son oncle, M. Clovis Roy; ses neveux: MM. Roger Martel, J.-Robert Roy, Claude et Pierre Dubuc; ses cousins, MM. Omer Martel, notaire J. H. A. Bohémier, Wilfrid Bohémier, J. E. C. Daoust, J. N. A. Daoust, Raoul Daoust, J. W. A. Bohémier, Raoul Dupras, J. W. Dupras, D. Roy, C.-E. Rivest.

Suivaient le cortège: docteur P. S. Bohémier, docteur Philippe A. Robichaud, Robert Lanthier, Roméo Dorval, Paul Lanthier, Jean Lanthier, échevin Hector Dupuis, P. Lévesque, Jules Lanthier, docteur Louis Verscheiden, A. C. Lanthier, Augustin Boucher, R. A. Taschereau, docteur R. Destroismaisons, Oswald Boucher, Octavien Renaud, échevin Henry L. Auger, Jos Kieffer, J. Léopold Dalpé, Théo. Gohier, Rosaire Roby, E. Riendeau, F. B. Pelletier, C. Pelletier, J. P. Boucher, L. P. Lafontaine, Rodolphe Laflamme, notaire U. Bussières, J.-Denis Perreault, notaire Romuald Crépeau, F. Martin, Hormisdas Dubuc, Hildège Dubuc, A. G. Boucher, Odilon Bélanger, Lucien Dubuc, J. A. Vallée, Paul David, Jean-Paul Dorval, Henri Dubreuil, Maurice Jarry, René Dorval, J. Raymond Carmel, Henri Laurent, Jean Paquette, Anthime Dubuc, Colbert Grothé, Jean De Cotret, Philippe Malo, Henri Royer, J. M. Roy, Omer Loiseau, Raymond Prud'homme, Origène Pierre, Jos. Bernardin, René Lemire, J. Mercier, notaire Deschênes, O. Morency.

Offrandes de messes: La famille Camille Martel, Mme J. Dionis Roy et ses enfants, M. et Mme Paul Martel, M. et Mme Oscar Dorval, M. et Mme Eugène Dubuc, Mlle Cordélia Martel, M. le curé J. A. Cadot, R. Père Lucien Teasdale, S. J., famille David Martel, M. et Mme J. N. A. Daoust, Mme A. S. Daoust, M. et Mme Philippe Malo, M. et Mme Roméo Dorval, M. Willie Larivière, M. et Mme Emile Bohémier, docteur Philippe A. Robichaud, famille J. A. Laurent, M. Roger Martel, M. M. Lacombe, p.s.s., Mlle Antoinette Dupré, M. et Mme Henri Boudriau, Mlle Dora Bindley, Mlle Elodie Viger, M. et Mme Henri Dubreuil, M. l'abbé Lionel Beaudry, M. et Mme Léopold Gélinas, M. et Mme J. D. Monette, M. et Mme J. W. Dupras, Mme et Mlle Dupras, docteur J. E. Bergeron et Mlle M. Blanche Bergeron, Mlle Norma Bibeau, les directeurs et le personnel du Fashion-Craft Ltd., famille Hildège Dubuc, famille A. Bohémier, M. et Mme A. Labelle, Mlle Yvonne M. Descrênes, famille Omer Loiseau, Mlle Evanna Charlebois, la congrégation des enfants de Marie de Saint-Jacques, famille Théo. Dupras, Mlle Noëlla Paquette, Mesdemoiselles De Pocas, M. G. E. Plamondon, Mlles Forest, le Personnel du Bureau d'Enregistrement de Montréal, le Patronage Saint-Agnès, Mme Paul Parent, famille Denis Perreault, Mme Lionel Lefebvre, Mlle Marie-Rose Jeannotte, Mlle Lucie Forget, Mlle Gabrielle Dalpé, M. et Mme A. Crevier, M. et Mme J. E. Marcoux, Mme Charles Rivest et ses fils, M. et Mme A. S. De Carufel, Mlle Margaret Quigley.

Offrandes florales: M. et Mme Camille Martel, M. et Mme Pierre J. Martel, M. et Mme Paul Martel, M. et Mme Oscar Dorval, Mlles Thérèse et Jeanne Martel, M. Roger Martel, Mlle Bernadette Dorval, Gisèle, Claude, Pierre et Cécile Dubuc, Mlle Cordélia Martel, Mlle Stella Bergevin, le docteur et Mme P. S. Bohémier, M. et Mme Paul David, M. et Mme Odilon Bélanger, M. et Mme A. R. Laflamme, Gypsum Lime & Alabastine Canada Ltd, le notaire et Mme J. H. A. Bohémier, M. et Mme Robert Lanthier, Jean, Paul et Thérèse Lanthier, M. et Mme J. E. C. Daoust, les Directeurs et le personnel de Fashion-Craft Mfrs Ltd, M. et Mm Théode Dupras, l'échevin et Mme Hector Dupuis, M. et Mme L. Vaillancourt, le docteur et Mme J. A. Cadot, M. et Mme Colbert Grothé, M. et Mme Oswald Boucher, M. et Mme Jean R. De Cotret, M. et Mme Aimé Béchard.

Bouquets spirituels: Les Religieuses de Marie-Réparatrice, les Religieuses du Bon-Pasteur, Mlle Bernadette Dorval, M. et Mme Oscar Dubuc, Mère Saint-Odilon d'Auvergne, Mlle Marie-Anne Lachapelle, les Soeurs de la Providence, Mme Raoul Nadon, M. et Mme Jos Michaud, famille Henri Coaillier, famille J. B. Raoul Daoust, famille H. Dubuc, Mlle Béatrice Campeau, le notaire et Mme J. A. Meunier, Mlle N. H. Charbonneau, les enfants du Patronage Sainte-Agnès, Mme Fillatrault, Mlle Gertrude Duval, M. Raoul Robichaud.

Télégrammes et condoléances:— M. et Mme Oscar Dubuc, Winnipeg, M. et Mme Martial Fernet, St-Thomas de Joliette, M. et Mme Olier Dubuc, Sherbrooke, Congrégation Notre-Dame, Sherbrooke, Mme Fortunat Fernet, Berthierville, famille Alexis Piette, Berthierville, Soeur Etienne de Hongrie, Joliette, Soeur Georges-Marie, Mascouche, l'Amicale du Couvent de Mascouche, docteur et Mme Louis Verschelden, Mlle Fleurant, Mme J.-E. Giguère, Mme Philippe Dupras, Mlle R. Lacasse, Mme Rosaire Roby, M. et Mme Paul Beauparlant, M. et Mme J.-D. Harbec, Henri Martel, Mme Léo Millette, Mlle A. Valois, J. Raymond Carmel, Mme Drapeau, Mme Léveillé, Mlle Mongeau, famille Signard Roy, M. et Mme S. Perron, Mlle A. Lalime, Mlles Fortin, Mlle McGinnis, M. et Mme O. Giroux, Mlle Berthe Crevier, M. et Mme J.-H. Lambert, l'échevin et Mme Henry L. Auger, Mlles Auger, M. Pierre Richard, P.S.S., famille W. Bohémier M. et Mme J.-H. Lambert, famille J.-U. Perreault, M. et Mme Octavien Renaud, Mme E.-L. Patenaude, Mlle Rhéa Forget, Mlle Emilienne Bélanger, M. et Mme Elzéar Bélanger, Soeur Thérèse du Crucifix, Soeur Marie-Adèle, Soeurs de la Providence, Institution des Sourdes-Muettes, Institut Bruchési, Asile de la Providence, Mlle Léonie Bélanger, Mlle Fabiola Fournier, Mlle Claire Pelletier, Mlles Surprenant, Mlle M.-A. Pesant, le docteur et Mme J.-H. Chalifoux, Mlle Margot Bourgeois, Soeur Rose Agnès, M. Armand Forget, M. René Lamarche, Mme Emery Piette, Mlle Hélène Lamarche, Mlle Guibord, Mme François Dubois, Mlle Dubois, M. et Mme Paul Morin, Mlle S. Lafrenière, Mme Mongenais, Mlle Ernestine Labbé, Mlle Yvette Lesage, Mlle Florence Bindley, Mme Charles I. Germain, M. l'abbé L.-J. Brassard, Mlles Gariépy, M. et Mme Armand De Tilly, M. et Mme Eugène Beaulac, Mlle Gabrielle Glasson, M. et Mme Osias Martel, Mlle Maria De Longchamp, la Chorale Saint-Viateur d'Outremont, Association Catholique des Voyageurs de Commerce, Mme Narcisse Beaudry, Mlle Drolet, M. et Mme Alfred Labelle, Mme J. De Serres, Mlles Marie Decary et Jeanne Daigneault.

Feu M. Joseph Abran

TROIS-RIVIERES, 17. (Du correspondant de la "Patrie".)—Dernièrement, a eu lieu en l'église Notre-Dame des Sept Allégresses, le service funèbre de M. Joseph Abran.

Les porteurs étaient MM. Edeme et Alfred Abran, Alfred Blouin, Lucien Abran, Armand Bourassa et Omer Désilets. Le deuil du défunt était conduit par ses fils, Frank, Paul, Ange-Albert, Benoit et Robert; ses filles, Annette, (Mme Désilets), Madeleine et Monique; son père, M. Hector Abran; ses deux soeurs, Mmes H.-O. Lebel et Mlle Blanche Abran.

On remarquait dans l'assistance: MM. O. LeBel, Montréal; Mme Alfred Blouin, Mlles Imelda et Maria Bourassa, M. et Mme Ernest Abran, Mme Vve. S. Fortin, MM. Paul, Emile et Armand Abran, Mlle Marcelle Abran, MM. Rudolphe et Lionel, Jean, Jacques et Lucien Abran, Armand Chartier, Mlles G. Marchand, Y. Marchand, MM. A. Coulombe, J. Lacroix, Télesphore Désilets, Fernand Jean et Maurice Désilets, Léo Duguay, Jos. Panneton, Richard Duval, Adjutor Duval, Mlle Annette Lord, MM. Johnny Lacroix, Johnny Désilets, Mme J. Fortin, MM. Edouard Guimond, Carmen Massicotte, Mme J. Tremblay, M. Adrien Saint-Pierre, Mlle Imelda Veilleux, Mme Alphonse Duval, Mme J. Racine, des religieuses des diverses communautés, etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière Saint-Louis.

Feu Mme F. Tousignant

SAINT-HYACINTHE, 16. (Du corr. de la "Patrie"). — Mme Veuve François Tousignant, née Mathilda Massé, est décédée ici à l'âge de 70 ans, après une longue maladie. Elle laisse 3 fils: le docteur Albert Tousignant, chirurgien-dentiste, de Saint-Hyacinthe; Mtre Eugène Tousignant, avocat, et M. Léo Tousignant, également de cette ville; une fille, Mlle Lucinda. Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

LES ANCIENS ELEVES DE SAINT-HYACINTHE REUNIS EN CONVENTUM

Après une joyeuse réunion au Séminaire, la fête se termine aux iles de Sorel.

SAINT-HYACINTHE, 16. (Du corr. de la "Patrie.") — Le conventum des élèves de la classe 1910-1918, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, s'est terminé aux îles de Sorel, après une journée entière passée dans la vieille Alma Mater. Les confrères présents, venus d'un peu partout, étaient au nombre de trente-quatre. Les anciens professeurs s'étaient joints aux membres du conventum, qui eut un succès complet. Les confrères qui avaient tenu à se rendre à Saint-Hyacinthe, après une séparation de douze ans, étaient MM. les abbés Albert Aubertin, de Worcester, Mass., Joseph, Hector Bernard, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; André Brunelle, de Manchester, N. H. ; Camille Cournoyer, de Saint-Dominique de Bagot; Napoléon Delorme, vice-chancelier du diocèse de Saint-Hyacinthe; Omer Denommé, de Willimansett, Conn. ; Adélard Halde, de Berlin, N. H. ; Ephrem Halde, de Palmarolle, Abitibi; Désiré Jodoin, de Englehart, Ont.; Alfred Lalime, de Saint-Hyacinthe; Pierre Loiselle, de McMasterville; Loyola Parisien, de Worcester, Mass.; Joseph Proulx, de Foleyet, Ont.; Ulric Roulier, de Haileybury, Ont.; Réal Therrien, de Southbridge, Mass. ; Jacques Papineau, de l'archevêché de Montréal; Ernest Bordeur, de Berlin, N. H.; Emilien Ravenelle, du Séminaire de Saint-Hyacinthe; le Révérend Père Pacôme, o. f. m., (Henri Desnoyers), de Québec; le docteur Liboire Beauregard, de Saint-Jude; le docteur Maurice Boisseau, de Farnham; le docteur Arthème Breton, de Montréal; le docteur Hyacinthe Breton, chirurgien-dentiste, de Saint-Hyacinthe; M. Paul Cartier, chimiste, de Montréal; le docteur Gaudias Choquette de Saint-Hyacinthe; le docteur Ovila Desmarais, de Saint-Hyacinthe; le notaire Cyrille Dumaine, d'Upton, député de Bagot aux Communes; le docteur Ovide Girard, de Saint-Gabriel-de-Brandon; le docteur Gabriel Lecomte, de Magog; le docteur Arthur Lussier, de Torrington, Mass; le notaire Anatole Marin, employé civil de Montréal; le docteur Armand Richard, de Ham Nord; M. Paul Gingras, de Manchester, N. H.

Les restes de Frankel

KLOAVIK, Norvège, 17.—Le petit vaisseau suédois Isbjoern a amené hier les derniers restes de l'expédition Andrée, perdu il y a trente-trois ans. La dépouille de Knut Frankel a été ramenée de l'île Hvitvoen.

Les cartes et les plans ont été placés entre des plaques de verre, ce qui permet de les lire facilement. Parmi les découvertes faites par l'expédition de l'Isbjoern, il y a une carte décrivant le trajet parcouru par Andrée. L'expédition Andrée est venue au point exact où Nobile échoua en 1928, au nord de l'île Foyn.

Le capitaine Stubendorf a dit qu'il croyait que l'on pourrait trouver des vestiges de l'expédition de Nobile, sur la côte ouest de la terre François-Joseph, à l'est du Spitzberg.

On a trouvé plusieurs lettres appartenant à Stringberg, ces lettres portaient encore des timbres suédois. On a trouvé le cadavre de Frankel profondément gelé dans le sol, près d'une falaise. On a trouvé aussi 80 dollars américains en or de même que des roubles russes portant l'effigie du tsar.

La perception des taxes se fait très bien

Depuis quelques jours le nombre des contribuables qui se présentent aux bureaux de la trésorerie municipale pour payer leurs taxes a plus que doublé. On se hâte de payer afin d'avoir le moins possible d'intérêt à payer.

Chaque pièce confortable

La qualité du charbon anthracite russe vous garantit une chaleur égale dans chaque pièce... l'absence presque complète de cendre est une réelle économie et démontre la véritable qualité de ce merveilleux charbon. Donnez sans crainte votre commande — vous ne serez pas désappointé.

Donnez votre commande aujourd'hui !

Si votre fournisseur ne le tient pas
Téléphonez directement à

PLateau 4155

COLONIAL COAL CORP. LIMITED
IMMEUBLE CONFEDERATION
Rue Ste-Catherine Ouest et Avenue du Collège McGill

White Horse Whisky
Old Blend
White Horse Cellar

26½ on. 4.00
40 on. 6.00

Le MÉLANGE DU WHISKY WHITE HORSE

LE mélange, ou "mariage", du White Horse désigne le procédé qui donne à ce whisky sa douceur et son moëlleux.

Le Scotch Whisky est un mélange de malts et d'eau-de-vie de grain. Dans le "White Horse" n'entrent que les préparations de Scotch Whisky les plus choisies. On laisse mûrir pendant longtemps dans des fûts spéciaux—on mélange avec soin—puis on laisse vieillir, on mélange de nouveau et on laisse encore vieillir.

Chaque goutte de "White Horse" doit subir ce long procédé — mais le résultat en vaut grandement la peine.

Le White Horse est le plus ancien Whisky d'Ecosse. Il se consomme dans le monde entier, partout où se rencontrent des connaisseurs.

WHITE HORSE WHISKY

DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ECOSSE

La Patrie

Montréal, Qué.

ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de "La Patrie"

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours	13c	10c
Un jour	15c	12c

Naissance: 50c par insertion.

Décès: 50c par insertion.

Service anniversaire: 75c par insertion.

Remerciements: $1.00 par insertion.

Fiançailles: $1.00 par insertion.

Prochain mariage: $1.00 par insertion.

Mariage: $1.00 par insertion.

ANIMAUX

JEUNES serins, mâles et femelles, jaunes, cannelle, verts, bons chanteurs. 7051 Boyer, Calumet 4714F. 172-3

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

AUBURN MOTOR SALES—

Voyez-nous d'abord, en route pour votre bureau. 4020 Sainte-Catherine Ouest, juste à l'ouest de la rue Guy. 172-26

CHANDLER, Sedan, 1928, 5 passagers, bon, robuste, et belle condition. M. Mainson, MA. 4228. 174-2

CHAMBRE A LOUER

Chambres et Pensions d'Enfants

AUX MAMANS

Savez-vous qu'il y a à Montréal une institution privée, dont le but est d'offrir aux mamans, une sécurité absolue pour la garde de leurs enfants. Pour un prix modéré, vos enfants pourront jouir d'une atmosphère saine, de l'attention suivie de gardes compétentes et d'un service médical approprié. Pour tous renseignements s'adresser à

BABY NURSERY AND CHILDREN'S HOME
(Private Enterprise Reg'd.)
5709, rue Brisset, Côte St-Paul
Tél. YOrk 8850 Chambre 25
Près Ave de l'Eglise et rue Angers
172-40

BONNE pension pour bébé, soins garantis, prix modéré, 21 Mozart Ouest, CRescent 6968. 173-6

MAISON recommandée pour enfants, vrai chez-soi, nourriture excellente, 1901 Cartier. Frontenac 1077, soins attentifs. 173-3

PENSION de bébés, soin maternel. Jeunes à 5 ans, 3346 rue Adam. Clairval 2332F. 157-26

SOIN garanti, prix modéré chez personne connaissant les enfants, 3468 Des Erables, Amherst 1262. 173-3

CHAMBRES SANS PENSION

1593 ST-HUBERT, grande chambre sur le devant, étage du bain, dans famille privée, pour monsieur seulement. 158-26

AMHERST, 2114, belles chambres sur devant avec boudoir et autre magnifique chez-soi, chez veuve. Téléphonez FRontenac 4252. 173-1

AVENUE GREENE, près Dorchester, une belle chambre, gens distingués. Westmount 6478J, 1111 ave Greene. 173-6

CHAMBRE à louer sur coin de rue, deux châssis, eau chaude, eau froide dans maison privée, bonne condition. Calumet 1534F. 174-6

CHAMBRE à louer, pour couple ou monsieur, $10.00 par mois. 1575 Lalonde. 173-3

CHAMBRES DOUBLES, avec lits jumeaux, $6, $7. Appelez MArquette 7406. 172-6

CHAMBRE moderne, repas pour accommoder. Pour un ou deux messieurs. Appelez Elwood 5241. 169-6

CHAMBRES propres, bien éclairées, près Atwater, meublées ou non meublées. Toutes les commodités modernes. Personnes parlant les deux langues préférées. Wilbank 4371. 173-3

GRANDE CHAMBRE pour une ou deux personnes, confort du chez-soi, pension si désirée. Belair 3122, 4811 Avenue du Parc. 172-6

GRANDE CHAMBRE bien éclairée sur l'étage du bain, pour deux; pension si on le désire. Westmount 7457. 169-6

JOLIE chambre éclairée sur la rue Ste-Catherine, avec vue sur la gare Westmount, pour hommes d'affaires. Westmount 4951J. 169-6

DIVERS

COIFFURE

APPRENEZ coiffure, nouvelle méthode de Marcel à l'eau ou papier spécial, cours complet $15.00. Salon Noel, 310 Ste-Catherine Est, Harb. 4988, 2348 St-Antoine, Fitz. 7116. 160-26

LEÇON de coiffure, nouvelle méthode, Ondulation Marcel, au papier et à l'eau. Mme Hébert, CHerrier 1644. 161-26

LEÇONS de coiffure, soins de la peau, à bon marché, satisfaction garantie, personnes parlant les deux langues préférées. WAlnut 5233, 3344 avenue Grey. 172-3

PERMANENT croquignole, ondulation Marcel, papier, coupe, manicure, cils, sourcils. Enseignement. Salon Romain, 6406 St-Hubert, Crescent 8063. 162-26

DIVERS

COQUERELLES, punaises, mites, rats, souris, garantis de les détruire dans une application, pas nécessaire de laisser la place. Prix spécial pour gros contrat. E. Lamarche, Wilbank 6814. Bureau, 515 Atwater. 167-26

JE DOIS informer ma clientèle et le touriste, que je tiens ma maison de pension située près Gray Rock avec confort, améliorations modernes; service prompt et courtois, à prix modéré. Bienvenue à tous. Jos. Légaré, prop., R.R. St-Jovite, Co. Terrebonne. 163-18

PERDU

CHIEN POODLE français blanc, perdu à Montréal-Nord, (en laisse). Prière à celui qui l'a trouvé de téléphoner à Clairval 3432. Récompense. 174-1

PARURE DE COU en martre, sur rue Crescent ou ave Wood. Récompense à 425 Ave Roslyn, West. 0133. 174-1

UNE EPINGLETTE avec camée, perdue le 16 sept. dans les environs des rues Notre-Dame, Delorimier, Gauthier, Des Erables ou dans les tramways de la ligne Delorimier. Souvenir. Récompense. Am. 9976. 174-1

UN CHIEN noir et blanc (Wire-haired fox terrier). Prière à la personne qui le trouvera de téléphoner à We 8048. Récompense. 174-1

SERIN perdu, vendredi le 12 sept. du no 1954, Ste-Catherine ouest. Récompense Wi. 2949. 174-1

SAC A MAIN CLUB, samedi après-midi entre 5 et 6 heures, sur boulevard Berri. Récompense. Am. 4350, 4705 Delanaudière. 174-1

SACOCHE de soie bleue, perdue dans les tramways, vendredi matin. Récompense. La. 2673. 174-1

EMPLOIS

POSITION DEMANDEE FEMMES

JEUNE FILLE instruite en français désirerait enseigner dans une famille anglaise. J'ai 21 ans et possède un brevet obtenu à l'école Normale pour renseignements, s'adresser aux Soeurs Sainte-Croix, St-Laurent. Thérèse Charbonneau, Nominingue, Comté Labelle, Qué. 169-12

STENO, dactylo, active, expérimentée, rapide, références, désire position, salaire modéré. Calumet 8493. 172-6

Ouvrage demandé, Hommes

SERVICE Packard. Contrat demandé pour délivraison de paquets, service rapide, à l'heure, au contrat. MArquette 1232. 172-27

FEMMES, FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE une femme pour tenir la maison, deux heures par jour, en échange de sa chambre. Lancaster 1700. 174-1

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

ON DEMANDE un jeune homme dans chaque ville, cité et village du Canada, comme gérant de jeu de golf en miniature. S'adresser: Canadian Miniature Golf Corp., Immeuble Wilson, Toronto. 173-6

ENSEIGNEMENT

BARBIER

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations: Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 930 Saint-Laurent, Montréal. 161-26

ELEVES DEMANDES

ECOLE Mlle Robichaud. Toutes matières commerciales: diction par professeur diplômée de Paris. Garçons, filles, 2031 St-Denis. 169-26

ANGLAIS, français, sténographie, clavigraphie, comptabilité. Succès garanti. Norman Business College, 4895 St-Denis. $2.00 et plus. 169-6

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL—

Cours complets de mécanique et d'électricité d'automobile. Soixante moteurs en marche, 4, 6, 8 et 12 cylindres, moteurs d'aéroplanes. Réparation, construction de batteries, générateurs, démarreurs, etc. La plus complète organisation du genre au Canada, formant les mécaniciens. Seuls les certificats de l'Ecole Technique sont reconnus par le gouvernement provincial. Nos diplômes recherchés. Ecrivez, venez, 200 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

APPORTEZ CETTE ANNONCE

155-26

PERFECTIONNER VOTRE ANGLAIS. Cours de tous genres, durant 1 heure 1-2. Professeur d'expérience universitaire. Enregistrement tous les soirs 6-9. 69 Sherbrooke Ouest. 172-10

MARCHANDISES

A VENDRE

FOURNAISE à air chaud, trois années d'usage. Dans très bonnes conditions, très bon marché. S'adresser à O.-L. Bourque, 5025 Boyer, Bélair 6675W. 174—6

ARTICLES DE MENAGE

UNE PAIRE de portières doubles, en velours bleu, 2 verges, 15 pouces, $20. Harbour 4659. 174-1

AMEUBLEMENT A VENDRE

A VENDRE, ameublement de sept pièces avec bail de deux ans. Téléphonez CHerrier 9644. 173-2

AMEUBLEMENT de 5 appartements avec continuation de bail, 6878 St-Laurent, CRescent 1204. 173-2

BEL ameublement complet, 7 pièces, vente immédiate, Paul Dagenais, 473 Querbes. 174-2

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX, Piché et Desrosiers, Amherst 2424, belles grosses retailles plancher bois franc, 20 sacs $5.00, 100 sacs $16.00, charbon. 172-6

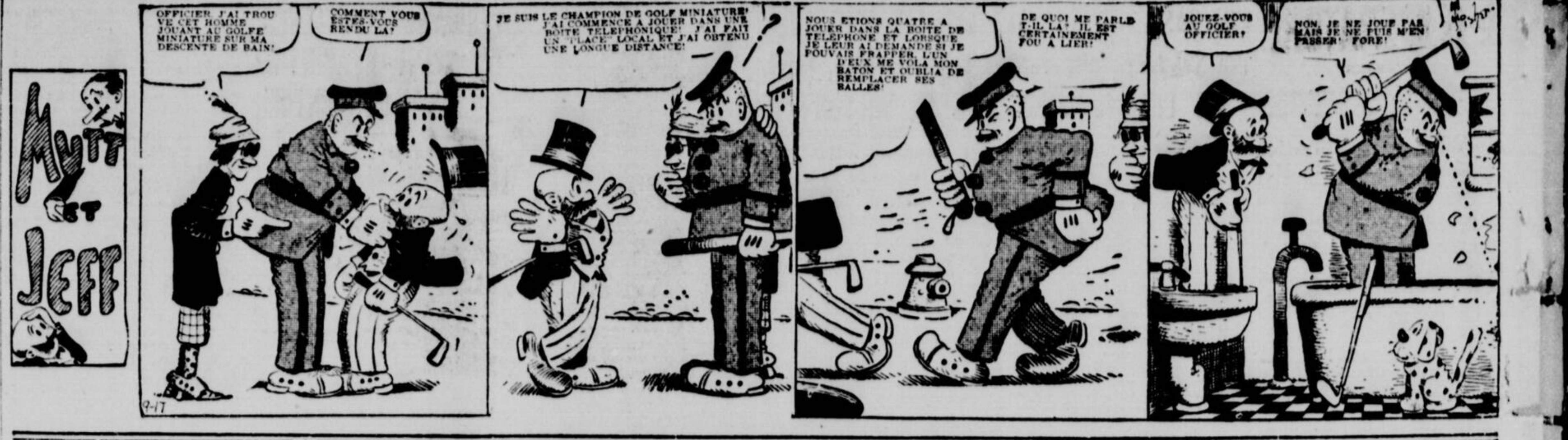
MUTT ET JEFF
OFFICIER, J'AI TROUVE CET HOMME JOUANT AU GOLFE MINIATURE SUR MA DESCENTE DE BAIN!
COMMENT VOUS ETES-VOUS RENDU LA?
JE SUIS LE CHAMPION DE GOLF MINIATURE! J'AI COMMENCE A JOUER DANS UNE BOITE TELEPHONIQUE! J'AI FAIT UN "PLACE" LOCAL ET J'AI OBTENU UNE LONGUE DISTANCE!
?
NOUS ETIONS QUATRE A JOUER DANS LA BOITE DE TELEPHONE ET LORSQUE JE LEUR AI DEMANDE SI JE POUVAIS FRAPPER, L'UN D'EUX ME VOLA MON BATON ET OUBLIA DE REMPLACER SES BALLES!
DE QUOI ME PARLE-T-IL LA? IL EST CERTAINEMENT FOU A LIER!
JOUEZ-VOUS AU GOLF, OFFICIER?
NON, JE NE JOUE PAS MAIS JE NE PUIS M'EN PASSER! FORE!
9-17

MARCHANDISES

INSTRUMENTS MUSICAUX

GRAMOPHONE en chêne tout fait à la main, dernier modèle, bien bon marché à prompt acheteur, 744 Young. 174-6

OCCASIONS FINANCIERES

COMMERCE A VENDRE

BOULANGERIE à vendre à Val David. S'adresser à H. Legault. Aucune offre raisonnable sera refusée. 171-12

EPICERIE licenciée à vendre, bonne place d'affaire, bon marché. S'ad. 2167 Aylwin, Frontenac 1405. 174-3

HOTEL A VENDRE

HOTEL licencié, 19 chambres, pouvant être augmenté à 25, avec restaurant et salle de billard, dans beau gros village à 40 milles de Montréal. A vendre pour bonne cause, ou à échanger pour propriété en ville. 520 Cherrier, HA. 0707. 171-26

Services Professionnels

AUX MALADES

INSTITUT de Prophylaxie. Attention spéciale à chaque maladie. Traitements individuels et complets des maladies chroniques, 3440 Hutchison. 163-26

AVOCATS

BEDARD Marcel, avocat, 60 St-Jacques Ouest, Edifice Versailles. Harbour 8055. Soir, Falkirk 2144. 168-26

CINQ-MARS, Alfred, avocat, 50 Notre-Dame Ouest, Edifice Duluth. Tél. Lancaster 5009. Soir, Atlantic 3777W. 170-10

DEMERS, René, avocat, 152 Notre-Dame Est, Edifice Sauvegarde. Tél. HArbour 4119. 170-26

MATHIEU, Armand, (c.r.), avocat, 132 St-Jacques Ouest, HArbour 4300. Résidence Uptown 7468. 172-26

MERCIER, W.-F., avocat, Edifice Crédit Foncier, 5 rue St-Jacques Est, chambre 22, Bureau Harbour 5360. 163-26

PILON, J.-Albert, avocat, 706 rue St-Gabriel. Tél. HArbour 5458. 174-26

COMPTABILITE

VOTRE comptabilité peut vous être faite en dehors et livrée sur cartes gratuites par correspondance. 4697 Boyer, Frontenac 3937. 144-26

HOPITAUX PRIVES

HOPITAL Ste-Thérèse. Cas maternité, femmes, filles, pension avant et après maladie, adoption d'enfants. 4932 Parc Lafontaine, FR 7031. 158-22

MEDECINS

MALO, Dr ZENON.—Clinique privée, nouveau numéro 6631 St-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique. Tél. Crescent 0392. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures. 161-26

Services Commerciaux

REPARATIONS

MANTEAU mouton Perse $115.00, rat musqué, $65.00, manteaux faits sur mesure. Réparations de toutes sortes, satisfaction garantie. Turcotte, 1590 Ste-Catherine Est. 171-6

REPARATION de meubles de tous genres. Spécialité belles pharmacies à $2.00. Ouvrage garanti. 4504 Mentana. 174—26

REPARATION générale, bâtisses, spécialité: garage $400.00. Ouvrage garanti. Soumission gratis, évaluation propriété. FRontenac 6783. M. Beauchamp. 174-9

IMMEUBLES A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISON neuve, rue Lajeunesse près Jarry, 4 et 7 appartements, plancher bois franc, CL. 0276J. 173-3

RUE CLARKE, 5597, six pièces, confortable, bain séparé, eau chaude, grande cour, près des écoles. Loyer bas. AMherst 5579. 173-3

ON DEMANDE A LOUER

JE DEMANDE à louer, une terre, 40 vaches, plus capable de l'administrer sans engagés, expérience 35 ans, aussi bonnes références. Adressez-vous à Moïse Deschênes, 156 rue St-Philippe, St-Henri, Montréal. 172-12

Les annonces classifiées vous guident dans le domaine de l'économie.

IMMEUBLES A VENDRE

COTTAGE A VENDRE

COTTAGE des mieux situés. S'adresser à Atlantic 2866. 174-3

MAISONS A VENDRE

A BORD A PLOUFFE, propriété moderne. Prix modéré. No 1 avenue Wilfrid, près du pont. Tél. BY. 0225. 172-3

MAISON, 6 appartements, grande cour. S'adresser 6 St-Henri, R.P. 292, Ste-Agathe des Monts. Poulailler tenant à la propriété, 100 poules rapportant $300 profit par année, installation moderne. 163-16

TERRAINS A VENDRE

CONSTRUCTEURS, rue Lasalle, 2 terrains, 25 x 100, avec garage, près Ste-Catherine, 1645 Aird, H. Caron, Clairvail 5764. 173-6

RUE DE LAROCHE, dans Ahuntsic, près du presbytère, Calumet 3629M. 172-3

A VENDRE

5 TERRAINS à vendre à Plage Laval au coin des rues Riviera et des Cèdres.

— AUSSI —

DEUX à Laval des Rapides. S'adresser

WAlnut 3891

JNC

ATTENTION SPECIALE—

A tous ceux qui ont des terrains clairs et qui désirent se bâtir, trouveront toujours les informations nécessaires et les meilleurs avis en s'adressant à

Delorimier Construction Co.
AMHERST 2601

109-10

PERMIS DE BATIR

Les permis suivants viennent d'être enregistrés à l'hôtel de ville: H. Mercier, 1663 Parc George-Etienne Cartier, une maison, cinq logements sur la rue Champlain, Bourget, $9,000. Mme A. Brault, 8443 rue Saint-Denis, une maison, deux logements sur la rue Jarry, Villeray, $4,500; J.-A. Ferron, 6809 rue Garnier, une maison, cinq logements, sur le boulevard Saint-Joseph, Saint-Denis, $15,000; R. Ginsberg, 6738 rue Marquette, une maison, deux logements, sur la rue Papineau, Montcalm, $6,000; Bonneville et Séguin, 6244 rue Chabot, une maison, trois logements, sur la rue Chabot, Montcalm, $8,000; E. Bachand, 4857 Cazelais, une maison, deux logements, sur la rue Globert, Notre-Dame de Grâce, $6,800; J.-P. Laliberté, 4360 rue Berri, une maison, trois logements, sur la rue Christophe-Colomb, Villeray, $8,600; J.-B. Soucy, 7448 rue Saint-Denis, une maison, deux logements, sur le boulevard Saint-Joseph, Saint-Denis, $15,000; S.-A. Dubois, 6721 rue Chambord, deux maisons, quatre logements, sur la rue Marcil, Notre-Dame de Grâce, $15,000; A. Montplaisir, 4852 rue Orléans, une maison, deux logements, sur la rue Orléans, Maisonneuve, $4,000; D. Dénommé, 8020 rue Saint-Dominique, une maison, trois logements, sur la rue de Châteaubriand, Villeray, $8,000; A. Mailhot, 340 rue Craig-Est, une maison, trois logements, sur la rue Des Ecores, Rosemont, $4,000; J.-A. Caron, 4093 boulevard Décarie, quatre maisons, huit logements, sur la rue Draper, Notre-Dame de Grâce, $30,000; A. Phaneuf, 3851 rue Dandurand, deux maisons, quatre logements, sur la 10ème avenue, Rosemont, $8,000; A. Phaneuf, 3851 rue Dandurand, deux maisons, quatre logements, sur la 16ème avenue, Rosemont, $8,000.

LA CONSTRUCTION DES NAVIRES EST ACTIVE

Pendant le mois d'août, sur la Clyde, on a produit un tonnage total de 59,436.

La construction des navires, sur la Clyde, n'a assurément pas subi de dépression, car les chiffres officiels du rapport pour le mois d'août sont plutôt encourageants pour ceux qui sont intéressés à cette industrie à Glasgow. Le tonnage total s'est élevé à 59,436, soit le plus élevé qui ait encore été enregistré cette année, dans un seul mois, si l'on fait exception, toutefois, pour le mois de juin, à cause de la construction du navire géant du Pacifique Canadien, l'"Empress of Britain", qui a été lancé des chantiers de la John Brown and Company, à Clydebank. Le tonnage total pour ce mois fut de 88,338. L'an dernier, il n'y a que le mois de mars qui a donné un tonnage supérieur à celui du mois de juin de cette année.

EXPERT A MONTREAL

Le commandant G. B. Spicer-Simson, le secrétaire général du Bureau Hydrographique de Monaco depuis son établissement en 1921, est arrivé à Montréal pour donner une série de conférences par tout le Canada. Il parlera de l'expédition navale sur le lac Tanganyiaka, pendant la guerre, et aussi de la façon des sous-marins de faire la guerre de 1914 à 1918. Il reviendra à Montréal vers le milieu de novembre.

SIR L. BRASSEY

Parmi ceux qui s'embarquèrent hier, à Québec, à bord de l'"Empress of France", du Pacifique Canadien, on remarquait sir Leonard Brassey, oncle de lady Willingdon, le lieutenant-colonel Edwin Perceval Brassey, anciennement avec les Coldstream Guards, sir Alfred Goodson, yachtman anglais bien connu, Arthur Stringer, écrivain canadien, le révérend Allan P. Shatford, recteur de St. James the Apostel, de Montréal, et Mme Shatford, M. et Mme S. C. Sheppard et Mlle H. Sheppard.

LE "PARIS"

Le "Paris", de la Cie Générale Transatlantique, arrive à New-York cet après-midi, à 2 heures, avec 1,039 passagers, dont 450 sont des passagers de cabine première classe. Le navire arrive du Havre et de Plymouth.

Elections à la Société Calédonienne de Montréal

W. D. Hutchison a été élu président de la Société Calédonienne de Montréal au cours de l'assemblée générale annuelle tenue hier soir. Les autres officiers élus sont T. A. Crawford, 1er vice-président, G. L. Morrison, second vice-président. Le trésorier R. Young, le secrétaire J. G. McLeod, et le secrétaire financier Tom Davidson, furent réélus. Un nouveau chapelain a été élu dans la personne du révérend David Scott, M. A., D. D., de l'église Knox-Crescent.

TRIBUNAUX CIVILS

DIVISION DE PRATIQUE

Le 16 septembre 1930.

Présent: l'honorable juge Coderre.

Les jugements suivants furent rendus:

Fine Arts Upholstering Co. vs Lyal J. Funchion: jugement accordant motion pour examiner F. D. eid.

Edwin E. Wallace vs Dame R. M. Olsen; jugement pour $192 avec int. et dépens.

A. Charbonneau vs P. Quevillon; jugement pour $195 avec int. et dépens.

Vallery M. Copellar et vir vs International Ins. Co.; jugement accordant motion pour cautionnement pour frais.

L. A. Gauthier vs Emile Meilleur; jugement pour $130 avec int. et dépens suivant confession de jugement.

Bertram Saxton vs Montreal Tramways Company; jugement mettant les parties hors de cour.

Dame Yvonne Lian vs John Callify; jugement accordant requête pour ester en justice.

Omer Brunet vs Albert Kidger et al et Fraser Bros., m.e.c.; jugement maintenant saisie-gagerie par droit de suite.

Joséphat Bibeau vs H. E. Massé; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $102 avec int. et dépens.

Paul Leblond vs J. Paquin et T. Brassard et al, m.e.c.; jugement pour $106 avec int. et dépens suivant déclaration de privilège d'ouvrier.

Dame Berthe Clermont vs A. Desroches; jugement accordant requête pour ester en justice.

Sam Schwartz vs H. Smith et Abraham Rudner, T.S.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne et valable.

Roy Alfred Gunther vs Elizabeth Ann Routhledge; jugement rejetant motion de la défenderesse.

Dame G. Baillargeon vs D. Lemieux; jugement en séparation de biens.

Th. Paraskevas vs Dame K. Lingenecka et Le Protonotaire Cour Supérieure, m.e.c.; jugement accordant requête pour faire rayer enregistrement de propriété.

Modern Loan and Discount Ass. vs L. Rittenbaum et al et Crown Cap Mfg Co., T.S.; jugement déclarant saisie-arrêt tenante.

Herbert M. Marler et al vs Morris Wexler; jugement pour $371.46 avec intérêt et dépens.

Hermaine Montpetit vs Rose Marsour; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $149 avec intérêt et dépens.

Joseph Normandin (Normandin et Frère Enrg.) vs Georges Bergeron et Lasalle Dye Works, T.S.; jugement contre la T.S. par défaut.

Léon Martineau vs W. J. Meyerson; jugement pour les frais seulement.

Charles Grossman vs Dame Esther Grossman et al; jugement accordant motion nommant expert.

E. Massé vs J. A. Delage; jugement pour $375 avec intérêt et dépens.

Ruth Chesley vs John Francis Bacon; jugement accordant séparation de corps et de biens.

Les Verreries Nationales Ltée vs L. A. Déro et The Donnacona Paper Co. Ltd. T.S.; jugement suivant déclaration de la T. S.

Canadian Hebrew Loan Syndicate vs A. Balinsky et al et Dame Fanny Balinsky, T.S.; jugement ordonnant à la T. S. de déposer.

Vyse Sons and Co Ltd. vs Dame A. Mallette et vir.; jugement pour $342.34 avec intérêt et dépens.

Varin et Barbin Ltée vs Marien Wilson Ltée; jugement mettant les parties hors de cour.

Parkinson et Joncas Ltd vs G. H. Turner; jugement accordant motion pour examiner B. S. Parkinson et A. M. Joncas.

Kruehen Iron Works Ltd vs Fromson and Co. Ltd; jugement pour $125 avec intérêt et dépens.

A. Papineau vs J. Paquin et T. Brassard et al, mis en cause; jugement pour $62.60 avec intérêt et dépens suivant déclaration de privilège d'ouvrier.

Michael Stafford vs William Henry Rodgers; jugement pour $424 avec intérêt et dépens.

R. Fauteux vs M. Zabitosky; jugement suivant article 591 C.P.C.

Chez les étudiants

QUEBEC, 17 (Du correspondant de la "Patrie"). — Roland Champhoux, étudiant en droit, a été élu par acclamation, hier, président des étudiants en droit de l'Université Laval, au cours des élections de la Faculté.

UNE CONFERENCE SUR "NOS MARTYRS"

"Nos martyrs: l'offrande, le sacrifice et la glorification", tel est le sujet de la conférence que le révérend Père Mongeau, s.j., donnera sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Deschamps, à la salle académique du Collège Sainte-Marie, ce soir, à 8 heures 15.

Une magnifique série de projections illustrera la causerie et fera revivre devant nous les héros de la Nouvelle-France que l'Eglise vient d'élever sur les autels.

Le quatuor Sainte-Marie fera entendre quelques pièces de son répertoire.

CHEMIN de FER NATIONAL DU CANADA

DEVELOPPEMENT DU TERMINUS DE MONTREAL

SOUMISSIONS pour viaduc de la rue St-Antoine à la rue Ottawa.

Des soumissions cachetées adressées à M. C. B. Brown, ingénieur en chef, chambre 315, Immeuble Insurance Exchange, rue St-Jacques, Montréal et portant à l'endos "Soumission pour viaduc", seront reçues jusqu'à 12.00 heures (midi) le 1er octobre 1930, pour la construction d'un viaduc de chemin de fer, en béton armé, à l'endroit ci-dessus mentionné.

On peut se procurer les plans, devis, formules de contrat et de soumission, au bureau du soussigné, chambre 315, immeuble Insurance Exchange, Montréal, Qué.

Les plans et devis seront prêtés aux entrepreneurs bona fide, sur dépôt d'un chèque accepté, fait payable à l'ordre du Chemin de Fer National du Canada, au montant de cent dollars ($100.00). Ce dépôt sera retourné par la compagnie ferroviaire sur remise en bon état desdits plans et devis.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

C. B. BROWN,
Ingénieur en chef,
Développement du Terminus de Montréal.
MONTREAL, Qué.,
15 septembre, 1930. S. 17-22-26

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No C-68754. Horn Realty Co. Limited, corps politique dûment incorporé et ayant sa principale place d'affaires dans la cité de Montréal, demanderesse, vs William Potts, de la cité de Montréal, marchand, défendeur.

Le 26e jour de septembre 1930, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires du dit défendeur, au No 104 rue Ste-Catherine Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en habits de confection, etc.

Conditions: argent comptant.

J. JOHNSTON, H.C.S.

Montréal, 15 septembre, 1930.

—AVIS—

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par **Hôpital Notre-Dame**, No 1560 Sherbrooke Est, pour permission d'installer un réservoir à gazoline pour usage personnel, sur le lot No 1136, subdivision 192, quartier Bourget, No (arr.) 1560 Sherbrooke Est.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.
Montréal, 17 septembre, 1930.

—AVIS—

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par **Geo. Mills & Sons Ltd.**, No 5314 York, pour permission d'installer un réservoir à gazoline, sur le lot No 3407, subdivision 246, quartier St-Paul, No 5314 York.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.
Montréal, 17 septembre, 1930.

LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de—
CHARLES LORTIE,
Importateur,
1215, rue St-Denis, Montréal
Cédant autorisé

AVIS est par les présentes donné que **Charles Lortie**, importateur de Montréal a, le 16ème jour de septembre 1930, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que l'honorable Jules Allard, sequestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 25ème jour de septembre 1930, à trois heures de l'après-midi, au bureau du sequestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic dans les 30 jours de la date de cet avis.

Daté à Montréal ce 16ème jour de septembre 1930.

Gardien: GEORGES DUCLOS,
10, rue St-Jacques Est, Montréal
HArbour 9138

LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de—
ORIAN LAFORTUNE,
Montréal, P.Q.
Cédant autorisé

AVIS est par les présentes donné que **Orian Lafortune** de Montréal, a fait une cession autorisée de ses biens le 15ème jour de septembre 1930, et que la première assemblée des créanciers sera tenue au Palais de Justice, Chambre 31, le 24ème jour de septembre 1930, à trois heures de l'après-midi.

Les procurations doivent être produites entre nos mains avant l'assemblée.

Daté à Montréal, ce 16ème jour de septembre, 1930.

Gardien: CHARLES ARNOLD
Bureau—Chambre 402,
4 Notre-Dame Est,
Tél.: LAn. 9257.
Montréal.

Avis aux créanciers de la première assemblée

LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de—
HERMENEGILDE RAYMOND,
1821, Orléans
Cédant autorisé

AVIS est par la présente donné que **M. Herménégilde Raymond**, de Montréal, a, le 15ème jour de septembre, 1930, fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que l'honorable Jules Allard, séquestre officiel, nous a nommés gardiens des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au Palais de Justice, Chambre 31, Montréal, le 25ème jour de septembre, 1930, à 3.00 heures de l'après-midi.

PAQUET & CHARBONNEAU,
Gardiens
132, St-Jacques Ouest, Montréal.
Montréal, 15 septembre, 1930.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est donné par le présent que ELEANOR FRITZ, de la cité et district de Montréal, dans le comté d'Hochelaga, dans la province de Québec, épouse de HOLGER LAURITZ LAWSON, de la cité et district de Montréal, Mécanicien d'instruments de musique, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, le dit HOLGER LAURITZ LAWSON, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce dix-huitième jour d'août, A. D. 1930.

JOSEPH K. MERGLER,
Procureur du requérant,
Chambre 416 Edifice Power, Montréal.
A 20-27 — Sept. 3-10-17

Feuilleton de "La Patrie".—

"MARIAGE TRAGIQUE"

Par Henri Germain

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

30 (Suite)

— Mais enfin, ma chère, de qui voulez-vous parler ? demanda Destrem dont l'étonnement croissait en présence de l'émotion éprouvée par sa compagne.

— Du baron... de mon... M. Dutertre enfin, cria Paule, sans avoir osé dire: de mon père.

— Oh! c'est impossible, vous êtes dupe d'une illusion d'optique ou troublée peut-être par l'atmosphère spéciale du lieu.

— Peut-être, répliqua la jeune femme, sans conviction pourtant....

N'importe je voudrais m'assurer.

—Comment?

— Je ne sais trop, en interrogeant un inspecteur des jeux, un croupier.

— Voulez-vous essayer, mon ami?

— Sans doute, si vous y tenez absolument.

— Oui, beaucoup.

Sans parler davantage, Destrem s'éloigna, fit le tour du tapis, s'approcha d'un inspecteur et le prit à part un instant.

Après lui avoir décliné son nom, sa qualité, et lui avoir montré l'une de ses cartes, il demanda:

— Pourriez-vous me renseigner confidentiellement sur ce joueur âgé, placé à la gauche du croupier?

Et, d'un geste discret, il désigna le vieillard.

— Ah! M. Jean, répondit l'inspecteur, c'est assez difficile; nous savons fort peu de chose sur son compte, bien que ce soit un de nos habitués, un professionnel, si vous le préférez.

Généralement, nos petites enquêtes policières sur les joueurs de cette espèce sont assez complètes; mais pour celui-ci, nous n'avons rien pu découvrir de précis.

— Le voyez-vous depuis longtemps?

— Depuis près de dix ans, monsieur.

C'est l'un des doyens de la roulette. Et ponctuel, exact comme un véritable chronomètre.

Il entre dès l'ouverture, et part régulièrement à huit heures du soir.

— Savez-vous son nom?

— Je vous l'ai dit: M. Jean.

— Où habite-t-il?

— A la Condamine, chez un petit propriétaire; il loue une chambre toute meublée, et prend ses repas dans la maison.

— Savez-vous d'où il venait, en arrivant ici?

— De Marseille, je crois.

Je ne puis rien affirmer, car M. Jean n'est pas causeur, au contraire, de sorte qu'il est difficile, ou plutôt impossible, de lui tirer les vers du nez.

J'ai pourtant essayé plus d'une fois, mais sans succès.

La seule chose que je puisse vous apprendre, et c'est le résultat de mes observations toutes personnelles, c'est que M. Jean n'en a plus, je le crains, pour bien longtemps.

Jusqu'à la semaine dernière, il a vécu comme plusieurs autres, exclusivement du jeu, réalisant chaque jour un gain moyen de vingt-cinq francs environ et se constituant une petite réserve.

Mais, depuis cinq jours, il perd sans discontinuer et je le crois maintenant au bout de son rouleau.

C'est dommage, car je le suppose parfaitement capable de commettre une bêtise irréparable, si les ressources viennent à lui manquer.

Tenez, regardez son visage blême, ses traits crispés, ses yeux fous; jamais je ne l'ai vu ainsi; jamais non plus il n'a joué un si peu.

Je parie qu'il risque son dernier écu.

— Pauvre malheureux! soupira Destrem apitoyé.

Sur ce, remerciant l'inspecteur, il rejoignit Paule et lui apprit en peu de mots le résultat de sa démarche.

— C'est étrange ! déclara la jeune femme, l'enveloppe de mystère dont s'entoure cet homme me frappe davantage encore.

Et ce nom "Jean"; c'était justement le prénom du baron; vous souvenez-vous?

— Sans doute.

— Comment découvrir l'identité de ce malheureux !

— Il n'y a qu'un moyen, fit Destrem, c'est de le suivre à sa sortie du casino, de l'aborder franchement en lui faisant part de vos suppositions.

Asseyons-nous, lorsqu'il s'en ira nous partirons derrière lui.

— Oui, oui, faites cela pour moi, mon ami, repartit Paule, et je vous en serai vraiment reconnaissante.

Je serais désolée, voyez-vous, de ne pas savoir exactement à quoi m'en tenir maintenant que le doute a pénétré en mon esprit.

Car, si je ne me suis pas trompée, je voudrais causer longuement avec le baron, lui dire que je suis et l'arracher peut-être à ce milieu de fièvre, où la misère et le suicide doivent le guetter.

— Vous avez toujours raison, acquiesça le colonel, avec un regard d'admiration pour la générosité de sa compagne.

Il se souvenait du passé, du peu de valeur morale de Dutertre, et du ressentiment que Paule eût été en droit de nourrir contre l'ex-diplomate.

Puis ils allèrent s'asseoir vers l'une des extrémités de la salle, et se mirent à causer de choses indifférentes, sans perdre de vue le vieux joueur.

Les heures passèrent; Destrem s'étonnait de voir le vieillard tenir encore la partie, puisque, au dire de l'inspecteur, M. Jean devrait en être à son dernier écu.

Mais il avait eu sans doute des retours de gain, des alternatives de chance et de malheur, et jusqu'alors il s'était maintenu.

Depuis un moment pourtant, sa physionomie redevenait plus sombre, se crispait en grimace douloureuse, ses mains tremblaient en poussant l'enjeu.

Il jouait avec une nervosité, un acharnement visibles sur le zéro qui s'obstinait à ne pas sortir.

Encore un tour du cylindre fatal, et M. Jean, complètement décavé, se leva, blême, chancelant, s'appuyant des deux mains à la table, comme s'il n'osait quitter cet appui de peur de tomber.

Cependant, d'un effort d'orgueilleuse volonté, il redressa son torse un peu voûté, jeta autour de lui un regard fou, sans voir et se dirigea vers la sortie.

Destrem et sa compagne s'étaient levés et marchaient déjà sur ses traces.

—Mes présomptions tendent encore à s'affirmer, en voyant ce vieillard debout, dit aussitôt Paule.

C'est la taille, la structure, la démarche même de celui dont je veux parler.

Certes il a vieilli, il se tient un peu moins droit, son visage est plus ridé, mais les traits n'ont pas changé.

C'est toujours la même expression diplomatique d'autorité hautaine, le même regard de volonté glaciale; n'est-ce pas votre avis ?

—Je n'ose vous le donner, répliqua le colonel soucieux, j'ai trop peu connu M. Dutertre pour me souvenir très exactement de ses traits.

Suivons-le toujours, nous essayerons de lui parler tout à l'heure.

Ils continuèrent donc silencieusement leur bizarre filature, un peu étonnés cependant de voir M. Jean se diriger vers le bord de la mer, au lieu de descendre à la Condamine où se trouvait situé son logis.

Bientôt le vieillard s'engagea dans un chemin difficile, serpentant à travers les rocs, et disparut un moment à leurs yeux.

—Tenez-vous à gravir ces rochers ? demanda Destrem avec un intérêt affectueux; ce ne vous sera pas très facile, je le crains; vos jupes sont embarrassantes.

—Si, si, allons toujours, repartit la jeune femme d'un ton décidé, je veux savoir.

Et sans hésiter, elle s'engagea résolument dans les entassements rocailleux, suivie de près par son compagnon.

Comme ils allaient déboucher enfin sur une mince bande de sable, baignée par les vagues frisées, ils aperçurent le vieux joueur, debout, face à la mer, et faisant de grands gestes.

—Est-il devenu fou !... murmura Destrem.

—Approchons encore, dit Paule, il doit parler, sans doute; et nous pourrons l'entendre.

Puis elle fit encore quelques pas avec prudence, et ils parvinrent tous deux à s'embusquer derrière un bloc, à trois pas à peine de celui qu'ils épiaient avec tant de persévérance.

La jeune femme ne s'était pas trompée, le vieillard parlait haut, comme en proie à une surexcitation étrange. Ses paroles leur arrivaient distinctement, dans le silence du site désert.

—Oui, clamait l'inconnu, d'un accent véhément, je vais te quitter, vieux monde exécré; terre de souffrances, de déceptions et de misères; et te quitter sans regrets.

La coupe d'amertumes est pleine jusqu'aux bords. Humilié, misérable, détesté peut-être de ceux qui m'ont connu jadis, et depuis longtemps abandonné de tous, je n'ai plus qu'à en finir !

Le hasard, comme le reste, m'a trahi; l'or est traître, l'or est infâme !...

Rien ne m'est plus, et je vais enfin me reposer dans le néant, après tant d'années de luttes inutiles !...

Puis, comme s'attendrissant en face du spectacle magnifique dont ses yeux étaient frappés il continua d'un accent voilé de désespoir farouche :

—Pourtant il y a de belles choses, la vie, la nature surtout, ont des sourires et des caresses, je les ai connus autrement.

Mais tout passe, sauf le malheur !...

Ce soleil couchant est beau, sa lumière réchauffe les coeurs virils, éclaire les âmes jeunes et sincères, mais il va descendre tout à l'heure comme un Dieu vaincu, dans ces flots mystérieux où tout s'engloutit.

Et ce sera le crépuscule sombre, la vieillesse du jour finissant, la nuit enfin, dont les ombres sont propices aux lâchetés et aux crimes, dont l'obscurité sollicite le sommeil, le néant parfois !

Ah ! le néant, l'insondable, la fin de tout, la délivrance, puis le repos éternel !

En achevant, le vieillard tira de la poche intérieure de sa redingote usée jusqu'à la corde, un revolver de petit calibre, et le contempla durant un court instant.

Puis, d'un accent égaré, avec une sorte d'ironie lugubre, il ajouta :

—Allons, M. Jean va tuer définitivement le passé !...

En même temps il leva le bras armé du revolver.

Mais un bruit insolite le fit se tourner soudain, l'étreinte d'une main vigoureuse lui arracha son arme.

Il demeura un instant immobile, sans voix, frappé de stupeur.

Devant lui se tenaient une jeune femme et un homme de mise très élégante. Chacun d'eux l'avait saisi par un bras et le maintenait.

—De quel droit, balbutia-t-il enfin, venez-vous me déranger ?

—Du droit que nous avons tous de nous opposer à des actes de folie, et de protéger les malheureux ou les affligés, dit Paule doucement.

—Qui donc vous a dit que je fusse l'un ou l'autre ?

—Vous-même, tout à l'heure, fit Destrem à son tour.

(A continuer demain)

TRAITEZ ce cor décisivement

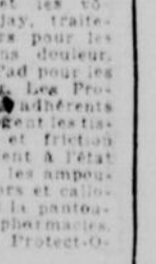

Eliminez ses misères... et les vôtres. Laissez Blue-jay traitement sûr de 3 jours pour les cors, les enlever sans douleur. Posez un Protect-O-Pad pour les empêcher de revenir. Les Protect-O-Pads, coussins adhérents ovales et doux protègent les tissus contre pression et friction jusqu'à ce qu'ils soient à l'état normal. Préviennent les ampoules et enraient les cors et callosités. Invisibles sous la pantoufle. Dans toutes pharmacies. Blue-jay 35 cents, Protect-O-Pad 25 cents.

Blue-jay
BAUER & BLACK Ltd
TORONTO, ONTARIO
EMPLATRES A CORS
PROTECT-O-PADS

LA TEMPÉRATURE

NUAGEUX.

TORONTO, 17. (Presse canadienne.)—Basse pression de l'Ontario aux Maritimes et dans la Vallée du Mackenzie. Pression assez élevée sur le Manitoba et les Etats-de l'Ouest. Averses générales dans Ontario, Québec et au Nouveau-Brunswick. Dans l'Ouest, beau, frais au Manitoba et modérément chaud en Alberta et en Saskatchewan.

Pronostics:

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Vents forts sud-ouest à ouest, beau, aujourd'hui et jeudi, frais ce soir.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Vents forts sud-ouest à ouest, partiellement nuageux aujourd'hui et jeudi, plutôt frais ce soir.

Bas Saint-Laurent: Vents sud-ouest à ouest, partiellement nuageux aujourd'hui et jeudi, averses intermittentes.

Golfe et rive nord: Vents forts, généralement sud, incertain, averses intermittentes aujourd'hui et jeudi.

Maritimes: Vents forts sud-ouest, partiellement nuageux aujourd'hui et jeudi, averses intermittentes.

Lac Supérieur: Vents forts, ouest, partiellement nuageux, frais ce soir. Jeudi, vents modérés ouest, beau.

Manitoba et Saskatchewan: Vents sud, beau, plus chaud, aujourd'hui et jeudi.

L'appareil du "Vedas"

WINDSOR, Ont., 17.—M. D.-V. Dooley, inspecteur de la radio pour le district de Windsor, a reçu instruction du ministère de la marine d'Ottawa, de voir à ce que l'appareil de radio, que possède le navire "Vedas" soit démoli. D'après la loi canadienne, un navire, qui a un équipage de 10 membres ou plus, peut avoir un appareil de radio, mais le "Vedas" n'a que 26 hommes d'équipage. Cette décision du ministère de la marine aurait été prise dans le but de mettre fin aux activités du Vedas et de l'empêcher d'envoyer des messages aux contrebandiers d'alcool.

DECES

BRAZEAU—A Montréal, le 15 courant à l'âge de 71 ans et 8 mois, est décédée Mme J. C. Brazeau, née Ida David.

Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre M. J. Arthur Tellier, 8674 St-Denis, à 8.15 hrs pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT—A Montréal, le 16 septembre 1930, à l'âge de 18 ans et 11 mois, est décédée Simonne Boisvert, fille de M. et Mme Théophile Boisvert, au No 5551, 4ème avenue, Rosemont.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 heures en l'église de Ste-Philomène de Rosemont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD—A Montréal, le 15 courant à l'âge de 79 ans est décédé Jos. Bouchard.

Avis des funérailles plus tard.

CHARRON—A Montréal, le 16 courant à l'âge de 79 ans est décédée Mme Jos. Charron.

Avis des funérailles plus tard.

DENIS—A Montréal, le 15 septembre 1930, à l'âge de 27 ans et 8 mois, est décédé Paul Anctil Denis, fils d'Alphonse Denis et de Lésia Anctil dit St-Jean.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 heures. Le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents, No 0630 rue Charlevoix pour se rendre à l'église St-Charles et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

173-2

DUNN—A Montréal le 16 septembre à l'âge de 78 ans est décédée Madame Mathilde LeBlanc, veuve d'Oscar Dunn.

Avis des funérailles plus tard.

LAJOIE—A Montréal, le 17 courant à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Théodore Lajoie.

Avis des funérailles plus tard.

PARE—A Montréal, le 16 courant, à l'âge de 53 ans est décédée Mme J. B. Paré.

Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4355 rue Notre-Dame Ouest pour se rendre à l'église St-Henri et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BOUCHARD—Joseph, 79 ans, rentier, veuf de Georgiana Guay, décédé le 16 courant, 1975 Des Erables.

CHUSSERAULT—Jean-Baptiste, 8 mois, fils de Achille Chussereault et de Marie Knight, décédé le 17 courant, 2021 Grand-Tronc.

DIONNE—Gilles, 1 an, fils de Josephat Dionne et de Dolorès Chartier, décédé le 16 courant, 5901 Hadley.

DUCHESNE—Gilles, 11 mois, fils de Dollard Duchesne et d'Oliva Desormeaux, décédé le 17 courant, 8832 Henri-Julien.

FREREAULT—Julia Blain, 61 ans, veuve de Paul Frèreault décédée le 16 courant, 8536 St-Denis.

GAGNE—Rolande, 3 mois, fille d'Arthur Gagné et de Marie-Rose Rhéaume, décédée le 16 courant, 5841 Poupart.

GUERTIN—Rose-Anna Laporte, 44 ans, épouse de Delphis Guertin, décédée le 14 courant, 1035 de Bullion.

HEROUX—Claire, 9 mois, fille d'Elphège Héroux et de Jeannette Lemieux, décédée le 16 courant, 8201 Bordeaux.

KUBOW—Frank, 7 mois, fils de John Kubow et de Mary Ambrose, décédé le 16 courant, 1039 Clarke.

MOREAU—Michel, 4 mois, fils de Jean Moreau et de Suzanne Raymond, décédé le 17 courant, 4122 St-Christophe.

PARE—Rose-Anna Pressoault, 53 ans, épouse de Jean-Baptiste Paré, décédée le 16 courant, 4355 Notre-Dame ouest.

STE-CATHERINE ET GUY
UP. 7078
FLEURS
McKenna LIMITED
ETABLIE EN 1851
LAURIER et PARC
DO 4646
6 — L. Mer. S jno

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNÉRAIRE
Entrepreneurs de pompes funèbres
HAr. 5555 Assurances Funéraires
302 STE-CATHERINE EST
jno

LES BASES DE LA LOI DU SALAIRE MINIMUM POUR LES OUVRIERES

Elles sont d'ordre humanitaire et économique, déclare M. Gustave Francq, hier soir.

Au cours d'un discours prononcé, hier soir, à la radio durant l'heure provinciale, M. Gustave Francq, président de la Commission du Salaire minimum des femmes, a énuméré les raisons qui ont motivé l'introduction de cette loi dans nos status. L'orateur a insisté sur la nécessité de protéger efficacement le travail et le salaire des ouvrières dans l'industrie.

"Les deux principales raisons qui justifient l'existence de cette loi, dit M. Francq, sont: d'abord un principe humanitaire, car la loi est basée sur l'assurance que le salaire accordé aux jeunes filles et femmes sera suffisant pour le travail accompli, afin qu'elles puissent vivre convenablement et honnêtement, et ensuite pour que le salaire des femmes ne soit pas un prétexte pour faire baisser celui des hommes.

M. Francq, continuant sa causerie, se déclara opposé au salaire minimum pour les hommes, car, dit-il, les ouvriers sont protégés par des organisations tandis que les ouvrières ne le sont pas. L'orateur fit remarquer qu'une seule province au Canada avait adopté une telle loi pour les hommes, tandis que huit provinces possèdent une commission du salaire minimum pour les femmes.

La base du salaire des femmes établi par la commission est de $12.50 par semaine, dans notre ville et depuis que la dite loi a été établie, les salaires ont été stabilisés, déclara M. Francq en terminant.

SERVICE AMELIORE DE MONTREAL A TORONTO

Le Canadien National procède à plusieurs changements. —Le train le plus rapide du genre.

Le nouveau train de nuit du Canadien National, entre Montréal et Toronto, qui sera mis en service le 28 prochain, sera le train le plus rapide du genre. Il permettra aux voyageurs de passer une heure de plus dans les deux villes, déclare M. C.-W. Johnston, gérant général du service des voyageurs au réseau national.

Ce nouveau train rapide de luxe du Canadien National quittera Montréal à 11.59 et fera des arrêts à Cornwall, Brockville, Kingston, Belleville et Danforth pour arriver à Toronto à 7.30 a.m. Le même train venant de Toronto quittera cette dernière ville à la même heure et arrivera à Montréal à 7.45 a.m. Ce dernier n'arrête pas à Danforth.

Parlant de l'horaire de ces trains M. Johnston fait remarquer qu'en partant à minuit moins une minute les voyageurs auront plus de temps à eux et durant la saison d'hiver les amateurs de hockey pourront discuter plus longtemps avec leurs amis de Montréal de la joute à laquelle ils auront assisté au cours de la soirée. Ce nouveau train donnera aussi plus de temps aux hommes d'affaires.

"La diminution dans les arrêts permettra aux voyageurs un sommeil plus reposant et plus confortable", dit encore M. Johnston.

Les autres changements dans les horaires à prendre effet le 28 prochain sont les suivants: Le train qui quitte Montréal, tous les jours, excepté le samedi, à 10.00 p.m. partira à 11.00 p.m. pour arriver à Toronto à 6.35 a.m. au lieu de 7.00 a.m. et celui de Toronto partira aussi à la même heure pour arriver à Montréal à 7.20 a.m. Ce nouvel horaire épargnera beaucoup de temps aussi aux voyageurs allant dans les deux sens.

LE "TRI-MOTOR" FORD A QUITTE SAINT-HUBERT

M. W.-E. BeSaw, président de la compagnie Firestone et ses invités sont partis ce matin pour Ottawa.

L'avion tri-moteur Ford, propriété de la compagnie "Firestone Tire and Rubber", actuellement à l'aéroport de Sannt-Hubert, a établi, d'après les experts un nouveau record en transportant en moins de deux jours, au-dessus de la ville, 904 passagers, dont 15 personnes par groupe, durant une envolée de quinze minutes. Le géant de l'air toucha le sol à Saint-Hubert, samedi matin, portant à bord les officiers de la compagnie Firestone, venus directement d'Hamilton, siège social de cette puissante industrie canadienne, et retournera aujourd'hui à Ottawa. Lundi, l'aéroplane s'envola 61 fois et fila à certains moments à une vitesse de 120 milles à l'heure. Au nombre de ceux qui entreprendront le voyage dans la capitale, nous mentionnerons: M. E. W. BeSaw, président de la Compagnie et son épouse, M. et Mme Russell, T. Kelley, M. J. A. Livingstone, tous de Hamilton, puis M. et Mme Herbert R. Holder, Mlle Holder et M. Pierre Aylen.

UNE SUGGESTION

QUEBEC, 17 (Du correspondant de la "Patrie"). — Depuis quelque temps, plusieurs patrons ont congédié un bon nombre de leurs employés, sous prétexte que les affaires n'étaient pas assez bonnes. M. le chevalier Pierre Beaulé, président de la Confédération des Travailleurs catholiques, a suggéré que les patrons diminuent plutôt les heures de travail de leurs hommes, mais les conservent sur la liste de paie.

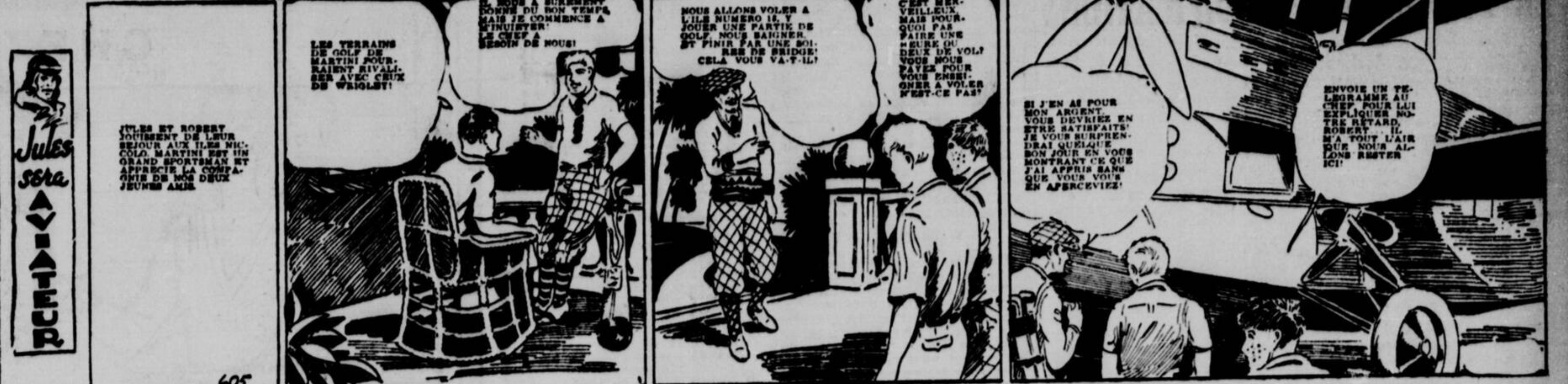
Jules sera AVIATEUR
JULES ET ROBERT JOUISSENT DE LEUR SEJOUR AUX ILES NICCOLO. MARTINI EST UN GRAND SPORTSMAN ET APPRECIE LA COMPAGNIE DE NOS DEUX JEUNES AMIS.
605
LES TERRAINS DE GOLF DE MARTINI POURRAIENT RIVALISER AVEC CEUX DE WRIGLEY!
IL NOUS A SUREMENT DONNE DU BON TEMPS, MAIS JE COMMENCE A M'INQUIETER! LE CHEF A BESOIN DE NOUS!
NOUS ALLONS VOLER A L'ILE NUMERO 18, Y JOUER UNE PARTIE DE GOLF, NOUS BAIGNER, ET FINIR PAR UNE SOIREE DE BRIDGE! CELA VOUS VA-T-IL?
C'EST MERVEILLEUX, MAIS POURQUOI PAS FAIRE UNE HEURE OU DEUX DE VOL? VOUS NOUS PAYEZ POUR VOUS ENSEIGNER A VOLER N'EST-CE PAS?
SI J'EN AI POUR MON ARGENT, VOUS DEVRIEZ EN ETRE SATISFAITS! JE VOUS SURPRENDRAI QUELQUE BON JOUR EN VOUS MONTRANT CE QUE J'AI APPRIS SANS QUE VOUS VOUS EN APERCEVIEZ!
ENVOIE UN TELEGRAMME AU CHEF POUR LUI EXPLIQUER NOTRE RETARD, ROBERT... IL M'A TOUT L'AIR QUE NOUS ALLONS RESTER ICI!

Aux funérailles de Mme Nazaire Lamarre

SAINT-REMI, 16. (Du corr. de la "Patrie").—Dernièrement, en l'église paroissiale de Saint-Rémi, eut lieu le service de Mme Virginie Cédillot, épouse de feu Nazaire Lamarre.

La levée du corps fut faite par l'abbé J. A. Majeau curé de la paroisse. Le service fut chanté par l'abbé Léo Lamarre, assisté de MM. les abbés O. Trouin et C. E. Poirier.

La chorale des Chevaliers de Colomb, sous la direction de Maurice Lamarre, exécuta la messe d'Yon.

Ordonnateurs: MM. Wilfrid Lamarre et Hilaire Lamarre.

Les porteurs étaient MM. Emmanuel Cédillot, Lambert Cédillot, Roméo Cédillot, Charles Cédillot, Léon Cédillot, Alfred Gervais, tous neveux de la défunte.

La défunt laisse pour pleurer sa perte: 3 garçons, MM. Ubalde, de Field, Ont., Dominique, de Saint-Rémi, Jean-Paul, de Montréal; 5 filles, Mme veuve Lippens, de Field, Ont., (Laure), Mme veuve Jules Demers, de Montréal (Laurence), Mme Emile Lefrançois, de Saint-Rémi (Germaine), la Révérende Soeur Lamarre, congrégation des Soeurs Grises, Révérende Soeur Marie-Hélène, des Soeurs Saints-Anne (Alouisia et Annette).

Assistaient aux funérailles: Rév. Soeur Lamarre, Rév. Soeur M. Célene, Rév. Soeur Sainte-Agathe-Ange, C.M.D., Rév. Soeur de la Providence, Rév. Soeur Supérieure et Soeur Blanche, Pensionnat Saint-Rémi, Clercs de St-Viateur, ses frères MM. Wilfrid, Pierre, Philippe Cédillot, M. et Mme D. Gervais, beau-frère et soeur de la défunte, M. E. Lamarre, M. E. Lamarre, I.E., de Laprairie, M. et Mme Wilfrid Lamarre, M. C. Lamarre, M. E. Lamarre, Mme W. Gagné, M. et Mme F. Lamarre, M. Ant. Lamarre, M. L. Emile Lamarre, famille Arthur Lamarre, de Montréal, M. Dominateur Lamarre, Mme C. Bonenfant, Mme A. Gratton, M. Phédime Lemieux, le docteur E. Vinet, aussi de Montréal, la famille C. H. Lamarre, Mme Camille Lamarre, M. F. Lamarre, Laprairie, M. et Mme Jos. Lefrançois, M. et Mme Jos. Lazure, M. et Mme Armand Lamarre Mme Jacques Lamarre, Mlle A. Lamarre, Fr. Lamarre, C. Laporte, S. Laroche, Mac Coupal N.P., . Robert, H. Martin, F. Collette, M. Soucy, I. Boucher, M. et Mme O. Lefrançois, Philippe Lefrançois, Mme L. Cédillot, M. et Mme J. McGrail, de Sherrington, M. et Mme Elzéar Quilliam, M. et Mme Jos Rhéaume, Mme Jos. Demers, Joseph Santoire, Mme Ulric Houle, Mme Véronneau, Mme N. Monette, Hector Faubert, de Granby, Qué., Mme J. A. Viau, Mme Pierre Lazure.

Offrandes de Messes.—La famille Jos. Lamarre, la famille Camille Lamarre, M. et Mme Wilfrid Lamarre, M. Wilf. Cédillot, les Religieuses de l'Académie du Boulevard, Mme veuve Jules Lippens, Sinaï Lamarre, avocat, le docteur I. E. Vinet, famille Armand Lamarre, Mme Jules Demers, M. et Mme Jacques Lamarre, Association Notre-Dame des Prés, Mlle A. Bienvenu.

Offrandes de fleurs.—Famille Gervais, le docteur Florand Malo, la famille Faubert, la famille du notaire Coupal, les Religieuses de l'Ecole Normale, la Congrégation Notre-Dame, M. et Mme Lucien Laroche, Mlle Bonneau, Philippe Monette, avocat.

Bouquets spirituels.—Les Religieuses et les élèves de l'hospice Sainte-Cunégonde, les Religieuses et élèves de l'Académie du Boulevard, Rév. Sr Marie Olive, C.N.D. et ses élèves, Hospice Saint-Rémi, la famille C. H. Lamarre, M. et Mme O. Gratton, la famille Emile Lefrançois, Mme R. Bédard, Mlles F. et A. Martin, M. Philippe Lefrançois, les Rév. Soeurs du Précieux-Sang, Ottawa, la famille du docteur Trépanier, M. le docteur et Mme R. F. Malo, M. Omer Lefrançois, Mlle Madeleine Lippens, la famille Ernest Blouin, M. et Mme Jos. Lefrançois, Mlle Estelle Bouthillier, Mme J. Paquette et sa fille, M. Louis Lemieux, Mme H. Martin, M. et Mme U. Blain.

Aux funérailles de Mme Vve Hormisdas Cordeau

SAINT-HYACINTHE, 16. (Du corr. de "La Patrie"). — Ces jours derniers avaient lieu les funérailles de Mme veuve Hormidas Cordeau, née Alexandrina Ledoux et âgée de 71 ans et 11 mois.

La défunte demeurait au village La Providence et était la mère du commandant de la Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe, M. Louis-Prosper Cordeau. Elle laisse pour pleurer sa perte: ses fils, Louis-Prosper et Omer, du village La Providence; Hormidas, de Lachute Mills; ses filles, Mme Eugène Bernard, née Rose de New-York; Mme Alphège Duchesneau, née Marie-Louise, de Map, North Dakota; la révérende Soeur Marie des Séraphins, née Albina, des Révérendes Soeurs Notre-Dame du Mont Laurier; Mme Omer Blanchard, née Lédia de St-Hyacinthe; Mme W. Perron, née Antoinette de Saint Joseph d'Yamaska; ses frères, Amédé Ledoux, de Fall River; Joseph Ledoux, de Saint-Hyacinthe; Mme veuve Moïse Gauthier, née Mary, de Sainte-Madeleine; Mme veuve Joseph Bazinet, née Philomène, de La Présentation; Mme Octave Dion, née Georgiana, de Saint-Hyacinthe, Mme Arthur Lagassé, née Délia, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale Notre-Dame du Rosaire. La levée du corps fut faite par le Révérend Père Reneau; et le service funèbre fut chanté par le Révérend Père Perron, curé de la paroisse, assisté des Révérends Pères Gauvreau et Renaud comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Elphège Martel, Hormidas Létourneau, François Leclair, Rodolphe Gladu, Edmond Cardinal et Eustache Aubertin, tous du village La Providence.

Offrandes de messes: les employés du garage Drolet, les familles Malo et Viger.

Offrandes de fleurs: une ancre, MM. Emile Desserres et Jos Gravel, de New-York; une couronne, le personnel du garage Drolet; une gerbe, M. et Mme Elphège Martel; une gerbe, Mme R. Bernard, New-York, fille de la défunte.

Sympathies: M. et Mme Johnny Morin, Mme Frs. Leblanc, Mlle Blanche Chartier, la famille Rémi Daigle, MM. et Mmes Denis Hérard, Arthur Morin, Eustache Aubertin, Eugène Blanchard, Lionel Leblanc, le lieutenant de la Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe, Jos. Robitaille, Victor Morin, les familles Arthur Bélanger, le docteur A. Bédard, Ferdinand Ledoux, Jos. Robitaille; MM. Joseph Darveau et Charles Bastien, ce dernier de la Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe.

Bouquets spirituels: Mme Louis Acker, M. et Mme D. Lapierre, Mlle Antoinette Morin, la Révérende Soeur Saint-Gabriel; Mlle M. L. Proulx, M. et Mme Octave Morin.

Affiliation de l'Oeuvre du Noviciat: Mlle Clara Viger, M. G. H. Létourneau, Mlle Denise Blanchard.

"La Patrie" offre ses sincères sympathies à la famille en deuil.

Chronique Ouvrière

Une fête très bien réussie hier soir au club ouvrier du quartier Crémazie.

Près de trois cents personnes assistaient hier soir, au concert-boucane que donnait le club ouvrier Crémazie à son local, 180 rue Dorchester-est. Tous se sont amusés ferme et ont passé une agréable soirée. Quelques discours mêlés au programme d'amusements, furent prononcés par les officiers du club et les invités parmi lesquels on remarquait plusieurs officiers et agents de liaison des autres clubs de notre ville.

M. Georges de Gagné présida cette fête qui fera certainement époque dans les annales de l'Association comme le faisait si bien remarquer M. L.-A. Girard.

Ce dernier, invité par le président à ouvrir la série des allocutions, affirma que le club ouvrier Crémazie était l'un les plus prospères de notre ville. Il félicita les officiers de leur beau et efficace travail et demanda aux membres de venir nombreux aux diverses assemblées qui sont toujours dans l'intérêt du club.

M. Maurice Morin, chroniqueur ouvrier de "La Patrie" après avoir rappelé les modestes débuts du club ouvrier Crémazie, rendit hommage aux officiers et surtout à MM. de Gagné, Alexandre d'Ostie et Donat Amireault pour l'avoir maintenu dans la voie du progrès.

Me Omer Côté, conseiller légal du club fut bref dans ses remarques. Il prêcha la bonne entente et l'union entre les divers clubs.

MM. Amireault, d'Ostie et Prime Allard portèrent également la parole.

Le programme d'amusements, préparé par M. A. Bergeron, fut exécuté d'une manière parfaite. Quelques artistes y contribuèrent et parmi ces derniers, mentionnons M. Hervé Lapierre.

Bref, ce fut un succès, et les organisateurs méritent des félicitations pour leur excellent travail.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait: MM. Prime Allard, président honoraire du club, Jos. Saint-Jean, président honoraire du club Lafontaine; Hector Perras, Edgar Lamoureux, du même club; Me Omer Côté, etc.

REUNIONS OUVRIERES, CE SOIR

Mercredi soir.

Relieurs, local 91, au numéro 7 rue Craig Est.

Pompiers, local 125, chambre 15, Monument National, à 10 heures a.m. et à 8 heures p.m.

Travailleurs en fourrure, local 66, au numéro 1079 rue Berri.

Plombiers et Poseurs d'appareils à eau chaude, local 144, au Temple du Travail, 1201 rue Saint-Dominique.

Barbiers, local 659, au numéro 62 rue Rachel Est.

Cordonniers, local 266, au numéro 1331 rue Sainte-Catherine Est.

CLUB OUVRIER AHUNTSIC

Le Comité des Citoyens du district d'Youville s'assemblera, jeudi soir, au No 63 ouest, boulevard Crémazie. Les membres de ce comité, assisteront, lundi soir, le 27 septembre, à une assemblée conjointe du Comité et de l'Association Ouvrière d'Ahuntsic, à la salle Impériale, boulevard Saint-Laurent. Les principales questions à l'ordre du jour sont le transport et les expropriations.

UNION DES RELIEURS

L'assemblée régulière de l'union internationale No 97 des relieurs aura lieu ce soir, à 6 h. au No 7 Craig. D'intéressantes questions seront discutées.

QUARTIER SAINT-JEAN

L'Association ouvrière du quartier Saint-Jean, convoque ses membres en assemblée spéciale, pour ce soir, mercredi, à 8 h. p.m., en sa salle ordinaire, pour une affaire tout à fait spéciale. Par ordre: Ed. Guénette, secrétaire.

Le nombre des travailleurs industriels au Canada

Le nombre des travailleurs industriels du Canada enregistrait de nouveau une augmentation sensible au commencement de juillet. Voilà ce qui ressort de données transmises à l'Office fédéral de la Statistique par 7,283 entreprises employant chacune au moins quinze personnes représentant tous les domaines de l'activité économique, sauf la pêche, la chasse, l'agriculture, et les affaires hautement spécialisées. Ces entreprises emploient 1,043,232 personnes, soit 21,296 de plus qu'au 1er juin. L'indice (base ramenée à la moyenne de l'année civile 1926—100) a passé à 118.9, de 116.5 qu'il était le mois précédent, à rapprocher de 124.7, 117.7, 109.7, 105.0, 98.0, 97.1, 100.7, 92.2 et 88.6 au commencement de juillet 1929, 1928, 1927, 1926, 1925, 1924, 1923, 1922 et 1921 respectivement.

Au commencement de juillet 1930, le pourcentage de chômage signalé au ministère du Travail par les syndicats s'établissait à 10.6 contre 10.3 au commencement de juin et 2.9 au commencement de juillet 1929. Les 1,688 syndicats recensés par le ministère du Travail groupent 201,672 adhérents.

Les rapports transmis au ministère du Travail par les bureaux du Service de placement du Canada marquent une diminution des opérations de juin par rapport à celles de mai, ainsi que par rapport à celles de juin de l'année dernière.

Le coût hebdomadaire d'un budget familial formé de vingt-neuf aliments de première nécessité s'établit à $10.91 par semaine au commencement de juillet, contre $11.10 en juin; $10.98 en juillet 1929; $1080 en juillet 1928; $10.92 en juillet 1927; $11.07 en juillet 1926; $10.49 en juillet 1925; $9.91 en juillet 1924; $10.17 en juillet 1923; $10.27 en juillet 1922; $10.96 en juillet 1921; $16.92 en juin 1920 (le point culminant); $13.00 en juillet 1918, et $7.42 en juillet 1914. L'indice de prix de gros de l'Office fédéral de la Statistique (base ramenée aux prix de 1926—100) enregistre une nouvelle diminution à 85.8 en juillet, contre 88 en juin, 96 en juillet 1929, 96.2 en juillet 1928, 98.5 en juillet 1927 et 100.1 en juillet 1926.

La perte de temps causée par les conflits de travail fut bien moins grande en juillet qu'en juin et à peu près la même qu'en juillet 1929. Il y a eu durant le mois six conflits qui ont englobé 240 travailleurs et fait perdre 2,600 journées de travail, contre six conflits également en juin 1930 ayant englobé 1,116 travailleurs et fait perdre 3,351 journées de travail, et neuf conflits en juillet 1929 ayant englobé 370 travailleurs et fait perdre 2,279 journées de travail.

AVIS AUX OPERATEURS DE VUES ANIMEES

Les membres de l'union internationale des opérateurs de vues animées sont priés de prendre note que les assemblées de cette union auront lieu, désormais, le deuxième mercredi de chaque mois à l'hôtel Mont-Royal. Les réunions ont lieu à minuit. Avis aux intéressés.

Syndicats Catholiques

CONDOLEANCES DES TAILLEURS

La section 5 pour les tailleurs de cuir du Syndicat catholique des travailleurs en chaussures a voté, à sa dernière assemblée une résolution de sympathie à l'adresse de M. Georges Stebens, à l'occasion du décès de son fils.

EXECUTIF DU CONSEIL

Le Comité exécutif du Conseil Central des syndicats catholiques s'assemble vendredi de cette semaine à l'Edifice des syndicats, 1231, Demontigny est.

SYNDIDAT DES TYPOS

Le Syndicat catholique des typographes se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est.

SYNDICAT DES RELIEURS

Le Syndicat catholique des relieurs se réunit ce soir, à la salle des syndicats, 1231, Demontigny est.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Les sections Nos 1, 2, 3, 4 pour les monteurs, les machinistes, les finisseurs, les ouvriers du cuir à semelle du Syndicat catholique des cordonniers s'assemblent ce soir, à l'Edifice des syndicats catholiques.

ASSOCIATION DES PLATRIERS

L'Association des plâtriers s'assemble ce soir, à la salle des syndicats catholiques No 1, 1231, Demontigny est.

AU CONSEIL DES METIERS

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, se réunira demain soir, à la Palestre du National rue Cherrier. Tous les délégués sont priés d'être présents car des questions très importantes seront discutées. M. J. T. Foster et les autres délégués du récent congrès tenu à Régina, feront rapport des délibérations.

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
BLADDER TROUBLES
RHEUMATISM
4087 THE PROMPT

Pour tous les DÉSORDRES du REIN
prenez les
Pilules Dodd pour le Rein

Aux funérailles de Mme Elzéar Dansereau

Les funérailles de Mme Léontine Viau, épouse de M. Elzéar Dansereau, ont eu lieu, samedi matin.

Le convoi funèbre partit de la demeure de M. Dansereau, 568 Desjardins, pour se rendre à l'église du Très Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve où la levée du corps fut faite par le Père L. Gauthier, c.s.v.

Le service fut chanté par le révérend Père Wilfrid Sénécal, c.s.v., professeur de philosophie au Collège Bourget, Rigaud, assisté de M. l'abbé Henry Gates, du Collège de l'Assomption, comme diacre, et de M. l'abbé Albert Moisan, vicaire, à Notre-Dame des Sept Douleurs, comme sous-diacre. L'inhumation a eu lieu à Verchères, après le chant d'un libera.

Dans le choeur, on remarquait: M. le curé Conrad Chaumont, M. A. Chaussé, supérieur du Collège de St-Jean; M. Gédéon Sanche, curé de St-Placide; M. Joseph Cloutier, curé de St-Herménégilde; le révérend Père Lorenzo Gauthier, c.s.v., vicaire à Saint-Viateur d'Outremont; M. Eugène Gareau, visiteur des écoles; M. Zénon Therrien, aumônier des Soeurs de la Providence; M. Oscar Gibeault, aumônier des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie; MM. Dechein, Gattet et Boudreau, p.s.s., du Grand Séminaire; le révérend Père Surprenant, O.P.; MM. les vicaires Piché, Toupin, Charron et Rondeau, M. Wilfrid Martineau, vicaire à Lachine; M. Jacques Brossard, vicaire à Saint-Louis de France; MM. les abbés Albert Jobin, Philippe Duchesne, Paul Labelle, Gérard Gervais, Eugène Martineau, Roland Brière, Léonard et L'Heureux, du Grand Séminaire; MM. les abbés Provost, Fréchette et Mitchell, du Séminaire de Philosophie, ainsi que les Frères des Ecoles Chrétiennes avec leurs élèves.

Précédaient le cortège: les Dames de Sainte-Anne: Z. Corbeil, J. T. A. Gauthier, A. V. Léger, Ls. Montpleisir, E. Lafrance, A. Hémond, porteuses.

Conduisaient le deuil: M. Elzéar Dansereau, époux de la défunte; ses fils, M. l'abbé Rolland Dansereau, Clovis Dansereau, Dr Hector Dansereau, Gaston Dansereau, Alexandre Dansereau; ses petits-fils, Jean-Paul et Bernard Dansereau, Jules, Elzéar et Maurice Allard, Gérald Péloquin; ses gendres, MM. Albert Allard, A. C. Péloquin, Albert Bélisle; MM. Alphonse Dansereau et Honoré Dansereau; ses frères, MM. Alfred Viau, Albert Viau, Carme Viau, Henri Viau; MM. F. X. Dansereau, Ed. Dansereau, Alb. Dansereau, Gérard Dansereau, Trefflé Dansereau, Guillaume Dansereau, Ubald Bouvier, Clovis Saint-Maurice, W. Fitzgibbon, Oscar Lussier, Alfred Bleau, L. Philippe Gates, Albert Benoit, L. Gendreau, A. Desmarais.

Dans le cortège, on remarquait: l'Hon. Jules Allard, Dr E. E. Lauzon, Dr J. A. Lefrançois, MM. A. Guimond, J. A. Debien, Jos. Thouin, Dr L. B. A. Quintal, Jos. Charlebois, Jos. Laurin, J. W. Moreau, Nap. Fortin, Ant. Lamy, notaire J. A. H. Dequoy, Réal Cloutier, Emile Pépin, Edgar Laliberté, Alb. Messier, H. Langevin, l'échevin Oscar Lalonde, Hermas Perras, Dr J. A. Dufresne, Médéric Charbonneau, L. P. Barcelo, Rosaire Roy, H. Major, Z. Picard, O. Pleau, Emile Moreau, notaire J. H. Payette, Eucher Moreau, L. P. Malo, J. C. N. Pauzé, Gaston Laurin, R. Tessier, H. Reed, Camille Dansereau, L. Allard, R. Mondor, H. Cadieux, Dr J. O. Paiement, Dr G. Paiement, L. P. Charette, Hervé Duval, Dr J. P. Marin, Hector Perrier, R. Larivière, R. Bourdon, J. E. Bénard, A. Bégin, J. A. Radakir, René Pépin, E. G. Allard, B. Bernard, A. Sénécal, J. A. Tardif, J. A. Hinton, Léonce Fortin, Z. Corbeil, Joseph Dansereau, S. A. Provost, C. J. Arcand, J. E. Bourlon, Geo. Lebel, A. Daigneault, A. Valade, S. Archambault, F. Veillet, B. Bénard, M. Lapointe, G. Dumulon, G. W. Cogan, le capitaine Paul Beauchemin Léandre Bélisle, P. Quintal, J. A. Marcotte, Geo. Challe, L. Fredette, J. H. Deschesne, Dr L. Lemire, Dr A. Surprenant, W. Surprenant, Dr Ed. St-Jean, L. St-Jean, notaire, J. A. Couture, Dr E. J. Castonguay, C. E. Jarry, C. A. Reeves, Eug. Lemay, Jos. Dubois, W. Monarque, E. Larivière, W. Lamarre, R. Thomas, L. Gauthier, C. Gariépy, J. P. Bricault, G. Guertin, L. Caron, R. Dufresne, A. Dufresne, Roland Bock, A. Bergevin, I. Anctil, R. Many, P. A. Pagé, J. S. Lalande, J. Bérard, Dr A. L. Larose, J. C. Denault, A. Desrochers, A. Pigeon, W. A. Baker, Ls Montplaisir, E. Bélanger, R. Pineault, J. E. Forté, A. Meloche, G. Ouellette, D. Lionesse, J. Roger, R. L'Espérance, L. N. Hadd, Dr J. F. A. Gatien, Geor. Caron, J. H. D'Aragon, S. Boissonneault, Dr F. Sénécal, E. Chalifoux, J. Brouillette, D. Trottier, Paul Labrecque, P. Lachance, J. L. Dozois, A. Roux, T. Durand, E. Michaud, A. Picard, O. Séguin, H. Pagé, Geo. Reed, H. Bouthillier, R. E. Lester, D. W. Piché, P. Parent, C. O. Gravel, J. Dusseault, J. A. Lefebvre, R. Dudevoir, H. Bertrand O. Dupont, M. Limoges, C. Mongrain, D. Gladu, C. D. Jacob, P. Dubuc, O. Gagnon, R. Sarrazin, D. Martineau, G. Caron, W. Reed, U. Fortin, E. Marceau, N. O. Dufresne, J. Gamelin, les RR. FF. Nobilus, Séraphin, Stephens, Paul, Anselme Rosius, Rémi, Alphonsius, Jean, Pierre et autres.

Aux funérailles de M. Rosaire Bourret

ST-EUGENE DE GRANTHAM, 9. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les funérailles de M. Rosaire Bourret ont eu lieu le 28 août, au milieu d'une assistance très nombreuse.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Benj. Morin, curé de Saint-Guillaume. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Desmarais, curé de la paroisse. Le chant sous la direction de M. Pierre Tessier fut très bien rendu. Le Dies Irae fut chanté par M. Gaston Messier. Le Miserere par M. Valmore Viens. Le Crucifix de Faure, duo rendu par M. Adélard Vanasse et docteur Léo Viens. M. le notaire Vanasse, aussi de Saint-Guillaume, touchait l'orgue.

Le défunt laisse pour le pleurer son père et sa mère, M. et Mme Josaphat Bourret, ses frères et soeurs: Adrienne (Mme Omer Duguay), de Saint-Eugène, Adrien, Béatrice (Mme Maurice Dérosiers), Euclide, tous de Saint-Guillaume, Elphège et Fernand, de Saint-Eugène.

Le deuil était conduit par M. Arthur Guertin, cousin du défunt. Les porteurs étaient MM. Doria et Olivier Arpin, de Saint-Ours, Camille Limoges de Saint-Guillaume, Germain Messier, Joseph Neveu et Onil Boucher, de cette paroisse.

Dans le cortège on remarquait sa famille, M. Joseph Neveu, Mlle Lucie Neveu, M. et Mme Joseph Lacharité, M. et Mme Nazaire Bourret, Mesdames Olivier Julien, Misaël Bouvier, de Ste-Hélène, Martial Arpin, de Saint-Ours, Mme Chamberland, Hormisdas Trudel, de Saint-Guillaume, Mme Evariste Boisvert, de Montréal, M. et Mme Hormisdas Laprade, Mlle Georgine Bourret, M. Omer Bourret, M. Jude Bélisle, M. et Mme Marcel Julien, M. et Mme Ignace Bourret, M. et Mme Olivier Limoges, tous de Saint-Guillaume; M. et Mme Raoul Lacharité, M. et Mme Rosario Guertin, M. et Mme Joseph Taillon, M. et Mme Rosario Dugas, M. et Mme Roméo Lacharité, de Saint-Guillaume, M. et Mme Arthur Arpin, Mlles Anita et Alicia Arpin, de Saint-Ours, Mlles Simonne et Mariette Bourret, M. Maurice Julien, Germaine, Julien, Gabrielle Lacharité, M. et Mme Oliva Julien, de Saint-Hugues, M. et Mme Charles Bourret, Amédée et Anna Julien Germain, Anne-Marie Trudel, Charles, Yvonne Arpin, M. et Mme Elphège Fontaine, Adonias Limoges, Victor Limoges, Stanislas Ethier, Lionel Julien, Antonio Julien, Florentine, Irène, Yvonne Julien, M. et Mme Gaston et Pierre Arpin, Gilberte et Pauline Arpin, Marguerite Hélène, Alcide Limoges, Ludger Bourret, M. et Mme W. Vallée, M. et Mme A. Bourret, tous de Saint-Guillaume, M. et Mme Isidore Rajotte, Alice Bouvier, de Sainte-Hélène, Gérard et Madeleine Trudel, Elphège et Auréa Limoges.

La famille a reçu un grand nombre de bouquets spirituels et offrandes de fleurs.

Parents,
Faites examiner les yeux de tout enfant d'école

Quel avantage plus précieux qu'une bonne vue pouvez-vous offrir à vos enfants? Quel tort plus sérieux pouvez-vous leur faire que de ne pas soigner dans l'enfance un défaut de vision, guéri facilement dans les débuts, mais qui, négligé, entraîne plus tard des souffrances physiques et mentales entravant leur avenir?

Un examen scientifique de l'oeil protègera la vue de votre enfant. S'il n'y a pas lieu de porter des lunettes on vous le dira. S'il y a quelque défaut de réfraction ou anomalie musculaire, des lentilles convenables le corrigeront et permettront à votre enfant de suivre ses classes sans ennui.

Ne remettez pas à plus tard ce devoir important — Amenez votre enfant au plus vite pour une consultation chez un optométriste exposant l'emblème ci-dessous montré.

OPTOMETRISTES
Protègent Vos Yeux
Province de Québec

GENUINE
BRITISH COAL CORPORATION
WELSH ANTHRACITE
MONTREAL

Plus Populaire que Jamais
parce qu'il produit la plus grande
somme de chaleur pour le prix
DONNEZ VOTRE COMMANDE IMMEDIATEMENT
BRITISH COAL CORPORATION'S
VERITABLE
WELSH ANTHRACITE
Distributeurs au commerce à Montréal et environs
THE CANADIAN IMPORT COMPANY
F. P. WEAVER COAL CO. LIMITED.

LE PRECIS DES MODIFICATIONS

(Suite de la page 9)

	re partie quant au poids de filés de laine ou de poil, ne pesant pas plus de 6 onces par verge carrée, quand ils sont importés gris ou à l'état semi-ouvrés afin d'être teints ou finis au Canada . . . . la livre	20 %	25 %	30 %
	et . . . . la livre	12½c	17½c	20c
554b	Tissus, composés en tout ou en partie de filés de laine ou de poil, n.d. . . .	27½ %	35 %	40 %
	et . . . . la livre	20c	30c	35c
555	Vêtements et accessoires du vêtement, faits de tissus et de tous textiles entièrement ou partiellement manufacturés, composés en tout ou en partie de filés de laine ou de poil, mais dont le matériel de plus grande valeur n'est pas la soie, ni la soie artificielle, n.d.; tissus recouverts ou imprégnés, composés en tout ou en partie de filés de laine ou de poil, mais ne renfermant ni soie, ni soie artificielle, n.d.	30 %	40 %	40 %
	et . . . . la livre	25c	32½c	35c
558b	Boudinages, filés et chaînes entièrement de soie artificielle ou d'autres fibres synthétiques similaires, fabriqués par des procédés chimiques, pas plus ouvrés qu'à l'état de fils simples, non colorés	25 %	30 %	35 %
	Pourvu que dans aucun cas le droit sous l'empire d'aucun tarif ne soit inférieur à . . . . la livre	28c	28c	28c
558d	Boudinages, filés et chaînes, en tout ou en partie de soie artificielle ou de fibres synthétiques similaires, fabriqués par des procédés chimiques, n.d., y compris les fils, les tortis, et les cordonnets pour la couture, la broderie ou autres fins, ne renfermant pas de soie	25 %	30 %	35 %
	pourvu que, dans aucun cas, le droit, sous l'empire d'aucun tarif, ne soit inférieur à . . . . la livre	28c	28c	28c
560	Tissus en tout ou en majeure partie en poids faits de soie gommée, non bouillis ni blanchis, mesurant au moins 20 pouces de largeur et ne pesant pas plus de 7 livres par 100 verges, s'ils sont importés pour être dégommés, teints ou finis au Canada .	17½ %	30 %	45 %
560a	Tissus en tout ou en partie de soie, ne contenant pas de laine, non compris les tissus dont la majeure partie du poids est constituée de soie artificielle, n.d.	27½ %	40 %	45 %
561	Tissus en tout ou en partie de soie artificielle ou de fibres synthétiques similaires produites par des procédés chimiques, ne contenant pas de laine, non compris les tissus dont la majeure partie du poids est constituée par la soie, n.d.	27½ %	40 %	45 %
	et . . . . la livre	30c	40c	40c
565	Broderies, dentelle, tresses, cordons, chenilles, guipure, franges et glands, contenant des fils métalliques aplatis ou non, filets, tissus de filet et bobins, n.d.	25 %	32½ %	35 %
567	Vêtements et accessoires du vêtement, faits de tissus et de tout textile en tout ou en partie ouvré, n.d., dont le matériel de principale valeur est la soie; les tissus recouverts ou imprégnés, n.d., composés entièrement ou en partie de soie	27½ %	30 %	40 %
567a	Vêtements et accessoires du vêtement, faits de tissus et de tout textile en tout ou en partie ouvré, n.d., dont la soie artificielle ou les fibres synthétiques similaires constituent le matériel de principale valeur; tissus recouverts ou imprégnés n.d., composés en tout ou en partie de soie artificielle ou de fibres synthétiques similaires, produites par des procédés chimiques, mais ne contenant pas de soie	30 %	40 %	50 %
568	Vêtements tricotés, sous-vêtements tricotés et artificielles tricotés, n.d. .	25 %	25 %	45 %
568a	Chaussettes et bas de toute espèce .	30 %	32½ %	35 %
	et, pour chaque douzaine de paires .	$1.00	$1.35	$1.50
568b	Gants et mitaines de toutes sortes .	25 %	25 %	45 %
572	Tapis de Turquie ou imitations, ou autres tapis de parquet, carpettes, n.d.	30 %	35 %	40 %
	et, par pied carré	10c	15c	20c
573	Prélarts et toiles cirées émaillées, pour voitures, parquets, tablettes et tables, nappes ou tapis en liège et linoléum	25 %	32½ %	35 %
	et . . . . la livre			4c
576	Stores de fenêtres, montés sur des rouleaux	20 %	30 %	40 %
611	Bottes et souliers, à semelles assujetties à la cheville ou au fil métallique et non cousus, à bords étroits	15 %	25 %	35 %
611a	Bottes, bottines, souliers, pantoufles et fausses semelles de toute matière, n.d.	25 %	35 %	40 %
619	Boyaux en caoutchouc ou gutta-percha, boyaux en coton doublés en caoutchouc; nattes ou nattes en pièces et garnitures pour machines en caoutchouc	20 %	30 %	35 %
619a	Vêtements en caoutchouc et vêtements en tissus de coton imperméabilisés	25 %	30 %	35 %
	et, pour chaque article	50c	50c	50c
647	Bijoux de toute nature, pour parure, n.d.	30 %	37½ %	45 %
663	Engrais composés ou fabriqués, n.d. .	5 %	7½ %	10 %
779	Tiges de cuivre, lorsqu'importées par les fabricants pour servir dans leurs propres usines à la fabrication de conducteurs électriques dont les unités individuelles ne devront pas excéder la surface d'un conducteur No 7-0 jauge	En fr.	En fr.	En fr.

Le gouverneur en son conseil pourra, de temps à autre, quand il sera convaincu que les acheteurs canadiens ne pourront se procurer des tiges de cuivre dans le pays d'exportation à des conditions de vente et de livraison identiques aux conditions de vente et de livraison domestiques, rendre un décret ordonnant la substitution à l'article 719 de l'Annexe A du Tarif des douanes et des différentes énumérations et des droits inscrits en regard de ladite Annexe, l'article suivant:

779a	Tiges de cuivre, lorsqu'importées par les fabricants pour servir dans leurs propres manufactures à la fabrication de conducteurs électriques dont les unités individuelles ne devront pas excéder la surface d'un conducteur No 7-0 de jauge . . . . . . la livre	En fr.	En fr.	En fr.

A partir de la date de la publication d'un tel décret dans la "Gazette du Canada", ledit article 779 cessera d'être en vigueur et les dispositions dudit article 779a s'appliqueront et auront force de loi.

Le gouverneur en son conseil pourra aussi de temps à autre abroger tel décret et à partir de la date de la publication comme susdit de tel décret abrogatoire, l'article 779a cessera d'être en vigueur et l'article 779 s'appliquera de nouveau et aura force de loi.

4. L'Annexe B du Tarif des douanes, chapitre 44 des Statuts revisés du Canada de 1927, modifié par le chapitre 17 des Statuts de 1928, par le chapitre 39 des Statuts de 1929 et par le chapitre 13 des Statuts de 1930, est de nouveau modifiée par le retranchement des numéros 1,040; 1041; 1056, 1060 et 1065.

5. La loi fondée sur les résolutions précitées est censée entrer en vigueur le 17ème jour de septembre 1930 et s'appliquer à tous les produits mentionnés dans les articles précités, sortis d'entrepôt pour la consommation à compter de ce jour.

Pourvu toutefois que cette disposition ne s'applique pas aux marchandises importées, mais non entrées, ou aux marchandises achetées de bonne foi et actuellement en transit pour le Canada le ou avant le 16ème jour de septembre 1930 et au sujet desquelles marchandises le ministre pourra demander une preuve propre à le convaincre qu'elles ont été achetées ou expédiées le ou avant le jour susdit.

LA LOI CONTRE LE DUMPING

Le reste de la séance a été consacré à l'étude de la résolution de l'honorable M. Ryckman contre le dumping .

A cette occasion, M. W.-H. Moore, ancien président de la commission consultative du tarif et député libéral, a prononcé son "maiden speech" en chambre.

Il s'e[illegible]urtout appliqué à démontrer qu'en raison des conditions climatériques les Etats-Unis sont placés dans une position plus avantageuse que le Canada. Il signale par exemple que nous importons des produits américains qui sont saisonniers. Mais cette importation n'est pas du dumping parce que les produits se vendent aux Etats-Unis et au Canada le même prix à un moment donné.

M. Moore ajoute que le Canada n'ayant qu'une population de dix millions doit nécessairement être submergé par son voisin plus populeux. Cependant, dit M. Moore, cette difficulté peut être en une certaine mesure solutionnée à l'avantage des consommateurs canadiens.

L'ancien président de la commission proteste énergiquement contre le bill parce qu'il prétend qu'il accorde trop de pouvoir au gouvernement. D'après la loi le ministère a toute discrétion pour évaluer la marchandise importée et pour fixer les taux de la douane à payer. Cette loi, dit-il, est draconnienne et enlève au parlement des privilèges qui lui appartiennent.

De plus affirme M. Moore la prospérité commerciale du Canada dépend en une grande mesure de la stabilité tarifaire. Cette nouvelle loi rend le tarif très instable et très incertain.

UN AMENDEMENT

S'emparant de cette idée que le gouvernement s'arrogeait des pouvoirs tout à fait dictatoriaux, l'honorable M. Charles Stewart, ancien ministre de l'Intérieur, a proposé alors un amendement qui se lit comme il suit: **"le caractère du bill est tel qu'il enlève au parlement pour le donner au gouvernement l'autorité en matières d'impôts, ce qui est contraire au principe du gouvernement responsable."**

L'honorable Ian Mackenzie, ancien ministre de la Colonisation, a secondé l'amendement. **"Je félicite les membres du gouvernement,** dit ce dernier, **de faire avaler à l'électorat une forte dose du remède qu'ils vantent depuis si longtemps".** Et il ajouta que si le gouvernement restait au pouvoir, le tarif serait déjà assez élevé sans l'aide d'une loi contre le dumping.

"Cette loi enlève au parlement le droit de contrôle sur l'impôt", dit M. Ian Mackenzie. "Elle n'est pas autre chose qu'une dictature soviétique sur les affaires du pays". M. Manion, ministre des Chemins de fer et Canaux, expliqua que le gouvernement ne faisait simplement qu'appliquer la politique qu'il a prêchée.

Les honorables Ralston, Euler, Elliott et Mackenzie King, ainsi que M. C.-G. Power, de Québec, ont insisté sur les pouvoirs trop étendus que le bill accordait au gouvernement.

"Le fait de conférer un pouvoir ne veut pas toujours dire que ce droit sera accordé", dit le premier ministre. "Je serais le dernier à soutenir que le gouvernement devrait dominer en matières financières, mais comme homme d'affaires je suis convaincu qu'il n'y a pas de juste milieu entre la mesure que nous suggérons et l'entrée libre au pays des marchandises dans des conditions que nous voulons faire disparaître".

M. KING

M. King fut cinglant dans sa riposte: Le gouvernement a été élu sur une promesse de convoquer une session spéciale pour soulager les chômeurs. Cette session a été convoquée et nous avons adopté sans opposition déraisonnable une mesure pour apporter quelque soulagement aux sans-travail. Je suis d'avis cependant que le public ne s'attendait pas à ce que le premier ministre profite de cette session spéciale pour reviser le tarif. Depuis qu'il a adopté cette politique, dans une affaire aussi importante on ne peut maintenant attacher que peu de valeur aux déclarations qu'il fait sur des questions de moindre importance.

Le président de la Chambre demanda qu'on prît le vote mais après des manifestations de part et d'autre dans la Chambre il ne fut pas nécessaire d'aller au scrutin et le président déclara que l'amendement Stewart était défait.

A la reprise des débats, à huit heures, hier soir, le ministre du Revenu National continua d'expliquer son bill tout en répondant aux questions que lui posait l'Opposition. M. Gardiner, leader des Fermiers-Unis, lut un télégramme qu'il a reçu d'une organisation locale des Fermiers-Unis d'Alberta, dans lequel on se plaignait que des marchands en gros profitaient des nouveaux tarifs sur les fruits. Le premier ministre a ici une belle occasion de protéger les consommateurs.

L'honorable M. Peter Heenan proposa un amendement au bill à l'effet que **"le gouverneur-en-conseil devrait diriger de temps à autres une industrie dont les produits sont protégés par ce bill, afin de démontrer à la satisfaction du gouverneur-en-conseil que l'industrie reconnait la liberté d'association dans tout but légal,** les heures de travail et les salaires tel qu'il est indiqué dans la clause du traité de Versailles qui traite des conditions de travail".

M. YOUNG

M. Young, député libéral de Weyburn, a déclaré qu'après que le gouvernement eut haussé l'évaluation imposable sur les fruits et les légumes, les prix des fruits ont augmenté à Régina: ceux des poires ont augmenté de 50 sous la boîte, les pêches de 35 sous et les prunes de 30 sous. Il est logique que les prix des autres produits suivent le courant si la nouvelle législation est mise en vigueur.

M. J.-S. Woodsworth n'aime pas que le gouvernement s'arroge des droits aussi discrétionnaires. D'ailleurs, dit-il, le ministre du Revenu National est directeur de plusieurs grandes compagnies, et bien qu'il ne veuille pas insinuer que M. Ryckman abusera de ses privilèges, il croit qu'il ne devrait pas être l'arbitre des intérêts du consommateur.

M. Ryckman condescendra à publier dans la Gazette Officielle tous les ordres-en-conseil qui seront adoptés d'après la nouvelle loi.

M. BOURASSA

M. Henri Bourassa, indépendant de Labelle, suggère aux députés qui sont opposés aux tendances protectionnistes de la loi d'attendre deux ans pour constater les effets de cette loi. Le gouvernement actuel a un mandat bien explicite pour appliquer une politique strictement protectionniste. M. Bourassa croit que l'on devrait permettre au gouvernement d'appliquer cette politique avant qu'elle soit jugée. Mais pour sa part il ne croit pas que cette mesure augmente le travail au pays. Ce n'est pas, dit-il, une solution au problème du chômage.

Après quelques commentaires de la gauche, M. King propose en amendement que le bill soit renvoyé à six mois. Le vote est pris et cet amendement est rejeté par une majorité de 54 voix.

Jeunes voleurs d'auto arrêtés par la victime

Deux jeunes gens, Paul Savoie, 18 ans, et Jacques Boisvert, 18 ans, arrêtés hier matin, à la suite d'un vol d'automobile, ont comparu devant le juge Cusson, ce matin, et se sont avoués coupables. Les deux jeunes accusés s'emparèrent de l'automobile de M. Hector Raymond, 1303 rue Larivière. Il s'agit d'un taxi. Ils partirent dans la direction de Trois-Rivières, mais rendus à quelques milles de cet endroit, ils eurent un accident et frappèrent un poteau, endommageant fortement la voiture, qu'ils abandonèrent.

Les voleurs prirent alors la fuite dans une chaloupe, se dirigeant vers Berthier, où ils furent rejoint par M. Raymond qui les poursuivait. Ils furent ramenés à Montréal, hier soir. Ils recevront leurs sentences le 22.

Financiers français, qui retourneront demain

Un groupe de banquiers français éminents qui sont venus visiter certaines des principales villes des Etats-Unis pour étudier sur place les institutions financières et bancaires américaines, retourneront demain à bord du navire "Lafayette", de la Cie Générale Transatlantique, qui laissera New-York à 11 heures du matin, à destination de Plymouth et du Havre. Ces financiers français sont: Louis Dernis, accompagné de Mme Dernis, et de leurs deux fils, Georges et Roger; Yves et Boisanger, Marcel Dupont, Emile Heringfeld, Louis et Yves Smiler, Edouard Sitri et Charles Vieu.

La situation quant à la diphtérie à Montréal

La situation locale au point de vue de diphtérie est de beaucoup meilleure qu'elle ne l'était l'an dernier, vient de déclarer le docteur Boucher. Les décès sont moins nombreux de même que les cas. Le directeur du service municipal d'hygiène attribue ce succès à la campagne que l'on a menée depuis un an alors que l'on a établi plusieurs postes de vaccination contre la diphtérie. Les enfants se sont présentés nombreux et c'est la vaccination qui a dû prévenir un grand nombre de cas et un certain nombre de décès, a déclaré le docteur Boucher. Aujourd'hui, la ville compte trente-six postes de vaccination. Ces postes sont localisés dans différentes endroits de la ville. Un nouvel appel est lancé aux parents de faire vacciner gratuitement leurs enfants contre la diphtérie. Si on ne connaît pas le poste dans tel ou tel quartier, on n'a qu'à se renseigner au service municipal d'hygiène, à l'hôtel de ville, Harbour 5251.

Canada-Antilles

LONDRES, 17. — (Presse canadienne.) — Le comte de Amherst, récemment élu directeur de l'"Atlantic Airways Limited", s'est embarqué pour le Canada en mission spéciale. Il rouvira les négociations avec le Dominion touchant la coopération canadienne avec sa compagnie aux Antilles.

Réunion des pompiers et des policiers à régler

Le comité exécutif tiendra une assemblée vendredi matin pour étudier diverses requêtes présentées par des anciens pompiers et policiers au sujet de leurs pensions. On sait que depuis quelques années des groupes de policiers et de pompiers se rendaient à Québec pour obtenir justice. L'ancienne administration avait préparé un projet de règlement qui, à cause des élections, n'a pu être présenté au conseil. Le comité actuel veut de même régler cette question des pensions.

UN GROS EBOULIS

QUEBEC, 17 (Du correspondant de la "Patrie"). — Un gros éboulis s'est produit ces jours derniers sur la voie du Canadien National, entre les Eboulements et Saint-Irénée. L'avalanche a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi et la voie n'a été déblayée que vers 7 heures, hier soir.

Boyd attend

CHARLOTTETOWN, Ile du Prince-Edouard, 17. — Le capitaine Errol Boyd et le lieutenant Harry Connor, pilote et navigateur du "Columbia", attendent encore aujourd'hui du beau temps pour partir pour Havre-de-Grâce, prochaine étape de leur randonnée aérienne vers l'Angleterre.

M. Forbes à Ottawa

OTTAWA, 17. (Presse canadienne.) — Le premier ministre W. G. Forbes de la Nouvelle-Zélande, en route pour la conférence impériale, est arrivé ici aujourd'hui. Il n'a pas voulu commenter les modifications douanières présentées hier aux communes. Il va entamer incessamment des négociations avec M. Bennett au sujet d'un nouveau traité de commerce. Il est l'hôte du gouverneur général pendant son séjour dans la capitale.

Guerre de tarifs

NEW-YORK, 17. — D'après le "New York Times", l'on craint que si les Etats-Unis, en s'obstinant à conserver intact son tarif douanier actuel et le Canada, par une nouvelle loi, se font la guerre des tarifs, ils en souffriront tous les deux incommensurablement.

On considère certains droits américains, dit le journal, comme de pures nuisances en ce qu'ils rapportent peu et provoquent beaucoup d'antagonisme.

Congrès de vétérans

WINNIPEG, 17. (Presse canadienne). — Fusion avec la légion canadienne, immigration et canalisation du Saint-Laurent, autant de questions qui seront discutées au douzième congrès annuel des vétérans canadiens de l'armée et de la marine qui va siéger ici, quatre jours. Le colonel W. C. H. Wood de Québec, président fédéral, a ouvert le congrès, hier.

CHEZ EATON

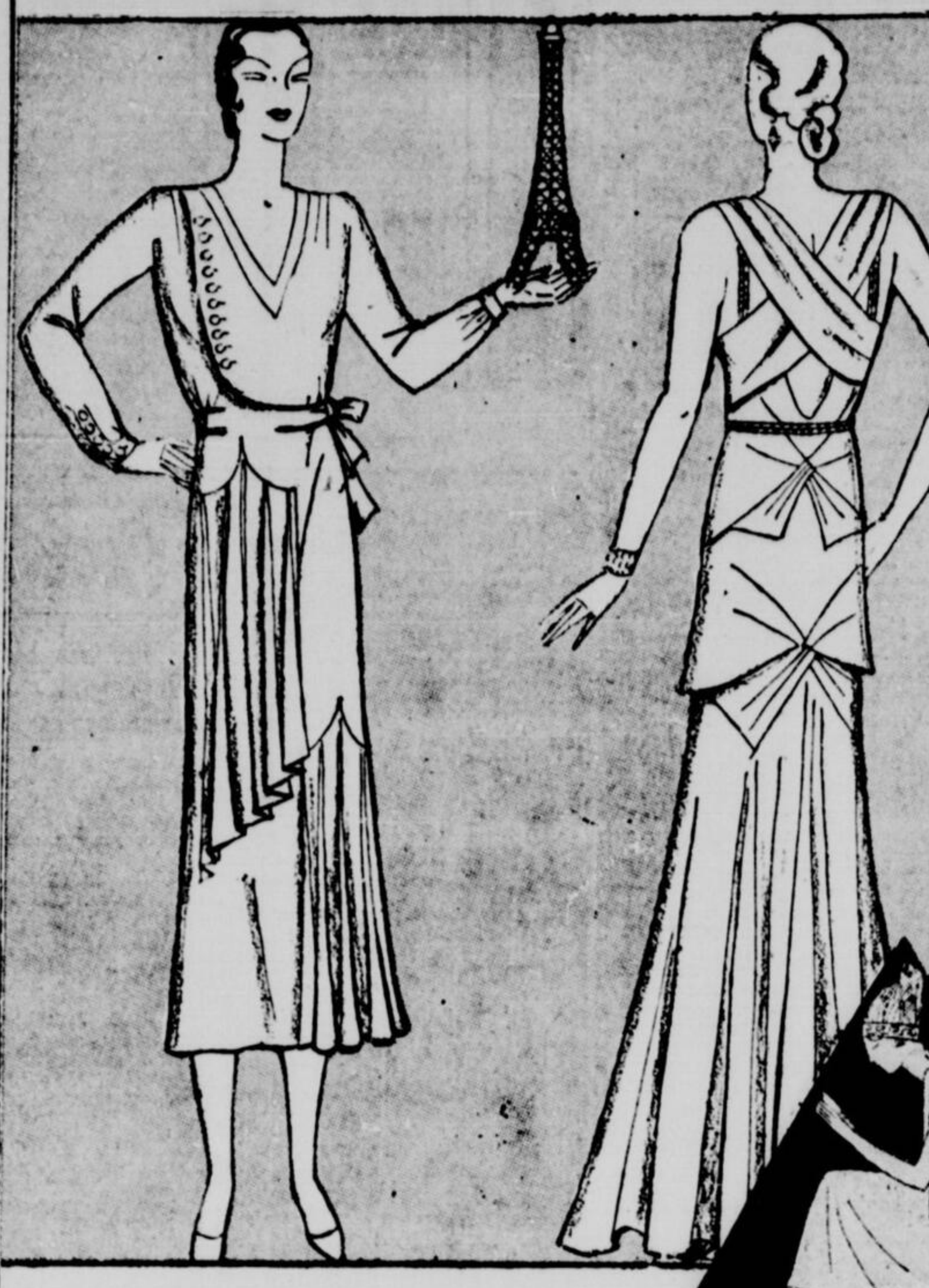

Un original de Patou, d'une coupe asymétrique, en crêpe de soie vert Patou $200.00. La copie de notre Couturière $110.00

Un original de Chanel, en chiffon bleu turquoise $325.00. La copie de notre Couturière $125.00

MODÈLES ORIGINAUX DE PARIS

habilement copiés

La Couturière attachée à notre Salon de l'Ensemble peut être comparée à une bonne fée bienveillante . . . une fée qui vient en aide à celles qui, tentées par les robes importées de Paris par le Salon de l'Ensemble, désirent les faire copier en d'autres tailles ou couleurs . . . celles qui aiment avoir des robes de noces, des toilettes du soir selon l'élégance parisienne.

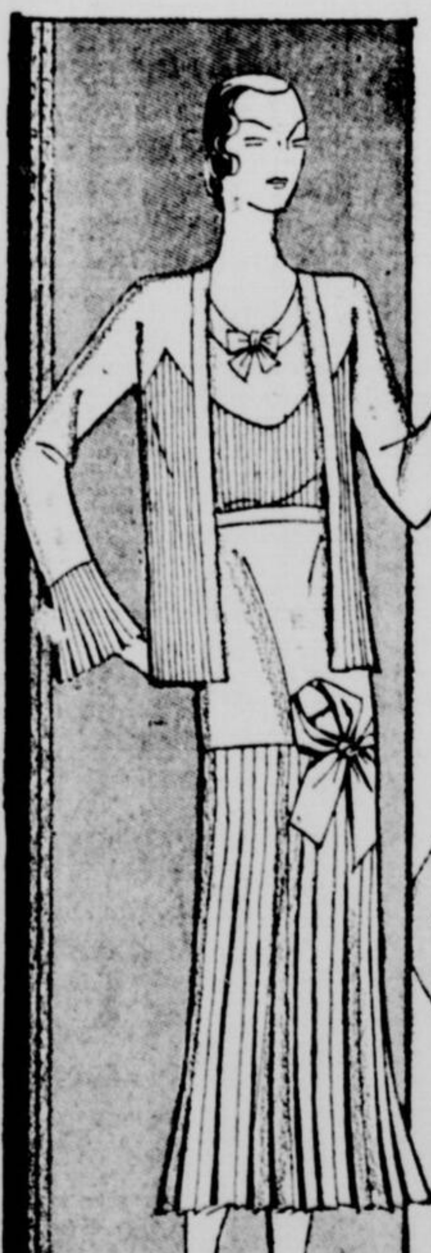

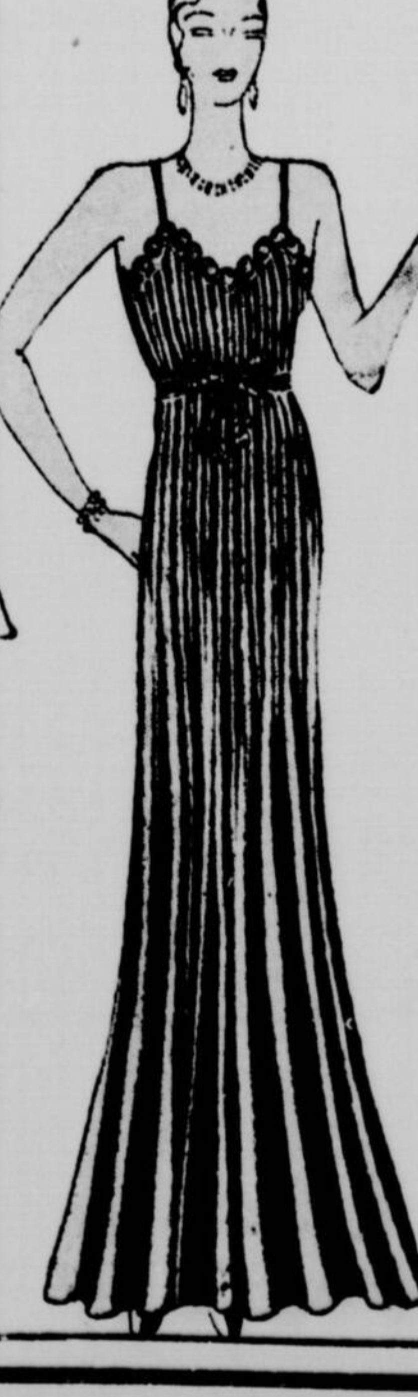

Maintenant que les modèles des récentes ouvertures parisiennes sont arrivés, la Couturière est bien dans son élément . . . copiant, adaptant, s'inspirant de l'idée des grands couturiers de la Ville Lumière. Les robes qui sortent de ses mains expriment si parfaitement la Mode nouvelle, avec une telle minutie de détails et de fini, qu'il n'est pas étonnant qu'elle ait à répondre aux nombreuses demandes de l'élite élégante de Montréal.

CI-DESSUS

Un original de Molyneux, en georgette brun, $235.00. La copie de notre Couturière, $115.00.

A DROITE

Un original de Molyneux, en crêpe Elizabeth noir finement plissé $175.00. La copie de notre Couturière $125.00.

Troisième étage—Rue Sainte-Catherine

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL